« Initiatives » : les salariés divorcent d'avec l'entreprise



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14996 – 7 F

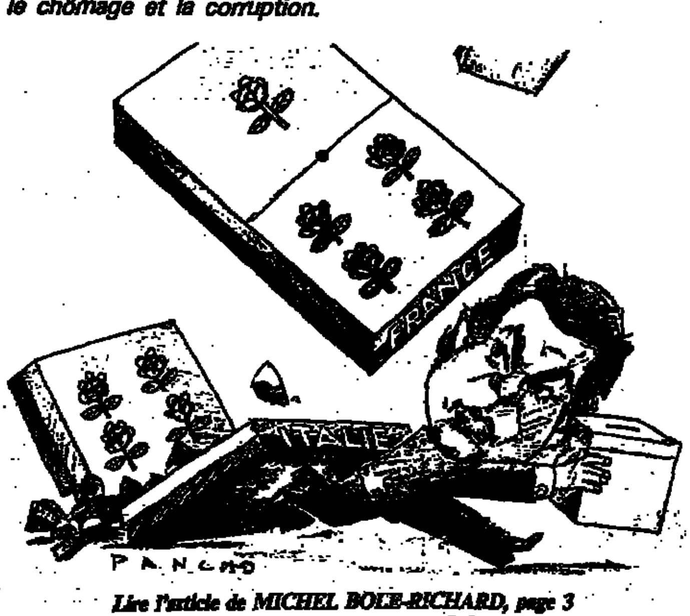
MERCREDI 14 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

En décidant des élections anticipées pour le 6 juin

Le chef du gouvernement espagnol tente de prendre la droite de vitesse

Felipe Gonzalez, président du gouvernement espagnol et secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol, le PSOE, a annoncé, lundi 12 avril, l'organisation d'élections législatives anticipées le 6 juin, soit quatre mois avant la date prévue. M. Gonzalez espère ainsi surmonter la crise interne que traverse son parti. Son adversaire de droite, le Parti populaire (PP), espère tirer profit de l'usure des socialistes, affaiblis par le chômage et la corruption.



Lire l'article de MICHEL BOLE-RICHARD, page 3

Usures

UN référendum décisif en Italie le 18 avril ; des élections législatives anticipées en Espagne, le 6 juin, qui verront peut-être la défaite du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), au pouvoir depuis plus de dix ans. S'agirait-il d'une sorte de « crise de l'Europe du Sud » ?

En réalité, les situations espagnole et italienne sont trop différentes pour tirer pareille conclusion : chez nos voisins transalpins, c'est tout un système, fondé sur une omnipotence des partis (la partitocratie), miné par la corruption et les connexions politico-mafieuses, qui est en passe de s'effondrer. De l'autre côté des Pyrénées, les difficultés de l'équipe socialiste s'apparentent plus aux effets d'une classique usure du pouvoir, et à la crise d'identité de la social-démocratie et de la gauche dans toute l'Europe.

AU demeurant, qu'il s'agisse de prendre modèle ou, au contraire, de s'en démarquer, les Espagnols se tournent traditionnellement plus vers Paris que vers Rome. Après la France, c'est donc au tour de l'Espagne d'entrer en campagne électorale. Pour justifier sa décision d'avancer le scrutin prévu à l'automne, le chef du gouvernement, Felipe Gonzalez, qui est aussi secrétaire général du PSOE, a mis en cause l'attitude de la droite, c'est-à-dire du Parti populaire (PP), accusé de « pourrir » le climat politique, de pratiquer l'obstruction systématique et le dénigrement permanent.

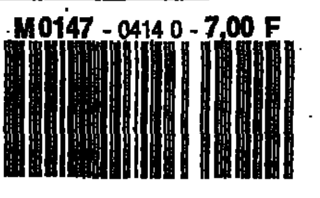
M. Gonzalez aurait pu ajouter que son choix a aussi été dicté par la crise ouverte dont souffre sa propre formation. Les divisions se sont aiguisées à l'occasion des mesures d'épuration à prendre à propos du scandale Filesa, qui, depuis deux ans, éclabousse le Parti socialiste, et attire l'attention sur son financement occulte.

A la différence de leurs camarades français, les socialistes espagnols ne partent pas battus d'avance, mais ils sont sur la défensive. Dès son arrivée au pouvoir, en 1982, le PSOE, historiquement plus proche du « modèle » social-démocrate du SPD allemand que du PS de François Mitterrand s'était employé à éviter les erreurs de son homologue français. Pourtant, le PSOE souffre aujourd'hui, lui aussi, d'un phénomène d'usure, du poids de trois millions de chômeurs et de la corruption.

La droite a donc le vent en poupe. Elle se sent ragaillardie par des sondages favorables qui la donnent pratiquement à égalité avec le PSOE et par un besoin de changement qui se fait jour au sein d'une partie de l'opinion publique. Le PP, dont le jeune président, José Maria Aznar, manque encore d'assise, va cependant devoir batailler ferme face à un adversaire beaucoup moins déliquescent que le PS français – peut-être précisément parce que le PSOE a dû affronter moins de révisions déchirantes et qu'il est solidement implanté en province. Reste aussi au Parti populaire à se défaire de l'image d'une droite pure et dure et à élaborer un programme digne de ce nom, qui lui fait cruellement défaut.

La campagne risque de s'achever par un nouveau Congrès des députés sans majorité absolue, ouvrant ainsi la porte à des alliances risquées et aléatoires avec les partis régionalistes, qui ne manqueront pas de faire payer le prix de leur participation. Le danger de l'ingouvernabilité et celui de la surenchère nationaliste seront au centre des débats.

M 0147 - 0414 0 - 7,00 F



Malgré la hausse des prix

La France baisse ses taux

Les prix de détail en France ont assez fortement augmenté en mars (+ 0,5 %). Cette progression, due en partie au prix des légumes, n'a pas empêché la Banque de France d'assouplir ses conditions de crédit à court terme.

La Banque de France a annoncé, mardi 13 avril, un sensible assouplissement du crédit. La baisse du taux des prises en pension, de 12 % à 10 %, consacre l'apaisement des tensions monétaires, qui ont été très vives ces derniers mois. Elle a été bien accueillie par les marchés financiers. La Bourse de Paris a ouvert en hausse mardi.

Dans un communiqué, le premier ministre, Edouard Balladur, s'est félicité de cette décision, qui témoigne, selon lui, de la confiance des marchés dans le nouveau gouvernement. Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, s'est déclaré *« convaincu que les taux d'intérêt continueront à baisser dans les jours qui viennent »*.

Lire l'article de FRANÇOISE LAZARE, page 21 et nos informations sur la hausse des prix, page 28

L'ensevelissement judiciaire de Maurice Papon

Inculpé depuis plus de dix ans de complicité de crimes contre l'humanité, l'ancien préfet de police de Paris demande un non-lieu

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

C'est une étrange affaire. Un énorme dossier quasiment en état d'apesanteur. Maurice Papon, quatre-vingt-deux ans, accusé d'avoir organisé le transfert de 1 690 juifs du camp de Mérignac à celui de Drancy sous l'Occupation, est, depuis plus de dix ans, sous le coup de poursuites judiciaires. Un délai qui, à lui seul, résume la langueur dont la justice est ici saisie. *« J'ai l'impression que personne ne souhaite la fin rapide de cette instruction »*, note lucidement l'un de ses avocats, Mᵉ Marcel Rouxel, ancien bâtonnier de Bordeaux.

Comme si la justice, encombrée de ce long et vieux monsieur, tour à tour secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944, préfet de police de Paris du général de Gaulle et ministre du budget de Valéry Giscard d'Estaing, ne tenait nullement à le juger. Et pas davantage à l'exonérer des charges qui pèsent sur lui. Au point que les magistrats traitent finalement le dossier Papon comme un colis gênant que l'on pourrait discrètement pousser du bout du pied dans un coin avec le souhait que l'on finisse par l'oublier.

Confrontés eux aussi à cette justice assoupie, les avocats des victimes ou de leurs descendants cherchent la parade, sans grand succès. Mᵉ Michel Touzet déplore la totale inertie du ministère public censé représenter la société : *« Jamais nous n'avons reçu l'once d'un coup de main du parquet. Ce sont les parties civiles qui font l'intégralité du travail en cherchant et retrouvant des documents d'archives. »* *« Tout le monde parie sur la lenteur*, s'indigne Mᵉ Gérard Boulanger. *Je demande que l'on retire au conseiller-instructeur ses autres dossiers. Libérez Mᵐᵉ Léotin ! Laissez-la travailler sur cette instruction. Tout le reste est littérature. »*

Mᵉ Jean-Marc Varaut, qui défend depuis seulement deux ans Maurice Papon, ne se satisfait pas davantage de la lenteur de la justice.

LAURENT GREILSAMER

Lire la suite page 12

L'Italie en quête d'air pur

I. – La vie quotidienne à Reggio-de-Calabre au temps de la « révolution des juges »

Les Italiens sont appelés à se prononcer, dimanche 18 avril, sur une série de référendums, dont le résultat sera déterminant pour l'avenir d'un pays qui subit une crise morale, politique et économique. Nous entamons une série d'articles, aussi bien sur la vie quotidienne dans des régions très différentes que sur la situation de l'économie ou la nouvelle donne politique, dans un pays qui cherche à respirer un air plus frais.

REGGIO-DE-CALABRE

de notre envoyé spécial

« Cu è orbu, surdu e taci, campa cent'anni in paci » (« Celui qui est aveugle, sourd et qui se tait peut vivre cent années en paix »). Rimes belles et terribles, expression d'une sagesse populaire qui marque si fort les Calabrais qu'une vieille paysanne émigrée en France criait encore, lorsqu'on frappait à sa porte : *« Je suis sourde, je suis muette ! »* Comment mieux expliquer le silence de plomb qui a toujours pesé sur cette *« terre souffrante »* symbole de *« l'obscénité du régime »*, comme l'écrivait, il y a quelques semaines encore, *la Repubblica* ?

La Calabre est donc muette, comme d'habitude. Mais aujourd'hui un peu plus qu'hier, discrètement, elle espère sortir un jour de son exil intérieur, de son enfermement paradoxal, elle qui s'ouvre sur la mer, tout au bout de la « botte » italienne, région si longtemps oubliée de tous et surtout du gouvernement, livrée, non pas à elle-même mais à la mafia calabraise, la N'drangheta. Les racines de la N'drangheta plongent dans l'ancienne Calabre, agricole et rurale.

Elles lui ont permis de trouver dans les villages perdus de l'Aspromonte, cette montagne à la réputation terrifiante, des geôliers, payés une misère, pour garder des notables kidnappés, traités comme un berger ne traiterait pas son troupeau en attendant que leur famille paye la rançon.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Lire la suite page 7

« Les bolcheviks sont de retour ! »

En Russie, le procès des douze putschistes d'août 1991 s'ouvre à Moscou

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Lorsque le jeudi 22 août 1991, sur la place de la Loubianka, des milliers de manifestants en délire applaudissent au déboulonnage de la statue de Djerjinski, sinistre fondateur de la police politique, chacun, à Moscou comme à Paris, se dit que le grand nettoyage a commencé et que, comme à Prague ou Varsovie, la décommunisation est en marche. Le putsch a échoué, les rues de Moscou appartiennent aux défenseurs de la Maison blanche, et Boris Eltsine semble avoir une autoroute devant lui pour, enfin, sortir son pays de plus de soixante-dix ans de de terreur stalinienne, « stagnation » brejnévienne et hésitations gorbatchéviennes.

Moins de deux ans après, alors que devait s'ouvrir, mercredi 14 avril, le procès des putschistes, le drapeau rouge ne flotte certes plus sur le Kremlin, mais aucune statue de Lénine n'a été mise à mal et, partout dans le pays, des symboles de l'« ancien » régime sont encore en place. Quant aux communistes, après avoir courbé la tête quelques mois, ils semblent reprendre du poil de la bête. Pas un mois ne passe sans qu'ils ne manifestent à Moscou. Tout prétexte est bon, de la naissance de Lénine au 1ᵉʳ mai, en passant par la lutte contre « le monopole des démocrates » à la télévision ou la victoire de 1945.

Plus grave : voilà que des centaines de députés du Congrès, qui semblaient avoir perdu leur langue et leur mémoire après le putsch, retrouvent leur aplomb et leur slogans. *« Tout le pouvoir aux soviets »*, disent-ils et font-ils dire à leurs supporters.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 4

Les Balladur de Smyrne

La famille du premier ministre, installée dans cette ville de Turquie au dix-huitième siècle témoigne.

Lire page 9 l'article de NICOLE POPE

La sécurité et la ville au conseil des ministres

Simone Veil et Charles Pasqua se concertent après les « bavures » policières et les violences urbaines.

Lire page 11

Légion d'honneur

Nous publions la liste complète des nominations et promotions de Pâques dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Lire page 10

Un plan de relance au Japon

Tokyo injecte 615 milliards de francs pour stimuler son économie.

Lire l'article de PHILIPPE PONS page 22

Fela, le rebelle des décibels

Inventeur de l'« afro-beat », le musicien et chanteur nigérian doit répondre devant un tribunal de Lagos du meurtre de l'un de ses employés.

Lire page 16 les articles de MICHÈLE MARINGUES et VÉRONIQUE MORTAIGNE

SCIENCES ♦ MÉDECINE

■ Beauvais, la cathédrale inachevée. ■ Dépister le plus fréquent des cancers. ■ Le démantèlement des armes nucléaires russes. ■ Les épaves de l'espace.

Pages 13 à 15

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Italie

Les nouvelles frontières de l'Adriatique

par Sandro Meccoli

LA très grave crise que l'Italie est en train de vivre n'est pas seulement politique : c'est une crise d'identité nationale, qui se répercute aussi lourdement sur le rôle international du pays. Alain Duhamel a déjà constaté (1) le profil bas de la politique étrangère de l'Italie. Et le plus important expert italien de ces affaires, Sergio Romano, ex-ambassadeur d'Italie à Moscou, bien connu en France aussi comme historien, dans un livre très récent (2), résume ainsi la situation : *« Les événements dont nous avons été les témoins entre 1989 et 1992, de ceux du Golfe à la dissolution de la Yougoslavie, démontrent que la politique extérieure italienne, celle que le pays a conduite, avec des bonheurs divers, au cours des quarante-cinq dernières années, a connu son acte de décès. A sa mort correspond celle de la Première République. Encore une fois, politique extérieure et politique intérieure sont destinées à se conditionner réciproquement. Encore une fois, la reconstruction de l'Etat et son action internationale constituent deux aspects d'un même problème... ».*

Et puisqu'un malheur ne vient jamais seul, cette crise de l'identité nationale place l'Italie à contre-courant aussi bien à l'intérieur de la CEE qu'à l'intérieur de l'Europe centrale et orientale. La CEE est et sera de plus en plus une communauté d'Etats nationaux, plutôt que de régions. Alors que l'Italie, et surtout le nord-est du pays, avait parié, un peu utopiquement, sur une Europe des régions : comme cela est attesté, par exemple, par la communauté interrégionale de travail *« Alpe-Adria »*, constituée en 1978 avec la participation des trois régions italiennes du nord-est – Vénétie, Trentin-Haut-Adige, Frioul-Vénétie Julienne – de deux régions yougoslaves – Slovénie et Croatie avant qu'elles ne deviennent des Etats nationaux indépendants – de trois régions autrichiennes et de la Bavière, auxquelles se sont ajoutés plus tard la Lombardie et deux régions hongroises.

Sécession ou fédéralisme

Cette communauté interrégionale, qui avait eu quelque utilité en termes de relations culturelles, économiques et d'infrastructures, a été vidée de son contenu, par la suite, sur l'intervention de trois facteurs : la libération nationale des pays qui faisaient auparavant partie du Pacte de Varsovie ; le total-nationalisme des pays ex-yougoslaves, suivant la définition parfaite d'Edgar Morin ; et, *last but not least*, l'explosion des Ligues dans le nord-est italien – les trois Vénéties, comme on appelle aussi les trois régions indiquées plus haut – et la Lombardie. Et même si le sénateur Umberto Bossi, leader de la *« Lega Lombarda »* et de la *« Lega Nord »* (qui comprend aussi la *« Lega Veneta »*), ne parle plus, depuis quelque temps, de sécession du nord, mais seulement d'un fédéralisme qui n'est pas mieux défini, il est hors de doute que tous ces événements posent à l'Italie le problème de son intérêt national, à l'intérieur d'une situation qui a radicalement changé.

En d'autres termes : au moment le plus faible de son identité nationale, après l'Unité consacrée en 1861 (mais la Vénétie avec Venise ne fut annexée qu'en 1866 au royaume d'Italie ; alors que la Vénétie Julienne, c'est-à-dire Trieste avec la péninsule de l'Istrie, la partie orientale du Frioul, avec Gorizia, Gradisca et Grado, ainsi que le Trentin, restèrent rattachées à l'empire des Habsbourgs jusqu'à la victoire italienne en 1918), dans ce moment si dramatique et confus, donc, la République italienne doit à nouveau tenir compte de ce concept de nation qui avait été mis de côté dans la conscience collective après la seconde guerre mondiale, comme pour refouler les dégénérations nationalistes du fascisme.

Et une invitation à redécouvrir non le nationalisme, mais la nation, a été adressée aux Italiens, dans une interview récente (3), par le secrétaire général de l'ONU. Egyptien copte, intellectuel méditerranéen, bon connaisseur de la culture et de la civilisation italienne, Boutros Boutros-Ghali, qui a déclaré : *« Quand j'étais jeune, je rêvais d'internationalisme, aujourd'hui je sais que la nation est le filtre nécessaire entre l'homme et le monde... ».* C'est pourquoi il invite les Italiens à se souvenir de Dante et de Léonard de Vinci ; à ne pas surestimer leur crise intérieure, qui n'est, selon lui, qu'*« un phénomène transitoire »* ; et à garder leur *status* international et leur rôle dans le monde. Et il avoue enfin : *« ...Quand je me sens romantique, je lis Gabriele D'Annunzio... ».*

Dans ces derniers mots il y a une ironie, on ne sait dans quelle mesure involontaire. Car Gabriele D'Anunzio (1863-1938), s'il fut un bon poète et un séducteur égocentrique, fut aussi un nationaliste très nuisible en émulation avec Benito Mussolini, dont l'habileté politique finit par le vaincre. Et nous revenons ici au point qui nous intéresse : ce fut D'Annunzio justement, le poète-soldat, comme il se faisait appeler, qui définit comme « mutilée » par le traité de Versailles la victoire italienne, pourtant limpide, dans la première guerre mondiale (le combat fut entièrement mené, entre autres, dans les Trois Vénéties, avec 600 000 morts). Ce fut lui qui conduisit, en 1919, une expédition de « légionnaires » (c'est-à-dire, en grande partie, des déserteurs) qui occupèrent Fiume (Rijeka), ville à nette majorité vénéto-italienne, qui avait été promise, avec la Dalmatie, à l'Italie dans les accords de Londres de 1915 avec les Alliés. Ce fut encore lui qui créa à Fiume, pendant plus d'un an, la *« Republica des Carnaro »* (ou Quarnaro, ou Quarnero, nom du golfe de Fiume, tout de suite au-delà de l'Istrie), dont la constitution intéressa Lénine ; jusqu'au moment où D'Annunzio fut chassé de Fiume, au cours du « noël sanglant » de 1920, par les forces régulières de Enrico Caviglia, le meilleur général italien de la première guerre mondiale et de tout le siècle. Et Fiume devint une ville libre internationale.

L'aventure *« fiumana »* fut, en quelque sorte, le signe avant-coureur de la « marche sur Rome » des fascistes, le 28 octobre 1922. Et elle ouvrit surtout la voie – grâce aussi aux erreurs de Versailles – à la politique d'assimilation nationaliste, brutale et se retournant contre elle, de l'Italie fasciste sur l'autre rive de l'Adriatique. Une politique qui fut exactement le contraire de celle qui avait été conduite jusqu'en 1797, de l'Istrie à la Dalmatie, jusqu'au Monténégro, à l'Albanie et à Corfou, par la Sérénissime République de Venise ; dont la *pax hadriatica*, sur le modèle romain, avait été dure, certes, mais respectueuse des ethnies, des langues, des autonomies locales.

Le fascisme, au contraire, se trompa sur tout, ou presque, allant jusqu'à contraindre les citoyens slaves à italianiser leurs noms ; il appuya les *oustachis* croates de Ante Pavelic ; et pendant la seconde guerre mondiale, il participa, en quelque sorte, à l'occupation nazie. De ces folles erreurs, les Vénètes-Italiens de Trieste et de l'Istrie, de Fiume et de la Dalmatie, qui se trouvaient sur ces terres depuis plusieurs siècles, payèrent un prix terrible au cours du printemps tragique de 1945, lorsque les alliés permirent aux armées de Tito d'arriver jusqu'à Trieste. Ce fut un véritable nettoyage ethnique *ante litteram*. Cinq mille Italiens au moins, parmi lesquels de nombreux partisans antifascistes, et avec eux aussi vingt-trois soldats néo-zélandais, furent *« infoibati »* ; c'est-à-dire enterrés vivants, pour la plupart, dans les *« foibe »* (dolines), qui sont les crevasses profondes du terrain caractéristique du haut-plateau du Karst, entre le Frioul et l'Istrie. En 1918, la *« foiba »* de Basovizza avait une profondeur de 228 mètres ; elle est aujourd'hui réduite à 135 mètres ; la différence est due à 500 mètres cubes de morts.

Un exemple de cohabitation

Le 23 juin 1945, Churchill écrivait indigné à Staline : *« ...De grandes cruautés ont été commises dans cette zone contre les Italiens, surtout à Trieste et à Fiume... »* Ainsi, trois cent mille Vénètes-Italiens durent quitter, entre 1945 et 1947, l'Istrie, Fiume, la Dalmatie : un exode biblique. Il en est resté trente mille environ, qui sont aujourd'hui préoccupés aussi parce que la nouvelle frontière de l'Etat entre la Slovénie et la Croatie partage latitudinalement la péninsule istrienne, pour la première fois dans l'histoire : la partie septentrionale, avec Capodistria (Koper), appartient à la Slovénie ; tout le reste, avec Pola (Pula) et Fiume, à la Croatie. Et ce n'est pas un hasard si au cours des élections qui se sont déroulées dans la partie croate, le 7 février dernier, a gagné, avec 67 % des voix, la Diète démocratique istrienne, une Diète aux aspirations autonomistes (un peu comme le Haut-Adige au nord, qui constitue aujourd'hui le modèle européen le plus avancé de cohabitation multiethnique) et pour laquelle ont voté aussi, outre les Italiens restants, beaucoups de Croates. Avec des protestations officielles du président Tudjman.

Après les terribles événements de 1945, Trieste ne fut rendue aux Italiens par les Alliés qu'en 1954. La frontière italo-slovène passe juste à l'arrière de cette très belle ville mitteleuropéenne ; et traverse même, dans le Frioul oriental, la délicieuse petite ville de Gorizia, qui est, aujourd'hui encore, une petite Berlin, même si les rapports excellents entre les deux demi-villes constituent un autre exemple intéressant de cohabitation. Si bien que, en 1975, l'Italie crut bon de refouler à jamais le complexe post-fasciste et la question adriatique – comme l'appelait D'Annunzio – en ratifiant avec la Yougoslavie de Tito le traité d'Osimo, qui reconnaît les frontières orientales actuelles. M. Boutros Ghali lui-même, d'ailleurs, dans l'interview déjà citée, remarque : *« ... Il me semble que la question des frontières européennes a été résolue à Helsinki et que l'Italie est liée par ces accords... ».*

Telle est aussi la position du gouvernement italien, confirmée à Venise, le 27 mars dernier, par le ministre des affaires étrangères, Emilio Colombo. Les frontières, donc, sont intangibles ; mais tous les accords conclus avec la Yougoslavie unie, à commencer par le traité d'Osimo, doivent être renégociés aujourd'hui avec la Slovénie et avec la Croatie, pour tout ce qui ne concerne pas les frontières. Et cela fait beaucoup : depuis la restitution, ou l'indemnisation, des biens considérables abandonnés par les Italiens de l'autre côté de la frontière, jusqu'aux statuts des minorités respectives. Et si les rapports entre l'Italie et la Slovénie sont bons, si bien que les tractations diplomatiques ont déjà commencé le 23 février, au niveau des ambassadeurs, quelque nuage semble par contre se profiler sur le dialogue avec la Croatie. Et cela compliquerait les choses puisque, alors que la minorité slave présente dans le Frioul-Vénétie Julienne est entièrement Slovène – 50 mille personnes environ – la minorité italienne restée au-delà de la frontière se trouve presque entièrement dans la partie croate. Et, pendant ce temps, parviennent à Rome, de Belgrade, des signaux ambigus, du genre : Italiens, vous avez intérêt à être du côté des Serbes, plutôt que du côté des Croates !...

A Venise, autrefois capitale d'une Adriatique bien différente, on a entendu M. Colombo au colloque de présentation de *Limes*, une revue géopolitique d'orientation libéralo-démocrate, étroitement associée avec *Hérodote*, dont le premier numéro de 300 pages est justement consacré à la question adriatico-danubo-balkanique. Une entente cordiale franco-italienne serait-elle en train de se dessiner, et ceci aussi dans le but d'équilibrer, sur l'autre rive de l'Adriatique, la prépondérance austro-allemande ? Il est certain qu'avec le prédécesseur de M. Colombo, le vénitien Gianni De Michelis, l'Italie avait essayé de jouer un rôle plus marquant en Europe centrale et orientale, en prenant à son compte une idée hongroise. Il était ainsi né, à Budapest, les 11-12 novembre 1989, une entente *« quadrangulaire »* entre l'Italie, l'Autriche, la Hongrie et la Yougoslavie, qui voulait être une évolution étatico-nationale de la communauté interrégionale *« Alpe-Adria »* ; qui est devenue ensuite *« pentagonale »* avec l'adhésion de la Tchécoslovaquie et *« hexagonale »* avec celle de la Pologne, et a fini par s'appeler *« initiative centre-européenne »*.

Les objectifs étaient ambitieux. Mais ils se sont heurtés à la crise économique de l'Italie et à la lourdeur de son appareil normativo-bureaucratique. Et surtout, comme l'écrivait dans *Limes* l'ex-ambassadeur italien à Bonn, Luigi Vittorio Ferraris : *« ... On mettait l'accent sur une organisation géopolitique erronée. On inventait, en somme, une aire mitteleuropéenne, qui devait inclure l'Italie et exclure l'Allemagne : cette aire, au contraire, ou bien elle était, pour ainsi dire, austro-hongroise (et donc sans un élément prépondérant), ou bien centre-européenne et donc, inévitablement, avec une Allemagne dominante. Le slogan de l'axe Barcelone-Trieste-Budapest dénotait l'inconsistance d'une géopolitique hardie sur un axe pour le moins bizarre, dont on pourrait improviser le dessin sur une mappemonde, mais certainement pas sur un atlas d'histoire ou d'économie... »*

Une politique extérieure velléitaire

Cette politique étrangère italienne *« bavarde, expansive, volontariste »*, comme la définit Sergio Romano dans son livre déjà cité, s'est faite aussi prendre en flagrant délit de contradiction par les Albanais. Au cours de l'été 1991, tandis que leur national-communisme exhalait le dernier soupir, des dizaines de milliers d'Albanais se sont souvenus que leurs pères avaient été, de part et d'autre de la seconde guerre mondiale, des sujets italiens ; et suggestionnés aussi par les images télévisuelles de la nouvelle Italie « riche », ont essayé de la rejoindre en traversant l'Adriatique. L'Italie n'a rien pu faire d'autre que de les réexpédier chez eux, en fournissant des aides économiques au nouveau régime démocratique albanais et en envoyant en Albanie une mission militaire humanitaire, appelée *« Pellicano »*, qui œuvre encore aujourd'hui avec beaucoup de mérite (huit cents hommes).

Il n'en demeure pas moins que la crise de la politique intérieure italienne, ainsi que de son administration, a produit une politique extérieure velléitaire et confuse juste au moment où l'Adriatique réexplosait. Il ne faut pas non plus oublier, dans cette crise de l'identité nationale italienne, le rôle joué par l'Eglise en faveur de la Slovénie et de la Croatie catholiques. Mais par ailleurs, bien que partant de positions différentes les unes des autres, les post-fascistes du *Movimento Sociale Italiano* (MSI) et les adhérents à la *« Lista per Trieste »*, qui gouverne la ville julienne, voudraient en quelque sorte récupérer l'Istrie. C'est une situation difficile, qui remonte à la première guerre mondiale et qui rouvre bien des blessures.

Et il est vrai que la CEE, avec ses divisions et ses hésitations, n'a pas contribué jusqu'à présent à améliorer les choses. Tout maintenant est de nouveau en train de changer, dans le panorama adriatico-danubo-balkanique, à commencer par l'attitude des USA et de la Russie. Et dans l'examen de conscience général que les Italiens sont en train d'accomplir, entre passé et futur, la naissance de *Limes* ouvre à nouveau un dialogue géopolitique avec l'Europe en général, et avec la France en particulier. Ce n'est pour l'instant qu'un indice. Mais c'est un indice.

(Traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro.)

(1) *Des peurs françaises*, Paris, Flammarion, 1993.

(2) *Guida alla politica estera italiana* (Guide de la politique étrangère italienne), Milano, Rizzoli, 1993.

(3) *Corriere della Sera*, 25 mars 1993, p. 8.

► **Sandro Meccoli est journaliste et écrivain.**

Le Parlement est illégitime

par Ferdinando Camon

UNE question circule dans l'opinion italienne : le Parlement italien est-il délégitimé ? Cette question a été évoquée plus d'une fois par la presse et par les télévisions qui débattent de la crise des partis, mais elle n'a jamais reçu la réponse qu'elle mérite. A savoir : le Parlement italien n'est pas légitime, et cela non parce que quelques ministres ou quelques ex-chefs du gouvernement auraient commis des délits, mais parce que le Parlement, perçu dans sa globalité, naît d'un crime : il ne représente pas la volonté du peuple, mais il naît d'un détournement de cette volonté.

Lorsque le chef du parti socialiste dit que son Parti se subventionne depuis longtemps de façon illégale et que d'autres partis font la même chose, et que tout le monde le savait, il dit, sans le vouloir, une vérité chargée de conséquences, à savoir : le financement illicite utilisé pour le fonctionnement des partis, c'est-à-dire pour les organisations électorales, altère et falsifie les résultats des scrutins ; un parti qui peut dépenser 100 milliards ne conduit pas une campagne électorale comme un parti qui peut dépenser 100 millions. Plus élevé est le financement illégal d'un parti, plus faux est le résultat électoral de ce parti. C'est pourquoi les élections conduites avec des partis qui se rendent surpuissants de manière illégale et incontrôlable sont, à tout point de vue, des élections « truquées ». Il faudrait les annuler et les refaire.

Les rapports de force qui se sont établis dans le Parlement italien entre les partis ne dépendent pas de la volonté du peuple, mais de la capacité de ceux-ci à se financer illégalement : le parti le plus malhonnête est aussi le parti le plus primé par les voix. Et à l'intérieur d'un même parti la division du pouvoir entre les candidats élus ne reflète pas plus la volonté du peuple : il existe des candidats qui ont obtenu 100 000 ou 200 000 votes préférentiels, et d'autres qui en ont obtenu 5 000 ou 10 000 et cela non parce que les électeurs qui voulaient choisir les premiers candidats étaient bien plus nombreux, mais parce que ceux-ci avaient personnellement et individuellement la possibilité de gérer pour eux-mêmes une campagne électorale plus puissante, car disposant de beaucoup d'argent illicite. Et ce n'est pas tout : il existe des candidats qui ont conduit leur campagne en achetant des voix, en les payant ou bien en promettant des emplois ou d'autres faveurs. Ils demandaient de l'illégalité pour donner en retour de l'illégalité. Plus ils obtenaient d'illégalité, plus ils pouvaient en rendre en échange : car s'ils récoltaient beaucoup de voix achetées, ils pouvaient devenir ministre et rendre beaucoup plus de faveurs.

« Association criminelle »

Lorsqu'il arrive (et cela n'arrive pas souvent) que des députés ou des ministres compromis ou trop gravement soupçonnés démissionnent, ils sont remplacés de telle sorte que le nombre de représentants du parti ne baisse pas ni même le nombre de ses ministres. On croit en Italie que cette pratique est démocratique. En réalité, elle ne l'est pas du tout. Car, si un candidat obtient beaucoup de votes préférentiels par la tromperie ou l'escroquerie, on ne devrait pas remplacer ce candidat mais plutôt annuler les bulletins qui indiquent ces votes préférentiels. Je dirai plus : si un parti fonctionne de manière contraire à la loi, et si même son sommet, y compris son secrétaire général, le sait et le déclare et s'en glorifie, ce parti ne devrait plus être considéré comme un parti politique, mais comme une « association de malfaiteurs ». Par conséquent, tous les procédés que la justice italienne met en œuvre contre les députés, les sénateurs, les ministres pour « financement illicite » devraient en réalité être aggravés avec une qualification d'« association criminelle », et ne devraient plus concerner les individus, mais l'association tout entière. Et les associations criminelles doivent être dissoutes par la loi.

Ces jours-ci, la magistrature veut enquêter sur des ministres et des ex-chefs de gouvernement parce qu'elle possède des témoignages selon lesquels ces hommes politiques ont aidé la Mafia et la Camorra. Cela voudrait dire que ces hommes de gouvernement se seraient adressés dans ces termes à la Mafia et à la Camorra : *« Vous et nous, nous avons les mêmes intérêts, mettons-nous d'accord pour écraser le peuple. »* Une vérité de ce genre, si elle était démontrée, ne devrait pas provoquer seulement la condamnation et l'expulsion des coupables, mais l'illégitimité des gouvernements dont ils ont fait partie. En ce moment, un ex-chef de gouvernement (de sept gouvernements), un ex-ministre du budget et un ex-ministre de l'intérieur sont soupçonnés de connivence avec la Mafia et la Camorra. Eux seuls courent un risque personnel, pas les gouvernements dont ils faisaient partie. Mais pourraient-ils se considérer comme légitimes, ces gouvernements, s'il s'avérait que les ministres incriminés contrôlaient les postes les plus importants et les plus délicats, en rapport secret avec les ennemis les plus terribles de la nation et du peuple ?

Le Parlement italien n'est donc pas délégitimé, mais illégitimé. Délégitimé, cela voudrait dire qu'il a été légitime, mais qu'il ne l'est plus actuellement. Au contraire, il n'a aucunement été légitime depuis plusieurs années. Le raisonnement que fait en ce moment la presse italienne est le suivant : si l'on votait maintenant, les partis de gouvernement n'obtiendraient pas 51 % des voix, mais peut-être 30 % – le gouvernement ne tient donc pas. C'est vrai, mais s'il en était ainsi, ce serait un gouvernement « déchu ». « Déchu » veut dire qu'il a été légal et qu'il a représenté le peuple, mais qu'il n'est plus légal et ne le représente plus. Pour moi, il n'est pas déchu car il n'est pas légitime, et il ne l'était pas depuis sa constitution, qui n'est pas le résultat de l'expression de la volonté populaire, mais du fait que celle-ci a été trompée. En Italie il faut donc voter tout de suite non pour constituer un gouvernement plus fort, mais pour élire un Parlement légal.

(Traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro.)

► **Ferdinando Camon est écrivain, auteur de plusieurs livres, tous publiés chez Gallimard, notamment : *la Maladie humaine* (1984) ; *le Chant des baleines* (1990) ; *Conversations avec Primo Levi* (1990) ; *le Superbaby* (1992).**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



ÉTRANGER

ESPAGNE : face aux difficultés croissantes du PSOE

Felipe Gonzalez jouera son va-tout lors des élections anticipées du 6 juin

Face aux difficultés croissantes que connaît le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) au pouvoir, Felipe Gonzalez, président du gouvernement et secrétaire général du parti, a annoncé, lundi 12 avril, l'organisation d'élections législatives anticipées le 6 juin. Ces élections devaient initialement avoir lieu à l'automne.

MADRID

de notre correspondant

A quoi bon aller jusqu'à la fin de la législature, puisque, d'ici à cet automne, les choses peuvent difficilement s'améliorer? Au contraire, elles ne peuvent qu'empirer. Telle est, *grosso modo*, la réflexion à laquelle s'est livré ces derniers jours le chef du gouvernement, M. Gonzalez, et dont le déclencheur incontestable a été la crise que vient de vivre au cours de la semaine dernière le PSOE. Une *«semaine de la passion»* pendant laquelle ses divisions sont apparues au grand jour, en raison des sanctions qui devaient être prises à propos du scandale Filesa, du nom de l'une des sociétés grâce à laquelle le PSOE a été financé de façon illégale.

Ces turbulences au sommet du parti n'ont pas été dissipées, loin de là, par les demi-mesures prises lors de la commission exécutive samedi (*le Monde* du 13 avril). Les tractations et les discussions auxquelles ce remue-ménage a donné lieu ont amené M. Gonzalez à réviser sa position, pourtant ferme, qui était de mener jusqu'au bout l'actuelle législature.

D'abord parce que le scandale Filesa risque, dans les mois à venir, de faire d'autres vagues. Ensuite, parce que la guerre entre les deux clans – les rénovateurs et les «guerristes» – au sein du PSOE ne va pas manquer de resurgir et d'occasionner d'autres dégâts dans l'opinion. Et enfin parce que l'espoir d'une reprise de l'économie, si elle a lieu cet automne, ne se fera pas sentir assez pour influer sur le comportement des électeurs.

En finir avec les surenchères

Dans ces conditions, pourquoi attendre que l'été passe, pourquoi rêver d'une embellie qui ne va pas venir? D'autant que la campagne électorale est déja commencée et que le scrutin va permettre de lever les incertitudes et de mettre un terme à *«un climat de tension irrationnel»*, sur lequel a beaucoup insisté M. Gonzalez pour justifier sa décision. A aucun moment, le chef de l'exécutif, depuis désormais dix ans et demi, n'a mentionné les tensions au sein du PSOE pour expliquer cette soudaine volte-face.

Orthodoxes et libéraux

Au contraire, il a nié qu'elles aient pu influer sur la décision. Ce retournement laisse d'ailleurs en plan bon nombre de textes législatifs que les responsables du parti avaient pourtant à cœur de faire voter. Une bonne trentaine au total, comme, par exemple, la loi sur la grève, la réforme du code pénal et celle du droit d'asile, pour ne citer que les plus importants.

En somme, on arrête tout pour essayer de retrouver *«un climat plus serein»*, pour mettre un terme à la *«crispation politique»*, pour que le citoyen puisse percevoir clairement les options en présence, pour favoriser, selon les termes de M. Gonzalez, *«une stabilité institutionnelle»*, qui, d'après lui, devrait permettre de repartir sur des bases plus saines. Il fallait en finir, a-t-il jugé, avec les surenchères, les critiques systématiques, le négatitivisme. L'heure de vérité a sonné et, si elle a sonné un peu plus tôt que prévu, il faut en accepter l'augure.

Au sein même du parti, le scrutin va peut-être permettre de remettre les pendules à l'heure, en appréciant la force et la réalité des deux principaux courants : celui des rénovateurs, favorables à une évolution libérale, et dont le chef de file pourrait être le président du gouvernement lui-même; et celui des «guerristes», du nom du numéro deux du PSOE, Alfonso Guerra, patron des orthodoxes, leader d'une gauche qui dénonce le déviationnisme. En attendant, il permettra de mettre sous l'éteignoir la crise et les risques de schisme, dans l'attente du congrès extraordinaire qui va sans doute suivre les élections.

Felipe Gonzalez a décidé de prendre en mains cette campagne électorale, qui s'annonce comme la plus difficile qu'ait jamais eu à affronter le PSOE. La victoire ou l'échec du Parti socialiste seront, plus que jamais, les siens. Ce qui aura pour conséquence, en cas de défaite, son départ de la scène politique ou, dans le cas de figure inverse, une marginalisation du courant opposé. Felipe Gonzalez joue donc une sorte de va-tout.

Un pari d'autant plus risqué que les socialistes, en très nette perte de vitesse, sont talonnés par le principal parti d'opposition, le Parti populaire (PP). Les derniers sondages donnent les deux formations pratiquement au coude à coude. Il apparaît en tout cas peu probable que le PSOE obtienne la majorité absolue au sein du Congrès des députés. Lors des élections d'octobre 1989, il ne l'avait obtenue que de justesse (175 sièges sur 350). Depuis, les beaux jours de la forte croissance, des investissements étrangers massifs, de l'euphorie du développement et des fonds de la CEE sont terminés. Les Jeux olympiques et l'Exposition universelle de Séville ont été les derniers feux d'une période d'opulence qui a laissé quelques «gueules de bois», beaucoup d'amers et un bon lot de corrompus.

Felipe Gonzalez a beau dire que la crise est passagère, que *«l'on a surmonté des crises beaucoup plus difficiles»*, les deux dévaluations de l'automne dernier, les trois millions de chômeurs, la désagrégation du tissu industriel, le mécontentement des agriculteurs, la fin d'une certaine espérance, risquent de peser lourd. Le Parti socialiste estime qu'il peut refaire une bonne partie du terrain perdu. Le PP, lui, est convaincu que la victoire est à la portée de la main. Son onzième congrès, au début de février, a été le point de départ d'une campagne forcenée autour de son nouveau dirigeant, José Maria Aznar, quarante ans, qui voit là sa seule véritable chance de rendre le pouvoir à une droite qui a toujours quelques difficultés à se défaire de relents hérités du franquisme.

Depuis des mois, les dirigeants du PP appelaient à des élections anticipées. Quelle que soit l'issue du scrutin, les socialistes – ou la droite – auront sans doute, pour gouverner, besoin d'un allié. Pour le moment, ils s'en défendent, espérant que les citoyens leur donneront la possibilité de s'en dispenser, ce qui permet d'éluder la question et de repousser le danger d'une cohabitation toujours périlleuse.

La campagne qui s'annonce sera en tout cas l'une des plus âpres. Avant même de savoir qu'il y aurait des élections anticipées, M. Aznar avait déclaré à l'adresse de Felipe Gonzalez que *«celui qui est incapable de gouverner sa propre maison ne peut gouverner l'Espagne»*. Le chef du gouvernement lui a renvoyé la balle en ajoutant, féroce, que depuis qu'il est *«responsable du Parti socialiste*, [il a] *vu passer quelques chefs du Parti populaire»* et qu'il verra *«passer également M. Aznar»* avant d'avoir cessé ses fonctions à la tête du PSOE. Réponse le 6 juin au soir.

MICHEL BOLE-RICHARD

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Le Conseil de sécurité reporte l'aggravation des sanctions contre la Serbie

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Une fois de plus, à la demande de la Russie, l'adoption de la résolution visant à renforcer les sanctions économiques contre Belgrade a été reportée (*le Monde* du 13 avril). L'ambassadeur russe à l'ONU, Yuli Vorontsov, nie tout lien entre les problèmes intérieurs du président Boris Eltsine et le report du vote.

Cette demande russe, a-t-il affirmé, *«n'a rien à voir avec notre politique intérieure»*. *«Yougoslavie ou pas Yougoslavie, M. Eltsine restera au pouvoir en Russie*, a-t-il dit avec irritation. *Ne nous laissons pas influencer par nos émotions. De nouvelles sanctions contre Belgrade pourraient réduire nos chances de négociations avec les Serbes.»* Malgré les protestations de M. Vorontsov, les diplomates occidentaux ne cachent pas que la demande russe a été acceptée pour accroître les chances de M. Eltsine lors du référendum le 25 avril.

Au cours des consultations à huis clos, lundi 12 avril, le Conseil a décidé de reporter le vote à la condition que la «période de grâce» de quinze jours (pour la mise en œuvre effective) qui figure dans le projet de résolution soit supprimée. Ainsi, expliquent les Occidentaux, en termes pratiques, l'ajournement du vote ne changera pas la date d'entrée en vigueur des sanctions contre Belgrade.

Mais les membres du Conseil ne sont pas de cet avis. Pour les cinq non-alignés, à savoir le Cap-Vert, Djibouti, le Maroc, le Pakistan et le Venezuela, le report du vote signifie que le Conseil est encore une fois l'otage des événements politiques en Russie, et l'ajournement sera interprété comme un nouveau signe de la paralysie de la communauté internationale. Les non-alignés ont donc présenté leur propre projet de résolution et pourraient forcer le Conseil à le mettre aux voix dès le 14 avril, s'ils réussissent à rassembler les neuf voix nécessaires. Il reste à savoir si Moscou, comme membre permanent, y opposera son veto. Le dernier veto de Moscou au Conseil de sécurité remonte à 1984, au sujet du Liban.

Les deux coprésidents de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie ont aussi *«regretté»* la décision du Conseil. MM. Vance et Owen, qui paraissent de plus en plus résignés, espèrent seulement qu'à la fin du mois *«un nouveau problème»* ajournant de nouveau le vote ne se posera pas. Quant au représentant de Belgrade, Dragomir Djokic, il a qualifié la décision du Conseil de *«bien sage et bien logique»*. Selon lui, une nouvelle résolution contre Belgrade pourrait nuire au processus de paix de la conférence internationale.

AFSANÉ BASSIR POUR

Les tirs d'artillerie serbes contre Srebrenica ont fait plus de cinquante morts

BELGRADE

de notre correspondante

Quinze minutes après le déclenchement, lundi 12 avril, de l'opération «Deny Flight» destinée à faire respecter la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie-Herzégovine, des bombardements serbes contre l'enclave musulmane de Srebrenica, dans l'est de la Bosnie, ont fait, selon le bilan provisoire du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), cinquante-six morts (dont quinze enfants) et une centaine de blessés qui ont été transportés à l'hôpital local – un petit dispensaire aménagé pendant les mois de guerre – sous-équipé et manquant de médecins.

Une nouvelle trêve pour la région de Srebrenica avait pourtant été convenue, vendredi, à Belgrade, entre les commandants de la FORPRONU et le chef des forces serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic. Mais l'accord est resté lettre morte.

La poursuite de l'offensive serbe contre cette enclave a fait échouer, lundi, une rencontre organisée à Sarajevo sous l'égide de la FORPRONU entre le général Mladic et le commandant des forces bosniaques loyales au président Alija Izetbegovic, le général Sefer Halilovic. Ce dernier a décidé de ne pas se rendre à l'entretien. Le général Mladic avait annoncé qu'il demanderait à la partie musulmane la reddition totale de l'enclave.

Le chef de la mission du HCR à Belgrade, Judith Cumin, a annoncé qu'un convoi humanitaire devait partir, ce mardi 13 avril, pour Srebrenica, dans l'espoir d'évacuer des blessés, des femmes et des enfants de la ville assiégée. *«Les autorités locales de Srebrenica nous ont assuré qu'elles autoriseraient l'évacuation si nos camions étaient bâchés ou si nous nous procurions des autobus»*, a t-elle précisé.

En douze mois de guerre, une dizaine de convois seulement a pu rallier l'enclave musulmane, le premier étant arrivé en décembre, après sept mois de siège.

«Tourner en rond dans le ciel bosniaque»

A propos des patrouilles aériennes de l'OTAN au-dessus de la Bosnie, le général Milovanovic, chef d'état-major des forces serbes de Bosnie, a déclaré que *«si l'OTAN avait du carburant à dépenser, ses avions pouvaient s'amuser à tourner en rond dans le ciel bosniaque»*, mais que les Serbes, pendant ce temps-là, entendaient *«continuer comme d'habitude à défendre leur territoire et à en libérer d'autres»*.

Alors que le vote des Nations unies sur un renforcement des sanctions contre la nouvelle Yougoslavie était ajourné, les dirigeants serbes bosniaques campaient sur leurs positions. M. Karadzic a rappelé que de nouvelles sanctions conduiraient les Serbes de Bosnie *«à se retirer des négociations de paix et à proclamer leur indépendance»*.

Pour sa part, le président de l'Assemblée des Serbes de Bosnie, M. Momcilo Krajisnik, a une nouvelle fois appelé à l'unification de tous les territoires serbes, de Bosnie, de Croatie et de Yougoslavie, rejetant catégoriquement le plan de paix international.

FLORENCE HARTMANN

Un Mirage-2000 s'abîme en mer Adriatique

Quelques heures à peine après le déclenchement de l'opération de l'OTAN «Deny Flight» («Interdiction de vol»), destinée à faire respecter la zone d'exclusion aérienne en Bosnie-Herzégovine, un Mirage-2000 français s'est abîmé en mer Adriatique à la suite d'une panne de réacteur. Son pilote, qui a réussi à s'éjecter, a pu être récupéré indemne par un hélicoptère français.

Un porte-parole français au centre de commandement de l'opération à Rome a indiqué que le Mirage-2000 faisait partie d'une patrouille de deux appareils français du même type qui avaient décollé de la base italienne de Cervia (côte adriatique, près de Rimini). Quatorze avions français sont engagés dans l'opération «Deny Flight». – *(AFP.)*

Alain Juppé : le gouvernement décidera du sort du général Morillon «le moment venu»

Le ministre des affaires étrangères Alain Juppé a déclaré, lundi 12 avril, que la décision sur un éventuel rappel en France du général Morillon serait prise *«le moment venu»* et qu'elle relevait du gouvernement, non de l'état-major des armées, comme l'avait laissé entendre le ministre de la défense François Léotard.

Ce dernier a indiqué, mardi sur Europe 1, que le général Morillon ne sera *«probablement pas»* en Bosnie au début du mois de mai. Il a déclaré qu'il examinerait la question du retour du général dès que la proposition lui en serait faite par l'état-major, ce qui n'est pas encore le cas.

Les deux ministres ont salué le courage du général Morillon. M. Juppé a cependant souhaité que l'on ne tombe pas *«dans le piège un peu classique des médias»*. *«Ne personnalisons pas trop le problème auquel nous avons à faire face aujourd'hui. Au-delà des personnes, c'est la situation dans l'ex-Yougoslavie qui doit nous préoccuper»*, a-t-il dit.

Le ministre des affaires étrangères a indiqué que la France avait accepté le report du renforcement des sanctions contre la Serbie par le Conseil de sécurité en raison d'une menace de veto russe. Il a ajouté que Paris avait pris acte de ce report *«tout en le déplorant»* pour éviter le *«mauvais signal»* d'une division de la communauté internationale.

Il a rappelé que la ligne de la diplomatie française était de *«tout faire»* pour que le plan Vance-Owen soit signé *«le plus rapidement possible»*. Alain Juppé a expliqué qu'une *«grande occasion»* avait été manquée il y a un an pour prendre des *«mesures dissuasives»* et que les Serbes avaient, depuis, *«créé le fait accompli»*.

Les francs-maçons français estiment que «la négociation» est la seule solution

Sept obédiences maçonniques françaises ont rendu public le 5 avril un appel à la négociation pour que soit trouvé une issue au conflit serbo-bosniaque. *«Face au déchaînement de la haine et à la négation de la dignité des hommes et des femmes, nous prétendons que la fraternité reste l'objectif auquel tous les peuples doivent œuvrer»*, précise le communiqué. *«Ni l'idée religieuse, ni l'identité ethnique, ni l'attachement à une confession religieuse ou à une idéologie ne justifient la guerre, les meurtres, les viols, le déplacement des populations*, ajoute ce texte. *La fraternité exige, par contre, le respect de chaque homme dans sa différence culturelle et religieuse. Elle implique la solidarité entre les hommes et entre les nations. Elle impose que seule la négociation soit la voie de résolution des conflits.»*

Les sept obédiences – le Grand Orient de France, la Grande Loge de France, la Grande Loge féminine de France, le Droit humain, la Grande Loge mixte de France, la Grande Loge mixte universelle et la Grande Loge traditionnelle et symbolique Opéra – précisent que le texte du communiqué avait été proposé à la signature des principales familles religieuses mais qu'il n'a pas recueilli *«leur adhésion»*.

ASIE

VIETNAM : selon le «New York Times»

Un document secret indique que Hanoï aurait trompé Washington sur le nombre des prisonniers américains

Les Etats-Unis ne normaliseront pas leurs relations avec Hanoï tant qu'ils *«ne seront pas sûrs que les Vietnamiens font tout leur possible sur le dossier»* des prisonniers américains, a rappelé, lundi 12 avril, Dee Dee Myers, porte-parole de la Maison Blanche. Elle répondait ainsi à des questions sur des informations publiées par le *New York Times*, qui citait un rapport vietnamien retrouvé à Moscou selon lequel Hanoï aurait menti sur le nombre des Américains détenus à la fin de la guerre du Vietnam. Mme Myers a révélé que Washington avait connaissance depuis février dernier de l'existence de ce rapport *«top secret»*, rédigé par un influent général nord-vietnamien et découvert dans les archives du Parti communiste soviétique. Il fait état de 1 205 prisonniers de guerre américains alors que le chiffre officiellement avancé par Hanoï n'était que de 368.

Les questions soulevées par ce rapport font partie des sujets que le général John Vessey, envoyé par le Pentagone, devra aborder au Vietnam, les 18 et 19 avril, pour ouvrir une nouvelle enquête sur le sort des 1 654 soldats américains disparus dans ce pays. – *(AFP, Reuter.)*

CAMBODGE : en prévision des élections

M. Boutros-Ghali annonce un «redéploiement» des forces de l'ONU

En vue de protéger la communauté vietnamienne, le personnel de l'ONU et les partis politiques avant les élections prévues du 23 au 27 mai, le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a annoncé, lundi 12 avril à Hanoï, un *«redéploiement»* de la force de l'ONU au Cambodge.

Lors d'une conférence de presse, M. Boutros-Ghali a affirmé que l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge) *«ferait de son mieux, avec les ressources dont elle dispose»* pour assurer la sécurité. Lors d'un déjeuner officiel, il avait auparavant indiqué que *«tous les actes d'intimidation, qu'ils soient d'origine militaire, ethnique ou politique seront combattus»*.

A l'approche des élections, la situation est devenue chaotique au Cambodge avec la multiplication des opérations meurtrières des Khmers rouges contre l'APRONUC et contre la communauté vietnamienne, estimée à deux millions de personnes. Les actes de violence politique, généralement attribués au régime de Phnom-Penh, et le banditisme sont également en augmentation.

Menant l'opération de paix la plus coûteuse jamais organisée par les Nations unies, l'APRONUC comprend environ 20 000 membres, dont un peu plus de 15 000 «casques bleus».

Par ailleurs, l'ONU a signalé une multiplication d'incidents entre Khmers rouges et forces gouvernementales au cours des derniers jours, dans les zones traditionnellement instables du centre du pays, notamment près de Siem-Reap, une ville touristique proche du site des temples d'Angkor. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : un septième ministre démissionne.** – Le ministre d'Etat de la production, Jam Mashooq Ali, a annoncé sa démission, lundi 12 avril. Il devient le septième ministre à quitter le gouvernement dirigé par Nawaz Sharif en l'espace de deux semaines. M. Ali a expliqué que le premier ministre ne l'avait chargé d'aucun dossier au cours des quinze derniers mois. Cette démission intervient deux jours après celle du ministre chargé des industries de défense, Mir Hazar Khan Bijarani, qui avait invoqué l'*«indifférence»* du premier ministre. Les observateurs estiment que ces départs en cascade sont liés à la crise qui a éclaté au sein du parti au pouvoir, la Ligue musulmane, à la suite d'initiatives de M. Sharif visant à limiter les pouvoirs du président Ghulam Ishaq Khan. – *(AFP.)*

EUROPE

RUSSIE : l'ouverture du procès des putschistes d'août 1991

« Les bolcheviks sont de retour ! »

Suite de la première page

Alors que dans les autres pays de l'Est un consensus démocratique semble s'être établi, alors que la Pologne commence à récolter les premiers fruits de sa courageuse politique économique, alors que Tchèques et Slovaques parviennent à se séparer à l'amiable, on apprend qu'à 400 kilomètres de Moscou un soviet destitue, sans autre forme de procès, un président de région, pourtant élu au suffrage universel.

Le référendum du 25 avril et les élections législatives qui pourront suivre permettront, certes, de situer plus précisément le poids réel des communistes. Mais cette photographie électorale pourrait s'avérer trompeuse car elle négligera l'importance d'un appareil encore solidement installé aux commandes dans les entreprises ou les régions. Dans un premier temps, en effet, de nombreux apparatchiks, faisant contre mauvaise fortune... bons bénéfices, eurent comme principal objectif, outre de se faire oublier et de sauver leur place, d'assurer leurs arrières. En détournant astucieusement le processus démocratique et la libéralisation de l'économie. On reste chef du kolkhoze, mais les « camarades » sont devenus les « actionnaires ». On demeure aux commandes du complexe industriel, mais grâce aux milliers de bons de privatisation rachetés aux employés. Et on continue, entre vieilles connaissances, à faire la même gestion qu'avant. Seul changement : la Mercedes ou la BMW a remplacé la Zil ou la Volga.

Virus

Dans les administrations, après avoir fait le gros dos, les hommes de l'appareil retrouvent leur arrogance d'antan. *« Après le putsch, mon chef disait qu'il était originaire de Saint-Pétersbourg, aujourd'hui, quand on parle de cette ville, il nous reprend : « Pas Saint-Pétersbourg, s'il vous plaît, Léningrad ! »*, raconte une fonctionnaire du ministère de la santé. Ce même haut fonctionnaire qui dira au journaliste étranger de passage que le système de santé en Russie a *« au maximum deux ou trois années de retard »* sur celui des pays occidentaux. Cette « pression idéologique » des communistes, cet air du temps, entraîne tout naturellement de nombreux organismes à retrouver leurs « réflexes ». Le KGB, par exemple, aujourd'hui ministère de la sécurité, serait en train de revenir aux pratiques du passé : surveillance téléphonique, du courrier...

Le ministère a récemment demandé au Parlement d'introduire un certain nombre de modifications dans ses attributions. *« Si c'est accepté*, écrit le journaliste du *Moskovski Obozrevatel* Nikolaï Andreev, *le directeur de n'importe quelle organisation, même non-gouvernementale, sera obligé de coopérer avec les services de sécurité. »* *« C'est une tentative de restaurer, sur une base légale, la police d'Etat dans toutes ses anciennes attributions »* a commenté, pour sa part Sergueï Sirotkin, de la commission des droits de l'homme du Parlement. Et les rumeurs vont bon train sur l'intention prêtée au chef du « KGB nouveau » Viktor Barannikov, nommé par M. Eltsine, d'annoncer son soutien au président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, qui a mené la fronde contre le chef de l'Etat. Au point que, lundi, paraissait la première interview jamais accordée par M. Barannikov, affirmant que ses services *« ne seront jamais impliqués dans le jeu politique »*.

En descendant dans la rue par dizaines de milliers, le 28 mars, les libéraux ont, avec bien du retard, repris date dans la rue. Une nette victoire d'Eltsine au référendum pourrait aussi marquer une nouvelle avancée démocrate. Mais d'ores et déjà la charge de la preuve a été renversée et il appartient aux adversaires de la dictature de prouver leur bonne foi. *« Certes, on n'imagine pas un retour pur et simple, du moins dans un proche avenir, à la situation d'avant, mais, ce qui est grave, c'est que de nouveau nous devons compter avec les communistes*, explique un étudiant moscovite, pour qui *« la Russie n'est pas encore débarrassée du virus »*. Détournant le slogan des libéraux bulgares, un autre ironise : *« Les enfants, rentrez chez vous, les communistes sont de retour ! »*

JOSÉ-ALAIN FRALON

Douze anciens dirigeants au banc des accusés

Douze anciens dirigeants soviétiques comparaissent, à partir du mercredi 14 avril, devant la Cour suprême de Russie pour *« conspiration en vue de prendre le pouvoir »*.

Guennadi Ianaev, cinquante-six ans, vice-président soviétique, chef du Comité d'Etat pour l'état d'urgence qui avait pris le pouvoir le 19 août.

Dmitri Iazov, soixante-dix ans, ancien maréchal et ministre soviétique de la défense.

Valentin Pavlov, cinquante-quatre ans, premier ministre à l'époque du putsch et ancien ministre soviétique des finances.

Vladimir Krioutchkov, soixante-neuf ans, ancien chef du KGB soviétique. Le « cerveau », selon Boris Eltsine.

Anatoli Loukianov, soixante-deux ans, ancien président du Parlement soviétique.

Oleg Chenine, cinquante-six ans, ancien membre du bureau politique et du secrétariat du Comité central du PCUS.

Valentin Varennikov, cinquante ans. vice-ministre de la défense et commandant en chef des troupes terrestres de l'armée soviétique.

Iouri Plekhanov, ancien chef de la garde présidentielle de M. Gorbatchev.

Alexandre Tiziakov, président des Associations des entreprises d'Etat, le puissant lobby des directeurs d'usine.

Viatcheslav Gueneralov, responsable du département de technologie spéciale du KGB.

Oleg Baklanov, soixante ans, ancien secrétaire du comité central du PCUS, chargé de l'industrie militaire.

Vassili Starodoubtsev, soixante et un ans, président de l'Union des paysans.

Enfin **Boris Pougo** sera le grand absent du procès : l'histoire retiendra surtout de ce Letton, ancien ministre de l'intérieur soviétique, son suicide d'une balle dans la tête le 22 août 1991, au lendemain de l'échec du putsch. – *(AFP.)*

Les héritiers du PCUS

« Jamais Vladimir Ilitch n'aurait accepté cela ! » C'est en jetant son dernier anathème qu'un homme âgé, jusqu'à présent resté sagement assis, quitta précipitamment, samedi 29 mars, à Moscou, le « 29e congrès du Parti communiste de l'Union soviétique ». On ne saura donc jamais ce que Lénine n'aurait pas accepté...

Hormis cette fausse note *« déviationniste »*, tout y était : l'Internationale reprise en chœur par les délégués en costume sombre, les « camarades » venus de presque toutes les Républiques, le buste de Lénine et l'inévitable buffet proposant vodka et cognac. Même le bouquet de fleurs offert à une rosissante déléguée de Sibérie qui fêtait son anniversaire... Tout y était, donc. Sauf l'essentiel : le pouvoir. Au lieu du gigantesque Palais des congrès du Kremlin, bâti en 1961 à seule fin d'abriter les grandes messes du Parti, les délégués étaient réunis dans un pauvre cinéma de banlieue. Au grand dam des adolescents du quartier, en jeans et baskets, privés de leur film érotique du dimanche – cette semaine : *la Mer des Sargasses*.

La mort de Staline

Les putschistes de 1991, dont le procès s'ouvre mercredi, furent les héros de ce congrès : l'ex-chef du KGB, Vladimir Krioutchkov, siègeait au présidium, et l'ex-secrétaire du comité central du PCUS, Oleg Chenine, fut élu président du parti. Un des slogans des retrouvailles fut *« la reconstruction »* (dans l'ordre : de l'URSS, du pouvoir des soviets et du socialisme), l'autre appelait à *« l'unité de tous les communistes »*.

En vain, puisque la plupart des partis se réclamant aujourd'hui du communisme ne sont pas venus au congrès. Ils sont pourtant nombreux à se disputer le coquet héritage du PCUS. Héritage « intellectuel » d'abord : que faut-il garder, que faut-il jeter de soixante-dix ans de communisme ? Héritage matériel, aussi : qui va « récupérer » les biens du parti, des sanatoriums aux parcs de voiture, en passant par les imprimeries, les maisons de la culture, etc ?

La question se pose surtout depuis que la Cour constitutionnelle a partiellement annulé les décrets de Boris Eltsine sur l'illégalité du Parti communiste. Selon les « successeurs » potentiels, cet arrêt de la Cour permet de revendiquer un droit sur ce qui appartenait au PCUS en tant que mouvement politique, quitte à abandonner ce que ce parti s'était approprié en tant qu'organe dirigeant de l'Etat. Une belle querelle juridique en perspective. Dernière question : qui va pouvoir « recueillir » les anciens militants ? Sur les vingt millions de membres de l'ex-PCUS, un million, dit-on, souhaiterait en effet *« continuer le combat »*.

Six partis, au moins, revendiquent aujourd'hui cet héritage. Le mieux « placé » est le Parti communiste de la Fédération de Russie (KPRF), dirigé par le bouillant député Ziouganov, qui revendique cinq cent mille militants. Officiellement enregistré le 23 mars, il se veut « centriste », se dit prêt à jouer le jeu constitutionnel et reconnaît l'économie mixte comme *« réalité objective »* et *« perspective inéluctable »*.

Le journaliste Alexandre Frolov, membre de son comité exécutif, explique, dans un bel élan œcuménique, que le parti est prêt à *« partager avec les autres partis se réclamant du communisme »* les imprimeries, journaux et maisons d'édition qu'il pourrait récupérer. Quant à l'alliance de son parti avec les mouvements d'extrême droite (M. Ziouganov est un des dirigeants du Front de salut national) et les manifestations de rue communes aux deux tendances, M. Frolov se dit *« personnellement choqué »*, mais ajoute qu'*« on ne peut interdire aux gens de manifester »*.

Les autres partis se réclamant du communisme peuvent se distinguer par leur analyse des causes de l'effondrement du système. Pour le Parti communiste bolchevique de Russie (UKPB), le plus dur, la dérive a commencé à la mort de Staline. Son égérie, Nina Andreeva, exige le rétablissement de l'URSS et de la dictature du prolétariat. Pour le Parti communiste ouvrier de Russie (RKRP), la source du mal, c'est Kossyguine, qui a introduit en 1965 des réformes portant en germe l'économie de marché. Revendiquant quatre-vingt mille militants, ce parti et son mouvement de masse « Russie travailliste » forment le gros des bataillons des manifestations moscovites.

« Le fautif c'est Gorbatchev »

Le fautif, c'est Gorbatchev, estime pour sa part l'Union des communistes de Russie, considérée comme « andropovienne » et qui dit avoir vingt mille membres prêts à construire *« un socialisme adapté à une économie développée »*. Un Parti russe des communistes (RPK), animé par Anatoli Krioutchkov, n'est crédité que de trois mille membres, des *« intellectuels moins disciplinés que nous »*, disent leurs « concurrents ». Enfin, encore plus « révisionniste », le Parti socialiste des travailleurs (SPT), le premier parti à s'être déclaré après le putsch d'août 1991 sous la férule de l'historien Roy Medvedev, est considéré comme *« presque social-démocrate »*. Il critique la *« démagogie sociale »* de Boris Eltsine...

J.-A. F.

La fuite en avant des Arméniens

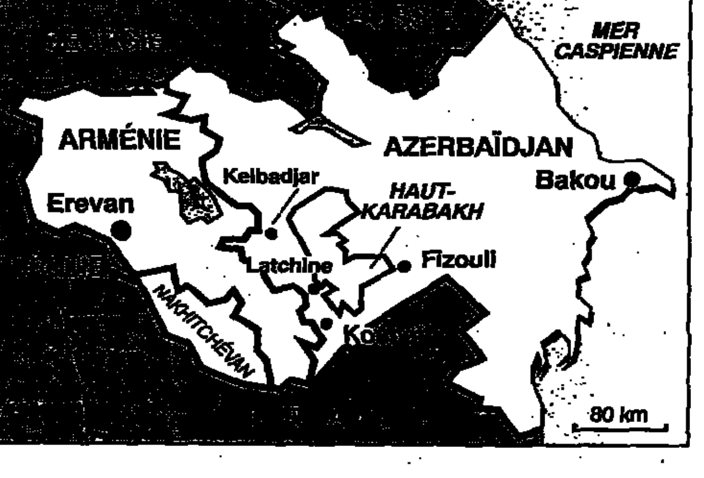
En poursuivant son offensive en Azerbaïdjan, le régime d'Erevan risque de perdre le capital de sympathie dont il jouit dans la communauté internationale

« Je pense que la paix est aujourd'hui plus proche qu'avant... » Malheureusement, ces propos du nouveau ministre des affaires étrangères arménien Vahan Papazian, de passage à Paris dix jours après le début de l'offensive la plus sérieuse jamais menée par les forces arméniennes dans la guerre du Karabakh, semblent, à première vue, à la fois provocateurs et illusoires.

L'histoire a rarement connu des vaincus, sur le coup de la perte d'une petite fraction de leur territoire, se précipiter à la table des négociations pour entériner le fait accompli. On l'imagine encore moins dans le cas présent, où l'occupation par les Arméniens de toute la bande de territoire azerbaïdjanais entre le Haut-Karabakh et l'Arménie – entraînant de nouveaux morts civils et l'expulsion de dizaines de milliers de nouveaux réfugiés azéris – a été largement condamnée à l'étranger. Non seulement par les Turcs – protecteurs naturels des Azéris, leurs plus proches cousins étrangers – mais aussi par les Etats-Unis et, dans une moindre mesure, par le Conseil de sécurité de l'ONU, la CEE, et l'Iran, qui ont tous demandé un retrait des forces arméniennes des positions conquises.

Dans ces conditions, qu'est-ce qui a poussé les Arméniens – dont la force a toujours été, depuis cinq ans que dure le conflit, l'appui de l'opinion occidentale – à mettre en péril cet atout ? Voire à risquer une escalade du conflit, si la Turquie devait mettre à exécution ses menaces d'intervention militaire, proférées de façon plus appuyées que jamais, sous la pression de son opinion publique, mais aussi de sa volonté, approuvée par l'Occident, de préserver sa crédibilité auprès des Républiques turcophones de l'ex-URSS ? La réponse est simple : l'exemple yougoslave a confirmé qu'il était vain pour les Arméniens d'espérer l'envoi de « casques bleus » de l'ONU, que l'Azerbaïdjan refuse, et qui auraient eu ici à « imposer » la paix plus qu'à « l'observer ».

Ce fut pourtant ce que réclamait, avec une insistance méritoire, le président Levon Ter-Petrossian, en butte depuis son élection en 1990 à une opposition nationaliste qui l'accuse de sacrifier le soutien militaire aux Arméniens du Haut-Karabakh au profit d'efforts diplomatiques, fondés notamment sur une réconciliation avec l'Etat turc. Or il semble bien que les carences de la communauté internationale ont permis à cette opposition d'imposer finalement son point de vue.



La « ligne Manoukian »

L'été dernier, des manifestations à Erevan, consécutives à une grave phase de recul des Arméniens du Haut-Karabakh – des dizaines de milliers de nouveaux réfugiés déferlaient alors en Arménie – ont mis en péril le pouvoir du président. Il se résignait alors à rappeler aux affaires – au poste de ministre chargé de la défense – son ancien compagnon de lutte du Comité Karabakh, le mathématicien Vazgen Manoukian.

Ce dernier a commencé sa mission de mise sur pied d'une armée arménienne par une tournée dans le Haut-Karabakh, théoriquement « indépendant » malgré la percée, en mai 1992, du corridor de Latchine reliant à l'Arménie ce territoire enclavé. Le but était déjà alors de consolider ce corridor vital, en l'élargissant notamment en direction de Kelbadjar. Six mois plus tard, ce sera chose faite. Le 2 avril, Kelbadjar est pris, Fizouli et Koubatly sont menacés, et Vazgen Manoukian tenait une conférence de presse à Erevan, proclamant que le principe d'inviolabilité des frontières *« était bon pour l'Europe, où elles furent tracées après deux guerres mondiales, mais par pour l'ex-URSS, où elle sont le résultat de la politique machiavélique de Staline »*.

C'était réclamer, à mots à peine couverts, l'annexion du Haut-Karabakh, c'est-à-dire une reconnaissance du fait accompli sur le terrain. C'était aussi remettre en cause toute la politique patiemment tissée par Levon Ter-Petrossian, qui n'avait pas hésité, l'automne dernier, à chasser un ministre des affaires étrangères, pourtant très populaire, coupable d'avoir indisposé Ankara : il avait évoqué publiquement le génocide commis sous les Ottomans contre les Arméniens et, beaucoup plus grave, le problème des Kurdes de Turquie – faisant planer la menace d'un soutien à la guérilla du PKK.

En échange, le président arménien obtenait de la Turquie le transit d'un faible contingent d'aide humanitaire à l'Arménie, et surtout, sa promesse d'une implication active dans le processus de paix, en panne depuis son lancement un an plus tôt sous l'égide de la CSCE. Des négociations entre représentants d'Erevan et de Bakou, dans le cadre restreint du « groupe des cinq » – avec les Etats-Unis, la Turquie et la Russie – aboutissaient en mars dernier à un accord pour laisser à la future conférence prévue à Minsk le soin de trancher le problème « politique » : le Haut-Karabakh doit-il être à nouveau partie intégrante de l'Azerbaïdjan avec une simple autonomie « culturelle », comme le souhaite Bakou ; peut-il jouir d'une autonomie administrative, comme l'aurait accepté Levon Ter-Petrossian ; ou faut-il accepter « l'indépendance » proclamée par le Haut-Karabakh lui-même ?

En attendant, un cessez-le-feu était en négociation, avec un premier accord sur le mandat d'observateurs de la CSCE et le principe d'un retour de réfugiés azéris dans l'enclave (où ils formaient le tiers de ses 200 000 habitants). Mais l'accord suivant plus technique, sur le calendrier, n'a pas abouti : Bakou a de nouveau insisté sur une « démilitarisation » du Haut-Karabakh, condition inacceptable pour Erevan qui s'en tenait à un « gel » des positions acquises.

Le rôle de Moscou

En réalité, rares étaient sans doute ceux qui pariaient sérieusement sur un succès de ces négociations : aussi bien du côté arménien, où l'offensive était manifestement déjà planifiée, que du côté azerbaïdjanais. L'équipe au pouvoir à Bakou, élue démocratiquement il y a moins d'un an sur des promesses de ramener le Haut-Karabakh sous « souveraineté » azerbaïdjanaise, n'était pas prête à la solution de compromis, qui supposerait de laisser à l'enclave une autonomie « administrative ». Même si le président Eltchibey – ancien dirigeant du Front populaire, le mouvement anticommuniste local – en avait récemment envisagé la possibilité devant une mission de la CEE.

C'est que son nouveau pouvoir est trop fragile face à une double opposition : celle issue des luttes au sein du Front populaire, qui n'hésite pas à faire de la surenchère nationaliste. Et celle de l'ancienne nomenklatura, encore plus à l'aise qu'avant dans les pratiques de corruption, dont une partie, opposée au cours pro-turc et pro-occidental du président Eltchibey, dénonce son refus d'entrer dans la CEI.

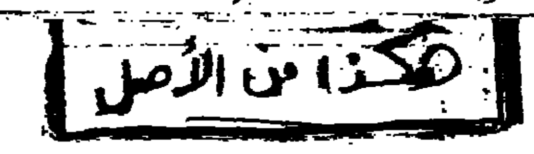
C'est là qu'intervient le rôle de Moscou, aussi trouble que les forces qui luttent pour le pouvoir en Russie. L'Arménie est une des rares Républiques de l'ex-URSS – et la seule en Transcaucasie – où la présence de troupes russes, notamment à la frontière turque, obéit à un traité en bonne et due forme.

En Géorgie, de nouvelles négociations à Sotchi entre militaires russes et géorgiens viennent d'échouer, alors que l'Azerbaïdjan a demandé d'avancer à ce printemps le départ de la dernière division russe stationnée à Guandji, dont Boris Eltsine aurait souhaité faire un élément de ses troupes de « maintien de la paix ».

Tous les Azerbaïdjanais sont donc persuadés, non sans raison, que Moscou a favorisé les succès militaires arméniens. Est-ce suffisant pour qu'ils s'inclinent et acceptent les offres de médiation de Moscou, qui n'a pas explicitement exigé le retrait arménien, demandant des négociations *« sans conditions préalables »* ? Ce n'est guère acquis, malgré l'état de démoralisation de l'armée azerbaïdjanaise, – *« son manque de savoir faire la guerre »*, comme l'a reconnu l'ex-numéro un communiste azerbaïdjanais Gueidar Aliev, qui attend son heure dans son fief du Nakhitchevan.

Et la Turquie, dont le président Ozal arrivait mardi à Bakou, n'a pas dit son dernier mot.

SOPHIE SHIHAB



EUROPE

et le débat sur l'aide économique

Un entretien avec le directeur du Centre d'études sur la Russie (Princeton)

« L'Occident doit offrir à Moscou une aide plus généreuse et moins conditionnelle », nous déclare le professeur Stephen F. Cohen

A l'approche de la réunion à Tokyo, les 14 et 15 avril, des représentants des sept pays les plus industrialisés (G7), le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a exprimé, le 12 avril, « un sentiment positif » sur l'issue des discussions. Celles-ci porteront essentiellement sur l'aide à accorder à la Russie. Au département d'Etat, on évoque l'hypothèse d'un programme de subventions de 15 milliards à 20 milliards de dollars (1), voire bien davantage, et dont la mise en place serait confiée au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale.

Tout en se déclarant partisan « d'une aide massive » à la Russie, Stephen F. Cohen, professeur de science politique et directeur du Centre d'études sur la Russie à l'université de Princeton (New-Jersey), considère que les Etats-Unis font une erreur en cherchant à tout prix à conforter la position de Boris Eltsine, dont, assure-t-il « le programme économique a échoué ».

NEW-YORK

de notre correspondant

« Le président Clinton a annoncé, à l'occasion du sommet de Vancouver, l'octroi à la Russie d'une assistance économique représentant 1,6 milliard de dollars. Cette aide vous paraît-elle en mesure de remédier, même en partie, aux problèmes que connaît ce pays ?

– Ce programme d'aide ne peut avoir aucun impact sur l'économie russe au regard de l'ampleur des problèmes que vous évoquez. En revanche, il constitue une bonne affaire pour les agriculteurs américains, qui vont bénéficier des 700 millions de dollars de crédits, compris dans ce total de 1,6 milliard, destinés à l'achat de céréales qui seront ensuite expédiées en Russie et que le pays devra naturellement payer plus tard. Pour le reste, le geste de M. Clinton constitue un acte essentiellement politique destiné à soutenir Boris Eltsine dans la perspective du référendum du 25 avril.

– Mais le Congrès américain a aussi son mot à dire et l'opinion publique semble très réticente, aux Etats-Unis.

– Pour ce qui est du Congrès, le président Clinton a pris le soin de puiser dans des enveloppes qui avaient déjà été affectées, et donc approuvées par le Congrès, pour aboutir à ce montant de 1,6 milliard de dollars qui a été relevé par rapport aux prévisions initiales. Mais il a clairement indiqué à M. Eltsine qu'il se heurterait effectivement à de sérieux problèmes s'il voulait aller au-delà de cette somme. Quant à l'opinion publique, elle est très majoritairement hostile à une aide accrue à la Russie, ainsi qu'en témoignent les sondages. Dans ces conditions, le seul espoir ne peut pas venir des Etats-Unis, mais du G7.

– Pour l'instant, l'aide des pays occidentaux, y compris au sein du G7, a été des plus limitées.

– Justement, c'est une erreur dont nous payons le prix aujourd'hui. Je suis favorable à une très forte aide accordée à la Russie par les pays occidentaux et à laquelle, bien sûr, les Etats-Unis s'associeraient. Mais, à la différence du passé, je souhaiterais que cette aide soit plus généreuse et moins conditionnelle. Jusqu'à présent, elle a été trop dogmatique. Je voudrais simplement rappeler que nous avons déjà eu ce débat. Pas avec Boris Eltsine, mais avec Mikhaïl Gorbatchev, avant le sommet de Londres, en juillet 1991, auquel il avait été invité. Le président de ce qui était encore à l'époque l'URSS avait fait des propositions substantielles auxquelles les pays occidentaux ont répondu avec bienveillance, mais sans engagements. M. Gorbatchev est reparti à Moscou, et il n'a rien reçu. Vous connaissez la suite... Je suis persuadé que s'il avait pu retourner dans son pays avec des promesses plus fermes et circonstanciées du G7 le coup d'Etat n'aurait pas eu lieu.

– Vous pensez que la Russie s'est lassée des promesses ?

– Oui. Depuis deux ans, nous avons beaucoup promis et donné beaucoup de conseils. Sans que la situation s'arrange. Maintenant, de plus en plus de Russes se disent qu'ils n'ont rien à attendre de l'Amérique et, en dépit des efforts consentis par certains pays, comme l'Allemagne, l'Occident – et au premier chef l'Amérique – va commencer à ressentir les premiers effets en retour de cette déception. Pour beaucoup de gens qui ont vu brutalement disparaître leur épargne et qui sont tombés brusquement en dessous du seuil de pauvreté alors qu'on leur promettait une situation meilleure, les Etats-Unis sont désormais associés aux effets de la thérapie de choc qui leur a été infligée au début du processus de réforme économique et dont ils sont les premiers à subir les effets.

– Est-il encore possible de redresser la barre ?

– Peut-être. A condition de s'engager enfin sur des sommes à la hauteur de la situation – 20 milliards de dollars, 30 en ayant à l'esprit qu'il s'agit d'un long processus – et en évitant de personnaliser cette aide sur M. Eltsine, pour la lier au processus de réforme lui-même, lequel se poursuivra durant de longues années. Car, sinon, que va-t-il se passer ? Allons-nous cesser d'aider la Russie si, demain, M. Eltsine, qui a soixante-deux ans, n'est plus à la tête de l'Etat ? Si ce dernier éprouve de graves difficultés politiques, c'est en grande partie parce que son programme économique a échoué. La crise que connaît aujourd'hui la Russie ne se limite pas à un conflit entre un président démocrate et des parlementaires communistes, entre des réformateurs et des réactionnaires. Le débat essentiel porte sur la nature même de la réforme et je pense, à cet égard, qu'il existe de meilleurs moyens de réformer graduellement le pays que celui qui a été choisi par M. Eltsine et qui est soutenu par les Etats-Unis.

» Ce que l'Occident doit faire, c'est accorder une aide sans commune mesure avec ce qui a été fait jusqu'à présent et avec pour seule condition que la Russie prenne l'engagement de continuer à œuvrer pour la stabilité dans le pays, à mettre en place des réformes graduées et à continuer à garantir un processus démocratique. Pour le reste, c'est aux Russes, et à eux seuls, de déterminer quel type de réforme ils veulent appliquer, à quel rythme et jusqu'où. Les Etats-Unis n'ont pas à leur dicter une conduite, d'autant qu'ils ne connaissent rien au pays ni à son histoire.

– A qui faites-vous allusion ?

– A tous ces financiers qui ont conseillé aux autorités russes des remèdes sans commune mesure avec la complexité de la situation, ou encore à ces économistes issus de banques internationales...

– Ou de Harvard ?

– Oui. Eux aussi sont responsables. Le pire est qu'en dépit de la gravité de la situation sur place certains experts préconisent à distance une thérapie de choc encore plus sévère. C'est le cas de Michael Mandelbaum dans un récent article où il développe cette thèse en s'inspirant de pays voisins (2). Ce serait une terrible erreur. La Russie n'a rien à voir avec la Pologne. Le problème de la thérapie de choc est qu'elle fait très vite une victime de marque : la démocratie.

» Aux Etats-Unis, nous voulons toujours que tout se fasse très vite. Mais on ne peut pas transformer la Russie en Amérique du jour au lendemain. Je crois que tout cela est beaucoup mieux compris en Europe qu'aux Etats-Unis. En raison de la proximité géographique, bien sûr, mais aussi à cause des enseignements de l'Histoire. C'est pourquoi je considère que les Européens, et non pas les Etats-Unis, devraient être les véritables maîtres d'œuvre de l'assistance à la Russie. Ils connaissent bien le sujet. »

Propos recueillis par
SERGE MARTI

(1) Un dollar vaut environ 5,60 francs.

(2) « Un modèle polonais pour la Russie », par Michael Mandelbaum, professeur de politique étrangère américaine à l'université John-Hopkins (*The New York Times* du 12 avril).

Nouveau président de la République autonome de Kalmoukie

M. Ilioumjinov a promis 100 dollars à chacun de ses électeurs



MOSCOU

de notre envoyé spécial

Il y a du Marcel Dassault dans cet homme-là. Ne s'embarrassant d'aucun complexe, Kirsan Ilioumjinov, qui a été élu, dimanche 11 avril, président de la République autonome de Kalmoukie, a imité les leçons de l'ancien député de l'Oise qui, dit-on, menait campagne électorale le carnet de chèques à la main. Kirsan a ainsi promis de donner un billet de 100 dollars – plus que le salaire d'une année – à chaque famille de la région, une des plus pauvres de la Russie, mais aussi de transformer celle-ci en un nouveau Koweït. Autre idée : en faire un centre bouddhiste international.

La Kalmoukie, située dans le sud-ouest de la Russie, aux portes du Caucase, est peuplée en majorité de bouddhistes, déportés comme d'autres peuples caucasiens par Staline avant d'être autorisés par Khrouchtchev à rentrer chez eux. Œcuménique, Kirsan Ilioumjinov, dont la République est aussi peuplée de 40 % de Russes, n'a pas oublié le clergé orthodoxe local, à qui il a promis quelques millions de roubles pour construire de nouvelles églises. Quant aux policiers locaux, ils ont reçu quelques voitures, dont une Mercedes. Les jeunes n'ont pas été oubliés, puisque leur futur président avait organisé pour eux des concerts avec quelques-uns des chanteurs de rock les plus prestigieux de Moscou. Quant aux économiquement faibles, ils lui doivent d'avoir subventionné, sur ses propres deniers, le prix du pain et du lait pendant un mois.

Que faire contre un tel déferlement de générosité, ont dû se demander les adversaires du milliardaire. Le général d'aviation Valeri Otchirov, héros de la guerre d'Afghanistan, a bien pu sillonner le pays en hélicoptère, il n'a obtenu que 30 % des voix. Quant au « pauvre » Vladimir Bambaïev, un apparatchik communiste devenu président de l'association des agriculteurs privés, 1,5 % seulement des électeurs ont voté pour lui...

Le nouveau président, qui a fait sa fortune « dans les affaires », notamment en montant des joint-ventures avec des firmes japonaises, est décidé à faire de la Kalmoukie un terrain d'expérience pour, ensuite, « prendre le pouvoir à Moscou ». N'a-t-il pas, d'ores et déjà, acheté la couronne, d'or et de diamants, du champion d'échecsGari Kasparov ? En attendant de prendre la capitale, il a déposé le joyau dans une banque suisse...

J.-A. F.

OSEZ !
LE GAN ASSURE.

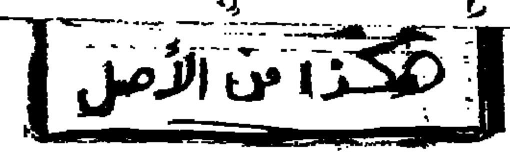


Gilbert DUCLOS-LASSALLE vainqueur en 1992 et en 1993 de Paris-Roubaix.

BRAVO GILBERT
ET MERCI A TOUTE L'ÉQUIPE.



L'ÉNERGIE DE TOUS LES PROJETS





EUROPE

L'Italie en quête d'air pur

Suite de la première page

Aujourd'hui encore, on compte plusieurs disparus, enlevés souvent depuis des années. On les suppose morts, après plusieurs hivers de privations et de mauvais traitements, dans le froid humide de la montagne.

Depuis deux ans, toutefois, on ne parle guère de nouveaux enlèvements. Mais il ne viendrait à l'idée de personne de crier victoire : c'est, tout simplement, que la N'drangheta s'illustre de plus en plus sur des terrains moins rustiques. Avec la drogue ou le trafic d'armes, la N'drangheta gagne *« en une seule semaine »* le profit qu'elle mettait *« des mois ou des années »* à retirer d'un enlèvement, explique le juge Agostino Cordova, figure légendaire de la lutte anti-Mafia ; une « gueule » de cinéma, que ce juge caché derrière ses piles de dossiers, noyé dans la fumée des cigares qu'il allume l'un après l'autre. Avec son visage massif, ses cheveux gris en brosse, ses gros yeux mi-clos, son sourire rare.

Si le juge Cordova, l'un des hommes les plus menacés de Calabre, se dit *« prudemment optimiste »*, c'est qu'un léger vent d'espoir souffle aujourd'hui sur la région, en ce début d'avril où des nappes de brume noient soudainement l'autoroute accrochée à la montagne – presque suspendue au-dessus de la Calabre, dans ses derniers kilomètres – qui mène à Reggio. Car la Calabre, elle aussi, est touchée par le vent de propreté qui souffle sur toute l'Italie, remplit les prisons de mafieux et menace les hommes politiques.

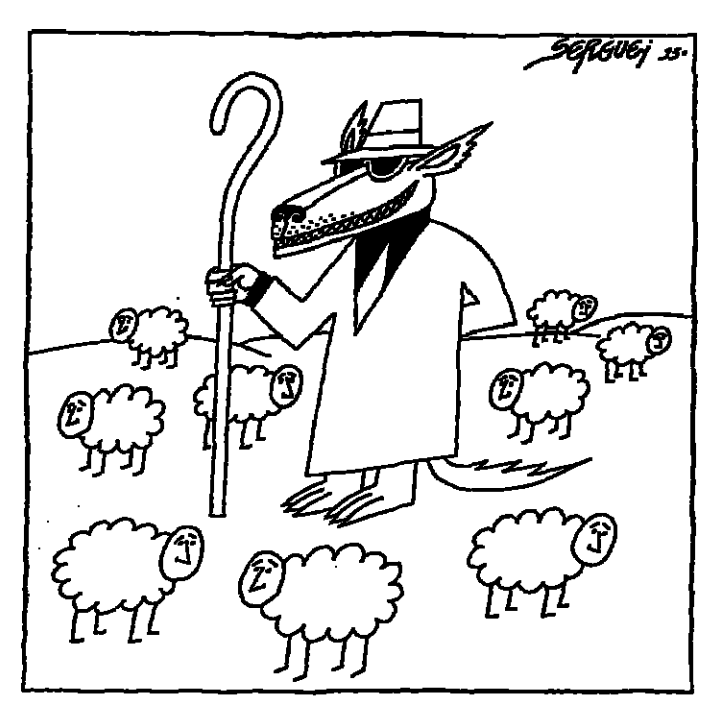
Et ici, plus qu'ailleurs, on a besoin de respirer. Les Calabrais ordinaires ne peuvent guère oublier qu'ils vivent dans un autre monde, celui de la N'drangheta, réputée plus cruelle encore que les autres mafias. Non pas qu'ils évoluent dans un univers de violence et de brutalité. D'une courtoisie presque surannée, attentifs et accueillants envers l'étranger, ils sont catastrophés par l'image que donnent de leur région les sinistres exploits de la N'drangheta.

La cohabitation quotidienne avec la criminalité organisée ne fait pas du Calabrais un être à part. A preuve, le banal récit de ce Reggien qui, en vacances à Paris, a renoncé à visiter la basilique de Saint-Denis après avoir été mis en garde contre les pickpockets et autres voleurs à la tire, censés pulluler sur le parvis... Reggio n'a rien d'un Chicago méridional où les balles siffleraient à tous les carrefours. C'est même tout le contraire. La ville est calme et sûre. Ici, les femmes sortent sans crainte le soir venu. Mais l'ordre qui règne est celui de la N'drangheta.

Car, derrière cette civilité, ces rites provinciaux d'une vie sociale réputée intense et agréable – le Rotary Club de Reggio tenait, l'autre jour, une grande réunion dans les salons du Miramare, un hôtel Belle Epoque qui respire la nostalgie des jours plus fastes. – la N'drangheta, d'une certaine façon, tient la ville, comme elle tient la région. Certes, l'homme de la rue la rencontre surtout dans les colonnes des journaux. Mais lorsque les Reggiens voient dans la *Gazetta del Sud* les photos des emprisonnés du jour, il arrive souvent qu'ils retrouvent une connaissance, un jeune du quartier, dont ils découvrent qu'il *« en était »*.

Dans les rues, si l'on ne voit pas la N'drangheta, on croit la deviner. Bien sûr, dans toutes les villes méditerranéennes, le visiteur croise de ces hommes oisifs, à la démarche nonchalante, les yeux cachés derrière des lunettes noires, qui dévisagent froidement les passants. Mais, ici, ils semblent plus nombreux qu'ailleurs. Et certains ne se contentent pas de « jouer » les mafieux. Ces jeunes sans métier, trop bien habillés, avec leurs chaînes en or et leurs manières provocantes, comment ne pas les remarquer ? Et comment ne pas porter un œil différent sur les grosses Alfa Romeo coincées dans les embouteillages, lorsqu'on sait qu'elles sont les voitures préférées de la N'drangheta ?

Les N'dranghétistes ne font pas seulement partie du décor. Tel automobiliste confie sa crainte constante d'un accrochage avec un véhicule conduit par l'un d'eux, car, alors, tout peut arriver. D'allusion discrète en demi-confidence, se devine une vie de tous les jours faite de compromis avec une N'drangheta devenue *« l'un des pouvoirs du territoire »*, comme le rappelle le juge Cordova. Si on vous vole votre voiture, il est possible, dans certains quartiers, d'aller voir un petit « boss » local, et la voiture a des chances de réapparaître.



A charge pour chacun de mesurer les risques de mettre le doigt dans l'engrenage. Et, que faire, lorsqu'on vient vous proposer avec insistance, et gentillesse, de vous « protéger » contre une famille voisine, animée, vous dit-on, de mauvaises intentions ? Quand vous avez quelques terres et qu'on vient vous demander, menaces à l'appui, de laisser ouverte, sans vous poser de questions, telle maison isolée dans les champs ?

Stratégie démographique

Qu'on le veuille ou non, il faut, sinon traiter avec la N'drangheta, au moins se situer par rapport à son pouvoir. D'autant que la N'drangheta est sortie de son traditionnel « parasitisme » social. Désormais, la pieuvre étend ses tentacules au sein même de la vie économique. Ces paysans-là ont bien maîtrisé leur exode rural. Ils sont chez eux en ville, dans les bureaux et les chantiers de construction. Le sociologue Pino Arlacchi, lui-même d'origine calabraise, a décrit ce phénomène dans un livre, *Mafia et Compagnies* (1), déjà ancien, mais toujours actuel : *« Les choses n'ont pas changé*, dit-il aujourd'hui, *tout ce qui est écrit avec un zéro pourrait être reproduit avec deux ou trois ! »* Pour le juge Cordova, qui officie à Palmi, l'une des plus importantes villes de Calabre, *« la Mafia frappe tout et tous »*. Pourtant, dans les rangs mêmes de ceux qui la combattent, certains trouvent le juge trop pessimiste et jugent plausible le témoignage d'un industriel, bien placé pour connaître de l'intérieur la situation calabraise, qui décrit une situation plus nuancée. Sans doute, affirme d'emblée cet industriel, les N'dranghétiste interviennent-ils *« continuellement »* dans l'économie calabraise. Mais *« si l'on veut se passer d'eux, on peut »*. A condition, toutefois, d'*« être très clair »*. Le chef d'entreprise qui ne prend pas cette précaution entre vite dans la zone dangereuse.

Exemple, fourni par cet industriel : dans le Sud, afin de se couvrir contre des risques jugés plus grands, les banques prêtent à des taux plus élevés que dans le Nord. La N'drangheta, elle, est toute prête à se montrer plus compréhensive. Mais, si l'entreprise fait malgré tout faillite, elle tombe directement dans le giron de la N'drangheta...

La N'drangheta, rappelle encore cet industriel, dispose de *« moyens non classiques pour éliminer la concurrence »* ; elle pratique les meilleurs prix, elle garantit la discipline et la paix sociale dans ses entreprises. Par définition, elle n'est pas astreinte à payer la *mazzetta*, le prix de la tranquillité pour les entreprises non mafieuses. La N'drangheta s'est ainsi implantée progressivement dans les travaux publics ou dans l'agriculture. Elle a racheté de nombreuses terres de cette région rurale, en particulier dans la plaine fertile de Giauo Tauro.

Là encore, tous les moyens sont bons pour venir à bout des récalcitrants. Par exemple, laisser divaguer « malencontreusement » des bovins. *« Vous avez déjà vu un verger dévasté par un troupeau de vaches ? »* lance, amer, un propriétaire terrien : après un tel traitement, il n'y a plus qu'à vendre aux mafieux, qui s'empresseront de replanter.

Dans la gestion de ses multiples activités, la singularité de la N'drangheta est peut-être dans sa véritable *« stratégie démographique »*, selon l'expression de M. Arlacchi. Sur le bureau de son appartement romain, protégé par des alarmes sophistiquées, le sociologue anti-Mafia garde une liste alphabétique de ndranghéttistes établie par la police. Les mêmes patronymes y figurent vingt fois, trente fois : *« On fait des enfants l'un après l'autre, jusqu'à ce qu'il y ait au moins quatre enfants mâles ! »*

Cet acharnement reproducteur assure un *« énorme avantage »*, selon les termes de M. Arlacchi : produisant elles-mêmes tout ce qui est nécessaire à une activité mafieuse moderne – *« un banquier, un avocat, un politicien, un « manager », un comptable et parfois... un prêtre »*, énumère M. Arlacchi – ces familles n'ont pas besoin de complices extérieurs. Elles évitent ainsi d'être à la merci des confidences des « repentis », devenus la terreur de leurs anciens amis.

Pourtant, la N'drangheta, est bel et bien victime aujourd'hui de l'obstination des juges et du témoignage de ces fameux *pentiti*. Les « parrains » tombent et, surtout, les connexions entre le monde de la politique et celui de la N'drangheta sont désormais étalées sur la place publique *(voir encadré)*. C'est déjà beaucoup. Est-ce assez ? *« J'espère, mais je ne crois pas »* que les choses puissent vraiment changer en Calabre, soupire une jeune Calabraise, résumant un sentiment sans doute répandu. Certains, comme le juge Cordova, mettent en avant l'enracinement de la Mafia dans les mentalités, pour mettre leurs espoirs dans les *« nouvelles générations »*. D'autres soulignent que *« les gens ne veulent plus supporter cette situation »*.

Les entreprises, font valoir ces optimistes, commencent à penser qu'il y a plus de risques à travailler avec la N'drangheta qu'à collaborer avec la police. De son côté, M. Arlacchi prédit que, si la *« révolution des juges »* n'est pas étouffée par les politiques, *« il faut cinq ans pour détruire Cosa Nostra – parce qu'il faut commencer par elle – et dix ans pour détruire la criminalité organisée en Italie »*.

En attendant, Reggio s'emploie à vivre quand même, pas si mal parfois, comme en été, quand toute la ville se promène sur la via Marina, le long de la Méditerranée, et que les palmiers se balancent dans la tiédeur du vent ; cette via Marina, face à la Sicile et au détroit de Messine, que le poète Gabriele D'Annunzio appela, dit-on ici, *« le plus beau kilomètre de l'Italie »*, et dont les pelouses, pourtant, sont souillées de détritus que personne ne songe à ramasser. En guise d'adieu, le journaliste de Reggio qui avait été notre mentor glissera en souriant : *« Je ne te demande pas d'écrire en bien sur la Calabre, parce qu'on penserait que tu es corrompu. Essaye seulement d'être juste... »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) Pino Arlacchi, *Mafia et Compagnies ; l'éthique mafiosa et l'esprit du capitalisme*, 1983 (édition française, Presses universitaires de Grenoble, traduit par Alda Del Forno, 1986).

Prochain article

Une action économique d'envergure à laquelle le temps va manquer

Pots-de-vin, mafia et politique

REGGIO-DE-CALABRE

de notre envoyé spécial

Le juge a le visage poupin, mais les yeux rouges et les traits tirés. Sa barbe de la veille jure avec sa cravate aux teintes pastel. Le juge Bruno Giordano, du « parquet spécial » de Reggio-de-Calabre, a tourné toute la nuit dans la région pour arrêter des membres de la N'drangheta, la mafia locale, accusés d'être impliqués dans pas moins de 600 à 700 homicides, rançon des luttes entre deux groupes rivaux pour le contrôle des travaux publics de la région. Au total, l'opération concerne trente-cinq personnes, y compris une dizaine de fugitifs et des mafieux déjà arrêtés pour d'autres affaires.

Le centre de Reggio de la direction anti-mafia, la DIA, a convoqué la presse pour lui raconter l'opération. La DIA est installée depuis quelques mois dans un bâtiment neuf, entre mer et voie ferrée. Pas de mesures de sécurité apparentes, mais un réseau sophistiqué de caméras. Un carrelage gris, des bureaux vides, des ordinateurs, sur un meuble, un rapport au titre sobre : *« Alliances mafieuses à Reggio-de-Calabre et dans la province. »* C'est la partie visible du centre nerveux de la lutte anti-mafia : la partie stratégique du bâtiment est secrète, et blindée.

Bien installé dans un fauteuil noir, le juge Giordano raconte comment la N'drangheta recrute des *baby-killers*, mais aussi des hommes plus mûrs. Chaque famille a ses préférences : les uns ne payent pas, mais proposent aux tueurs de les associer à leurs sociétés. D'autres mettent simplement l'argent de la corruption sur la table et demandent qui est intéressé. Le juge est intarissable sur les détails des activités des n'dranghétistes, sur l'importance des repentis, qu'il préfère appeler *« collaborateurs »*. En revanche, il ne dira rien aujourd'hui sur les liens entre politique et mafia.

Il y a, pourtant, beaucoup à dire. Au centre de l'attention des juges, Riccardo Misasi, parlementaire démocrate-chrétien, ancien ministre de l'éducation. Une personnalité *« très, très puissante »*, dit-on à Reggio, avec des sous-entendus qui font froid dans le dos. M. Misasi est accusé d'avoir mis sur pied, avec quelques associés, un *« comité d'affaires »* politico-mafieux qui se partageait les marchés des travaux publics de la ville. Il s'agissait, selon la version communément admise, de réaliser dans la ville des travaux commandés non par le bien commun, mais par la gestion des intérêts bien compris du groupe.

La présence d'un politicien d'ampleur nationale était nécessaire pour obtenir de Rome le financement des projets. Ensuite, de grosses entreprises du Nord, disposant des moyens technologiques nécessaires, étaient chargées officiellement des projets. Mais elles sous-traitaient à des entreprises locales, choisies en fonction des intérêts de la N'drangheta.

La chute de M. Misasi

Les entreprises du Nord devaient donc payer à la fois les politiciens, à Rome et à Reggio, et – plus ou moins directement – la N'drangheta. En contrepartie, elles détenaient une sorte de monopole sur les travaux publics de la région. Bien entendu, cette cascade de pots-de-vin et de *mazzette* grevait de façon considérable les prix de ces travaux superflus. L'État et les contribuables reggiens étaient ainsi grugés deux fois. Le symbole hideux des activités illicites du *« comité d'affaires »* domine désormais Reggio : il s'agit du *« centre directionnel des impôts »*, tour inutile de béton gris plantée au milieu de cette ville à l'urbanisme inexistant, avec ses rues défoncées souvent trop étroites pour le trafic automobile, bordées de trop de maisons délabrées. Et c'est peut-être ce qui choque ici : tout cet argent gaspillé en pure perte, alors qu'il y a tant à faire.

Pour le sociologue calabrais Pino Arlacchi, spécialiste des mafias, de tels systèmes fonctionnent *« dans toute la région »*. Naturellement, M. Misasi proteste énergiquement de son innocence. Pourtant, dès 1970, la presse étrangère évoquait sa réputation de politicien lié à la N'drangheta. Tout en pestant contre les abus de l'utilisation des repentis, l'avocat de deux des associés de M. Misasi nie seulement l'idée d'une action concertée, tout en admettant sans difficulté, au moins en privé, la réalité des mécanismes de financement mis au jour.

Dans le rapport, particulièrement sévère, qu'ils ont transmis à Rome, les magistrats de la procure de Reggio révèlent que Riccardo Misasi – qui nie – est allé un jour à un rendez-vous avec un chef mafieux, un *capo*, à bord de sa voiture blindée officielle et accompagné de son escorte armée. Outrés, les magistrats ajoutent : *« Jamais l'autorité de l'Etat n'avait pu descendre aussi bas »*. Le mot de la fin revient à l'un des acteurs de la lutte anti-mafia de Reggio, qui, en privé, confie simplement à propos de M. Misasi : *« A partir du moment où les choses changent en Italie, il devait tomber. »*

J.-L. A.

AFRIQUE

GUINÉE ÉQUATORIALE

Amnesty International dénonce des centaines d'arrestations arbitraires

Des centaines de personnes ont été arrêtées arbitrairement, et la plupart d'entre elles torturées, en 1992, en Guinée équatoriale, malgré l'introduction d'un système politique pluraliste en janvier de la même année, indique Amnesty International dans un rapport intitulé *Guinée équatoriale : réformes politiques sans droits de l'homme*.

Selon un document actualisant ce rapport qui date de janvier, *« plus de 150 personnes ont été arrêtées le 17 décembre 1992 à la suite d'une manifestation d'étudiants dans la capitale, Malabo »*. La majorité, si ce n'est la totalité, de ces personnes, ont été maltraitées ou torturées pendant leur détention, affirme Amnesty. Cette année, l'organisation a reçu d'autres informations faisant état de l'arrestation de membres de partis d'opposition et de personnes refusant d'adhérer au parti au pouvoir, le Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE).

□ **SOMALIE : retard dans la relève du commandement de la force internationale.** – Le transfert de commandement entre les responsables de l'opération « Rendre l'espoir », sous contrôle américain, et ceux de l'opération de l'ONU en Somalie (ONUSOM II) aura lieu *« au cours des prochaines semaines »*, a-t-on indiqué, samedi 10 avril, de source militaire, ce qui confirme implicitement l'abandon de la date prévue du 1er mai. D'autre part, environ 8 000 Somaliens d'origine bantoue ont manifesté lundi à Mogadiscio pour réclamer une reconnaissance des droits de leur communauté d'agriculteurs, l'une des principales victimes de la guerre civile et de la famine. *« Nous représentons 40 % des Somaliens, et nous voulons participer aux futures institutions »*, a indiqué un responsable de cette communauté méprisée par les clans qui se disputent le pouvoir. – *(AFP.)*



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : après l'assassinat de Chris Hani

Les cités noires sont en ébullition

En dépit des appels au calme lancés par le président Frederik De Klerk et par Nelson Mandela, les cités noires étaient en ébullition, lundi 12 avril, après l'assassinat de Chris Hani. Des Noirs ont ouvert le feu sur des journalistes et sur la police, dans la cité de Katlehong, à l'est de Johannesburg, lors d'une des nombreuses manifestations organisées pour protester contre l'attentat dont a été victime, samedi, le secrétaire général du Parti communiste, qui était aussi l'un des principaux dirigeants du Congrès national africain (ANC) (*le Monde* du 13 avril).

Environ huit mille personnes ont défilé jusqu'au domicile de Chris Hani, à Dawn Park, dans la banlieue de Boksburg, à l'est de Johannesburg. La plupart d'entre elles étaient armées de lances et de haches. *« Nous voulons le pouvoir, nous le voulons maintenant »*, a déclaré à la foule Peter Mokaba, dirigeant des jeunesses de l'ANC. Un autre dirigeant de l'ANC, Mondli Gungubele, a exhorté les manifestants à ne pas s'en prendre à la population blanche. Deux Blancs étaient morts brûlés vifs dans leur voiture, dimanche, dans la banlieue noire de Lwandle, près du Cap. Un troisième a succombé à ses blessures. Un autre Blanc a subi le même sort, lundi, dans un bidonville noir de l'Etat libre d'Orange, mais, selon la police, ce meurtre ne serait pas lié à l'assassinat de Chris Hani.

La police a dépêché des renforts à Kathelong, où se sont rassemblées près de dix mille personnes, et dans les cités noires voisines. Les protestations, qui transforment les cités noires en de véritables poudrières, devraient s'amplifier dans les jours prochains, notamment avec les multiples rassemblements, manifestations et cérémonies funèbres prévues mercredi à travers tout le pays. L'ANC a souhaité faire des funérailles de Chris Hani (dont la date n'a pas été fixée) un événement d'une ampleur sans précédent dans l'histoire du pays.

Janusz Walus, soupçonné du meurtre de Chris Hani, a été brièvement présenté mardi matin à la justice et s'est vu notifier une nouvelle comparution le 12 mai prochain. Janusz Walus était membre du Mouvement de résistance afrikaner (AWB) depuis 1986, a indiqué le président de ce parti néonazi, Eugène Terreblanche – revenant sur de précédentes déclarations. L'arme trouvée sur le meurtrier présumé provenait d'un vol commis en avril 1990 par Piet Rudolph, secrétaire général de l'AWB jusqu'en mars 1992.

« Les Sud-Africains doivent prendre clairement conscience que le moment qu'ils vivent actuellement est le plus dangereux depuis le 2 février 1990 », écrit le journal progouvernemental *Beeld*, se référant à la date à laquelle le président De Klerk avait annoncé son intention d'en finir avec l'apartheid. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : le mouvement berbère appelle à des manifestations.** – Le Mouvement culturel berbère (MCB) a appelé, lundi 12 avril, dans un communiqué, à des marches à travers l'ensemble du territoire, à l'occasion du treizième anniversaire du «printemps berbère». Ce mouvement, qui revendique la reconnaissance officielle de la langue et de la culture berbères, avait été durement réprimé, le 20 avril 1980. *« Aujourd'hui, force est de constater que les leçons n'ont pas été tirées »*, déclare le communiqué.

□ **MALI : M. Abdoulaye Sékou Sow a été nommé premier ministre.** – Le président Alpha Oumar Konaré a nommé Abdoulaye Sékou Sow premier ministre, lundi 12 avril, trois jours après la démission du gouvernement (*le Monde* daté 11-12 avril). M. Sow était ministre d'Etat chargé de la défense dans le précédent cabinet. Agé de soixante-deux ans, il n'appartient à aucune formation politique, bien qu'il soit proche de l'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA), le parti du président. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : l'affaire Rodney King

Troisième journée de délibérations sans verdict au procès de Los Angeles

Les jurés du procès de quatre policiers blancs de Los Angeles (Californie) qui avaient rossé un automobiliste noir, Rodney King, en 1991, ont ajourné, lundi 12 avril, leur troisième journée de délibérations sans être parvenus à un verdict.

Dans la journée, près de 600 membres de la garde nationale (branche de l'armée placée sous l'autorité de chaque Etat) ont reçu leurs armes et leur équipement, tandis que 200 policiers supplémentaires patrouillaient les rues calmes de la métropole californienne. Selon un sondage publié lundi par le *Los Angeles Times*, près de la moitié des habitants de la ville pensent que les policiers devraient être déclarés coupables d'avoir enfreint les droits civiques de M. King. Près de 60 % des personnes interrogées estiment que de nouvelles émeutes peuvent être évitées après le verdict, quel qu'il soit. L'acquittement des quatre policiers, il y a un an, par un tribunal local avait déclenché des émeutes raciales qui avaient fait plus de 50 morts et 1 milliard de dollars de dégâts. – *(AFP.)*

□ **Six morts dans la mutinerie d'une prison dans l'Ohio.** – La mutinerie qui a éclaté, dimanche 11 avril, dans la prison de haute sécurité de Lucasville (Ohio), a fait six morts et une vingtaine de blessés, selon le dernier bilan donné, lundi soir, par les autorités pénitentiaires. Cinq prisonniers ont été battus à mort par des mutins et un sixième détenu a été tué dans des circonstances encore non précisées. Retranchés dans une section de la prison où l'eau et l'électricité ont été coupées, 450 prisonniers retenaient toujours en otage, dans la nuit de lundi à mardi, huit gardiens. Ils réclament une vingtaine de modifications du règlement de la prison. – *(AFP, AP.)*

AMÉRIQUES

Selon un livre récent

Edgar Hoover, chef du FBI de 1926 à 1972 se livrait au chantage

Dans un livre récent sur Edgar Hoover, grand patron du FBI pendant près d'un demi-siècle, Anthony Summers exprime son mépris et son hostilité à l'égard de l'homme qui, de 1926 à 1972, dirigea pratiquement sans contrôle la célèbre organisation policière dont la mission, définie par Roosevelt, était d'*« assurer la sécurité intérieure des Etats-Unis »* (1). L'auteur affirme avoir procédé à plus de 800 interviews et avoir eu accès à de nombreux documents inédits à l'appui de sa condamnation sans appel de ce personnage, qui avait abusivement utilisé son appareil policier à des fins politiques.

WASHINGTON

correspondance

L'entreprise de démolition d'Edgar Hoover, menée par d'autres auteurs, n'a pas entamé la conviction de ses amis républicains, fidèles à la mémoire de leur héros. *« C'est un géant américain et un des plus grands flics du monde »*, écrivait le *Washington Times*. De fait, plus de 20 000 Américains défilèrent, en mai 1972, devant son cercueil recouvert de la bannière étoilée, solennellement exposé au Capitole. Le président Nixon avait alors décidé de lui rendre cet hommage exceptionnel malgré les réserves qu'il nourrissait au sujet d'un homme avec lequel il avait collaboré mais qui l'avait ultérieurement contrarié.

Pour le grand public, Hoover était un héros qui avait eu raison de gangsters célèbres, comme Dillinger. Mais, parallèlement, son anticommunisme obsessionnel le poussa à engager le FBI dans des opérations politiques douteuses. Il ne s'agissait plus seulement de traquer quelques communistes américains mais aussi leurs sympathisants, les éléments libéraux de la gauche démocrate, puis les activistes des organisations noires qui, dans l'esprit d'Hoover, étaient inspirés par Moscou. Bref, il devança le sénateur McCarthy et créa de toutes pièces un empire policier.

Son zèle le poussa à constituer des milliers de fiches détaillées sur les activités, la vie privée, les mœurs aussi bien des personnalités importantes que des citoyens ordinaires, assurant ainsi sa longévité. Plusieurs présidents s'était inquiétés du pouvoir grandissant du premier policier du pays, mais aucun d'entre eux n'osa se débarrasser d'un personnage détenant autant de secrets.

« Le petit Napoléon »

Ainsi, il nourrissait une véritable haine à l'égard de Martin Luther King, suivi à la trace par les agents du FBI ; les fiches sur les escapades sexuelles du dirigeant noir furent transmises à la presse. De même, les activités extra conjugales du président Kennedy et de son frère Robert, l'attorney general (ministre de la justice), étaient suivies de près et faisaient l'objet de fiches dont Hoover n'hésita pas à se servir.

Anthony Summers n'apporte rien de nouveau sur le goût du faste, la mégalomanie de ce personnage tyrannique, sa rigueur à l'égard de ses collaborateurs qui l'appelaient le *« petit Napoléon »*. De petite taille, en effet, Hoover disposait d'un tabouret sur lequel il se haussait derrière son bureau. Mais l'auteur apporte des détails sur l'homosexualité de Hoover qui vécut avec son premier adjoint, Clyde Tolson, auquel il légua toute sa fortune.

Il cite le témoignage d'une femme, associée à un groupe de gangsters, affirmant avoir été entraînée dans une orgie à l'hôtel Plaza de New-York. Elle soutient avoir vu Hoover vêtu d'une courte jupe rouge, portant des bas de dentelle et les yeux maquillés, rejoindre dans une chambre adjacente deux *« blondinets »*. Des photos compromettantes de Hoover en travesti auraient été remises à la Mafia, qui aurait ainsi été en mesure de faire chanter le grand maître-chanteur policier. A la télévision, récemment, deux anciens mafiosi ont confirmé ces allégations, expliquant pourquoi, pendant des années, Hoover nia l'existence de la Mafia et ne poursuivit pas les chefs de cette organisation criminelle.

Personne ne se serait intéressé à l'orientation sexuelle de Hoover, note l'auteur, s'il n'avait pas été d'une extrême rigueur dans ses appréciations sur ses collaborateurs, n'acceptant pas le moindre écart ni la moindre déviation du standard puritain, et s'il ne s'était toujours présenté comme le champion de la religion et des valeurs morales.

La documentation réunie par M. Summers est impressionnante. Mais elle se concentre, dans une trop large mesure, sur des témoignages de seconde main d'éléments douteux, d'anciens membres repentis de l'armée du crime, d'agents congédiés du FBI. Un chroniqueur du *Washington Post* se demande cependant s'il ne serait pas temps de débaptiser, à Washington, le grand building du FBI, qui porte le nom de Hoover en lettres d'or.

HENRI PIERRE

(1) *Official and Confidential. The Secret Life of J. Edgar Hoover.* Putnam's Sons New-York, 1993.

BIBLIOGRAPHIE

« La Loi des corsaires », de Jorge Masetti

Les confidences d'un ex-agent cubain « trahi »

« Je suis né en Argentine. J'ai grandi à Cuba. Aujourd'hui, je vis en France. (...) J'ai cru dans l'utopie. J'y crois peut-être encore. Je ne sais plus. » Ainsi commencent les confidences d'un homme déboussolé, Jorge Masetti, trente-sept ans, ancien *« révolutionnaire professionnel »* latino-américain et agent secret cubain jusqu'en 1989. Avis aux âmes puritaines : sa vie, qu'il raconte souvent avec complaisance, n'a guère été conforme aux préceptes de la morale.

Celui qui fut, pour les besoins d'une cause, guérillero errant, trafiquant d'armes, faux-monnayeur, kidnappeur, gangster et enfin trafiquant d'ivoire en Angola en 1989, aurait pu sombrer dans le banditisme – à seize ans, écrit-il, *« mon dédain pour le travail légal était inquiétant »* – s'il n'avait été hanté par le souvenir de son père. Journaliste argentin devenu militant après avoir interviewé Fidel Castro et Che Guevara dans la Sierra Maestra en 1958, Jorge Masetti père fonda l'agence de presse cubaine Prensa Latina, partit en Algérie aider le FLN en 1961 et mourut à la tête d'une colonne de la guérilla en Argentine en 1964.

Pour se montrer *« digne »* de ce *« père martyr »*, le fils s'engage à dix-sept ans, en Argentine, au sein de l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP). Cuba le récupère à dix-neuf ans pour lui offrir une formation de guérillero *« mâtiné d'agent secret »*, qu'il utilisera aux côtés des sandinistes du Nicaragua, des révolutionnaires guatémaltèques, chiliens et colombiens.

Dévoué au culte de Castro, Masetti le serait sans doute encore si le Lider maximo n'avait fait fusiller, en juillet 1989, quatre de ses plus fidèles serviteurs à l'issue d'une parodie de procès. Les Etats-Unis menaçaient alors, comme aujourd'hui (*le Monde* daté 11-12 avril), de révéler les liens existant entre les trafiquants de drogue et le régime cubain, acculé à rechercher des devises par tous les moyens. Parmi les condamnés à mort se trouvaient, outre le général Ochoa, le colonel Tony de La Guardia, chef du département *« monnaies convertibles »* au sein du ministère de l'intérieur. Jorge Masetti fut employé par La Guardia à partir de 1988, et épousa sa fille l'année suivante.

Le procès Ochoa *« a scellé la trahison de Fidel et mis un point final à une dégénérescence de la révolution, dont les signes remontaient à 1968, après la mort du Che, lorsque Fidel a soutenu et justifié l'intervention des chars soviétiques en Tchécoslovaquie »*. Pour Masetti et beaucoup d'autres, c'est un cataclysme : Castro sacrifiait la vie de ses révolutionnaires, dont il ne pouvait ignorer les activités, pour préserver son *« pouvoir absolu »*, dans un jeu de dupes : n'avait-il pas promis aux accusés qu'ils ne seraient pas inquiétés s'ils collaboraient pendant le procès ?

« Banditisme révolutionnaire » sur le territoire américain

Parti de Cuba en 1990 avec son épouse, Masetti brise la loi du silence auquel il est soumis *« par fidélité à la mémoire de Tony et par loyauté envers son frère jumeau, Patricio »*. Ce général, autre grand protagoniste des missions spéciales cubaines menées sur tous les continents, fut condamné, lui, à trente ans de prison. Depuis, il accuse et réclame la révision de son procès, notamment dans une lettre dont *le Monde* a publié la substance le 31 juillet 1991.

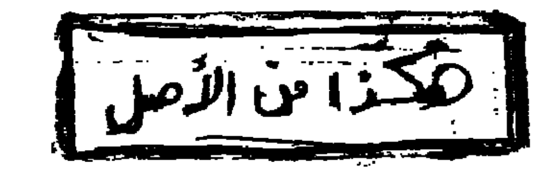
Masetti révèle le soutien financier et logistique accordé par Cuba, depuis Mexico, à des indépendantistes portoricains (les *macheteros*) dans leur attaque, en 1983, d'un camion blindé de la Wells & Fargo aux Etats-Unis, dans le Connecticut. Sur le butin de 7,2 millions de dollars ainsi acquis, 4 millions sont allés dans les coffres de La Havane, affirme Masetti.

A partir de 1982, ajoute-t-il, Cuba a appuyé les organisations révolutionnaires latino-américaines opérant au Mexique dans de multiples attaques de banques et de bijouteries, devenues des *« buts en soi »*. Glissement vers le *« banditisme révolutionnaire »* et début de la fin des illusions. Protection de trafiquants de drogue colombiens dès le début des années 80, carriérisme, opportunisme d'officiels cubains avides de voyager pour faire les emplettes de leurs épouses : les révolutionnaires et leurs enfants se sont mués en fonctionnaires mesquins.

Aujourd'hui, Jorge Masetti ne sait plus à quel saint se vouer. *« Les sirènes de la révolution cubaine ont attiré près de trois générations de révolutionnaires latino-américains. Malgré leur héroïsme (...), les résultats sont désastreux »*, écrit-il. Mais il ajoute : *« L'Amérique latine avait besoin d'une révolution. Elle en a toujours besoin. »* Et encore : *« La violence est un fléau, mais aussi longtemps qu'il y aura de la misère, il sera illusoire d'en finir avec elle par des prêches dominicaux. »* Seule certitude à ses yeux : *« S'il reste quelque chose à sauver de l'idéal révolutionnaire, le maintien de Fidel au pouvoir en compromet de jour en jour la survie. »*

MARTINE JACOT

▶ *La Loi des corsaires : itinéraire d'un enfant de la révolution cubaine*, de Jorge Masetti. Editions Stock collection « Au Vif ». 1993. 300 pages. 120 francs.



POLITIQUE

Les Balladur de Smyrne

La famille du premier ministre s'est installée dans cette ville cosmopolite de l'Empire ottoman au XVIIIe siècle

IZMIR

de notre envoyée spéciale

Une ligne dans le *curriculum vitae* d'Edouard Balladur indique que le premier ministre est né en 1929 à Smyrne, appelée en turc Izmir. M. Balladur a peu parlé du passé ottoman de sa famille. Après tout, il n'était qu'un bambin lorsque son père, un des directeurs de la Banque ottomane à Izmir, a quitté la Turquie en 1935 avec son épouse et ses enfants pour s'établir en France. Pourtant l'histoire des Balladur, comme celle des autres familles levantines d'Izmir – françaises, italiennes, britanniques, hollandaises, grecques – est à la fois passionnante et romanesque, et mérite d'être relatée.

Le récit, fait par Robert Balladur, un des rares membres de cette grande famille bourgeoise vivant encore à Izmir, débute en 1737. Fuyant les persécutions des Perses, André Balladur et son frère, ainsi qu'un groupe d'autres chrétiens sous la conduite de pères dominicains, quittent la région du Nakhichevan – alors une région de Perse, aujourd'hui une enclave azérie coincée entre l'Arménie, l'Iran et la Turquie – pour une chevauchée éperdue à travers la Turquie. Des deux Balladur, seul André parviendra à Smyrne, son frère ayant péri en cours de route.

André Balladur se maria peu après s'être installé dans cette ville cosmopolite de l'Empire ottoman et eut deux fils. Edouard Balladur est le descendant de la branche prolifique de la famille, celle de Joseph, alors que Robert Balladur, qui pendant trente-cinq ans a travaillé au consulat de France à Izmir, est issu de la famille d'Antoine.

Trois siècles d'alliance avec la France

Durant une cinquantaine d'années la trace de la famille se perd avant d'être retrouvée en 1789 dans un *firman* (édit) du sultan Selim III qui accorde aux Balladur, sujets français, l'autorisation de faire du commerce *« sans être soumis aux taxes prélevées par les agents du fisc »*.

Avant de spéculer sur les origines de la famille, il faut se replacer dans le contexte de l'Empire ottoman où la notion de nationalité était fort différente de celle que nous connaissons aujourd'hui. L'Empire ottoman reconnaissait les musulmans et les non-musulmans, lesquels étaient divisés en quatre nations : arménienne, orthodoxe, juive et latine. Les étrangers établis de longue date finissaient pas se fondre dans la nation latine qui représentait l'Église de Rome.

« Pendant des siècle le paramètre a été la religion. C'est l'option religieuse qui donnait l'identité nationale », explique M. Missir di Lusignano, un Levantin italien, employé de la Commission européenne à Bruxelles, qui a écrit plusieurs mémoires sur les Levantins d'Izmir.

Bien qu'apparentés à plusieurs grandes familles provençales du Levant, les Balladur ont probablement été « latinisés » et ne sont pas d'origine provençale. Selon M. Missir di Lusignano, les familles arrivées d'Orient étaient généralement d'origine arménienne, nestorienne, maronite ou melchite. Mais leur conversion au catholicisme leur a permis de s'intégrer à la nation latine. Le sultan leur reconnaissait un lien de semi-nationalité avec les États européens qui les prenaient sous leur protection.

« Dans le cas des Balladur, résume M. Missir, *il y a trois siècles d'alliance avec la France. »* La famille a produit plusieurs drogmans, ces traducteurs qui faisaient le lien entre la culture européenne et celle de l'Empire ottoman.

C'est au moment de l'avènement de la République de Turquie, qui rejetait le principe de la double nationalité ottomane et européenne, que ces familles levantines ont été obligées de clarifier leur identité nationale, bien que bénéficiant déjà du statut de sujets français. Dans une lettre datée du 9 janvier 1926, Ernest Charles Balladur, alors doyen de la famille, demande officiellement la naturalisation française pour tous ses parents.

A Buca, autrefois un village où vivaient de nombreux Levantins, aujourd'hui une banlieue rapidement avalée par la grande ville, une charmante dame aux joues rouges vit dans une maison au charme vieillot. Mme Jeanne Missir, parente éloignée du premier ministre, avoue connaître peu de détails sur la famille de sa mère, Ada Balladur. Au mur, les portraits jaunis de ses grands-parents maternels : une ravissante jeune femme à l'air pensif, une fleur dans les cheveux, un jeune homme sérieux. Son mari, Alfred Missir, levantin également, montre avec fierté l'acte de naturalisation, signé par Pierre Laval en 1926, qui prouve sans conteste qu'il est citoyen français.

Jeanne Missir, Robert Balladur et son fils Patrice sont aujourd'hui les seuls représentants de la famille à Izmir. Dans le quartier de Karsiyaka qui, comme son nom l'indique, se situe « de l'autre côté » de la baie d'Izmir, où vivaient Edouard Balladur et ses parents, les maisons de style égéen qui longeaient la rive ont fait place à des immeubles de huit étages. La plage où se baignait Edouard est aujourd'hui une route à quatre voies. Mais les pierres jaunes de l'église Sainte-Hélène, la paroisse des Levantins de Karsiyaka, ont survécu.

L'éparpillement des Levantins

« Nous habitions à 150 mètres des Balladur », se souvient Edo Pennetti, un Levantin italien qui était ami avec le frère aîné d'Edouard Balladur – un autre Robert – durant son adolescence. *« J'ai connu le petit Edouard, Eddy comme l'appelaient alors ses frères, quand il a commencé à courir dans le jardin. »*

Le vingtième siècle a vu l'éparpillement des Levantins au quatre coins du globe. Certains sont partis en 1922, chassés par le grand incendie qui a détruit une large partie de Smyrne. Avec la fin de l'Empire ottoman et du style de vie cosmopolite qui caractérisait Izmir, d'autres ont tout simplement préféré s'installer en Europe.

Le consulat de France, autrefois un haut lieu de la vie levantine, est aujourd'hui décrépi. Les salles de réception, où avaient lieu autrefois des bals et des cocktails prestigieux, sont aujourd'hui vides. Les dommages causés par une bombe durant la crise du Golfe n'ont pas été réparés et le plâtre qui tombe du plafond, les fenêtres bloquées par des planches et les portes sorties de leurs gonds contribuent à une atmosphère mélancolique de fin d'époque.

Les Levantins d'Izmir, qui ont accueilli la nomination de M. Balladur avec enthousiasme, espèrent cependant que le premier ministre viendra un jour faire un pèlerinage sur les lieux de son enfance et qu'il insufflera une vie nouvelle à cette communauté au passé fascinant.

NICOLE POPE

► **Lire également page 27 la chronique de Daniel Schneidermann.**

POINT DE VUE

La morale des hommes politiques

par Fernando Savater

La plupart des hommes politiques d'aujourd'hui ont en commun deux traits caractéristiques qui constituent, à terme, une menace pour le système démocratique : la banalité de leurs idées et la vénalité de leurs conduites. On a pu voir, dans le premier de ces deux travers, une qualité opposée au ton emphatique des prophètes totalitaires : une certaine myopie peut, en effet, être préférée à la redoutable hypermétropie de ces visionnaires. Or, il ne semble pas que, pour répondre aux problèmes surgis dans le monde à la fin des années 80, des bureaucrates aussi dépourvus d'imagination que les nôtres soient en mesure de trouver des solutions. Il faut des hommes qui, ne se contentant pas seulement de l'univers des probables, tentent d'explorer l'univers des possibles, ce qui, d'ailleurs, a toujours été la vraie tâche des grands hommes politiques.

C'est pourtant le deuxième de ces défauts, celui de la vénalité, qui à court terme s'avère le plus inquiétant, bien qu'à mon avis banalité et vénalité soient intimement liées. Il existe une vénalité privée, celle de l'individu qui recherche par des moyens illégitimes un enrichissement personnel ; mais il existe également une forme de vénalité collective ou partisane, que l'on tient pour « désintéressée », voire pour « héroïque », mais qui est sans doute la plus dangereuse, car elle trouve sa justification dans une mentalité léniniste surannée, proche de celle que Trotski avait définie dans son pamphlet bien connu, *Leur morale et la nôtre*. Non seulement elle vise à remplir par des malversations para-institutionnelles, les caisses, toujours dangereusement vides, des partis politiques, mais aussi à bloquer les initiatives parlementaires ou judiciaires qui pourraient mettre un terme à l'impunité des « vertueux » délinquants, issus de la même confrérie.

Cette façon de procéder dans les affaires publiques est en réalité le vestige d'une mentalité politique prémoderne, à moins qu'elle ne soit le signe lamentable d'un retour à celle-ci. Il est convenu de penser que la modernité a éliminé les formes les plus irrationnelles d'appartenance, qu'il s'agisse des nationalismes exclusifs, des traditionalismes immobilistes, des intégrismes religieux... Mais la modernité en politique, c'est aussi la transparence dans la gestion des affaires, l'objectivité, l'égalité, l'impartialité, la fidélité institutionnelle à des organismes abstraits, ne dépendant ni de clans ni de familles. Or le projet politique moderne se heurte dans ce domaine au retour à un clientélisme de type féodal, ou à une forme patrimoniale de despotisme *soft*.

Les partis tendent à devenir des coteries, non des espaces de participation. Les cadres dirigeants ne se perçoivent plus eux-mêmes comme ces « fonctionnaires de l'universel » de style hégélien, mais plutôt comme une caste de privilégiés, située par-delà le bien et le mal communs. Comme, en revanche, les citoyens sont généralement mieux informés et plus cultivés que les sujets des temps pré-modernes, le conflit est chaque fois de plus en plus retentissant. Dans le pire des cas, il a pour conséquence l'attitude cynique et passive des abstentionnistes ou l'adhésion à des mouvements populistes radicaux, opposés à *l'establishment*, façon Ross Perot, Ruiz Mateos, ou ligues lombardes. Dans le meilleur des cas, il pourrait entraîner une tentative de désacralisation des partis politiques qui, sans les détruire, permettrait l'instauration de nouvelles formes de contrôle démocratique.

Des partis trop lointains

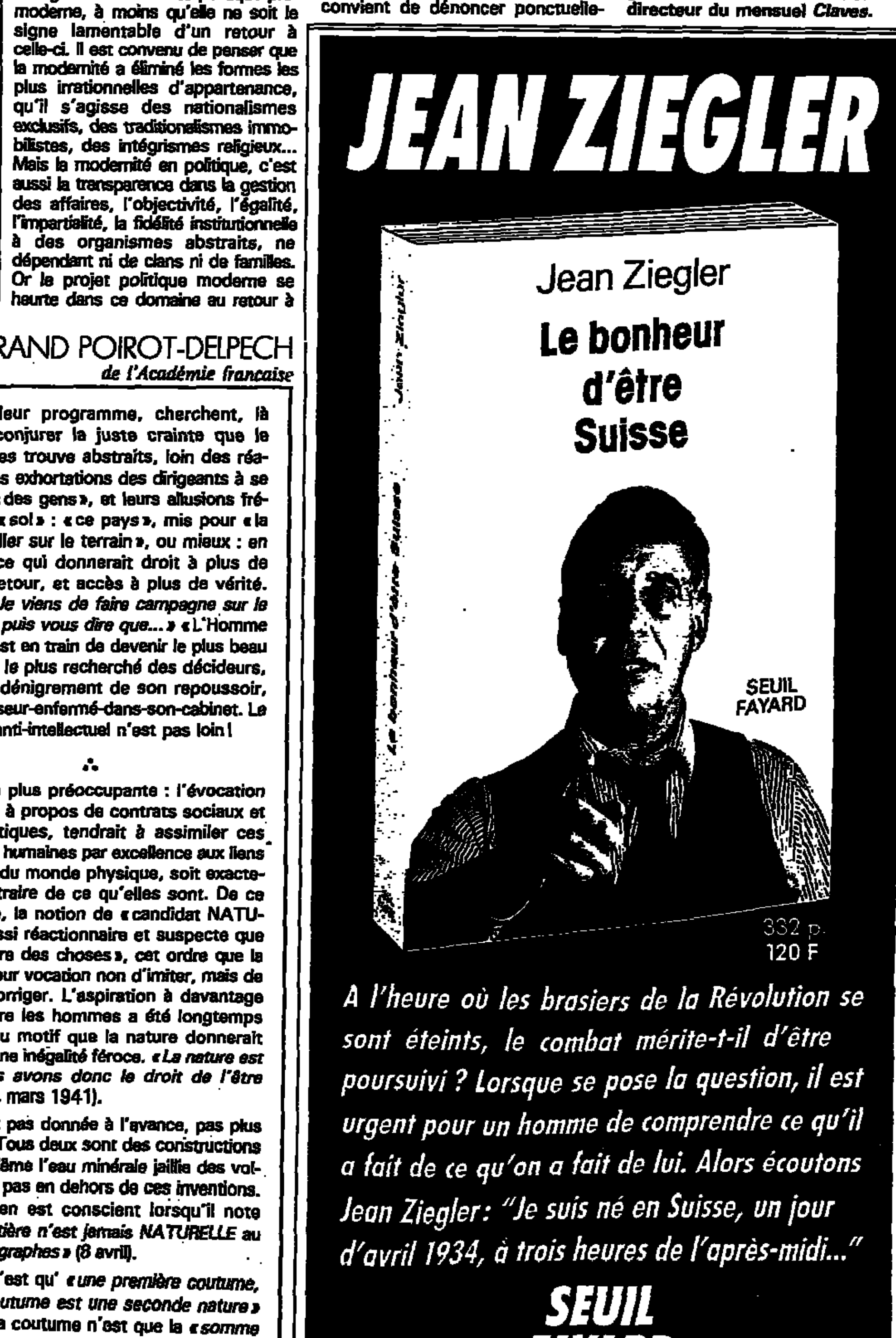
Il semble évident que les partis politiques actuels n'ont aucune réponse à apporter, ni sur le plan idéologique ni sur le plan fonctionnel, aux problèmes de plus en plus globaux et interdépendants de cette fin de siècle. Trop rigides ou trop lointains lorsqu'il s'agit d'envisager efficacement des problèmes locaux, ils font preuve d'un particularisme étroit dès lors qu'il s'agit d'affronter des défis supranationaux. Leurs recettes sociales et économiques doivent davantage à la rhétorique du passé dans lequel ils ont grandi qu'à l'observation perspicace du présent contre lequel ils doivent lutter. Leurs modes de financement, surtout, sont particulièrement insuffisants et inadéquats, et encouragent de façon inévitable la persistance d'une corruption tolérée aussi bien par la droite que par la gauche – sauf lorsqu'il convient de dénoncer ponctuellement ces pratiques pour des raisons de conjoncture électorale.

Certes, ces déficiences ne sont pas propres aux seuls partis politiques : les grands syndicats les subissent avec plus de gravité encore, du moins dans des pays comme l'Espagne. Il va de soi qu'il ne s'agit aucunement d'abolir le système des partis, puisque, dans l'état actuel des choses, le jeu démocratique ne saurait s'en passer, sauf à vouloir retomber dans la recherche de fausses « solutions » simplistes propres à des régimes totalitaires révolus ou nouvellement constitués. Mais il est impératif de démystifier le rôle politique des partis, de diminuer leurs compétences et leurs responsabilités et de compléter leur action par d'autres voies de participation dans la gestion des affaires publiques. S'il n'existe pas de démocratie moderne sans partis, les partis ne sont pas la démocratie, et n'épuisent pas ses possibilités.

Il faut insuffler plus d'éthique à la pratique politique, entend-on dire souvent. Pourtant, je ne crois pas que les problèmes actuels dérivent seulement de ces carences déontologiques. Désamorcer ce que Jean-François Revel appelle la « kleptocratie » est moins une affaire d'éthique qu'une affaire de réflexion approfondie sur les valeurs politiques, sur les possibilités qu'elles offrent face au catalogue résigné des probables. Il me paraît grave de consentir à la dévalorisation du politique vis-à-vis du juridique ou de la morale. Il s'agit de combattre par des moyens institutionnels ce que Bernard Shaw tenait pour *« la plus grande tragédie de la vie »* : devenir un instrument entre les mains d'individus animés d'intérêts exclusivement personnels poursuivant des buts que l'on sait sans aucun doute vils.

(Traduit de l'espagnol par CHRISTINE AGUILAR-ADAN)

► **Ecrivain et philosophe espagnol, Fernando Savater est le directeur du mensuel *Claves*.**



DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Clairement, naturellement

CHAQUE mois ou presque, la classe dirigeante contracte un nouveau tic verbal. Ne voir dans ces automatismes que des remplissages à la mode serait injurieux pour les parleurs, et pour la parole. Les mots ont toujours de bonnes raisons d'entrer dans l'usage, ou d'en sortir. Ils disent forcément quelque chose, même et surtout quand ils ne veulent rien dire.

Prenez CLAIR et CLAIREMENT, mis à toutes les sauces du discours public. *« Il faut que les choses soient CLAIRES »* (Ch . Pasqua, 7 avril). *« ... Une politique de l'immigration CLAIRE »* (E. Balladur, discours d'investiture, 8 avril). *« Les principes en sont CLAIRS » (id.). « Soyons CLAIRS : l'Etat doit... » (id.). « Les objectifs de la construction européenne sont CLAIRS » (id.). « Une conscience plus CLAIRE de nos intérêts » (id.)* etc...

Les commentateurs prennent le pli. Dans un même numéro du *Monde*, on a rencontré jusqu'à douze fois l'adjectif CLAIR, et autant de fois l'adverbe CLAIREMENT, appliqués aux déclarations d'hommes politiques. Bien qu'il s'agisse de redondances (en principe, un tribun évite de s'exprimer...confusément !), elles sont sans doute moins insignifiantes que les renforcements machinaux comme « tout à fait », mis pour « oui », et les superlatifs passe-partout tels que « superbe », « majeur » ou « fondamental ».

Il se pourrait que, par ces incantations à la clarté, l'élite supposée compétente conjure la peur de n'être pas comprise d'une masse réputée obtuse. Pour la même raison, les experts en communication conseillent de traduire le discours technocratique en langage de jardin d'enfants.

Cette explication semble vérifiée par la faveur d'expressions simplifiantes telles que *« ça veut dire quoi, en CLAIR ? », « CLAIREMENT, ça signifie que... »*, et de métaphores empruntées à un langage rudimentaire pour débiles profonds comme « signe » ou « signal » : *« M. Balladur veut envoyer des SIGNAUX constructifs en direction des salariés »* (*Le Figaro*, 7 avril). Le mot MESSAGE a également repris du service, non plus au sens des sermons idéologiques que « délivraient » les écrivains engagés d'il y a quarante ans, mais au sens d'appels d'urgence, empêchés de « passer » par on ne sait quels parasites, quelles malédictions. C'était bien la peine de nous annoncer l'ère bénie de la communication pour en arriver à cette faillite apparente du langage articulé, à ces impressions de malentendu en morse, de naufrage dans la nuit, de panique pour cause d'incommunicabilité !

On songe à la définition de la détresse par Oscar Wilde : *« Crier au secours, alors qu'on se noie, et entendre l'écho répondre : qu'entendez-vous par là ? »*

∴

Nouveaux venus dans la parlerie des *leaders* : NATUREL, NATURELLEMENT. *« L'administration applique, NATURELLEMENT, les décisions politiques »* (E. Balladur, 8 avril). *« Ce qui implique, NATURELLEMENT, le respect de la Constitution »* (J . Chirac, 30 mars). *« Le gouvernement entend, NATURELLEMENT, respecter les institutions »* (N. Sarkozy, 31 mars). L'opposition n'est pas en reste : *« Si je demeure candidat NATUREL ? NATURELLEMENT ! »* (M. Rocard, 29 mars).

Jusqu'à ce que ces emplois nouveaux se répandent comme traînées de poudre, NATURELLEMENT ne servait que dans la conversation, pour marquer l'étonnement avec une tranquille assurance : *« Comment ? Mais NATURELLEMENT ! »* C'était une sorte de *« bien sûr ! »* renforcé, un substitut de l'archaïque *« parbleu ! »*, peut-être une francisation, datant de 1914, de *« natürlich »*, le *« of course »* des Allemands.

Il se pourrait que les technocrates, en annexant le vocabulaire des écologistes, à défaut de leur programme, cherchent, là encore, à conjurer la juste crainte que le citoyen ne les trouve abstraits, loin des réalités. D'où les exhortations des dirigeants à se rapprocher « des gens », et leurs allusions fréquentes au « sol » : « ce pays », mis pour « la France », « aller sur le terrain », ou mieux : en « revenir », ce qui donnerait droit à plus de parole, au retour, et accès à plus de vérité. Exemple : *« Je viens de faire campagne sur le terrain, et je puis vous dire que... »* « L'Homme de terrain » est en train de devenir le plus beau compliment, le plus recherché des décideurs, comme par dénigrement de son repoussoir, l'affreux penseur-enfermé-dans-son-cabinet. Le poujadisme anti-intellectuel n'est pas loin !

∴

Hypothèse plus préoccupante : l'évocation de la nature, à propos de contrats sociaux et d'actes politiques, tendrait à assimiler ces interventions humaines par excellence aux liens de causalité du monde physique, soit exactement le contraire de ce qu'elles sont. De ce point de vue, la notion de « candidat NATUREL » est aussi réactionnaire et suspecte que celle d' « ordre des choses », cet ordre que la politique a pour vocation non d'imiter, mais de nier et de corriger. L'aspiration à davantage d'égalité entre les hommes a été longtemps combattue au motif que la nature donnerait l'exemple d'une inégalité féroce. *« La nature est cruelle, nous avons donc le droit de l'être aussi »* (Hitler, mars 1941).

La loi n'est pas donnée à l'avance, pas plus que le sens. Tous deux sont des constructions de l'esprit. Même l'eau minérale jaillie des volcans n'existe pas en dehors de ces inventions. M. Balladur en est conscient lorsqu'il note qu'*« une frontière n'est jamais NATURELLE au sens des géographes »* (8 avril).

La nature n'est qu' *« une première coutume, comme la coutume est une seconde nature »* (Pascal) ; et la coutume n'est que la *« somme des opinions et mœurs reçues autour de nous »* (Montaigne).

LÉGION D'HONNEUR

Nous publions la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du dimanche 11 avril 1993 *(le Monde)* du 13 avril.

Grande chancellerie

Sont promus officiers :
Bernard Labey, ancien vice-président directeur général d'une société ; Louis Lacroix ; Guy Serbat, professeur émérite de linguistique ; Pierre Terrier, professeur honoraire d'histoire-géographie ; Olivier Weber, directeur commercial honoraire à la Société nationale des chemins de fer français.

Sont nommés *chevaliers :*
Henri Béguin, ancien président de la caisse primaire d'assurance-maladie de l'Ain ; Claude Brard, président de la section de Sarlat de l'association des parents et amis d'enfants et adultes handicapés ; Joseph Capelli, responsable de l'œuvre des petits bergers du Jura et fondateur de S.O.S.-Amitiés ; Pierre Daffos, ancien directeur de l'inspection générale de la ville de Paris ; Jean-Toussaint Desanti, professeur émérite de philosophie ; Paul Fleury, médecin allergologue et thermaliste ; Louis Grangerard, ancien directeur d'école ; Pierre Larrieu, ancien ingénieur dans une société ; Auguste Leduc, ancien administrateur de la caisse d'épargne d'Arras-Saint-Pol ; Marie Luciani, ancienne assistante sociale, ancienne conseillère du travail ; Jean Schiff, proviseur honoraire de lycée ; Louis Scotto di Vettimo, vice-président honoraire de l'union des sections des Bouches-du-Rhône de la Société nationale des médaillés militaires ; Nguyen Van Quang, attaché d'administration universitaire honoraire.

Premier ministre

Est promu commandeur :
Louis Pettiti, ancien bâtonnier, avocat au barreau de Paris.

Sont promus officiers :
Michèle Bertrand, née Morel, ancienne directrice d'une école normale d'instituteurs ; Georges Bloch, représentant d'une organisation non gouvernementale à l'Unesco ; Roger Léopold Courteau, président des caisses d'allocations familiales d'une région ; Michel Drancourt, conseiller du président-directeur général d'une entreprise ; René Jamelin, ancien entrepreneur paysagiste, pépiniériste ; Charles Pot, délégué à l'action régionale et départementale de l'ARC de Villejuif ; Lazare Pytowicz, ancien directeur d'agence d'une société de distribution alimentaire ; Bernard de Roton, délégué départemental du médiateur de la République.

Sont nommés chevaliers :
Jean Bourrel, attaché aux relations extérieures dans une société, maire ; Jean-François Coste, directeur du laboratoire central des ponts-et-chaussées ; Gérard Darrigade, président d'associations à caractère social, conseiller municipal ; Bertrand Dorny, peintre graveur ; Max Ferrand, président de la commission immobilière d'un groupe d'assurances, ancien maire ; Gaston Howald, dit Patrice Howald, ancien chef des informations dans un journal régional ; Maxime Huet, administrateur d'une société mutualiste au niveau national ; Jean Leca, président du conseil scientifique de l'évaluation des politiques publiques ; Claude Legros, président du groupe profession libérales au Conseil économique et social ; Jean Plane, médecin-directeur ; Antoine Pulicani, conseiller juridique à l'inspection générale de la jeunesse et des sports ; Antoine Zuliani, directeur général de société.

GRANDS TRAVAUX

Est nommé chevalier :
Olivier Poupart-Lafarge, directeur général de société.

ÉDUCATION NATIONALE

Est promu *commandeur :*
Jean-Pierre Seguin, inspecteur général des bibliothèques honoraires.

CULTURE

Sont promus *commandeurs :*
René Etiemble, homme de lettres ; Stéphan Hadju, dit Étienne, sculpteur, dessinateur, graveur.

Éducation nationale

Sont promus *officiers :*
Maurice Bourjol, professeur des universités à l'université de Tours ; François Davoine, professeur titulaire d'une chaire au Conservatoire national des arts et métiers ; Claude Dupuis, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, président de la section de la recherche du conseil scientifique ; Jacques Lesourne, directeur d'un journal ; Bernadette Merlin, née Babin, principal de collège ; Jean-Louis Poirier, professeur d'anthropologie émérite ; Paul Taïeb, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale.

Sont nommés *chevaliers :*
Louis Bergeron, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales ; Gilles Bertrand, président de l'université de Bourgogne ; Jacques Borzeix, président de l'université du Pacifique à Papeete ; Michelle-Renée Bourgeois, née Guillemoteau, secrétaire général adjoint du Centre national de documentation pédagogique ; Roger Chartier, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales ; Michel Coquery, directeur de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud ; Bernard Cornu, directeur de l'Institut universitaire de formation des maîtres de Grenoble ; Bernard Debette, inspecteur général de l'éducation nationale ; Raymond Giraudeau, directeur d'école honoraire ; Armand Granges, professeur honoraire ; Gilbert Lelord, professeur des universités, praticien hospitalier ; Alain Lottin, président de l'université Lille-III ; Christiane Nogig, née Valère, directrice d'école honoraire ; Laurence Paye, née Jeanneney, secrétaire général de la recherche dans une société de construction automobile ; Christain Philip, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand ; Albert Prenos, directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires ; James Ravert, chef d'établissement scolaire honoraire ; Simone Rosenwald, née Cloître, administrateur civil au ministère ; David Rozencweig, professeur à la faculté de chirurgie dentaire de Nancy ; Jean Sessard, professeur des universités, praticien hospitalier ; Jean-Marie Schleret, président honoraire de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public ; Maurice Senet, inspecteur départemental de l'Éducation nationale ; André Serezat, professeur de collège honoraire ; Georges Snyders, professeur d'université honoraire.

Culture

Sont promus *officiers :*
César Baldaccini, dit César, sculpteur ; Dominique Bozo, président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou ; Bernard Buffet, artiste peintre, membre de l'académie des beaux-arts ; Marcel Haedrich, journaliste-écrivain ; Germaine Heygel, épouse Bertschi dite Germaine Montero, artiste dramatique ; Renée Jeanmaire, épouse Petit, dite Zizi Jeanmaire, artiste chorégraphe, comédienne, artiste de variétés ; Claude Santelli, auteur dramatique, producteur et réalisateur d'émissions télévisées ; Pierre Vozlinsky, directeur général de l'orchestre de Paris.

Sont nommés *chevaliers :*
Edmond Bacri, dit Eddy Marnay, vice-président de la SACEM ; Charles Biétry, journaliste ; Jean-Claude Brisville, auteur dramatique ; Muse Corsin, dite Dalbray, écrivain, comédienne ; Bernard Coutaz, président-directeur général d'une société d'édition musicale ; Suzanne Doreau, épouse Prou, romancière, essayiste ; Roland Dubillard, homme de lettres, auteur dramatique, acteur ; Paul Giannoli, directeur de la rédaction d'un hebdomadaire ; Simone Gondolf, dite Simone Valère, artiste dramatique ; Danièle Heymann, veuve Bertola, journaliste ; Daniel Ivernel, artiste dramatique ; Miguel Janicot del Castillo, dit Michel del Castillo, homme de lettres ; Michel Ragon, historien, critique d'art ; Nicole de Rothschild, dite Nicole Stéphane, producteur de cinéma ; Bernard Steinitz, antiquaire.

COMMUNICATION

Sont nommés *chevaliers*
Yves Beccaria, directeur général dans une société de presse ; Guy Breton, chargé de mission dans une radio ; Alfred Deisart, président-directeur général d'une société de presse ; Mireille Latour, épouse Chalvon, conseiller de délégation dans une société audiovisuelle.

Affaires étrangères

PROTOCOLE

Est promu *commandeur :*
Jacques Engels, directeur de sociétés (Nigeria).

PERSONNEL

Sont promus *officiers :*
Paulette Enjalran, ancien conservateur en chef d'archives ; Marcel Rey, chargé de mission à la représentation permanente de la France à l'Office des Nations unies à Genève ; Yves Schluty, ancien ministre plénipotentiaire.

Sont nommés *chevaliers :*
Hubert Forquenot de la Fortelle, ministre plénipotentiaire, directeur des relations internationales au Commissariat à l'énergie atomique ; Daniel Jouanneau, ambassadeur de France au Mozambique, Swaziland et Lesotho ; Suzanne Longachy, épouse Belons, conseiller des affaires étrangères à l'administration centrale ; Jean Momal, ambassadeur de France au Brunei ; Albert Pavec, ambassadeur de France au Bahrein ; Robert Puissant, consul général de France à Casablanca.

PROTOCOLE

Sont promus *officiers :*
Charles Joineau, délégué de l'Union française des associations d'anciens combattants ; Henri Manzanarès, adjoint au président de la commission interministérielle de coopération France-RFA.

Sont nommés *chevaliers :*
Robert Amzallag, administrateur et directeur général d'une banque (Grande-Bretagne) ; Michel Bardoux, ancien fonctionnaire à l'Union internationale des télécommunications ; Edouard R.P. Billmann, professeur de collège en retraite (Japon) ; Pierre Crouzillard, ingénieur, administrateur de sociétés (Argentine) ; Marie Deschamps-Palmieri, présidente d'associations françaises (Monaco) ; François Durin, ancien consul honoraire de France à Guayaquil (Equateur) ; Jean-Pierre Ergas, président-directeur général d'une société (Etats-Unis) ; Philippe Giblain, ancien fonctionnaire international à l'Office des Nations unies à Genève ; Hervé Giraud, président et administrateur d'entreprises textiles (Turquie) ; Jacqueline Grapin, épouse Le Goc, journaliste et écrivain ; Alexandre Laurent, délégué général de la Fédération des anciens combattants (Belgique) ; Pierre-Marie Legendre, directeur général d'une compagnie pétrolière (Tunisie) ; Jean-Pierre Le père Le Scour, prêtre missionnaire (Afrique du Sud) ; Noël Simoneau, délégué général d'une compagnie pétrolière (Venezuela).

PROTOCOLE

Etrangers résidant en France

Sont nommés *chevaliers :*
Julien Charlier, président de l'union des industries textiles ; Christian Contzen, directeur général de la division sportive d'un groupe automobile ; Giorgio Frasca, président et administrateur de sociétés de construction automobile ; Franz-Josef Freuse, administrateur-directeur général d'une société ; Pierre Gijbels, président-directeur général d'une société industrielle ; Ralph Jaeger, directeur commercial d'une société européenne de construction spatiale ; Louis Jutras, conservateur du musée des troupes aéroportées de Sainte-Mère-Eglise ; Lindsay Owen-Jones, président et administrateur de sociétés ; Joris Van Reeth, docteur en droit, ancien directeur de l'administration à l'agence spatiale européenne.

Affaires européennes

Est promu *officier :*
Edmond Volponi, cadre dans une entreprise.

Sont nommés *chevaliers :*
Jacques Boussin, cadre de l'industrie pharmaceutique ; Odette Dollfus, vice-présidente de la commission féminine du mouvement européen ; Georges Rencki, directeur général honoraire de la Commission des communautés européennes.

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Est promu *officier :*
Jacques Alliot, directeur délégué à la Caisse française de développement.

Sont nommés *chevaliers :*
Philippe Chandellier, directeur général d'une société en Guinée ; Michel le père Descombes, missionnaire au Rwanda.

Jean-Louis Liederman, directeur du centre de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération au Togo ; Max Roux, directeur d'école au Sénégal ; Georges Tacher, directeur de département au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement ; Jean Thiant, sous-directeur à l'administration centrale.

Fonction publique et réformes administratives

Sont nommés *chevaliers :*
Alain Bergounioux, inspecteur général de l'éducation nationale, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris ; Jean-Pierre Dudézert, directeur du Centre national d'études à distance de Vanves ; Raymond Durut, professeur honoraire de lycée ; Gilles Fabry, commandant honoraire des sapeurs-pompiers, ancien chef de division à la CPAM de Valenciennes ; Raymonde Garnier, directeur territorial ; Bernard Lavaron, directeur des stages à l'Ecole nationale d'administration.

Justice

Est promu *commandeur :*
Henri Dontewille, premier avocat général honoraire à la Cour de cassation.

Sont promus *officiers :*
Gérard Amédée-Manesme, président d'honneur de l'union des compagnies d'experts près la cour d'appel de Paris ; Louis Aury, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ; Gabriel de Broglie, conseiller d'Etat ; Amand Dupré de Pomarède, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; Jean Geromini, inspecteur général des services judiciaires ; Jean Goujon, avocat honoraire au barreau de Nîmes, ancien bâtonnier ; Claude Jorda, procureur général près la cour d'appel de Paris ; Pierre Tatu, avocat général à la Cour de cassation ; Gabriel Vught, président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat ; Jean-Claude Woog, avocat au barreau de Paris, ancien directeur de l'Institut du barreau de Paris.

Sont nommés *chevaliers :*
Olivier Aimot, premier président de la cour d'appel de Nouméa ; René Amiel, avocat général à la Cour de cassation ; Guy Barsi, avocat au barreau de Paris ; Violette Bouchara, épouse Hannoun, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Jean Collomb-Clerc, conseiller à la cour d'appel de Paris ; Jean Cordelier, avocat au barreau de Paris, ancien président de la Caisse nationale des barreaux français ; Daniel Fabre, conseiller d'Etat ; Simone Fournier, épouse Wagner, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Colmar ; Guy Gardavaud, président du tribunal administratif de Grenoble ; Robert Garrec, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Versailles ; Jacques Grandbois de Villeneuve, avocat au barreau de Paris ; Jean Karsenty, directeur de l'administration pénitentiaire ; Monique Lescure, conseiller à la Cour de cassation ; Gilbert Peris, avocat au barreau de Marseille, ancien président de la Caisse nationale des barreaux français ; Guy Pibouleau, procureur de la République adjoint près le tribunal de grande instance de Paris ; Jean Rivals, président de chambre à la cour d'appel de Toulouse ; Charles Santoni, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Bastia ; Roland Soulard, huissier de justice associé à Dijon, ancien président de la Chambre nationale des huissiers de justice ; Françoise Supervielle, épouse Ramoff, premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris ; Tony Tollet, président honoraire du tribunal de commerce de Lyon ; Georges Truchi, procureur général près la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion.

Intérieur et sécurité publique

Est promu *commandeur :*
M. Jean-Marie Coussirou, préfet, directeur de l'Ecole nationale d'administration.

Sont promus *officiers :*
Mme Hélène Blanc, préfet du Haut-Rhin ; MM. Jean Dupuy, conseiller général du Gers ; Michel Eon, préfet, conseiller pour l'intérieur auprès du gouvernement monégasque ; Mahdi Hacene, préfet de la région Lorraine, préfet de la Moselle ; Edouard Lacroix, préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine ; Joseph Le Bruchec, ancien sous-directeur de la police nationale.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Jean-Pierre Alba, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Aimé Alberti, conseiller municipal de Cogolin (Var) ; Jean-Paul Algré, sous-préfet, chef de bureau au ministère ; Léon Alibert, maire de Loubers (Tarn) ; Edouard Balikdjian, brigadier-chef de la police nationale ; Yves Bamini, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Louis Baudot, ancien conseiller municipal de Cergy-la-Tour (Nièvre).

MM. Gérard Boutet, directeur des services d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme ; Didier Cultiaux, préfet du territoire de Belfort ; Raymond Delort, maire de La Boissière (Calvados) ; Gérard Deruy, maire de Millau (Aveyron) ; Roger Durand, secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin ; Raoul Enfru, ancien chef de service administratif à la préfecture des Hautes-Alpes ; Jacques Fabre, sous-préfet de Reims ; le Rabbin Daniel Fahri, rabbin au Mouvement juif libéral de France (Paris) ; Mme Alice Gesbert (en religion sœur Aimée de Saint-Jean), religieuse de la communauté Saint-Paul-de-Chartres (Eure-et-Loir) ; Monique Hébrard, épouse Agathon, conseillère des synodes diocésains (Paris) ; MM. Jean-Pierre Lacave, sous-préfet du Raincy ; Jacques Laisné, préfet, secrétaire général pour l'administration de la police de Paris ; Mme Marie-Thérèse Lebrun, épouse Berger, conseiller régional de Champagne-Ardenne ; MM. Yves Lucet, contrôleur général de la police nationale ; Daniel Maréchal, sous-brigadier honoraire de la police nationale ; François Marzorati, sous-directeur, chef de service au ministère ; Maurice Mérendol, maire d'Arrons (Bouches-du-Rhône) ; Jean-Claude Méténier, pilote de Canadair à Marignane (Bouches-du-Rhône) ; Charles Meunier, sous-préfet de Béziers ; Jean Midy, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Bernard Prévost, préfet de la Nièvre ; Jean-Marc Rebière, préfet de Haute-Corse ; Yves Terrieux, maire de Sérilhac (Corrèze) ; Victor Tréborel, commissaire de la police nationale ; Max Vidot, sous-préfet de Dieppe (Seine-Maritime) ; Yves Villerey, sous-préfet de Montbrison (Loire).

Défense

Est promu *commandeur :*
M. Roger Baléras, directeur des applications militaires.

Sont promus *officiers :*
MM. Jean Bernadet, directeur adjoint de division dans une société ; André Jourdren, directeur général d'une société.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Jean-Paul Béchat, président-directeur général d'une société ; Pierre Bohn, directeur technique dans une société ; Pierre Cleirec, ingénieur sur contrat ; Mme Annie Cohadon, née Petremant, administrateur civil hors classe ; MM. Louis Gallois, président directeur général d'une société ; Jean Guillard, conseiller maître à la Cour des comptes ; Claude Tempé, administrateur directeur général d'une société.

Economie et finances

Est promu *commandeur :*
M. Jean Saint-Geours, inspecteur général des finances, président de la Commission des opérations de Bourse.

Sont promus *officiers :*
MM. Jean-Michel Bloch Lainé, inspecteur général des finances, président de banque ; Henri Hermand, président-directeur général de sociétés, membre du Conseil économique et social ; André Vanoli, chargé de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Gérard Bédos, chef de service régional de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes à Marseille ; André Charriau, ancien caissier général de la Banque de France ; Jean-Pierre Gastaud, commissaire contrôleur général des assurances ; Olivier Louis, ministre conseiller pour les affaires économiques et commerciales à Moscou ; Jean-Luc Mathieu, conseiller maître à la Cour des comptes ; Jean-Claude Prével, chef de mission de contrôle économique et financier ; Christian Sastre, président-directeur général d'un groupe de sociétés d'assurances ; Bertrand Schneiter, inspecteur général des finances, secrétaire général de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; Bernard Sirol, président du conseil d'orientation et de surveillance d'une caisse d'épargne ; Bernard Yoncourt, président-directeur général de banque.

COMMERCE ET ARTISANAT

Est promu *commandeur :*
M. Marcel Haggaï, président de la chambre de métiers de Paris.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Charles De Cuyper, ancien journaliste, spécialiste de rubriques artisanales ; Albert Finiaz, président de la chambre de métiers de Grenoble ; Claude Gauthier, président responsable de la gestion de la zone industrielle de Carros ; Mme Paulette Siozade, chef d'entreprise artisanale.

DROITS DES FEMMES ET CONSOMMATION

Sont nommées *chevaliers :*
Mmes Marie-Paule Devillers, née Marquet, membre d'association ; Marie-Danièle Sabre-Stern, dite Dominique Darbois, photographe illustrateur.

Agriculture et développement rural

Est promu *commandeur :*
Bernard Gauthier, chef du service de l'inspection générale de l'agriculture.

Sont promus *officiers :*
MM. Henri Blanc, ancien chargé de mission d'études et d'inspections au conseil général du génie rural des eaux et des forêts ; Roger Cerf, président-directeur général d'une société alimentaire ; Raymond Larraus, président fondateur de la société d'ethnozootechnie ; Charles Pilet, professeur à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. François Barlier, président de la chambre d'agriculture du Loiret ; Léon Ben Ghouzi, chargé de mission permanent d'inspection interrégionale des régions Rhône-Alpes et Auvergne ; Marc Didierjean, secrétaire général de la Fédération nationale du crédit agricole ; Jean Durand, chef de bureau au ministère ; Michel Engelmann, ancien directeur de laiterie ; Patrick Gay, président-directeur général de sociétés ; Raymond Heux, administrateur d'une union régionale de clubs ruraux ; Gérard Lemaignen, président du conseil interfédéral du bois ; Guy de Masheulle, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de la Marne ; Denis Ploton, directeur général d'un organisme d'assurances agricoles ; André Potel, président d'une association française de comités économiques ; Jacques Rochet, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts ; Denis Schrameck, directeur de l'Agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole.

Equipement, logement et transports

Est promu *commandeur :*
M. Pierre Descoutures, directeur général adjoint honoraire de la SNCF.

Sont promus *officiers :*
MM. Pierre Arnoux, ancien directeur départemental de la prévention routière de la Savoie ; Laurent Chappuis, architecte honoraire ; Gaston Esmiol, ingénieur général honoraire des ponts et chaussées ; Roger Laurent, ancien journaliste aéronautique.

Sont nommés *chevaliers :*
Jean-Claude Bertrand, conseiller médical à la sécurité routière ; Noël Bouche, président-directeur général d'une entreprise de bâtiment ; Baptiste Canninati, président-directeur général d'une entreprise de bâtiment et de travaux publics ; Henri Filho, président d'une société de logistique ; René Gutton, architecte ; René Marette, secrétaire général de la Fédération d'anciens combattants et victimes de guerre de la RATP ; Bernard Meneu, ingénieur principal à la SNCF ; Bernard Mercier, directeur de sociétés de transports ; Jacques Robert, architecte ; Jacques Saillard, ancien administrateur de sociétés ; Georges Schmitt, chef technicien de l'aviation civile ; Jacques Sénécs, ingénieur général de la météorologie ; Joseph Wajnsztok, directeur général d'une caisse de retraites complémentaires du transport.

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Sont nommés *chevaliers :*
Philippe Belin, président-directeur général de société et président de l'Union nationale des aménageurs fonciers et lotisseurs ; Michel Dresch, directeur de l'habitat et de la construction au ministère ; Norbert Lablancherie, ancien directeur général de l'OPAC d'Indre-et-Loire ; Jean-Claude Monin, ex-président de la Fédération nationale des CAUE.

MER

Est promu *officier :*
Jean Le Boucher, président du comité régional des pêches maritimes et des cultures marines de Basse-Normandie.

Sont nommés *chevaliers :*
Michel Adrien, président-directeur général de sociétés ; Julien Celton, directeur d'exploitation des navires de l'armement coopératif finistérien ; Jean Chaumard, contrôleur en chef du corps des personnels embarqués d'assistance et de surveillance des affaires maritimes.

Industrie et commerce extérieur

Est promu *commandeur :*
Roger Taillibert, architecte, chargé de mission au Conseil de l'Europe.

Sont promus *officiers :*
Alain Dangeard, directeur général adjoint du Bureau de recherches géologiques et minières ; Raymond Konter, ancien directeur général dans une société, trésorier général du comité des conseillers du commerce extérieur de la France ; Pierre Valentini, directeur des opérations commerciales et du marketing dans une société industrielle.

Sont nommés *chevaliers :*
Maurice Amiel, directeur général et président directeur de sociétés ; Pierre François, ancien directeur général d'un groupe pharmaceutique, président de chambre au tribunal de commerce de Paris ; Denis Gaussot, directeur délégué de la direction de l'équipement à Electricité de France ; Bernard Grange, directeur général dans un groupe industriel ; André-Claude Lacoste, directeur de la sûreté des installations nucléaires au ministère ; Jacques Lafont, directeur général adjoint de sociétés ; Bernard Lagnage, inspecteur général d'Electricité de France-Gaz de France ; Georges Nicolet, président directeur général de société ; Georges Orsini, secrétaire général adjoint d'une société de construction automobile ; Maurice Penven, contrôleur général à la direction générale de Gaz de France ; Raymond Perret, président d'une fédération nationale de négociants ; Félix Zandman, président-directeur général de sociétés ; David Zimeray, ancien président-directeur général de sociétés et juge au tribunal de commerce de Paris.

TOURISME

Est promu *officier :*
M. François Doumenge, directeur du Musée océanographique de Monaco.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Georges Colson, président-directeur général de société ; Joseph Martin, président-directeur général de société ; Michel Valdiguié, président du comité régional du tourisme de Midi-Pyrénées.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Est promu *officier :*
M. Pierre Laval, président d'honneur des conseillers du commerce extérieur de la France pour la région Auvergne.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Jacques Cafler, ancien conseiller du commerce extérieur ; Louis Cloart, ancien horticulteur ; Raynald Dreyfus, directeur du financement du négoce international d'un groupe bancaire ; Gérard Geoffray, directeur de société et président d'une chambre syndicale professionnelle ; Jacques Joutard, ancien sous-directeur à la direction des relations économiques extérieures ; Jean-Claude Mas, secrétaire général d'un groupe industriel international ; Roger Prinsault, directeur dans une société.

Travail, emploi et formation professionnelle

Est promu *commandeur :*
M. Raoul Collet, président d'un groupe régional d'industries métallurgiques.

Est promu *officier :*
M. Jean Marre, conseiller et directeur adjoint de l'École nationale des ponts et chaussées.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. René Chevassus, ancien chef de travaux dans un lycée technique d'État, meilleur ouvrier de France ; Michel Davy de Virville, conseiller maître à la Cour des comptes ; Serge Ferrand, gérant de société ; Philippe Frances, président de l'Association nationale des entreprises pour l'insertion ; Alfred Helary, président-directeur général d'une entreprise de travaux publics ; Mmes Anna Mignon, ancienne employée de maison ; MM. Jean-Paul Murcier, ancien chef de service juridique d'une confédération syndicale ; Emile-Yves Rio, directeur des affaires sociales et des ressources humaines d'un groupe industriel ; Jean-Louis Segura, directeur général d'un organisme chargé de l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Relations avec le Parlement

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Jacques Beaupère, membre du bureau du Conseil économique et social ; Jacques Desandre, conseiller, chef de division à l'Assemblée nationale.

Budget

Est promu *commandeur :*
Guy Vidal, receveur général des finances de Paris, trésorier-payeur général de la région Ile-de-France ;

Sont promus *officiers :*
Robert Drapé, trésorier-payeur général du Rhône et de la région Rhône-Alpes ; Maurice Guilluy, trésorier-payeur général d'Ille-et-Vilaine et de la région Bretagne.

Sont nommés chevaliers :
Claude Charpentier, trésorier-payeur général du Val-de-Marne ; Albertine Decotte, née Buisson, contrôleur divisionnaire des impôts à Privas ; Bernard Lapalu, ancien contrôleur financier ; Joseph Le Louarn, directeur interrégional des douanes à Paris ; Michel Montebourg, chef des services fiscaux du Jura ; Gérard Philippe, directeur régional des impôts à Lille.

François Pierrugues, chef de service au ministère.

Affaires sociales et intégration

Est promu *officier :*
Pierre Leclerc, ancien inspecteur général des affaires sociales.

Sont nommés *chevaliers :*
Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française ; Hubert Maigrat, président de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale ; Michel Paramelle, administrateur de l'Union nationale des associations familiales.

SANTÉ ET ACTION HUMANITAIRE

Est promu *commandeur :*
Pierre Fournier, président honoraire du Conseil national de l'ordre des pharmaciens.

Sont promus *officiers :*
Joseph Hanachowicz, président du conseil statutaire de la Confédération nationale des syndicats dentaires ; Francis Paigné, praticien hospitalier ; Jean Roux-Delimal, vice-président de l'association pour la recherche sur la sclérose en plaques.

Sont nommés chevaliers :
Patrick Aeberhard, cofondateur et président d'honneur de Médecins du monde ; Bernard Barataud, président de l'Association française contre les myopathies ; Emile Benaissaya, médecin spécialiste ; Jacques Berès, ancien président de Médecins sans frontières, médecin spécialiste ; René Frydman, professeur des universités, praticien hospitalier ; Jacques Leibowitch, maître de conférences des universités, praticien hospitalier ; Henri Lôo, professeur des universités, praticien hospitalier ; Robert Masson, ancien médecin spécialiste ; Bernard Mesuré, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique ; Michel Moujart, directeur du centre hospitalier de Gonesse ; Pierre Mouton, inspecteur général des affaires sociales ; Pierre Pradier, directeur général de Médecins du monde ; Vladan Radoman, cofondateur de Médecins sans frontières et de Médecins du monde ; Maximilien Récamier, ancien président de Médecins sans frontières.

VILLE

Sont nommés *chevaliers :*
M. Georges Granier, président d'une association ; Mme Françoise Hervé, inspecteur régional des sites, conseiller municipal de Nancy ; M. Charles-Emile Loo, conseiller régional, maire du cinquième secteur de Marseille.

Départements et territoires d'outre-mer

Est promu *commandeur :*
M. Louis Contand, président d'associations d'anciens combattants en Nouvelle-Calédonie.

Sont promus *officiers :*
MM. Casimir Branglidor, ancien conseiller régional de la Martinique ; François Leboutteux, ancien chef de mission de programme de formation pour la Nouvelle-Calédonie ; Bertrand Imbert, ancien ingénieur hydrographe.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Alain Christnacht, délégué du gouvernement pour la Nouvelle-Calédonie et les îles Wallis-et-Futuna ; Martial Henry, vice-président du conseil général de Mayotte ; Mme Marie Martin, adjoint au directeur des affaires économiques, sociales et culturelles au ministère ; M. Romain Martinel, président-directeur général de société à La Réunion ; Mme Anatila Nordman, épouse Brésud, directrice de ferme perlière en Polynésie française ; M. Louis Venkatapen, ancien président de la Fédération de la Martinique des syndicats d'exploitants agricoles.

Recherche et espace

Est promu *commandeur :*
M. Bernard Pulman, directeur du laboratoire de chimie théorique de l'université Pierre-et-Marie-Curie, membre de l'Institut.

Sont promus *officiers :*
MM. Joseph Klatzmann, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Antoine Prost, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'université Paris-I ; Jean Robieux, directeur scientifique aux laboratoires de Marcoussis de la Compagnie générale d'électricité ; Michel Serres, écrivain, membre de l'Académie française, professeur des universités.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Marcel Berger, directeur de l'Institut des hautes études scientifiques ; André Berroir, directeur de l'Institut national des sciences de l'univers ; Mme Colette De Botton, président-directeur général d'une société ; MM. Philippe Jeanteur, directeur de l'Institut de génétique moléculaire du Centre national de la recherche scientifique ; Marc Lefort, professeur émérite à l'université de Paris-Sud Orsay ; Yves Malier, professeur des universités ; François du Mesnil du Buisson, chargé de mission à l'Agence nationale de valorisation de la recherche ; Pierre Petiau, ingénieur en chef des mines, chef de département au ministère ; Erich Spitz, directeur adjoint d'une société.

Postes et télécommunications

Est promu *commandeur :*
M. Jacques Dondoux, président de l'Institut de recherches économiques et sociales sur les télécommunications.

Sont promus *officiers :*
MM. Guy Billant, inspecteur général à l'inspection générale ; Jean Camio, contrôleur général à la Poste ; Vladislaw Stocki, contrôleur général à La Poste.

Sont nommés *chevaliers :*
Michel Annis, ingénieur général à France Télécom ; Joseph Beaupirand, ingénieur général à l'inspection générale ; Jean Carteron, président-directeur général d'une société ; Georges Constanty, chef dessinateur, ancien secrétaire régional d'un syndicat ; Antoine Di Maggio, administrateur à La Poste ; Roland Gatignol, ingénieur général à La Poste ; Philippe Glotin, président-directeur général d'une société ; Charles Rouger, administrateur à la direction de l'administration générale.

Jeunesse et sports

Est promu *officier :*
M. Gérard d'Aboville, navigateur.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. André Bandin, ancien coprésident du comité d'organisation des Jeux paralympiques d'hiver 1992 ; René Frassinelli, conseiller technique au comité directeur de la Fédération nationale des Joinvillais ; Nicolas Hénard, champion olympique de voile ; Marcel Nivière, président d'une ligue régionale de football ; Thierry Rey, champion olympique de judo.

Anciens combattants et victimes de guerre

Sont promus *commandeurs :*
M. Marcel Fauvel, membre du Comité national de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes ; Mme Geneviève Rivière, née Devilliers, secrétaire générale adjointe de l'institut Jean-Moulin.

Sont promus *officiers :*
MM. Pierre Castin, vice-président de la Fédération nationale des combattants volontaires ; André Famy, membre du comité directeur et du Conseil national de l'Association des combattants de l'union française ; Fernand Lesage, vice-président départemental de l'Union nationale des évadés de guerre ; Gérard Morvan, président honoraire de l'union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et de victimes de guerre.

Sont nommés *chevaliers :*
M. André Bernabé, gardien résidant du mémorial de Verdun ; Mme Paulette Emmenolli, née Laugery, membre actif de l'amicale de Ravensbruck et des commandos dépendants ; MM. Daniel Giroux, membre de la vice-présidence de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes ; René Julien, secrétaire général de l'AGMGUNMRAC ; Claude Kahn, membre du comité directeur de l'association des Français libres ; Albert Le Large, vice-président départemental de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance ; l'abbé Jean Pizoard, vice-président de l'institut Jean-Moulin ; le pasteur Paul Rigal, administrateur national de l'Amicale des anciens de la 5e division blindée ; MM. Michel Rossi, président de l'Association des anciens combattants du bataillon français de l'ONU en Corée ; Raymond Thiebault, vice-président de la Fédération nationale des combattants volontaires.

Déportés et internés de la Résistance

Sont promus *officiers :*
MM. Armand Provot, déporté résistant ; René Riot, interné résistant.

Sont nommés *chevaliers :*
M. Roland Caron, interné résistant ; Mme Hélène Cogolueguès, née Flesch, internée résistante ; MM. Raphaël Esrail, déporté résistant ; André Grognet, dit Gregnet, interné résistant ; Olivier Jourdain, interné résistant ; Raymond Vaudey, déporté résistant.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III				■					
IV						■			
V								■	
VI			■						
VII			■				■		
VIII						■			
IX	■						■		
X			■						
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Porte parfois le voile. – II. Jette donc à nouveau l'ancre. – III. Ferme le kimono. Mise en mémoire. – IV. Lieu de repos. Besoin naturel. – V. Grillées, elles sont cuites. – VI. Un spécialiste. Equipons. – VII. Orientation. Distrait. Un phénomène. – VIII. Fait des papiers plutôt mordants. Etalon champêtre. – IX. De l'eau dans une cuvette. Cours élémentaire. – X. Une parcelle de vie. Des êtres hors du commun. – XI. Montagne. Rendez-vous d'affaires.

VERTICALEMENT

1. Pour lui, souffler c'est jouer. Eau. – 2. Une manière de refaire le plein d'essences. – 3. Fait donc le mouton. Conjonction. – 4. Morceau de nougat. Un endroit de rêve. – 5. Instruments tranchants. – 6. Donne du fil à retordre. D'un auxiliaire. Militaire étranger. – 7. Ville du Texas. Abrégé de cours. – 8. Pronom. Une manière de rendre en rapportant. – 9. A souvent du pain sur la planche.

Solution du problème n° 6017

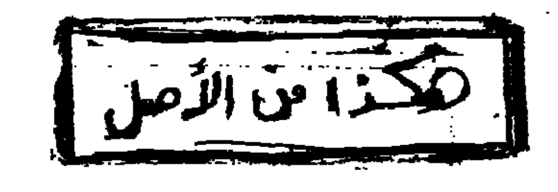
Horizontalement

I. Climatisé. – II. Hélice. Ut. – III. Ivettes. – IV. Fil Ain. TP. – V. Fe. Ivan. – VI. Or. Négus. – VII. Gémeaux. – VIII. Nurseries. – IX. Ira. – X. Endettées. – XI. Réel. Anes.

Verticalement

1. Chiffonnier. – 2. Levier. Urne. – 3. Ile. Grade. – 4. Mitaines. El. – 5. Activement. – 6. Teen-eger. Ta. – 7. Nuai. En. – 8. Su. Suédée. – 9. Etape. XS. SS.

GUY BROUTY



SOCIÉTÉ

Après les « bavures » policières de Chambéry, Paris et Wattrelos

Le conseil des ministres évoquera les dossiers de la sécurité de l'immigration et de la ville

Le conseil des ministres du mercredi 14 avril sera notamment consacré aux questions de la sécurité, de l'immigration et de la ville. Ainsi en a décidé le premier ministre après l'émotion suscitée par les trois « bavures » policières mortelles de Chambéry, Paris et Wattrelos dont la succession en trois jours – les 4, 6 et 7 avril – ne semble pas avoir d'équivalent dans les annales policières.

Retour au calme

Edouard Balladur, premier ministre, a reçu, lundi 12 avril, le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua, afin de *« faire le point sur la situation intérieure »*. Aucune précision n'a été donnée sur la teneur de cet entretien qui devait être suivi, mardi, d'une réunion de travail en fin de matinée entre le premier ministre, le ministre de l'intérieur et Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville.

L'association de Mme Veil à la préparation de la communication du conseil des ministres paraît illustrer une volonté de ne pas s'en tenir à la dimension policière et sécuritaire des problèmes.

Le calme semble revenu à Paris et dans le Nord après les incidents plus ou moins violents du week-end de Pâques. Répondant au souhait exprimé par la famille de Rachid Ardjouni, le jeune lycéen tué par un policier en état d'ivresse le 7 avril à Wattrelos (Nord), SOS-Racisme a décidé d'annuler la manifestation que l'organisation antiraciste avait prévue d'organiser, mercredi 14 avril, dans les rues de Roubaix.

Enfin, selon un sondage IFOP effectué les 9 et 10 avril et publié dans *Globe-Hebdo* daté du 14 avril, 20 % des personnes interrogées déclarent que la police leur *« fait plutôt peur »*, tandis que 79 % considèrent qu'elle ne leur *« fait plutôt pas peur »*.

Les moins de trente-cinq ans sont les plus critiques : 50 % d'entre eux estimant que les policiers *« se considèrent au-dessus des lois »*, 62 % qu'*« ils s'y prennent mal avec les jeunes délinquants »* et 64 % qu'*« ils préfèrent mettre des contraventions plutôt que d'assurer la sécurité dans des quartiers difficiles »*. Les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans sont en revanche, selon le même sondage, des supporters presque inconditionnels de la police.

Réunie en congrès à Vénissieux

L'Union des jeunes musulmans entend favoriser l'intégration par l'islam

Environ deux mille jeunes musulmans, français pour la plupart, ont participé au deuxième congrès de l'Union des jeunes musulmans (UJM), réuni du samedi 10 au lundi 12 avril dans un gymnase de Vénissieux (Rhône), dans la banlieue de Lyon. Soucieuse de favoriser l'émergence d'une composante musulmane militante dans la jeunesse française issue de l'immigration, l'UJM entend montrer le rôle que peut jouer l'islam face aux problèmes de violence, de drogue et d'échec scolaire dans les quartiers en difficulté, et préconise la participation aux élections.

« L'islam représente un apport moral, a souligné Abdelaziz Chambi, porte-parole de l'association. *Il fait des citoyens responsables. En s'intéressant à leur culture d'origine et en retrouvant certaines valeurs, ces jeunes apprennent le sens des responsabilités. »* Christian Delorme, l'ancien « curé des Minguettes », aujourd'hui chargé des relations avec l'islam au diocèse de Lyon, a suivi les débats : *« Trouver le chemin de l'islam donne à ces jeunes des racines. Il y a aujourd'hui, en leur sein, une minorité agissante qui va sûrement jouer le même rôle que la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) dans les quartiers ouvriers il y a quarante ans »*, a-t-il déclaré.

L'UJM, installée à Villeurbanne depuis 1987, entend œuvrer pour que les jeunes d'origine maghrébine soient reconnus à la fois comme citoyens et comme musulmans. Elle s'est fait connaître dans la région lyonnaise en organisant des manifestations – interdites – contre les *Versets sataniques* de Salman Rushdie et pour le port du foulard islamique dans les établissements scolaires.

DÉFENSE

Pour l'évacuation des ressortissants

SAFARI, une « première » française en Somalie

En janvier, pour la première fois, comme une loi récente le lui permet (*le Monde* du 27 janvier), la France avait envoyé en Somalie – avec les militaires déployés dans le cadre de l'opération « Rendre l'espoir » pour le compte de l'ONU – deux officiers de réserve, ingénieurs civils de leur état.

A l'époque, le ministère de la défense n'avait pas tenu à expliciter le sens de cette mission, se contentant d'indiquer que Jacques Villerot et Alain Rodermann étaient spécialistes en informatique. Trois mois après, la revue *Info DGA*, éditée par la délégation générale pour l'armement, révèle dans son dernier numéro qu'ils se sont rendus à Mogadiscio pour réaliser une « première » : expérimenter un nouveau système informatique de gestion des crises, baptisé SAFARI, pour système automatisé de la Force d'action rapide (FAR) en intervention.

Ce système, à base de matériels informatiques civils, mais renforcés, pour la circonstance, résulte d'une demande exprimée par l'état-major pour répondre aux besoins de la FAR. SAFARI, installé sur camion et transportable par avion, synthétise sur l'écran d'ordinateurs portables toutes les informations nécessaires à des opérations extérieures de style commando.

Mis au point par le groupe Alcatel, le système constitue une base de données (renseignements sur la situation militaire du moment, éléments indispensables à une évacuation d'urgence des ressortissants, etc.) qui mémorise environ cent cinquante classifications et qui peut être transmise en temps réel (sous la forme de textes, schémas, graphiques, cartes, images ou photographies) par satellite à une autorité.

Selon *Info DGA*, qui précise que le système avait été testé lors d'un exercice Farfadet, en Méditerranée, en juin dernier, mais jamais en opérations réelles jusqu'à la Somalie, la principale application de SAFARI est double : d'abord, gérer l'évacuation des Français à l'étranger et, ensuite, améliorer l'efficacité d'une action humanitaire hors de la métropole.

FAITS DIVERS

Portant sur près de 50 millions de francs

Une énorme escroquerie atteint l'Armée du salut de Grande-Bretagne

La section britannique de l'Armée du salut a été victime d'une escroquerie qui porte sur un montant de près de 49 millions de francs. Une enquête a été ouverte, un colonel licencié, deux autres responsables mutés, un homme d'affaires arrêté, mais les fonds détournés restent introuvables.

LONDRES
de notre correspondant

Ce devait être « l'investissement du siècle ». Les petits placements de père de famille (actions et obligations), dont se contentait jusque-là l'Armée du salut pour faire fructifier une partie des dons qu'elle reçoit, pouvaient être laissés de côté. D'un seul coup, grâce à quelques hommes d'affaires de confiance et bien sûr concernés par la mission charitable remplie par l'« Armée » et ses « soldats » chrétiens, le taux de rendement escompté devait atteindre 50 %, voire même 100 %. Du jamais vu !

La récession économique ayant singulièrement réduit la générosité publique, le colonel Ivor Rich, directeur administratif de la section britannique, cherchait un moyen d'assurer l'avenir financier de cette œuvre de bienfaisance, qui déploie son action dans 94 pays, avec 14 000 missions et plus de 7 000 centres et écoles. Aussi, lorsque son adjoint, le colonel Grenville Burn, est venu lui proposer un montage financier alléchant, il n'a pas résisté. Pourquoi l'aurait-il fait ? Le colonel Burn avait vingt-sept années d'ancienneté et son rôle était précisément de réunir des contributions financières.

L'Armée du salut est la sixième *« charity »* de Grande-Bretagne et, s'agissant de la fourniture d'aides sociales, elle n'est devancée que par le gouvernement. Depuis sa fondation, en 1865, par le révérend William Booth, un pasteur méthodiste, l'organisation a pris les dimensions d'une « multinationale des pauvres ». Son budget annuel – environ 80 millions de livres (1) – est notamment alimenté par les dons publics (12 millions de livres), les legs (15 millions), l'aide du gouvernement (20 millions) et la vente de son journal, *War Cry* (Cri de guerre). Le reste provient des activités traditionnelles, comme les concerts et les chants de rue qui, en Grande-Bretagne, font partie du paysage urbain. Les interprètes se recrutent parmi quelque 60 000 « soldats » volontaires et 3 000 « officiers ».

Le colonel Burn, chargé de rassembler les fonds, rencontre donc, en 1991, un homme d'affaires de Birmingham, Stuart Ford, qui lui présente un de ses amis, Gamil Naguib, un Egyptien dirigeant une institution bancaire, la Islamic Pan American Bank (dont on apprendra qu'elle est située dans un immeuble désaffecté de Buenos-Aires). Les deux hommes font miroiter un montage financier juteux, à la condition que l'Armée du salut place une somme de 10 millions de dollars sur un compte bancaire, lesquels seront ensuite investis dans les marchés financiers sous forme de « lettres de crédit *standby* ».

Les conseillers de l'Armée du salut renâclent. L'un d'eux souligne même qu'un tel placement relève de la naïveté. Peine perdue : le colonel Rich a confiance dans le colonel Burn. Avec deux autres administrateurs de l'Armée, il donne donc le feu vert. En mai 1992, la somme est déposée sur un compte ouvert à la ASLK-CGER, une respectable banque d'Anvers (Belgique). Les colonels Rich et Burn, ainsi que MM. Ford et Naguib sont signataires, mais la signature de deux d'entre eux est suffisante pour se servir du compte.

Transferts vers le Panama et le Liechtenstein

Au cours de l'été 1992, les conseils se multiplient pour convaincre les responsables du caractère douteux d'un tel placement. Il est déjà trop tard. En juin, le toujours naïf colonel Burn et Stuart Ford ont ordonné le transfert de 8,8 millions de dollars (environ 49 millions de francs) sur un compte ouvert à la Banque continentale, à Luxembourg.

Cette fois, les signataires ne sont plus que trois (le colonel Burn, MM. Ford et Naguib), mais, comme précédemment, deux signatures seulement sont nécessaires. En août 1992, le colonel Rich se rend à Anvers, suit la piste jusqu'à Luxembourg et doit se rendre à l'évidence : il reste 520 000 dollars sur le compte, le reste a été transféré au Panama et au Liechtenstein. On retrouvera la trace d'une partie des fonds en Ecosse, mais l'essentiel a disparu. L'Armée du salut ne préviendra la police qu'en février 1993. L'enquête, dont les ramifications internationales semblent complexes, suit son cours.

Le général Eva Burrows, chef de l'organisation mondiale, se veut philosophe. *« L'Armée du salut*, souligne-t-elle, *ne peut pas arrêter son travail ni se répandre en récriminations. »* Le colonel Burn a été licencié jeudi 8 avril. Deux autres hauts responsables de l'Armée du salut ont été mutés et le colonel Rich va probablement être transféré aux Etats-Unis. Stuart Ford a été arrêté et bénéficie d'une liberté provisoire. Quant à M. Naguib, il est introuvable. Le général Burrows a tenu à rassurer l'opinion en promettant qu'un tel incident *« ne se produira jamais plus »* et, à la veille du week-end pascal, en rappelant que *« la résurrection nous apporte un nouvel espoir, une nouvelle vie et une nouvelle foi »*...

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling correspond à 8,20 francs environ.

MÉDECINE

Selon l'Agence nationale de l'évaluation médicale

L'utilisation des implants dentaires devrait faire l'objet d'une stricte réglementation

L'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (ANDEM) a rendu public, jeudi 8 avril, un rapport sur la technique dite des implants dentaires, réalisé à la demande de la Caisse nationale d'assurance-maladie, qui s'interroge sur l'opportunité d'une prise en charge. Il souligne l'urgence d'une stricte réglementation (1).

Tous ceux qui souffrent de pathologie dégénérative de leur denture ont entendu parler – en bien ou en mal – des implants dentaires. Il s'agit de dispositifs prothétiques destinés à créer, au sein du maxillaire ou de la mandibule, des ancrages mécaniques stables, résistants et durables, sur lesquels on peut adapter une prothèse amovible ou fixée, afin de redonner au patient une fonction dentaire, un confort et une esthétique indispensables à la vie en société.

Si l'implant dentaire semble une solution idéale par rapport au dentier et autres prothèses, en pratique les choses sont plus compliquées. *« Plus de quatre cents publications ont été consultées en français et en anglais*, souligne l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (ANDEM).

Un acte chirurgical coûteux

Aucun article ne répond aux critères de qualité requis par une analyse critique. Des faiblesses méthodologiques sont observées dans les études rétrospectives et les séries de cas cliniques. Les critères de succès et d'échec diffèrent selon les études. Les taux de succès publiés ne reposent généralement pas sur une analyse statistique rigoureuse. » En d'autres termes, l'évaluation de l'efficacité et de l'innocuité de ce matériel reste à faire.

Au terme de ce sévère diagnostic, l'ANDEM établit une hiérarchie dans les nombreux matériels en vente libre sur le marché français. Les implants dits « endo-osseux » (en forme de vis ou de cylindres) semblent les plus sûrs, à la différence de nombreux autres (juxta-osseux, trans-osseux, etc.).

L'agence rappelle aussi que la pose d'implants dentaires nécessite un environnement stérile adéquat. Le matériel chirurgical, les champs opératoires, les blouses et les sarraus, tout comme les gants, doivent impérativement respecter les règles d'asepsie. La désinfection du local opératoire doit être assurée. La manipulation stérile du matériel doit être respectée. Une infrastructure du type de celle des blocs opératoires peut même, dans certains cas, être indispensable.

Le rapport de l'ANDEM détaille les indications de ces matériels, les contre-indications qui interdisent leur utilisation et les risques médicaux, parfois très graves (septicémie, décès), inhérents à une telle pratique qui n'est pas toujours maîtrisée par ceux, de plus en plus nombreux, qui la mettent en œuvre. Affirmant qu'elle a réalisé *« le premier document de synthèse en implantologie dentaire offert aux professionnels concernés »*, l'ANDEM conclut que ce secteur et les matériels utilisés devraient faire l'objet d'une stricte réglementation : homologation des matériels, réglementation de leur utilisation, formation spécifique et universitaire de tous les professionnels et évaluation de telles pratiques.

Le docteur Eric-Nicolas Bory (chirurgien-dentiste, praticien hospitalier, Lyon) résume : *« Si, dans certaines situations, on ne peut nier qu'un implant dentaire soit une bonne réponse à la souffrance du patient, c'est loin d'être toujours le cas. Au-delà de l'actuel engouement pour les implants, il faut préciser la place exacte que doit raisonnablement avoir à l'avenir une telle pratique. »* On estime à près de 10 % la proportion des chirurgiens-dentistes français ayant peu ou prou recours à la technique des implants. Celle-ci n'est jamais – officiellement du moins – remboursée par les caisses de Sécurité sociale. Pourtant, selon les cas, le type de matériel et la notoriété des chirurgiens-dentistes, elle peut être facturée jusqu'à plusieurs centaines de milliers de francs.

JEAN-YVES NAU

(1) *Implantologie orale. Etat actuel des connaissances. Janvier 1993.* Ce document, rédigé par le docteur Eric-Nicolas Bory, sous la responsabilité du docteur Pierre Durieux, a été réalisé grâce à la participation d'un groupe d'experts réunis au sein de l'ANDEM, 5 *bis*, rue Pérignon, 75015 Paris. Tél. : (1) 44-38-50-15.

An moins trente-neuf disparus

Un cargo indien coule devant les côtes des Asturies

Un cargo battant pavillon indien a coulé, lundi 12 avril, au large des côtes espagnoles des Asturies. Au moins trente-neuf personnes sont portées disparues, mais seize occupants ont été recueillis grâce à des hélicoptères, a-t-on indiqué au centre de sauvetage de la marine marchande, à Gijon. Plusieurs des personnes recueillies sont grièvement blessées, atteintes notamment d'hypothermie, et ont été hospitalisées.

Le *Wishva-Mohini* transportait au moins cinquante-cinq personnes, membres d'équipage et leurs familles. Le bateau, qui acheminait notamment du solvant pour peinture, a sombré à la suite d'une voie d'eau provoquée par un déplacement de son chargement. Le cargo indien, chargé de 10 000 tonnes de marchandises, venait du Royaume-Uni et se rendait à Bombay. – *(AFP.)*

□ **Trois morts et quatorze blessés dans un accident de la route en Indre-et-Loire.** – Trois personnes ont été tuées et quatorze autres blessées dans un accident de la circulation survenu lundi soir 12 avril à Villebourg (Indre-et-Loire). Pour des raisons encore indéterminées, une camionnette transportant des enfants et une voiture particulière sont entrées en collision. Onze enfants figurent parmi les blessés, dont plusieurs sont dans un état grave.

TAUROMACHIE

La Feria d'Arles

Les derniers dinosaures de la corrida

La feria pascale, qui s'est terminée lundi 12 avril à Arles (Bouches-du-Rhône), a connu un grand succès populaire : pour la première fois, les arènes de la ville ont affiché complet (12 000 à 15 000 personnes) pendant les trois jours du week-end. Malgré une météo maussade, des dizaines de milliers de touristes ont fréquenté les « bodegas » (bars) nocturnes. Ce succès inquiète les aficionados membres de La Muleta, un club taurin attaché à une tradition qu'ils jugent malmenée.

ARLES

de notre envoyé spécial

« Les touristes, au Larzac ! » Agacé par les réactions d'un public qu'il jugeait peu averti, cet aficionado anonyme manifestait son agacement, en plein cœur de l'après-midi, pendant que le torero El Fundi luttait comme un beau diable avec un Miura, taureau espagnol réputé difficile. Le conseil venait de haut, tout là-haut même, là où les places sont les moins chères et le public plus connaisseur. Plus insolent aussi.

Cet aficionado fait-il partie du club taurin de La Muleta, qui se réunit après chaque corrida pour une *tertulia*, un débat *« libre et franc »*, où chacun donne son point de vue sur la course de l'après-midi ? Ce dimanche de Pâques, après la corrida des Miura, ils étaient bien cent cinquante à se serrer, dans une ambiance surchauffée, au siège d'une des quinze sociétés taurines d'Arles, l'une des plus anciennes, la plus respectée en tout cas, avec ses quatre cents membres et ses archives, qui en font *« la mémoire taurine de la ville »*.

Les murs blancs sont tapissés d'affiches qui remontent à 1887, de photos jaunies et de têtes de taureaux. Au dessus de la porte trône celle de Colorado, la première bête tuée dans les arènes d'Arles, en 1893. Au mur également, quelques phrases, en forme d'hommage : *« L'Aficion, c'était Tony. Tony, c'était la Muleta. »* Sur la table, sont empilés des centaines de numéros des années 30 de l'austère bulletin *l'Aficion*. Les statuts, écrits à la plume, sont soigneusement mis sous verre. *« Ils n'ont pas changé depuis 1906 »*, rappelle le président, André René, un Arlésien de cinquante-cinq ans, retraité de la SNCF.

« Un peu d'authenticité »

André René ouvre le débat au micro : *« Entre la corrida d'hier et celle d'aujourd'hui, il y a plus qu'un mur, un océan. Hier, nous n'avions pas grand-chose à dire. Aujourd'hui, j'ai aimé ces taureaux, leur vaillance, leur côté imprévisible, le fait qu'ils sont tous allés trois ou quatre fois au cheval. Tout ça redonne un peu d'authenticité à la course. C'est ce que nous défendons depuis toujours »*.

Le discours est codé, hypertechnique, bourré d'images savoureuses et de formules en espagnol. On parle d'abord du taureau, puis du torero. Le débat traduit la nostalgie d'une forme de corrida que les membres de La Muleta retrouvent de moins en moins dans les ferias en raison de leur médiatisation et de l'afflux d'un public de néophytes, plus enclin à assister à un *« spectacle artistique »* qu'à un combat où le taureau a sa chance.

Or, ce dimanche-là, *« le drame pouvait surgir à tout instant »*, affirme André René. A cause des Miura : une bête a provoqué la panique en sautant par dessus la balustrade, un picador a été desarçonné, un cheval s'est retrouvé sur le flanc, un torero (Raul Galindo) est tombé devant les cornes du taureau. Un autre (Richard Milian) a été blessé à la cuisse lors de la mise à mort.

« Des petits monsieurs gominés »

« Cette corrida était d'un autre siècle, poursuit André René. *Il y a quinze ans, elles avaient lieu devant 5 000 personnes qui partageaient tous ce goût pour le combat. Aujourd'hui, le public veut autre chose. Mais on n'a pas le droit de tuer un taureau au nom de l'art. Si la bête n'a pas toutes ses chances, la corrida est indéfendable »*. Et André René de conclure : *« Nous sommes des dinosaures en voie de disparition. Notre culture du taureau n'intéresse plus personne. »*

Comme le font la plupart des aficionados, La Muleta dénonce la pratique de l'*afeitado*, qui consiste à raccourcir les cornes pour limiter le danger. *« Les Miura étaient « pauvres de têtes », mais c'est hélas de plus en plus fréquent,* regrette André René. *La tauromachie est devenu un supermarché financier où tout le monde a intérêt à limiter les risques »*. Les mots sont parfois durs pour les toreros (*« le taureau lui a appris le grec et le latin »*). Les *novilleros* du matin ? *« Des petits monsieurs gominés, prétentieux et « plastiqués » dans leur habit de lumière »*.

Raul Galindo ? *« Il ne torée pas, il fait des passes.* La faena, *c'est le taureau qui se l'est faite lui-même »*. La Muleta préfère la vaillance d'un El Fundi : *« On l'aime bien ici. Il marche sur le taureau, il a une bonne épée, l'intégrité, le respect de l'aficion. Et ses pieds ne bougent jamais. Mais sur son premier taureau, il avait l'occasion de faire deux belles séries de passes. Il ne les a pas faites »*.

Ses fidèles ont parfois l'impression de *« se battre contre des moulins à vent »*. Mais la passion est intacte. Le club se réunit tous les premiers lundis du mois, observe les élevages, organise des conférences, se rend dans les grandes places espagnoles, monte des expositions – en ce moment, un émouvant hommage est rendu à Nimeno II, tombé à Arles en septembre 1989 –, finance des spectacles taurins pour les débutants, donne son avis sur les corridas locales. Et, bien sûr, tient une *bodega* parmi les plus recherchées de la ville.

La Muleta tient surtout à conserver sa tradition populaire. *« Il y a beaucoup d'anciens cheminots chez nous. Pour être respectés et garder notre indépendance, nous tenons à payer nos places aux arènes »*, souligne André René. Car, pour lui, un nouveau danger pointe : *« Les corridas sont de plus en plus chères. La sélection va se faire par l'argent. Quand je pense que les aficionados, même les plus modestes, y allaient en famille... »* Nostalgie.

MICHEL GUERRIN

TOURISME

Après Notre-Dame de Paris

Le parc Euro Disney devient le site le plus visité en France

Au pied d'un château de la Belle au bois dormant décoré d'énormes fraises gonflables et dégoulinant de crème en matière plastique, 60 000 visiteurs ont fêté, lundi 12 avril, le premier anniversaire du parc Euro Disney à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne). Philippe Bourguignon, le nouveau PDG de la société Euro Disney, a confirmé que le parc atteindrait son objectif de 11 millions de visiteurs dans la deuxième quinzaine d'avril (*le Monde* daté 11-12 avril).

Ce chiffre place le parc d'attractions après Notre-Dame de Paris, dans la liste des sites touristiques les plus visités de France. Paris accueille 25 millions de touristes chaque année (*le Monde* daté 28-29 mars), mais seule la cathédrale Notre-Dame reçoit plus de visiteurs que Main Street à Euro Disney... 13,5 millions de personnes ont en effet franchi son célèbre porche en 1992. Plus de 50 000 personnes y sont entrées le samedi de Pâques. Avec les 3,8 millions d'entrées gratuites dans sa bibliothèque, le Centre Pompidou accueille seulement 7,6 millions de personnes. La tour Eiffel a reçu 5,4 millions de visiteurs l'an dernier, le Louvre 5 millions d'amateurs d'art et La Villette 5,8 millions de passionnés des sciences et des techniques.

En dehors de Paris, le parc de Versailles ne reçoit que 5 millions de visiteurs chaque année, la ville de Lourdes 4 millions et le Mont-Saint-Michel 2 millions.

Les Français, qui représentaient seulement 29 % des visiteurs d'Euro Disney durant les six premiers mois d'ouverture du parc, constituent actuellement près de 45 % de sa clientèle. Plus d'un habitant de la région Ile-de-France sur six a visité Euro Disney.

ARCHÉOLOGIE

Au Musée du Luxembourg à Paris

Peintures romaines en Narbonnaise

Ici, de petits amours volettent gaiement. Là, un félin est prêt à sauter d'une corniche, mais sa longue queue lovée se termine en rinceaux. Plus loin, une ménade court tout en tenant un thyrse enrubanné. Ailleurs, un génie, presque grandeur nature, tient une longue corne d'abondance. Grands panneaux unis, cadres géométriques, « candélabres » tarabiscotés, petits motifs, portraits réalistes, décors fins, gracieux motifs végétaux, trompe-l'œil architecturaux. Toute l'exposition « Peintures romaines en Narbonnaise » (1) inspire le regret navré que les débris des décors peints, trouvés pendant des décennies de fouilles de maisons gallo-romaines, ont été négligés et même jetés par des générations d'archéologues.

Les visiteurs seront enchantés par les peintures. Ils seront aussi émerveillés, d'abord par la patience des spécialistes qui, à partir de monceaux de petits débris, arrivent à reconstituer des décimètres carrés et même des mètres carrés de décors peints, ensuite par la perfection à laquelle étaient parvenus les artistes « provinciaux ».

Les techniques de reconstitution et de restauration sont expliquées très clairement, comme le sont aussi les techniques utilisées pour réaliser ces peintures murales (des fresques pour la plupart d'entre elles).

Tout cela nécessite, bien entendu, une connaissance approfondie de l'histoire en général, des peintures romaines et gallo-romaines en particulier. Tel décor, tel style retrouvés en Narbonnaise ne peuvent être reconstitués et compris que par comparaison avec d'autres décors, d'autres styles connus sur des sites extérieurs à la Narbonnaise. Une exposition passionnante.

Y. R.

(1) La province romaine de Narbonnaise allait de Toulouse à Fréjus et de Perpignan à Annecy.

► **Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e, tél. 42-34-25-95. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 11 h à 18 h (21 h le jeudi). Entrée : 30 F. Jusqu'au 4 juillet inclus. Outre le catalogue, très instructif, rédigé pour les adultes, un petit dossier a été préparé pour des enfants.**

□ **Interpellation de deux membres présumés d'Iparretarrak, dont un frère de Philippe Bidart.** – Après le placement en garde à vue des quatre membres présumés d'Iparretarrak qui avaient été interpellés dimanche 11 avril, à l'issue d'une conférence de presse clandestine (*le Monde* du 13 avril), deux nouveaux membres du mouvement indépendantiste basque ont été appréhendés, lundi 12 avril, par les policiers. Parmi ces derniers figure Pierre Bidart, surnommé « Betti », trente-neuf ans, qui a été interpellé à son domicile de Saint-Etienne-de-Baïgorry (Pyrénées-Atlantiques). Il s'agit de l'un des frères de Philippe Bidart, chef présumé d'Iparretarrak, récemment condamné à six ans de prison pour une attaque à main armée (*le Monde* du 12 avril), alors qu'il purgeait déjà une peine de réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de deux CRS.

□ **Prison ferme pour les organisateurs de mariages blancs à Strasbourg.** – Les principaux inculpés du trafic de mariages blancs organisé dans le Bas-Rhin ont été condamnés, mercredi 7 avril, par le tribunal correctionnel de Strasbourg à des peines de prison ferme de six à huit mois, assorties d'amendes allant de 20 000 à 100 000 francs (*le Monde* du 12 mars). La défense a indiqué qu'elle ne ferait pas appel de ce jugement. Le tribunal a condamné chacun des Marocains qui avaient bénéficié du trafic à 5 000 F d'amendes et leurs « épouses » françaises à 10 000 FF assortis pour certaines d'un sursis. – *(Corresp.)*

L'ensevelissement judiciaire de Maurice Papon

Suite de la première page

L'avocat de Maurice Papon vient de déposer un mémoire devant la chambre d'accusation de Bordeaux pour demander que son client bénéficie d'un non-lieu. L'essentiel de son argumentation repose sur l'arrêt de la Cour de cassation du 27 novembre 1992 concernant l'ancien chef milicien Paul Touvier. Revenant à la définition du crime contre l'humanité élaborée en 1945, la chambre criminelle précisait en effet que les auteurs ou complices de crimes contre l'humanité doivent avoir agi pour le compte d'un pays européen de l'Axe (Allemagne, Italie) ou pour celui d'une organisation de police *« déclarée criminelle comme appartenant à un pays ayant pratiqué une politique d'hégémonie idéologique. »*

Fort de cette lecture de l'arrêt Touvier, Me Varaut estime que Maurice Papon ne peut plus faire l'objet de poursuites. *« Il est manifeste,* écrit-il, *que les agissements qui lui sont reprochés ne peuvent être considérés ni comme des actes accomplis pour le compte de l'Allemagne ni même comme des actes de collaboration. »* Et l'avocat d'ajouter qu'*« aucun acte de coopération directe et volontaire avec la puissance occupante n'a pu être caractérisé à sa charge »*.

Bref, comme le dit le bâtonnier Rouxel, *« Papon n'a jamais mis les pieds chez un fonctionnaire de la Gestapo, il n'en a jamais reçu chez lui. Il s'est contenté d'obéir aux ordres de Vichy »*. Un raisonnement balayé par les parties civiles. *« Vichy obéissait à Berlin et Papon aux Allemands »*, déclare Michel Slitinsky, soixante-huit ans, qui, voilà un demi-siècle échappait à une rafle organisée à Bordeaux par la police française.

Le cheveu blanc rebelle, Michel Slitinsky veille sur un trésor de papiers : les archives relatant les persécutions dont fut accablée sa communauté. Posté en vigie dans sa petite maison de la banlieue bordelaise, il a accumulé une masse de documents sur le « Service des affaires juives » de la préfecture de Bordeaux durant l'Occupation qui ont nourri son livre sur *l'Affaire Papon*, paru en 1983 (Ed. Alain Moreau).

Parmi des milliers d'autres, un document retrace une partie de son histoire : *« 21 octobre 1942 (...) Slitinsky, Michel, demeurant 3, rue de la Chartreuse à Bordeaux, de nationalité française et de race juive, s'est enfui de son domicile en passant par les toits (...) »* Quelques lignes d'une note du secrétariat général de la préfecture à l'intendant de police résume tout un climat : *« J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir transmettre au personnel sous vos ordres l'expression de ma satisfaction pour la manière dont a été menée à bien l'opération de police effectuée le 15 courant sur l'invitation de la police allemande de sûreté, et conformément à l'accord intervenu entre les autorités allemandes et le gouvernement français. »*

« Je suis intervenu personnellement »

Maurice Papon a naturellement déjà eu l'occasion de s'expliquer largement sur ces années noires et sur son rôle devant le conseiller-instructeur. Il en ressort, entre les lignes, l'autoportrait d'un fonctionnaire d'autorité incarnant à la perfection la toute-puissance de l'administration : *« J'avais sous ma responsabilité les divisions classiques : administration générale et police administrative, finances, jeunesse, famille, santé, affaires sociales et techniques, et affaires économiques. S'y ajoutaient les services nés de la guerre : services réquisitions, réfugiés, œuvres sociales, carburants, circulation, questions juives, services occupation et défense passive. »*

Mémoire prodigieuse, Maurice Papon est incollable sur les attributions de ses services : *« Le bureau des questions juives traitait essentiellement de deux questions. D'une part, la détermination du statut des juifs (identité, filiation, baptême, etc.) et d'autre part, l'aryanisation des biens juifs (mise sous séquestre, nomination d'un administrateur provisoire, détermination de l'identité des sociétés, etc. »* Sous sa responsabilité, Pierre Garat officiait, jouant le *« facteur »* entre *« la police de sûreté et de sécurité allemande »* et lui, dans ce Bordeaux déclarée zone interdite par Berlin.

Maurice Papon se souvient que son subordonné *« ajoutait toujours dans son compte-rendu verbal : « Bien entendu, j'ai été tenu pour responsable sur ma personne de l'exécution de ces prescriptions »* (rafles et convois). Il commente sans faiblir les documents qui lui sont soumis. Il en fournit du reste tout un lot au conseiller-instructeur, comme s'il lui suffisait de se retourner et de piocher dans un classeur. A plusieurs reprises, il énumère avec précision toutes les tentatives de la préfecture pour s'opposer au transfert des juifs de nationalité française vers Drancy, de même qu'il rapporte ses efforts pour sauver des enfants : *« Je suis intervenu personnellement auprès du commandant Luther. »* Mais Maurice Papon dut s'incliner. En août 1942, Paris lui enjoint d'arrêter et de transférer les enfants sauvegardés un mois auparavant. Une note de sa main, résumant une conversation téléphonique, témoigne de sa défaite : *« Il y a lieu d'exécuter les instructions des SS... »* Les ordres seront exécutés alors même qu'ils violent les accords passés entre la France et l'Allemagne.

Un passe-muraille

A cette époque, Maurice Papon confie que des informations lui font entrevoir pour la première fois *« le spectre de la déportation avec toute sa charge émotive »*. Le camp de Drancy, à l'évidence, ne représente pas un terminus pour les juifs traqués, parqués. L'administration, la police, la Compagnie française des tramways électriques et omnibus de Bordeaux et les Chemins de fer français continueront pourtant à concourir, chacun à sa manière, au transfert de centaines de juifs vers Drancy. Lors de ses interrogatoires, Papon décrit fort bien l'engrenage de la collaboration : *« Je m'évertue, sans succès apparent d'ailleurs, à essayer de reconstituer l'atmosphère dramatique dans laquelle l'administration française, et la magistrature aussi, étaient appelées à exercer leur métier et à accomplir leur mission. »* Maurice Papon est à l'évidence une personnalité trop circonspecte et organisée pour avoir versé dans un collaborationnisme débridé. *« J'étais en opposition permanente avec ce qui se passait »*, affirme-t-il au conseiller-instructeur. Mais il demeure à son poste, quitte à se rapprocher insensiblement de la Résistance, donnant des gages, aidant ici et là.

« Les technocrates français qui ont géré la « solution finale » étaient antisémites par indifférence », relève Me Gérard Boulanger. Maurice Papon tentera pour sa part, à partir de 1943, *« indirectement ou directement »*, de faire prévenir des familles juives promises à la déportation, veillant à s'occuper des *« juifs intéressants »*, hébergeant même à plusieurs reprises, dit-il, un résistant juif, membre du réseau de renseignements militaires Kléber.

Ainsi s'explique son passage, tel un passe-muraille, du vichysme au gaullisme. Sans un accroc de carrière, le jeune secrétaire général de la préfecture de la Gironde sera promu, aux premiers jours de la Libération, préfet. Son talent d'organisateur est précieux. A Bordeaux même, il seconde le Commissaire de la République. Il se rappelle, dit-on, avoir été acclamé par une foule en liesse : *« Papon ! Papon ! »*.

Vieux souvenirs. Aujourd'hui, le palais de justice de Bordeaux traîne le dossier Papon comme une charge. Cette étrange affaire en forme de blessure l'ennuie. Bordeaux, cette succession de façades somptueuses qui devint en juin 1940 l'éphémère capitale d'une France plongée dans la débâcle, voudrait bien oublier.

« Je ne discerne vraiment pas la trace d'une volonté de justice », commente Michel Slitinsky. *« Il semble qu'on veuille attendre la mort de Papon,* analyse Me Serge Klarsfeld, l'un des avocats des parties civiles. *Cela ne dépend ni de la droite ni de la gauche. C'est une réaction sociologique. La justice ne se voit pas jugeant un ministre du général de Gaulle, pas plus qu'elle n'imagine lui accorder un non-lieu dans la mesure où il a été un rouage trop important. »*

C'est pourtant ce non-lieu qu'attendent à présent, avec un espoir mitigé, Maurice Papon et ses conseils.

LAURENT GREILSAMER

De la préfecture au palais de justice de Bordeaux

Voici les principales étapes de la carrière administrative et politique de Maurice Papon :

– **Juin 1942 – août 1944** : Maurice Papon assure les fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Gironde.

– **1944 – 1945** : promu préfet, il est mis à la disposition du commissaire de la République à Bordeaux.

– **1945 – 1957** : occupe de nombreux postes comme préfet de la Corse (1947), préfet de Constantine (1949), secrétaire général du protectorat du Maroc (1954– 1955).

– **1958 – 1967** : préfet de police de Paris.

– **1968 – 1978** : député UDR, puis RPR, de la troisième circonscription du Cher.

– **1978 – 1981** : ministre du budget.

– **Mai 1981** : le *Canard enchaîné* accuse Maurice Papon d'avoir concouru à la déportation de 1 690 juifs durant l'Occupation.

– **Décembre 1981** : un jury d'honneur, constitué à la demande de Maurice Papon, lui donne acte qu'*« il fut bien affilié aux Forces françaises combattantes à compter du 1er janvier 1943 »*, mais conclut qu'*« il aurait dû démissionner de ses fonctions au mois de juillet 1942 »*. Quelques jours plus tard, quatre premières plaintes pour crimes contre l'humanité sont déposées devant le doyen des juges d'instruction de Bordeaux.

– **1983** : l'ancien préfet et ministre est inculpé le 19 janvier de crimes contre l'humanité par Jean-Claude Nicod.

– **1987** : l'ensemble de l'instruction est annulé pour vice de forme par la Cour de cassation le 11 février. Un conseiller de la chambre d'accusation de Bordeaux, François Braud, fait office de juge d'instruction à partir du 4 août.

– **1990** : Annie Léotin, conseiller de la chambre d'accusation, succède au conseiller Braud, promu à Poitiers. De nouvelles plaintes sont déposées le 16 mai, élargissant le champ de l'instruction aux années 1943-1944.

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

La cathédrale inachevée

Ne pas terminer une symphonie est regrettable mais pas dangereux. Saint-Pierre de Beauvais est inachevée et gigantesque, donc instable

JACQUES TOUBON, le nouveau ministre de la culture, a annoncé le 6 avril plusieurs mesures d'urgence en faveur de la cathédrale de Beauvais. Depuis ce jour, l'accès du public est limité au chœur et au déambulatoire menant à l'horloge astronomique. Dès le mois de juin, commenceront pour trois mois des travaux de stabilisation des deux piliers ouest du transept. Dans le même temps, les études sur la stabilisation définitive du monument seront poursuivies de façon à déterminer les techniques les plus appropriées. Le communiqué du ministère de la culture précise que des financements ont été dégagés depuis trois ans : 2,4 millions de francs en 1991, 4,8 millions de francs en 1992, 6,7 millions pour 1993, mais que sont dès maintenant prévus des travaux sur cinq ans et pour 30 millions de francs.

Un des plus grands malheurs de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais est de n'avoir pas été achevée. Le «nouvel œuvre», tel qu'il avait été décidé en 1225 par l'évêque et le chapitre et commencé en 1238, aurait été le plus grand édifice de son époque. Certes, l'image de la grandeur de Dieu en eût été magnifiée. Mais les habitants d'Amiens – à 60 kilomètres de là, – dont la cathédrale Notre-Dame était en construction depuis 1220 en eussent, sans doute, été fort jaloux.

Pourquoi la cathédrale de Beauvais n'a-t-elle jamais été terminée? Certains pensent tout simplement que l'argent a manqué. Pour d'autres, dont Bernard Collette, inspecteur général des monuments historiques en charge de la Picardie, la mode des églises immenses était passée. Les partisans de cette seconde théorie font remarquer que la cathédrale de Beauvais a été entreprise après celles de Saint-Denis, Sens, Chartres, Paris, Reims et Cologne, Amiens et qu'elle est la plus haute de toutes. Mais d'autres spécialistes rappellent que, si cette hypothèse est valide pour la France, d'immenses monuments gothiques, très élevés, ont été construits aux XIVe et XVe siècles à Palma-de-Majorque, à Milan, à Bologne, notamment.

La cathédrale d'Amiens est déjà gigantesque : 146 mètres de long hors tout (dont 41 mètres pour le chœur et 14,70 mètres pour le transept), 70 mètres de large hors tout pour le transept, 14,70 mètres de large pour le grand vaisseau (entre les axes des piliers), 42,50 mètres de hauteur sous voûte. La longueur hors tout de Saint-Pierre de Beauvais est de 90 mètres; la largeur hors tout du transept de 85 mètres, celle du grand vaisseau (entre les axes des piliers) de 15,20 mètres; et la hauteur de la voûte du transept est de 48,50 mètres. Selon les études basées sur la cathédrale de Cologne auxquelles s'est livré Viollet-le-Duc au siècle dernier, la nef de la cathédrale de Beauvais aurait sans doute eu une longueur de quelque 130 mètres. Commentaire de Bernard Collette : *«Beauvais était à la limite du raisonnable.»*

Les malheurs de la cathédrale de Beauvais ont commencé en 1284 lorsqu'une partie des voûtes du chœur se sont effondrées. Ce qui a obligé à les dédoubler par addition d'un pilier intercalaire entre chaque pilier d'origine et à renforcer les culées. Ils ont continué, beaucoup plus gravement en 1573 par l'écroulement de la tour-lanterne du transept (dont la voûte était à 100 mètres au-dessus du sol probablement) et de la flèche de pierre (dont la croix sommitale était à la hauteur de 153 mètres) achevée en... 1569. Il y a eu aussi quelques dégâts dus aux bombardements de la deuxième guerre mondiale, puis à deux brefs incendies de la charpente. Sans parler de la simple usure du monument vieux, il faut s'en souvenir, de plus de sept siècles.



G. GOUSTARD

Saint-Pierre de Beauvais vue de profil. On voit bien que la cathédrale n'est faite que d'un chœur et d'un transept. On voit aussi les contreforts qui ont été rajoutés sur la façade ouest au début du XVIIe siècle. On voit enfin – malheureusement – les regrettables lampadaires...

Charpente pourrie

Il est évident que, sans des travaux périodiques de consolidation, la cathédrale de Beauvais se serait écroulée depuis longtemps. Elle est fragile et déséquilibrée par son gigantisme et son inachèvement. Elle est très sensible aux vents : on a étudié d'ailleurs en soufflerie les effets de ces derniers, ce qui a permis à Yves Boiret, inspecteur général des monuments historiques, de déterminer que les effets des vents étaient redoutables sur les contreforts du chœur. Notamment. Tous les spécialistes de l'aérodynamique savent, en effet, que des vents continus soufflant sur de grandes structures verticales engendrent des vibrations et même des balancements dangereux pour ces structures.

En outre, la cathédrale de Beauvais a été édifiée sur un sol hétérogène. On a commencé, il y a quelques années, à déblayer les salles de «basse œuvre» (la nef de la cathédrale carolingienne), remblayées autrefois par souci de stabilité. Ces travaux ont été l'occasion de fouilles archéologiques et ont permis de constater que les fondations de la cathédrale n'étaient pas à portée de main. Les travaux d'exploration du sous-sol devraient donc se poursuivre, notamment par des microcarottages qui, seuls, permettent de connaître la stratigraphie et la composition du sous-sol.

De plus, la charpente, en forme de compas ouvert, qui soutient la toiture à une vingtaine de mètres au-dessus des voûtes, est pourrie. Ce qui a pour effet d'accentuer l'ouverture de l'angle du compas, et donc d'exercer une poussée supplémentaire sur les piliers qui portent la toiture et qui ont déjà tendance depuis longtemps à se déverser vers l'extérieur.

Enfin, le transept, qui a été construit au tout début du XVIe siècle, n'est pas conforté par une nef, et est manifestement une des zones sensibles du monument. Il est l'objet des études actuelles de Jean-Louis Taupin, architecte en chef des monuments historiques en charge de la cathédrale de Beauvais : son déversement vers l'ouest – où aurait dû être la nef – est important en dépit des contreforts extérieurs qui ont été ajoutés au début du XVIIe siècle sur la façade ouest de la cathédrale. Et ce déversement s'accentue lentement mais inexorablement comme le montrent les relevés géodésiques effectués en 1985 et répétés en 1992 par l'Institut géographique national. Un des piliers vertigineux de ce transept est même fendu par une fissure située au niveau de la voûte des bas-côtés : au-dessus de cette fissure, le déversement du pilier est – logiquement – plus [illegible] qu'au-dessous. Ce qui explique l'opportunité d'utiliser les méthodes modernes d'analyse des structures éprouvées, d'ailleurs, sur divers monuments historiques étrangers.

Certes, la fragilité des piliers, qui constituent l'armature de la cathédrale de Beauvais, vient de leur gigantisme : 1,50 mètre de diamètre pour la plupart d'entre eux (3 mètres pour les quatre piliers de la croisée du transept), 40 mètres de haut, environ. Mais elle est aussi due au mode de construction de l'époque : les piliers ont été faits de pierres toutes semblables, mais seulement en parement : l'intérieur de ces colonnes de pierres soigneusement taillées et appareillées a été rempli au fur et à mesure de la construction d'un blocage, hétérogène par définition.

Autre cause d'instabilité, étonnante pour le profane : les monuments gothiques, qui sont censés tenir par leur armature de piliers, croisées d'ogives et arcs-boutants, étaient, en fait, consolidés, dès la construction, par des barres métalliques (du fer martelé très longuement et extrêmement pauvre en carbone), parties intégrantes de la conception originelle des monuments, faisant fonction de chaînage et empêchant donc l'écartement des zones hautes des monuments. Comment tiendrait la Sainte-Chapelle, qui est dépourvue d'arcs-boutants, sans les barres de fer dissimulées qui contribuent à contenir la poussée des voûtes?

Il est sûr que Saint-Pierre de Beauvais avait été dotée d'un tel corset de fer. Il est non moins sûr que certains de ces tirants ont été enlevés par souci d'esthétique. Et d'autant plus que des fers installés plus tard et issus d'un autre procédé de fabrication ont tendance à faire éclater des pierres. On a d'ailleurs détecté beaucoup de fers qui sont cachés dans la maçonnerie et dont on devrait faire le recensement.

Parmi les travaux d'urgence prévus, viendront d'abord ceux sur la charpente. Mais la pose de nouveaux tirants est déjà programmée. Très prochainement, le transept va être «ficelé» par des câbles provisoires qui devraient arrêter les déformations en cours et assurer, pendant le temps nécessaire, la sécurité du public et celle des spécialistes qui travailleront dans la cathédrale. A partir du mois de septembre, seront posés des tirants – permanents – en acier Invar qui raidiront les culées et les arcs-boutants du chœur. Le tout sans préjuger des études et travaux ultérieurs qui seront forcément de longue haleine...

YVONNE REBEYROL

Dépister le plus fréquent des cancers

On sait diagnostiquer très précocement le cancer colo-rectal qui tue chaque année seize mille personnes en France. Pourquoi ne pas le faire ?

LES chiffres résument l'ampleur collective du drame : un Français ou une Française sur vingt-cinq sera, au cours de son existence, atteint d'un cancer colo-rectal. Celui-ci est le plus fréquent des cancers. On recense chaque année en France vingt-six mille nouveaux cas, et cette lésion tue dans le même temps seize mille malades.

Cette situation est d'autant plus paradoxale que l'on dispose, depuis une dizaine d'années déjà, d'une technique fort simple permettant, à partir de la recherche de sang dans les selles, de dépister cette lésion à un stade précoce de son développement, augmentant ainsi de manière notable les chances de guérison. Comment comprendre?

S'ils ne constituent pas à dire vrai une entité physio-pathologique, les cancers du côlon et du rectum ont malgré tout en commun des symptômes et des méthodes d'exploration diagnostiques. La symptomatologie ne survient qu'à un stade avancé de la maladie et n'a rien le plus souvent de spécifique. Il s'agit de troubles du transit intestinal (diarrhée, constipation) qui ne doivent alarmer que s'ils sont d'apparition récente, de rectorragies et de troubles abdominaux à type colique. On estime à 20 % seulement la proportion des cancers du côlon qui sont encore localisés à la paroi intestinale au moment du diagnostic. En quinze ans, le taux de survie s'est un peu amélioré, passant de 25 % à 35 % cinq ans après la découverte de la lésion.

Outre les différences géographiques – l'incidence du cancer est élevée en Amérique du Nord et en Europe occidentale, faible en Europe du Nord et en Europe de l'Est, en Amérique du Sud et en Afrique, – différentes situations correspondent aussi à un état précancéreux, comme la présence de «polypes» (ou adénomes) intestinaux, ces tumeurs bénignes de l'épithélium qui, très fréquemment, évoluent vers la malignité. Le risque de transformation maligne est lié à la taille de ces polypes et à leurs caractères histologiques. La prévention impose donc notamment le dépistage des polypes de plus d'un centimètre de diamètre (1).

On observe une progression modérée, mais régulière, de la fréquence de ces cancers, de l'ordre de 2 % par an. Cette progression est plus nette dans les pays où cette lésion était jusqu'à présent peu fréquente, c'est-à-dire dans les pays qui *«s'occidentalisent»*, a résumé le professeur Jean Faivre (Centre hospitalier de Dijon), l'un des meilleurs spécialistes internationaux de cette affection, lors des dernières Journées francophones de pathologie digestive (2). *«Face à cette lésion, la prévention n'a guère progressé. On connaît le rôle protecteur des légumes verts, les crus plutôt que les cuits. En revanche, le rôle négatif des graisses, de la viande, n'est pas véritablement établi. De la même manière, l'effet protecteur des fibres alimentaires est encore mal calculé.»*

Polémique sur l'«hémoccult»

L'orientation actuelle consiste donc à réaliser des études dites d'intervention : il s'agit de proposer à des gens qui ont eu des polypes intestinaux, donc à risque vis-à-vis de ce cancer, de modifier leur alimentation, en y ajoutant un nutriment que l'on suppose protecteur. L'équipe du professeur Faivre coordonne actuellement une étude réunissant vingt centres dans les pays de la CEE et ayant recours à des fibres et à du calcium.

Pour l'heure, le problème essentiel n'est pas celui de la prévention, mais bien celui du dépistage précoce de cette lésion. On dispose, depuis une quinzaine d'années, d'une technique qui permet de déterminer la présence de sang dans les selles, témoin de la présence d'un saignement occulte, c'est-à-dire d'une lésion digestive hémorragique. Commercialisé sous le nom d'«hémoccult», ce procédé permet en théorie d'améliorer la recherche du cancer colo-rectal à un stade précoce de son développement. Mais on ne dispose toujours pas d'études contrôlées permettant d'affirmer l'intérêt pratique et les meilleures conditions d'utilisation de l'hémoccult.

Cette situation a fait naître une polémique entre partisans et adversaires, ces derniers vantant les mérites d'un dépistage par la fibroscopie (utilisation de fibres optiques permettant la visualisation directe des lésions) mise en œuvre de manière systématique passé un certain âge (3).

«Les gens favorables à l'hémoccult se basent sur le fait qu'il y a identification d'un taux élevé de cancers très précoces, encore localisés à la paroi intestinale, dans les groupes ayant recours à cette technique, et que ces cancers peuvent être traités par une simple exérèse endoscopique, explique le professeur Faivre. *Nous avons entrepris une étude contrôlée avec trois autres équipes européennes en Grande-Bretagne, au Danemark et en Suède, qui, en comparant avec une population témoin, permettront de dire s'il y a, grâce à l'hémoccult, un véritable gain sur les chiffres de mortalité.*

» Mais nous avons déjà mis en évidence un phénomène important, ajoute le professeur Faivre. *Deux tiers des personnes âgées de plus de quarante-cinq ans acceptent de faire le test lorsqu'on le leur propose. Or le tiers qui refuse le test est précisément un groupe à très haut risque de cancer colo-rectal. Tout se passe comme si les personnes les plus à risque, consciemment ou inconsciemment, n'avaient pas envie de savoir si elles souffrent d'une lésion cancéreuse. Ce phénomène n'est pas spécifique au problème du cancer colo-rectal. Il est très traumatisant pour ceux qui font du dépistage, car il réduit notamment le bénéfice des campagnes mises en place.»*

Le concours nécessaire du médecin généraliste

A cette difficulté s'ajoute le problème de la lecture du test, qui impose le recours à des équipes spécialisées. Les données objectives s'accumulent toutefois pour suggérer que ce test est un moyen permettant de réduire de 30 % la mortalité due à ce cancer. Actuellement, en France, l'hémoccult n'est disponible que dans les centres de santé, ainsi que, grâce à l'action de la Caisse nationale d'assurance-maladie, dans deux régions : le Nord-Pas-de-Calais et l'Aquitaine. Là, les personnes de plus de quarante-cinq ans reçoivent une prise en charge leur permettant de se procurer gratuitement l'hémoccult chez le pharmacien. Or, curieusement, la population n'adhère pas à plus de 10 % ou 20 %.

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 14

(1) Sur ce thème, lire : «Cancer colo-rectal. Quels sont les sujets à risques?» du professeur Jean Faivre, *Tempo médical* nº 482, 21 janvier 1993.

(2) Journées francophones de pathologie digestive. Nice-Acropolis, 20-24 mars 1993.

(3) A ce propos, on peut se reporter à la publication britannique du docteur Gilles Cuzick et aux commentaires publiés dans un récent numéro daté 20 mars de l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet*. Lire également : «Prévention et dépistage endoscopique du cancer colo-rectal : toujours du nouveau» *(Medecine Sciences*, daté mai 1992).

«Aide-toi, le Ciel t'aidera...»

BEAUVAIS

de notre correspondant

Dominant la ville de sa masse imposante, la cathédrale de Beauvais apparaît comme un colosse en équilibre sur un fil. Est-ce ce défi à la pesanteur qui séduit tant les Beauvaisiens, l'inachèvement du monument qui ouvre la porte au rêve ou plutôt la fierté, un peu chauvine, de vivre près du *«chœur gothique le plus haut du monde»?* Toujours est-il que l'annonce faite au début de l'année de fermer purement et simplement la cathédrale a été d'abord incomprise, puis ressentie comme une injustice par la population et comme un véritable camouflet par l'association paroissiale ESPACES qui a tout fait, dès lors, pour modifier le cours des choses.

Comment l'association paroissiale pouvait-elle, en effet, accepter que l'édifice, pour l'ouverture permanente duquel elle milite depuis plusieurs années, puisse être fermé du jour au lendemain, sans la moindre concertation, par l'Etat propriétaire? Créée en 1986 par Mgr Adolphe-Marie Hardy, évêque de Beauvais, pour animer *«culturellement et spirituellement»* la cathédrale, l'association paroissiale est parvenue à trouver le million de francs nécessaire à la restauration de l'horloge astronomique qui se trouve à l'intérieur du monument et sur laquelle tout repose aujourd'hui. Les droits perçus pour la visite de cette horloge permettent, en effet, de payer le personnel et d'assurer dans les meilleures conditions l'ouverture de la cathédrale au public.

La décision d'entamer des travaux de stabilisation dès le mois de juin tout en laissant la plus grande partie de l'édifice accessible aux visiteurs satisfait évidemment Catherine Martin, la présidente de l'association paroissiale : *«Nous avons obtenu ce que nous voulions»*, déclare-t-elle tout en faisant remarquer avec humilité que sa réussite est aussi celle du Ciel...

JEAN-MARIE DEROY

Dépister le plus fréquent des cancers

Suite de la page 13

A la lumière des travaux de l'équipe de Dijon, il apparaît que l'adhésion du plus grand nombre impose de faire participer activement le médecin généraliste à ces campagnes de dépistage. Ainsi, lorsque c'est le généraliste (formé par un groupe d'experts) qui donne le test à ses patients et explique son mode d'utilisation (comme c'est le cas actuellement en Bourgogne), on obtient jusqu'à 85 % de participation.

Les résultats des études européennes devraient être disponibles d'ici un à trois ans. On saura alors, enfin, quel bénéfice on peut attendre des campagnes généralisées de dépistage systématiquement proposé, ainsi que le coût de ces campagnes. Les autorités sanitaires pourront alors dépasser les controverses actuelles et fonder leur politique sur des données objectives (4), compte tenu de la fréquence et de la gravité de cette affection cancéreuse.

JEAN-YVES NAU

(4) Sur ce thème, on pourra se reporter à « L'évaluation des dépistages en France » du professeur Gérard Dubois, *le Concours médical* daté du 22 février 1992.

Mille personnes par an à sauver

A quoi tient l'émergence d'un progrès thérapeutique majeur ? Plus que d'autres disciplines médicales, la cancérologie soulève, à échéances régulières, de telles questions. L'empirisme et le tâtonnement expérimental l'emportent bien souvent sur une démarche strictement scientifique. Il en va ainsi du cancer du côlon.

« Tandis que se multipliaient, au cours des vingt dernières années, les succès de la chimiothérapie dans le traitement des affections sanguines et de nombreuses tumeurs solides, l'échec enregistré dans le traitement médical des cancers colo-rectaux conduisait pratiquement à exclure ces tumeurs du champ de la chimiothérapie, résume le dernier numéro de *la Lettre médicale* consacré à cette pathologie. *La surprise fut donc considérable quand un échec clinique de grande ampleur vint, en 1990, réhabiliter l'usage du 5-fluoro-uracile (5-FU), un cytostatique vétéran de la chimiothérapie, proposé dans les années 60, puis délaissé* (1). »

Synthétisé à la fin des années 50, le 5-FU est un « promédicament ». Cette substance est transformée, après administration par voie veineuse, en une autre substance qui peut, quant à elle, jouer une action thérapeutique en bloquant la multiplication des cellules cancéreuses (effet cytostatique). Après quelques premiers indices d'efficacité observés dans les années 70, le 5-FU devait être provisoirement abandonné.

Or, au début des années 80, on commença à nouveau à l'utiliser, sur une base totalement empirique, en association avec le lévamisole, une substance antiparasitaire dont on postulait que l'action sur le système immunitaire était susceptible d'améliorer l'efficacité de la chimiothérapie anticancéreuse. Après quelques premiers essais peu concluants, un travail américain, effectué sur quatre cents patients, a montré, en 1989, une augmentation significative de la survie des malades. Une autre étude britannique concluait de même.

Depuis, d'autres travaux ont été menés, analysant l'intérêt respectif de la chirurgie, du 5-FU et du lévamisole. Aujourd'hui, le doute n'est plus permis. Dans les cancers du côlon au stade C (lorsqu'il y a atteinte ganglionnaire), l'efficacité de l'association 5-FU-lévamisole paraît établie. *« Ce traitement doit être proposé aux patients dont la tumeur côlique et les ganglions envahis ont pu faire l'objet d'une exérèse »,* affirme *la Lettre médicale.*

Des risques de récidive réduits

De surcroît, les résultats de travaux plus récents, associant le 5-FU et une autre substance (l'acide folinique), présentés à Nice, fournissent de nouvelles et, semble-t-il, très solides espérances. Menés sous l'égide de la Fédération française de cancérologie digestive, ils permettent d'obtenir des taux de survie comparables à partir d'un traitement beaucoup mieux supporté (six cures postopératoires de six jours durant six mois). Ces résultats et d'autres, similaires, obtenus en Italie et au Canada, seront présentés en mai prochain devant la société américaine de cancérologie.

« Mis en œuvre de manière systématique en France, un tel protocole thérapeutique permettrait de réduire d'un tiers le risque de récidive et d'augmenter de 40 % le taux de survie des malades. C'est énorme, déclare le professeur Faivre. *Compte tenu de la fréquence de ce cancer en France, nous pourrions sauver mille personnes par an si un tel traitement était partout appliqué. Or ce n'est pas encore le cas. Beaucoup de spécialistes restent dans l'idée qu'ils ne disposent pas, face au cancer du côlon, de médication efficace. Ils n'ont pas encore perçu et mesuré l'ampleur du progrès qui vient d'être accompli. »*

J.-Y. N.

(1) *La Lettre médicale* (nº 131, 1993).

Le démantèlement des armes russes

Une firme américaine propose de brûler les matières des ogives nucléaires dans un réacteur à haute température encore à développer

ALORS même que s'ouvre une nouvelle enquête d'utilité publique pour décider de la remise en marche du surgénérateur Superphénix, puis, comme le préconise le rapport Curien, de son utilisation comme incinérateur de plutonium et de déchets alpha (actinides), une société américaine, General Atomics, propose aux Russes de leur construire un réacteur à haute température (HTGR) pour brûler une partie des 150 tonnes de plutonium issues du démantèlement des armes nucléaires de l'ex-URSS.

A en croire les médias américains, un accord de principe aurait été signé au début du mois d'avril à Moscou entre la firme de San-Diego (Californie) et le ministère russe de l'énergie atomique pour former une structure commune capable de mener à bien ce projet de 1,5 milliard de dollars.

L'industriel américain, et certains officiels russes, affirme le *Herald Tribune* dans son édition du 7 avril, auraient souhaité accélérer les choses en en faisant un des thèmes du sommet Eltsine-Clinton de Vancouver. Mais en vain, semble-t-il.

Est-ce à dire que la démarche de la société américaine n'est pas assez sérieuse ? C'est peu probable. General Atomics est honorablement connue dans le petit monde du nucléaire et peut s'appuyer sur les nombreux travaux menés outre-Atlantique sur les HTGR. En particulier ceux, lancés au début des années 70 par la compagnie pétrolière Gulf Oil Corporation. L'entreprise paraissait viable à l'époque, dans la mesure où Gulf avait participé dès 1959 à la définition et à la construction d'un premier prototype de 40 mégawatts à Peach-Bottom. En 1968, la construction d'un réacteur de 330 mégawatts électriques était lancée à Fort-Saint-Vrain, près de Denver (Colorado) et au début des années 70, des compagnies d'électricité américaines passaient même commande de six réacteurs commerciaux de ce type d'une puissance de 770 mégawatts chacun.

Un gouffre à dollars

Tout semblait donc aller pour le mieux, d'autant que l'Allemagne n'était pas en reste avec la réalisation à Jülich d'une petite unité de 15 mégawatts, l'AVR, qui donna toute satisfaction, puis avec celle, à Schmehausen, d'un réacteur prototype de 300 mégawatts.

Fallait-il y voir un mauvais signe ? La construction de ce dernier s'étala sur une quinzaine d'années. Une fois achevé, Fort-Saint-Vrain ne répondit jamais aux espoirs placés en lui. Les difficultés de mise au point furent telles que la compagnie propriétaire, la Public Service of Colorado, décida, en juin 1990, d'arrêter d'investir *« dans ce gouffre à dollars »,* pour le transformer en... centrale à charbon. Le réacteur allemand, de son côté, ne connut pas un meilleur sort et fut définitivement fermé après un peu plus de deux ans de fonctionnement, en raison de coûts de développement prohibitifs.

Pourtant, les HTGR ne manquent pas d'atouts. Le premier concerne l'utilisation d'un gaz rare et inerte, l'hélium, comme fluide de refroidissement en remplacement de l'eau, corrosive, des réacteurs à eau pressurisée (PWR) et à eau bouillante (BWR), ou du sodium, très inflammable, des réacteurs surgénérateurs (FBR) comme Superphénix. Le deuxième a trait à la capacité du réacteur à fonctionner à des températures extrêmement élevées, comprises entre 750 degrés et 950 degrés, là où celle des réacteurs d'EDF se limite à quelque 300 degrés. Le troisième tient à la nature même du combustible qui, du fait de sa forme en boulets recouverts de fines couches de graphite et de céramique, présente un réel avantage de sûreté. Le dernier, enfin, porte sur l'utilisation, comme combustible, d'un mélange d'uranium et de thorium, qui permet de réduire sensiblement la consommation d'uranium.

On ne pourrait souhaiter mieux, et les ingénieurs en sont bien convaincus. Mais le développement de ces nouvelles machines reste difficile du fait même, comme le souligne un spécialiste, *« des températures de fonctionnement élevées, qui posent des problèmes de résistance de structures. »* Et puis il faut bien reconnaître que l'heure n'est ni à la reprise des programmes nucléaires, ni au développement frénétique de nouvelles filières, comme Superphénix le démontre actuellement pour les surgénérateurs. Les européens ABB et Siemens ne s'y sont pas trompés qui, voilà deux ans, ont réduit de moitié leurs dépenses de recherche dans ce secteur des HTGR.

Alors, on se demande ce que représente vraiment cette proposition de General Atomics. D'autant que les réacteurs avancés sont, rigueur budgétaire oblige, loin d'avoir le vent en poupe aux Etats-Unis en ce moment et que, selon des experts, les réacteurs à haute température ne sont pas, en raison du *« spectre de leurs neutro[ns]* [illegible] les meilleures machines pour b[rûler le] plutonium. *Alors ? S'agit-il* [illegible] *coup de pub »* ?

Peut-être car le gouvernement américain semble aujourd'hui plus soucieux de racheter une partie du stock d'uranium très enrichi – 500 tonnes ? – provenant du démantèlement des armes de l'ex-URSS que de se lancer dans le commerce plus aléatoire d'un plutonium que les Russes n'ont d'ailleurs pas proposé de céder. Pour Washington, ce tas d'uranium représente un beau levier, qui permettrait de jouer sur les cours et de gêner les Européens sur ce marché, le temps de mettre parfaitement au point la nouvelle technique d'enrichissement de l'uranium par laser. Quant au plutonium, les Russes pourraient tenter de le brûler dans leurs surgénérateurs ou, à défaut, dans leurs réacteurs à eau pressurisée VVER-1000, sous réserve que ceux-ci soient capables de le faire en toute sécurité.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

POINT DE VUE

Superphénix et la gestion du plutonium

par Jean-Paul Schapira

PRÉSENTÉ dans les années 70 comme la tête de série commerciale d'un important programme de surgénérateurs, Superphénix, pour lequel une nouvelle enquête d'utilité publique vient de s'ouvrir au début de ce mois, a vu son ambition se réduire au fil du temps. Sa principale justification résiderait aujourd'hui dans sa capacité à « détruire » certains corps hautement radiotoxiques et à vie longue contenus dans les déchets nucléaires, en premier lieu le plutonium. C'est ainsi que le rapport remis à la fin de 1992 par Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, au premier ministre souligne que ce réacteur serait indispensable pour des recherches sur l'incinération nucléaire.

De nombreuses études théoriques ont effectivement montré la faisabilité de principe de cette méthode qui utilise une partie des neutrons produits dans un réacteur nucléaire pour transformer les noyaux indésirables en d'autres corps moins radiotoxiques et de durée de vie plus courte, soit en les cassant en deux par fission (on parle alors d'incinération parce qu'il y a dégagement d'énergie), soit en les « transmutant » en corps plus lourds par capture de neutrons.

Cette option n'a jusqu'à présent nulle part été mise en œuvre industriellement. Elle se heurte en effet à l'idée communément admise par la communauté nucléaire selon laquelle le stockage définitif en couches géologiques profondes de combustibles irradiés ou de déchets issus de leur retraitement est une bonne solution du point de vue économique comme de celui de la protection et de la sûreté, du moins tant que les programmes nucléaires resteront limités. Ces points de vue sont cependant confrontés ces dernières années à de nouvelles réalités :

– la formation prévisible de stocks importants de plutonium séparé provenant à la fois du retraitement de combustibles civils (environ 120 tonnes à la fin de ce siècle) et des perspectives de désarmement nucléaire (environ 260 tonnes pour l'ensemble des armes nucléaires sur le plan mondial) ;

– les difficultés de toute nature rencontrées partout dans le monde à l'occasion de la création de sites de stockage en profondeur de déchets nucléaires.

En l'absence de tout programme de surgénérateurs, le plutonium ne peut être considéré comme le vecteur de valorisation énergétique de la totalité de l'uranium, mais au mieux, lorsqu'il est séparé, comme un produit dont on peut tirer de l'énergie en le « brûlant » dans un réacteur, au pis comme un déchet, dont certains aux Etats-Unis examinent actuellement la possibilité de le vitrifier avec les solutions de déchets de haute activité.

Des pays engagés dans le retraitement, comme la France, l'Allemagne, la Suisse et le Japon, ont entrepris de recycler une partie du plutonium civil dans leurs réacteurs sous forme de combustibles MOX. Comme elle est limitée en pratique à un ou deux passages en réacteur, cette méthode ne peut conduire à elle seule à une véritable décroissance d'un stock de plutonium ; en revanche, elle permettrait de « dénaturer » du plutonium de qualité militaire et de le séquestrer dans l'environnement hautement radiocatif d'un combustible MOX irradié, deux éléments favorables à la neutralisation et au contrôle de ce produit.

Des taux d'incinération modestes

A contrario, on pourrait procéder à des recyclages multiples dans un réacteur à neutrons rapides, tels que Superphénix, et réduire ainsi un stock donné de plutonium. Mais cette option se heurte à des taux effectifs d'incinération modestes, liés à la fois aux propriétés physiques de base (flux de neutrons, probabilité d'incinération), à la proportion d'uranium dans le combustible (l'uranium fabrique à nouveau du plutonium), mais aussi au fait que le plutonium reste une partie importante du temps hors irradiation lors des opérations de refroidissement, retraitement et fabrication de combustibles auxquelles il faut procéder à chaque recyclage.

Une telle stratégie n'aurait un sens qu'avec l'existence d'un parc important de réacteurs, comprenant un réacteur à neutrons rapides, tels que Superphénix, pour un à quatre réacteurs à eau légère de type actuel, et fonctionnant pendant au moins un siècle. Dans ce scénario, très hypothétique pour l'instant, l'incinération conduirait au mieux à stabiliser l'inventaire de plutonium au bout d'une cinquantaine d'années à un niveau qui resterait malgré tout élevé (le dernier rapport de M. Curien cite une stabilisation du plutonium du parc EDF à un niveau de 300 tonnes à l'horizon de trente-quarante ans).

Concernant le stockage en profondeur, l'incinération vise à limiter les incertitudes sur les effets radiologiques à long terme liés à la présence de certains corps à vie longue dans les stockages profonds et à répondre ainsi aux préoccupations d'ordre éthique concernant la préservation des générations futures et de l'environnement. Outre le plutonium, il s'agit de traiter certains produits de fission à vie longue en raison de leur faible rétention dans les stockages, et les actinides mineurs (américium, neptunium) en raison de leur radiotoxicité élevée.

Un élément non décisif

Se pose ici d'abord un sérieux problème de séparation chimique. Comme dans le cas du plutonium, la destruction des actinides est mieux assurée dans un réacteur tel que Superphénix que dans un réacteur à eau sous pression, mais rencontre les mêmes limitations (stabilisation obtenue après une dizaine de recyclages). Quant aux produits de fission, ils nécessitent des quantités importantes de neutrons lents pour lesquels un réacteur à neutrons rapides tel que Superphénix n'est pas adapté.

Comment se situe, dans un contexte aussi peu encourageant, le rôle de Superphénix ? Compte tenu des performances limitées auxquelles on peut donc s'attendre et de l'échelle de temps pour les atteindre, l'existence actuelle d'un prototype industriel de production d'électricité tel que Superphénix ne peut constituer aujourd'hui un élément décisif pour construire un programme sur l'incinération. En revanche, on doit s'interroger sur les moyens de l'utiliser comme outil de recherche. A cet égard, deux hypothèses sont envisageables.

La première suppose que Superphénix fonctionne comme prototype industriel produisant de l'électricité. Dans ce cas, on peut concevoir des expériences « en temps masqué » qui permettraient, dans le prolongement des irradiations d'aiguilles chargées en actinides réalisées dans le réacteur Phénix, d'étudier en grandeur réelle le comportement sous irradiation prolongée (le déchargement en continu est impossible depuis le remplacement du barillet de transfert) d'assemblages complets spéciaux et leur influence sur le fonctionnement du réacteur.

Mais de telles expériences s'inscrivent davantage dans une procédure de qualification industrielle d'une option bien précise – arrivée à maturité (dans une trentaine d'années, selon le rapport Curien) – que dans un programme de recherche qui devait en premier lieu examiner un large éventail de solutions.

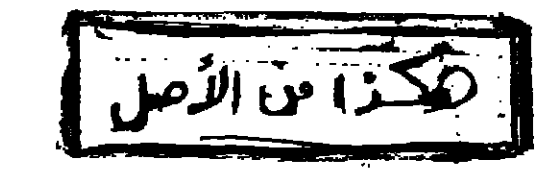
La seconde hypothèse est celle de la transformation de Superphénix en outil de recherche dans le domaine de l'incinération à l'aide de neutrons rapides. Cela est difficilement envisageable pour diverses raisons. D'abord, parce que Superphénix ne possède guère la flexibilité technique et administrative (importance des procédures d'autorisation pour chaque modification susceptible d'affecter la sûreté) indispensable à toute installation de recherche. Se poserait ensuite un problème de coût : serait-il en effet vraiment raisonnable de ponctionner les crédits que l'on affectera à l'ensemble des recherches sur l'incinération pour assurer le fonctionnement d'une installation surdimensionnée comme Superphénix ?

L'absence des Européens

A titre indicatif, son coût de fonctionnement actuel est de l'ordre de 600 millions de francs par an, comparé au budget de 40 millions de francs sur cinq ans demandé par le CEA pour l'incinération en général. Il serait imprudent, par ailleurs, de compter sur la participation financière de partenaires européens qui ont renoncé dans les faits au surgénérateur (abandon du surgénérateur de Kalkar par les Allemands, retrait récent des Britanniques du projet de surgénérateur européen EFR).

La voie des réacteurs à neutrons rapides tels que Superphénix ne peut aujourd'hui être privilégiée, compte tenu de leurs performances techniques limitées dans le domaine de l'incinération, des problèmes de sûreté qu'ils posent et de leur viabilité plus que problématique sur le plan économique. En revanche, l'entreposage des combustibles irradiés, du plutonium déjà séparé et des déchets vitrifiés est une option tout à fait envisageable sous surveillance institutionnelle pendant plusieurs décennies, ce qui permettrait, comme l'indique d'ailleurs la loi sur les déchets radioactifs du 30 décembre 1991, de mener des recherches diversifiées, portant sur tous les aspects techniques et économiques, de systèmes mieux adaptés à l'ampleur du problème à résoudre (nouveaux combustibles, peut-être couplage d'un accélérateur de haute intensité avec un réacteur sous-critique...). En conclusion, les recherches à mener sur l'incinération devraient viser davantage à rassembler les éléments permettant, le cas échéant, de faire des choix industriels qu'à privilégier la seule voie des réacteurs de type Superphénix.

► Jean-Paul Schapira est physicien nucléaire.



SCIENCES • MEDECINE

Les épaves de l'espace

La prolifération des débris devient dangereuse pour les satellites. Américains, Européens, Russes et Japonais s'associent pour lutter contre cette pollution

UNE bonne trentaine d'années a suffi pour que l'espace entre dans notre vie quotidienne. Depuis le premier «bip-bip» de Spoutnik le 4 octobre 1957, quelque 4 000 satellites ont été lancés. Environ 400 sont actuellement en exploitation. Ils transmettent d'un continent à l'autre les conversations téléphoniques, les images du journal télévisé, ou les données des ordinateurs. Ils sauvent la vie des marins en perdition. Ils scrutent l'atmosphère, le ciel et le sol pour les météorologistes, les astronomes, les géographes et les militaires.

Revers de la médaille, cette rapide colonisation de l'espace proche de la Terre ne s'est pas toujours faite très proprement. Certaines zones de la «banlieue» spatiale de notre globe, encombrées de carcasses de fusées et de satellites, commencent à prendre des allures de friches industrielles. Souvent dénoncée ces dernières années, cette pollution est devenue suffisamment préoccupante pour que 250 experts venus du monde entier se réunissent au début du mois à Darmstadt (Allemagne) pour se pencher sur la question pendant trois jours à l'invitation de l'Agence spatiale européenne (ESA). Assisterait-on à l'émergence d'une «sensibilité écologique» appliquée à l'espace ? Sans doute. Mais, au-delà de la «mode verte», les ingénieurs et juristes spécialisés participant à la conférence de Darmstadt n'avaient qu'une seule préoccupation : comment éviter que l'encombrement croissant des orbites les plus utilisées ne menace une activité dont l'intérêt économique n'est plus à démontrer.

«La situation actuelle n'est pas désespérée, mais il est temps d'agir pour éviter qu'elle ne le devienne», estime Joseph Loftus, sous-directeur du Johnson space center de la NASA à Houston (Texas). On veut bien le croire : en quarante missions effectuées avant mai 1991, plus de cinquante traces de chocs ont été relevées sur les hublots des navettes spatiales américaines, nécessitant le remplacement de vingt-cinq vitrages. Les trois quarts de ces impacts ont été attribués à des petits fragments d'épaves. Atlantis (le 28 novembre 1991) et Discovery (le 16 septembre 1991, et le 8 décembre 1992) ont déjà dû manœuvrer pour éviter la collision avec des débris plus importants lors de vols récents.

Les ordures des cosmonautes

Selon les spécialistes, le risque est encore faible mais réel : durant les dix-sept ans qu'elle passera en orbite, une grosse structure comme le télescope Hubble a 4 % de risque d'être sérieusement endommagée par un débris d'origine humaine. Une probabilité suffisamment élevée pour que toutes les agences spatiales travaillent actuellement à la mise au point de blindages spéciaux destinés à équiper les futures stations habitées, ou les gros satellites destinés à séjourner longtemps en orbite basse.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les radars du réseau de surveillance spatiale de l'armée de l'air américaine (US SpaceCom) suivent actuellement quelque 7 000 «objets spatiaux» d'une dimension supérieure à 10 centimètres en orbite basse (200 à 1 000 km d'altitude), à 1 mètre en orbite géostationnaire (36 000 km d'altitude). Selon les estimations des experts, le nombre des fragments compris entre 10 et 1 centimètre, difficiles voire impossibles à détecter, mais susceptibles de percer un blindage pourrait dépasser 100 000.

On trouve de tout en orbite. Des satellites, bien sûr, en fonctionnement ou abandonnés à eux-mêmes après sept à dix ans de bons et loyaux services. Mais aussi les étages supérieurs (entiers ou en morceaux) des fusées qui les ont amenés sur place, des outils perdus par des astronautes effectuant des «sorties extra-véhiculaires» ; voire les ordures larguées jadis par les équipages de la station spatiale russe.

Bien que très raréfié, l'air qui subsiste aux orbites très basses suffit pour ralentir la course folle de ces reliefs de l'industrie humaine. A 200 kilomètres d'altitude, un débris de dimension moyenne ne séjourne guère plus d'un à quatre jours avant de «décrocher» pour plonger vers la Terre. S'il n'est pas trop compact, le frottement avec les hautes couches de l'atmosphère le carbonisera bien avant qu'il ne touche le sol. Mais ce phénomène de traînée aérodynamique disparaît très vite avec l'altitude. A 600 kilomètres, un objet peut séjourner trente ans avant de décrocher. Sa durée de vie atteint vingt mille ans à 2 000 kilomètres. En orbite géostationnaire (36 000 kilomètres), celle des satellites de télécommunications, elle se chiffre en millions d'années...

Certes, il faut remettre ces statistiques à l'échelle spatiale. Malgré le danger présenté par la multiplication de ces météorites artificiels lancés à des vitesses de quelque 25 000 km/h, les espaces orbitaux restent vastes et dégagés. *«Comme les abeilles par temps d'orage, les satellites parviennent à passer entre les gouttes»*, dit George Levin, chef des «systèmes avancés» à la NASA.

Mais les experts craignent que cette situation ne dure pas. Ils redoutent l'apparition de «réactions en chaîne» : un gros débris (étage de fusée, ou satellite abandonné) explose, éparpillant une multitude de fragments qui, à leur tour, fracassent d'autres grosses épaves... Ce phénomène pourrait, estiment-ils, saturer les orbites les plus fréquentées d'une multitude de petits débris, les rendant très vite inutilisables. Cent neuf fragmentations de ce genre ont déjà été observées. La plus spectaculaire fut sans doute l'explosion, fin 1986, du dernier étage d'une Ariane-4, qui a entraîné la formation de 488 débris observables (428 ont, depuis, brûlé en rentrant dans l'atmosphère).

Une orbite-cimetière pour les satellites

Pour tenter d'échapper à ce scénario catastrophe, les organismes ou sociétés de lancement et d'exploitation de satellites ont pris spontanément quelques mesures de prévention. Les Européens, en pointe dans ce domaine, ont décidé de vidanger le carburant restant dans le troisième étage d'Ariane dès qu'il a largué son satellite en orbite. Ces mesures de «passivation», destinées à éviter une explosion ultérieure, ne sont prises, pour l'instant (et depuis fin 1989), que lors des lancements en orbite basse. A partir d'octobre prochain, elles seront étendues à tous les tirs.

La mise au point du futur lanceur lourd européen Ariane-5 (à deux étages) prend en compte le problème des débris dès la conception. La trajectoire de la fusée est calculée pour que le premier étage cryogénique retombe dans l'océan Pacifique dès son premier tour d'orbite. Cet objectif est atteint au prix d'une perte de 700 kg des performances de lancement. Pour regagner une partie de la capacité initiale, le volume des réservoirs du deuxième étage a été augmenté. Bien entendu, ce dernier sera, comme pour Ariane-4, «passivé» dès la fin du tir.

Russes et Américains, Japonais et Chinois suivent – ou vont suivre – cet exemple. Les opérateurs de satellites de télécommunications sont convenus, par ailleurs, de s'efforcer de «hisser» leurs engins désaffectés sur une «orbite cimetière» qui, estiment les experts, devrait être plus élevée d'au moins 300 km. Cette procédure a déjà été réalisée, avec plus ou moins de succès, une soixantaine de fois.

Ces premières mesures d'urgence sont susceptibles, dans un premier temps, de limiter les dégâts. Mais d'autres actions, plus radicales, seront nécessaires pour régler le problème. Un comité ad hoc d'experts rassemblé par l'Académie internationale d'astronautique a étudié diverses possibilités : ramassage des débris à l'aide d'une sorte de «drague spatiale», déplacement des épaves sur une orbite plus basse d'où elles pourraient «décrocher» rapidement, destruction des fragments par laser, etc. La solution la plus séduisante consisterait en la mise au point d'une sorte de «remorqueur» automatique à propulsion électrique, capable de dégager les plus gros débris. Mais, reconnaissent les experts, cela exigerait de sérieux développements technologiques, longs et coûteux.

Malgré tout, les agences spatiales européenne, américaine, russe, et japonaise ont décidé, une semaine avant la réunion de Darmstadt, de coordonner leurs efforts. Dans un premier temps, cette coopération portera sur l'établissement d'une base de données commune répertoriant tous les débris. Ce tout petit pas prouve, au moins, l'existence d'un consensus. *«Mais c'est encore très éloigné de ce que nous voudrions réaliser. De plus, le financement des études est sans commune mesure avec la gravité du problème»*, déplore Klaus Debatin, du Centre d'opération spatiale européen (ESOC) de l'ESA, organisateur de la conférence de Darmstadt.

La déception de M. Debatin durera sans doute encore un certain temps. La NASA travaille à la mise au point de mesures à prendre pour prévenir au maximum la création de nouveaux débris. *«Elles s'appliqueront à tous nos projets dès que le manuel qui les définit sera accepté»*, a précisé M. Loftus. Les représentants de l'agence russe RKA ont laissé entendre qu'une aide financière leur serait nécessaire pour s'engager sur la même voie *«à partir de 1995»*. *«En fait, chacun s'observe, attend que l'autre prenne l'initiative»*, estime Hughes Laporte-Weywada, du CNES. C'est que l'espace est désormais l'objet d'une bataille économique féroce, et de telles mesures coûtent cher. Le déplacement d'un satellite géostationnaire sur une orbite-cimetière haute, par exemple, réduit de trois mois sa durée d'exploitation (qui est de sept à dix ans en moyenne).

Des juristes travaillent, dans le cadre de l'ONU, à la mise au point d'un traité international qui rendrait obligatoires les mesures de prévention déjà appliquées par certains. Bess Reijnen (faculté de droit d'Utrecht, Pays-Bas) estime qu'il est possible d'aboutir assez rapidement, soulignant que, depuis 1963, six traités et trois résolutions sur l'utilisation de l'espace ont été adoptés à l'ONU. Ces efforts louables semblent, pourtant, laisser assez sceptiques les ingénieurs. Ils misent plutôt sur la coopération entre les grandes agences spatiales, qui pourraient, par ailleurs, exercer une «pression amicale» sur les opérateurs privés et les petits pays. *«Nous sommes tous concernés, c'est notre avenir qui est en jeu»*, lance M. Laporte-Weywada.

JEAN-PAUL DUFOUR

CULTURE

MUSIQUES

Fela, le rebelle des décibels

Le musicien et chanteur nigérian Fela Anikulapo-Kuti devrait comparaître le 13 avril devant un tribunal de Lagos pour le meurtre de l'un de ses anciens employés. Libéré sous caution le 8 mars, il était immédiatement remis en prison, en raison de nouvelles charges portées contre lui. Le 17 mars, il était par ailleurs condamné à restituer à sa propriétaire le terrain de L'Africa Shrine (Le Temple de l'Afrique), la boîte de nuit où il se produisait depuis douze ans. Le 5 avril dernier, après avoir payé une nouvelle caution, il était à nouveau libre. En attendant son procès dont la date ne cesse d'être reportée.


PATRICK AVENTURIER/GAMMA

LAGOS

correspondance

Est-ce la fin du Shrine et de Fela, le musicien iconoclaste, le « Robin des décibels » ? Pendant soixante-dix jours Le Shrine, temple de la musique afro-beat, situé dans une petite rue d'Ikeja, banlieue de Lagos, a attendu le procès, sans cesse remis, de son grand-prêtre. Derrière les palissades violemment colorées, les fidèles sirotaient des bières dans le vacarme croisé de vingt cassettes concurrentes et les volutes odorantes de la marijuana, offerte sur de larges gamelles en fer-blanc. A 2,50 nairas le joint (0,50 franc) – à peine le prix d'un trajet jusqu'à Lagos-Island dans un autobus bondé, – beaucoup de clients voyagent sans quitter leur banc, sous l'œil impassible de Malcom X, de Patrice Lumumba, et du président ghanéen Kwame N'Krumah, trois icônes de la révolution africaine dont les portraits ornent les murs.

Grâce à la décision d'un juge débonnaire – qui a pris soin de préciser qu'il n'était pas un adepte du Shrine – le chanteur a retrouvé, la semaine dernière, sa petite « République de Kalakuta » : dans une vaste maison d'Ikeja vivent quelques dizaines d'amis, ex-femmes, musiciens et enfants. Une communauté turbulente, à mi-chemin entre le squat parisien et la cour féodale, que Fela s'efforce de tenir en main, quitte à recourir parfois à des méthodes musclées. *« Moi, il ne m'a jamais battue*, confie l'une de ses proches, *parce que je lui obéis, mais certains se conduisent de façon stupide et il doit alors les punir, comme on corrige des enfants pour qu'ils comprennent. »*

C'est d'une « correction » un peu trop poussée que serait mort, le 21 janvier, l'électricien Adesanwo Soyoka, un employé du chanteur. Selon la police, Fela l'avait chargé, lui et deux autres membres de l'équipe, d'effectuer des réparations au Shrine, pour lesquelles ils avaient reçu une avance en liquide. S'estimant roulé, Fela les a fait amener chez lui, pieds et poings liés, puis séquestrer pendant trois jours sans eau ni nourriture. Après interrogatoire, il aurait condamné les trois hommes à être fouettés. Soyoka s'est évanoui sous les coups. Mais les « exécuteurs » – parmi lesquels les cinq coinculpés de Fela – ont continué à frapper jusqu'à ce que mort s'ensuive. *« Soyoka se droguait beaucoup. Il était trop faible. Il n'a pas résisté au traitement. C'est un malheureux accident »*, déplore un membre de la « République », qui suggère ainsi que ce genre de châtiment n'était pas exceptionnel.

Une famille de trublions »

Le chanteur a par ailleurs été inculpé, le 11 mars, dans une tentative de meurtre sur la personne d'un certain Raphaël Ehigiator (inconnu des proches de Fela), qu'il aurait sévèrement battu, le jour de la mort de Soyoka. La famille de Fela préfère croire à une machination. Car Fela a régulièrement subi les foudres de la justice, notamment en 1981, alors qu'il avait décidé de fonder son propre parti, le MOP (Movement of the People) pour se porter candidat aux élections présidentielles de 1983. Une de ses danseuses et épouses avait été surprise avec du cannabis dans ses bagages, et Fela devait en répondre. Puis en septembre 1984, où il est arrêté à l'aéroport de Lagos pour trafic de devises. Condamné à cinq ans de prison, il est libéré vingt mois plus tard, en grande partie grâce à l'action de la communauté artistique internationale.

A cinquante-quatre ans, par son style de vie comme par ses discours, Fela reste un trublion. Lors de son anniversaire, en octobre dernier, il est apparu aux journalistes presque nu dans un slip ultra moulant, armé d'un énorme joint, instruisant le procès du gouvernement dans le *pidgin english* le plus pur. Le reste du clan Ransome-Kuti, originaire d'Abeokuta, en pays yorouba, participe de cette tradition rebelle : sa mère, Funmilayo, une féministe, fondatrice de l'Union des femmes nigérianes, a organisé après la guerre une grève des commerçantes contre les taxes imposées par les roitelets yoroubas, grève immortalisée par le Prix Nobel de littérature, Wole Soyinka, un cousin de Fela, qui ne ménage pas non plus le pouvoir politique.

Funmilayo est morte après avoir été défenestrée par des soldats lorsque ceux-ci ont attaqué, en 1977, la « République », alors située à Surulere, un autre quartier de Lagos. Fela avait quelque temps auparavant refusé de participer au Festival des arts de Lagos et organisé un contre-festival, un geste qui avait considérablement irrité le gouvernement militaire. Un frère du musicien, le professeur Olikoye Ransome-Kuti, longtemps ministre de la santé du président Babangida, a pris des positions courageuses en faveur d'une libéralisation de l'avortement et contre le mariage précoce des jeunes filles, au risque de heurter les milieux religieux conservateurs du Nord comme du Sud.

Quant à leur plus jeune frère, le docteur Beko Ransome-Kuti, président du mouvement Campagne pour la démocratie, il a passé plusieurs semaines en prison l'an dernier en compagnie d'autres activistes connus des droits de l'homme – notamment l'avocat Femi Falana, qui coordonne aujourd'hui la défense de Fela. Celui-ci avait, bien sûr, à l'époque, donné un grand concert de soutien aux militants emprisonnés. Aux yeux de nombreux jeunes Nigérians, peu émus semble-t-il par les accusations portées contre leur idole, c'est cette image qui domine les autres : le mythe du rebelle au-dessus des lois.

Fela lui-même se considère comme un être différent du commun des mortels. Imprégné d'un mélange parfois détonant de doctrines rosicruciennes empruntées à l'Occident et de magies yoroubas, Fela, à en croire un long entretien qu'il a accordé en prison à l'hebdomadaire *The News*, considère toute cette affaire comme une épreuve spirituelle de plus : *« La police veut me persécuter, en finir avec moi par tous les moyens. L'un des témoins de l'accusation n'existe même pas. Les autorités font de mon procès une affaire politique. Je prie pour qu'il se déroule suivant les règles légales. Mais de toute façon j'y survivrai : je suis indestructible. »*

MICHÈLE MARINGUES

L'inventeur de l'« afro beat »

Saxophoniste, pianiste et chanteur, Fela Anikulapo Kuti a donné à la musique africaine un nouvel élan. Tant par sa personnalité d'opposant qui dénonçait la corruption régnante dans un Nigéria surchauffé par son pétrole que par son style, un jazz africain musclé et un tantinet machiste, le *« black-president »* a marqué le monde musical des années 70-80. C'est à Londres, où il étudie la musique en 1958, que Fela découvre Miles Davis et John Coltrane, tout en jouant du *high life*, un genre métissé (né au Ghana dans les années 20, puis adopté par le Nigéria), entre fanfares militaires, guitares européennes et rythmes africains. Dix ans plus tard, on le retrouve aux Etats-Unis, proche du mouvement des Black Panthers et des musiciens de free jazz.

De retour au Nigéria, il fonde le groupe Africa 70 et peaufine le concept de *l'afro beat*, un mariage solide entre les genres nigérians (*high life, juju music*), la soul et le jazz américain. La voix grave de Fela, ses avancées scandées à la James Brown, la luxuriance des cuivres, les éclats soudains de la guitare, les impulsions données par les choristes et les solos de saxophone échevelés font de cette musique à longs développements (un morceau peut durer dix minutes) une machine à broyer du rythme et des gouvernements. *Black's Man Cry, Zombie* (les soldats), *No Agreement*, deviennent des hymnes à la résistance et à la fierté de l'homme noir.

Aux agressions, Fela répond en chansons. Après la destruction de sa maison en 1977, Fela publie deux albums rageurs, *Sorrow, Tears and Blood* et *Unknown Soldier*. En 1979, de retour à Lagos après un exil forcé au Ghana, il épouse symboliquement vingt-sept femmes, ses danseuses, avec qui il entreprend une tournée européenne. Elle culmine avec un concert mémorable au Festival de jazz de Berlin. En 1981, l'album *Black President* marque l'entrée en campagne électorale du musicien révolté. Fela retourne en prison. Malade, il dissout l'Africa 70, pour fonder Egypte 80 avec de très jeunes musiciens. Il chante *Army Arrangement*, où il fustige les militaires et l'usage qu'ils font des crédits du FMI. Le producteur Bill Laswell remixera l'album pendant la nouvelle incarcération du musicien, ce qui suscitera sa colère.

En 1986, il fête à Paris sa libération de prison après vingt mois de détention, pendant lesquels concerts et pétitions en sa faveur se sont multipliés dans le monde entier. Dans un esprit *world music*, Barclay sort alors un double album, *Teacher, Don't Teach Me Nonsense*, qui tranche avec la fraîcheur et la hargne exprimées par Fela dans ses premières œuvres. Fela, avec son panafricanisme, sa revendication des valeurs « nègres » (l'animisme, la transe, la solidarité communautaire...), reste un modèle pour beaucoup. Même si, un peu las de tous ces combats, ses dernières productions *(Overtake Don't Overtake Overtake Odoo*, en 1989) n'ont plus la liberté du jazz africain et *yoruba* qu'il avait inventé il y a vingt ans.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Albums : *Black's Man Cry* (compilation), un CD Eurobond 760229 distribué par WMD. *Music is the Weapon of the Future*, vol. 2, un CD Justine 760444 distribué par WMD.

THÉATRE

Politique-comédie

Après des années de semi-oubli, on retrouve fébrilement Horvath

LA NUIT ITALIENNE
à Clermont-Ferrand

De notre envoyée spéciale

Pendant des années, Odon von Horvath, né en Hongrie en 1901, mort en exil à Paris en 1938, était un nom connu, mais un auteur peu joué. Ces dernières années, on redécouvre son théâtre. Il y a eu *Don Juan revient de guerre ; la Foi l'Amour et l'Espérance ; Légendes de la forêt viennoise ; le Belvédère* ; il y a l'adaptation de son dernier roman, *Un fils de notre temps...*

C'est sans doute une question d'édition et de droits. Heinz Schwarzinger qui en détient la plupart et en a donné de nouvelles traductions sous le nom d'Henri Christophe, les accorde généreusement, aux compagnies indépendantes comme aux institutions. Ainsi, à Montluçon, les Fédérés, centre dramatique régional créent *Figaro divorce* – coproduction du Théâtre de la Ville – tandis qu'à Clermont-Ferrand, l'association L'œil écoute présente *la Nuit italienne*, dans la mise en scène de Dominique Freydefont.

Ambitieuse entreprise, avec une quarantaine de personnes en scène, divisées en trois groupes : les notables républicains, les fascistes, les communistes, plus un patron de bistrot opportuniste. L'action se passe en 1930, dans une petite ville allemande. Les républicains ne pensent qu'à une chose : organiser, selon la tradition, la grande fête de la « nuit italienne ». Les fascistes veulent contrer, avec leur propre fête, la « journée allemande », et les communistes sabotent les deux. Histoire assez démonstrative, y compris dans sa conclusion amèrement ironique. Mais comme toujours chez Horvath, compte avant tout le regard aigu sur les comportements, sur les *« petites lâchetés quotidiennes »* – selon l'expression d'Ariane Mnouchkine quand elle montait *Mephisto* de Klaus Mann.

Fils de diplomate, plus moraliste que politique, Horvath déplore sans pour autant porter de jugement définitif. Lucide, il constate mais ne se pose pas en prophète. L'histoire qu'il raconte se passe en un temps précis, d'où sa valeur d'exemple, sa vérité qui traverse le temps. D'où aussi la gêne devant quelques expressions traduites de façon trop dans l'air d'aujourd'hui, si bien qu'elles déséquilibrent le propos. Un propos simple, bien balisé.

Un ton de parade

Horvath disait que sa pièce n'attaque pas la politique mais *« l'usage fait des slogans politiques »*. Il la définit « comédie populaire », et c'est bien ainsi que la montre Dominique Freydefont, c'est ainsi que la reçoit le public, remarquablement jeune, qui applaudit à la fin de chaque tableau, comme aux répliques témoignant de bon sens et de courage. Les scènes se succèdent, jouées sur un ton de parade, dans un minimum de décors, quelques éléments vivement changés à vue.

Le plateau s'étale sur toute la largeur d'un hangar façon Cartoucherie, loué à la SNCF. C'est la première fois que l'association L'œil écoute dispose d'un endroit à elle. Fondée en 1981, subventionnée par l'Etat, la ville et le Conseil général du Puy-de-Dôme, elle s'est longtemps bornée à mettre sur pied un système d'abonnements pour programmer les compagnies intéressantes, depuis Jean-Louis Martinelli jusqu'au Ballatum. Mais elle dépendait des libertés du Théâtre municipal, qui établit lui aussi ses programmes d'accueil dramatiques, musicaux, chorégraphiques. En outre, depuis 1987 – *le Soulier de satin*, – la municipalité participe systématiquement à la production des spectacles de la Cour d'honneur qui inaugurent les festivals d'Avignon, et naturellement les invite.

Finalement, en 1991, avec l'accord des pouvoirs publics, deux compagnies locales et l'association ont mis en commun leurs activités – avec la charge d'une création par année – et leurs subventions. En tout 1,2 million, ce n'est pas énorme, surtout sans un local à soi pour prendre le temps de travailler, de chercher, de répéter, de jouer. Car, on le voit partout, à tous les niveaux, ce que veulent les compagnies, c'est d'abord un endroit où s'installer un temps, en « résidence » ou non, peu importe l'appellation.

Pour elles, le temps vaut plus encore que l'argent, et le luxe, c'est la liberté d'en disposer. Clermont-Ferrand est pauvre en salles, et en organismes intéressés à les confier au théâtre. Le hangar investi par L'œil écoute n'est pas idéal. Il faudrait l'insonoriser pour ne plus entendre manœuvrer les locomotives, il est excentré, mais chaleureux, manifestement inspiré par le Théâtre du Soleil, avec une cafétéria décorée de lampions où se mêlent spectateurs et acteurs. Faute de trouver mieux, L'œil écoute se bat pour le garder. Après tout, qui aurait parié il y a vingt ans sur la Cartoucherie ?

COLETTE GODARD

▶ Entrepôt SNCF, rue du Pré-la-Reine, Clermont-Ferrand, jusqu'au 17 avril à 20 h 30. Tél. : (à L'œil écoute) (16) 73-30-82-00.

CINÉMA

Succès yougoslave au Festival « Jeune public » de Laon

LAON

de notre correspondant

La onzième édition du Festival international du cinéma « Jeune public » de Laon a confirmé son ancrage réussi dans le département de l'Aisne. Pendant onze jours, jusqu'au 8 avril, quatre-vingt-cinq courts et longs métrages ont été projetés dans quatorze lieux différents. Cette fois, 40 000 spectateurs, des écoliers venant pendant le temps scolaire, ont été réunis.

Les origines des quatorze films en compétition ont illustré un large éventail de regards provenant d'Estonie, du Vietnam, de Suède ou d'Allemagne. Le Grand Prix du jury international et le Prix du Centre international du film pour l'enfance et la jeunesse, sont allés à *Tango argentin*, du réalisateur yougoslave Goran Paskaljevic. Il a été tourné à Belgrade juste avant que la guerre n'éclate, et témoigne avec une remarquable sensibilité des liens entre un jeune garçon et une personne âgée promise à la solitude et à l'hospice.

Le jury international « Jeune public », composé de représentants de douze pays, a choisi un film danois, *les Garçons de Saint-Pétri*, de Soren Kragh-Jacobsen. Les organisateurs du Festival de Laon, tous bénévoles, soutenus par des collectivités locales et partenaires privés, regrettent toujours le peu d'intérêt des producteurs en France pour le jeune public. Inlassablement, ils s'accrochent au désir de récompenser et d'encourager des œuvres véritables en direction des enfants et des adolescents. *« Nous sommes de plus en plus dominés par un monde d'images, qui s'apparente à la cuisine rapide »*, considère Filippe Sawadogo, secrétaire général du Festival panafricain de cinéma et de télévision de Ouagadougou.

Pour lutter contre cette situation, le Festival de Laon s'attache à privilégier les contacts entre les professionnels et les enfants scolarisés. Un réalisateur croate, Edo Lukman, a guidé trois classes dans la réalisation de courts métrages d'animation. La jeunesse a tenu le premier rôle à Laon. Cette petite ville de moins de 30 000 habitants est devenue un carrefour, un lieu réputé, inattendu, de rencontres et de découvertes. Le public a ainsi pu apprécier, par une exposition, l'univers méticuleux, poétique de Paul Grimault, l'auteur du *Roi et l'Oiseau*, film datant de 1979. La prochaine édition, en 1994, devrait élargir son territoire en tentant une incursion à Reims. Les enfants cinéphiles sont partout chez eux. Ils donnent à rêver aux adultes.

THIERRY DE LESTANG-PARADE

Virtualités

Dans le monde des images, seule la mort est réelle

BENNY'S VIDEO
de Michael Haneke

La cruauté et la souffrance peuvent s'exprimer dans l'hystérie. Ou dans la froideur, solution adoptée par Michael Haneke, cinéaste autrichien, pour son film *Benny's Video* – présenté à Cannes l'an dernier à la Quinzaine des réalisateurs (*le Monde* du 14 mai 1992). C'est l'histoire d'un adolescent fou d'images. Fou au sens littéral. Dans la jolie maison bien rangée où il vit avec ses parents – Angela Winkler et Ulrich Mühe, – bourgeois à métiers intellectuels modernes, règne la pénombre des lieux inhabités. Les fenêtres de sa chambre sont occultées, l'extérieur lui parvient par l'intermédiaire d'une caméra vidéo. La réalité pour lui, qui est réfugié au centre d'un monde virtuel, est ce qui apparaît sur un écran, qui peut s'effacer, se répéter, se recommencer, se choisir, revenir en arrière, se modifier, se refouler, disparaître dans l'oubli infini contrôlé par l'électronique.

Benny – Arno Frisch – est beau, doux, charmant, bon élève. Le lycée, les gens, le monde qui l'entoure, lui sont les éléments d'un rêve imposé, accepté sans révolte. Et puis un jour il tue. Au cours d'un jeu stupide, du genre « chiche que tu n'oses pas », il abat une jeune fille – Ingrid Stassner – rencontrée devant la vitrine d'un magasin de vidéo, et qu'il a fait entrer dans son monde personnel.

La mort ne peut pas s'effacer, même si l'on parvient à enfouir les traces du crime. La mort fait intervenir le réel. Le réel, c'est aussi le silence, et derrière les volets de la chambre enfin ouverts une rue vide, un mur. C'est un ensemble de choses que Benny n'est plus en mesure d'assumer.

Déjà, dans son précédent film, *le Septième Continent*, également présenté à Cannes par la Quinzaine des réalisateurs, en 1988, Michael Haneke racontait sans pathos le suicide d'un jeune couple aisé, uni, décidant d'entraîner dans la mort sa petite fille. Il n'y avait pas de grands mots, pas d'explication, seulement la tranquille obstination de la famille à déchiqueter minutieusement ses meubles, ses biens, son univers. Longue séquence silencieuse dont on sortait glacé, sans avoir eu le temps de reprendre son souffle. Comme de *Benny's Video*.

Cent cinq minutes de calme désespérance. Un engrenage sans recours. Les personnages ont un cœur, ils s'aiment, possèdent la culture, et semblent privés de sentiments, y compris du sentiment de peur. *« Auparavant ils se cachaient derrière les mots, aujourd'hui ils se cachent derrière les images »* disait Michael Haneke. Quand ils sont trahis par les images, les mots leurs manquent. Ils ne savent rien se dire de vrai. Perdu, cherchant inconsciemment et en vain, un repère – un père – quelque chose de concret en tout cas, la seule solution pour Benny est de s'en remettre aux autorités administratives.

Ces gens sont des mutants : des êtres de chair, intelligents, capables de morale, de plaisir, de désir, mais robotisés, socialement programmés. Michael Haneke ne porte évidemment aucun jugement sur eux. Il filme leur charme, leur grâce, avec une attention presque tendre, quasi admirative, qui accentue notre pitié angoissée envers eux, envers nous. *Benny's Video* est un superbe film, et qui reste en mémoire. Un film terrible en même temps que vivifiant. *« Dans la tragédie grecque, la description d'un destin anéanti doit provoquer un effet de catharsis »*, dit Michael Haneke. Il cite Robert Bresson, interrogé au sujet de son pessimisme : *« Vous confondez le pessimisme et l'évidence. »*

C. G.

EN BREF

□ **Charlotte Latigrat nommée à la direction du Festival d'Ile-de-France.** – Ancienne productrice déléguée, puis déléguée aux programmes musicaux de Radio-France – à ce titre, elle a dirigé France-Musique, le programme musical de France-Culture et Hector, la chaîne musicale diffusée par satellite dans toute l'Europe – vient d'être nommée directrice générale du Festival d'Ile-de-France en remplacement d'Alain Surrans, qui vient d'être nommé à la tête du CENAM.

□ **Ouverture des inscriptions à l'école du Théâtre national de Chaillot.** – Les auditions pour l'admission à l'école du Théâtre national de Chaillot (chant, danse contemporaine, improvisation et interprétation), créée en 1989 par Jérôme Savary et dirigée par Philippe du Vignal, auront lieu du 7 au 11 juin prochain au théâtre. Elles sont ouvertes à tous les candidats âgés de dix-huit ans minimum à la date du 4 octobre 1993. Ceux-ci doivent remplir et retourner avant le 21 mai 1993 une fiche d'inscription qui leur sera remise au théâtre, 1, place du Trocadéro, 75116 Paris. Tél. : 45-05-14-50. Télécopie : 47-55-08-00.



ARTS

Meissonier à sa juste mesure

Réévaluation d'un pompier sauvé par ses esquisses

ERNEST MEISSONIER
au Musée des beaux-arts de Lyon

Le *« géant des nains »*, comme l'a appelé le féroce Degas, ou le *« peintre ordinaire du roi de Lilliput »*, selon Théophile Gautier, qui comparait à des bijoux ses scènes de genre en petit format ? On n'en finirait pas de citer les éloges (où il est égalé aux plus grands maîtres) et les critiques (qui le désignent comme le champion de la bêtise bourgeoise) déversés sur Ernest Meissonier et son œuvre. Si la réhabilitation proclamée par Dali n'étonne pas, on est troublé de trouver dans le camp des laudateurs Delacroix et Van Gogh.

Faut-il donc instruire le procès en révision d'un artiste chargé d'honneurs de son vivant, dont la cote sur le marché fut inouïe, et que la postérité avait rejeté dans les ténèbres en l'accablant des péchés majeurs des pompiers ? L'exposition présentée par Philippe Durey au Musée de Lyon – justifiée par la naissance de Meissonier en 1815 dans la cité, même s'il n'entretint avec elle que peu de relations, – n'a d'autre prétention que l'objectivité historique. Elle rassemble des œuvres qui n'avaient pas été montrées depuis un siècle, en les éclairant par des documents, photographies d'époque, des objets du travail d'atelier et un catalogue qui est un beau monument d'érudition (1).

Voici donc Meissonier tel qu'il fut, cavalier devant les écuries de sa gentilhommière de Poissy, patriarche à la barbe fluviale au sein de sa famille, penseur majestueusement drapé dans une tunique pourpre de doge, peintre scrupuleux dans son atelier où traînent des cuirasses, des uniformes de la Grande Armée, des maquettes de canons et des caissons de munitions. Voici l'œuvre selon la chronologie et les thèmes, plus complexe qu'on ne l'imaginait, avec ces échappées, ces bonheurs d'esquisse qu'on trouve chez certains peintres officiels du XIX[e] siècle.

Elève pendant cinq mois seulement de Léon Coignet, Ernest Meissonier fut essentiellement un autodidacte. Il gagna rapidement sa vie comme illustrateur de livres et acquit sa prodigieuse habileté de peintre en copiant des petits maîtres flamands et hollandais. Cet apprentissage de fin graveur sur bois et cette initiation aux scènes de genre lui donnèrent sans doute le goût de *« l'art du microcosme »* dans lequel Jacques Thuilier voit une tradition de la peinture qui confère à la figuration la plus exacte, par le fait même de la miniaturisation, une vertu magique d'irréalité.

« Bonapartiste enfantin »

Meissonier excelle dans cette manière. A partir de 1834, date de sa première apparition au Salon, et pendant vingt-cinq ans, il prodigue les personnages costumés et les décors du XVII[e] siècle flamand, puis du XVIII[e], pour remonter au règne de Louis XIII. Que de paisibles joueurs de flûte, fumeurs de pipe, buveurs de vin, fiers cavaliers, braves mousquetaires ! Quelle touche onctueuse pour faire briller une rapière, des étriers, des boutons de guêtres, reluire des bottes ou des buffleteries d'uniforme. De quoi combler les amateurs de peinture à la loupe, s'il en est encore.

Déjà, pourtant, dans cette première période du recours à un passé recomposé et aseptisé, le non-fini – les études préparatoires, les dessins souvent musclés – l'emporte de beaucoup en intérêt sur le tableau figé. De même pour les années où ce *« bonapartiste enfantin »*, comme l'écrivit Henri Focillon, se consacre à l'épopée napoléonienne : de *la Campagne de France*, au Salon de 1864, au *Matin de Castiglione*, resté inachevé à la mort de l'artiste, en janvier 1891.

Les juxtapositions d'uniformes des tableaux de Salon manquent de souffle, mais il y en a dans les travaux préliminaires, qui vont de l'étude d'un geste, d'une musculature, d'une robe de cheval, à l'observation des herbes foulées par un galop ou des sillons de labour près desquels des cuirassiers se préparent à charger. Il y en a aussi dans le mélange d'huile et de mine de plomb dans lequel il a enlevé sa première vision de *Friedland*.

L'étonnement vient des sculptures, peu connues, qui servaient à Meissonier à concevoir le volume. Il pétrissait la cire avec un plaisir dont ces maquettes – quelques-unes ont été coulées en bronze – portent toujours la marque. Obsédé d'exactitude, il les « harnachait » ensuite. Chevaux au galop – il s'intéressait aux travaux de Muybridge sur la décomposition du mouvement – et chevaux blessés traduisent une fougue dont on croyait incapable ce peintre des revues de détail.

Mais un autre Meissonier existe, plus surprenant encore : le témoin de son temps, le portraitiste et le paysagiste. La figure allégorique du *Siège de Paris*, en 1870, n'échappe pas à la grandiloquence ; *la Bataille de Solferino*, avec Napoléon III et son état-major, demeure statique (le neveu l'inspira moins que l'oncle) ; mais l'aquarelle de *la Barricade*, de 1848, avec les corps effondrés sur les pavés, est un chef-d'œuvre de concision, de brutalité dans la notation immédiate. On conçoit que Delacroix l'ait distinguée. Les autoportraits, narcissiques, ne valent pas la jolie apparition, à l'état d'ébauche, de M[me] Sabatier ou l'effigie charmante de sa petite-fille Jenny, pour laquelle le grand-père peintre a déployé de tendres rapports de gris, de roses et de bleus.

Quant aux paysages, ils sont la divine surprise que réserve un artiste par ailleurs si réactionnaire. Le maître des scènes de genre pour intérieur bourgeois, des batailles napoléoniennes pour nostalgiques de l'Empire, a exécuté à Poissy, à Antibes et à Venise des études, des pochades et même des tableaux d'une telle justesse atmosphérique qu'on peut les considérer comme pré-impressionnistes. Quelques peintures militaires même se rattachent à cette veine, comme *le Général Championnet au bord de la mer*, où souffle le vent de la tempête.

Ami de Daubigny et de Français, Meissonier n'a pourtant pratiqué le paysage qu'à petites doses, dans les marges de sa carrière officielle. Ces éclaircies dans une œuvre passéiste font regretter qu'il ait choisi d'être une mémoire plutôt qu'un œil !

JEAN-JACQUES LERRANT

(1) Le catalogue comporte de nombreux articles de Constance Cain Hungerford, professeur au Swarthmore College, en Pennsylvanie, spécialiste de Meissonier.

► Musée des beaux-arts de Lyon, jusqu'au 27 juin. Tél. : 78-28-07-66.

Les récréations de Favier

Des œuvres rêveuses sur verre et sur ardoise

PHILIPPE FAVIER
à la Galerie Yvon Lambert

Le titre est parfait, jusque dans sa fausse modestie : l'exposition s'appelle « L'archipel des pacotilles ». Les « pacotilles » sont des carrés et des rectangles de verre, avec menus collages et peintures, si nombreux qu'ils garnissent les longs murs de la galerie. Avant de s'approcher, l'œil perçoit d'abord la variété des couleurs et leur éclat. De près, la diversité des compositions se révèle : sur le verre, Favier a collé des images découpées dans des dictionnaires, des atlas, des étiquettes de bouteille, des manuels pratiques et techniques et des planches d'anatomie. Puis la peinture est venue, entourant les collages, qui semblent ainsi flotter devant un ciel vermillon ou azur. Après encore, avec une pointe très fine, il a incisé la couche de couleur afin de faire apparaître d'infimes dessins, des silhouettes, des mots, des signes géométriques.

De ces travaux successifs, qui tous exigent précision et calcul préalable, naissent des œuvres d'un extrême raffinement, parfaitement exécutées. Malgré leur nombre, elles ne sont ni répétitives ni lassantes. mais il en est, simplement, des suggestives et des muettes. Quand l'adresse se donne en spectacle, quand l'artiste fait admirer sa prodigieuse maîtrise, il lui arrive de s'en tenir là, à des harmonies plaisantes, à des formes à l'élégance bizarre, à une sorte de rococo contemporain, dont, peut-être, le prestige s'éventera. Quand il va plus avant, quand il glisse dans la composition quelque allusion picturale, une allégorie, un sous-entendu, elle prend aussitôt de l'ampleur. Des noms viennent en mémoire et l'on est tout près d'admettre que Philippe Favier eut pour grands-pères Max Ernst et Paul Klee. Du premier, il a conservé le goût des vignettes romantiques et du fantastique. Du second, il a parfois la fantaisie ironique et le sens du macabre enjoué.

Ces parentés brillantes se vérifient dans la petite salle de la galerie, où sont cloués au mur les travaux les plus récents. A Saint-Etienne, où il travaille, Favier a récupéré un lot d'ardoises d'écoliers usagées, rayées, fissurées. De ces accidents, de ces traces du temps inscrites sur le noir de la pierre, il tire admirablement parti. Des fractures naissent les lignes d'un paysage ou les fleuves d'une carte. Quelques lambeaux de papier pelucheux découpés et collés précisent les formes et creusent un espace. Surgissent ainsi des natures mortes, des villes orientales – Klee en Tunisie ? – et des saynètes burlesques. La pointe d'acier a gravé, là encore, des phrases et des figurines à peine visibles. Il faut se pencher sur ces images murmurantes. Elles n'ont pas le brillant des peintures sur verre, elles séduisent moins à première vue – mais elles retiennent plus longtemps.

PHILIPPE DAGEN

► Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris ; tél. : 42-71-09-33. Jusqu'au 26 mai. D'autres ardoises de Philippe Favier seront présentées à la galerie Art, culture et foi, 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris ; tél. : 43-54-72-08. Du 5 mai au 3 juin.

CHRONOLOGIE

Mars 1993 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par BRIGITTE CAMUS-LAZARO

ÉTRANGER

4.-24. – ÉTATS-UNIS : Plusieurs auteurs présumés de l'attentat du « World Trade Center », le 26 février, sont arrêtés et inculpés (1er au 4, 6, 7-8, 10, 12, 17, 19, 26, 30, 2/IV).

4. – ZAMBIE : Le chef de l'Etat, Frederick Chiluba, arguant des menaces que feraient peser sur la démocratie les partisans de l'ancien régime de Kenneth Kaunda, décrète l'état d'urgence et fait arrêter des opposants (8, 9, 18, 20).

7. – RWANDA : L'accord conclu entre le premier ministre, Dismas Nsengiyaremye, et le président du FPR (Front patriotique rwandais) prévoit un cessez-le feu et un calendrier de retrait des forces rebelles (4 au 6, 7-8, 9 au 13, 14-15, 17, 26).

7. – ITALIE : L'enquête milanaise « Mains propres », en cours depuis février 1992, sur la corruption liée au financement des partis et qui met en cause plus de cent cinquante politiciens, provoque de nouvelles démissions de ministres. Le refus du président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, de signer le décret-loi *« dépénalisant »* le financement illicite des partis entraîne une grave crise politique (4, 7-8, 9, 10, 12, 13, 14-15, 17, 21-22).

7. – ANGOLA : Huambo, deuxième ville du pays tombe aux mains de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), après deux mois de combats (9, 11, 14-15, 16).

7. – ALLEMAGNE : La victoire de l'extrême droite, les Républicains de Franz Schönhuber (8 % des suffrages), aux élections municipales de Hesse traduise une crise de confiance à l'égard des grands partis (6, 9).

7. – AFGHANISTAN : L'accord de paix conclu à Islamabad entend mettre fin au conflit pour le pouvoir à Kaboul entre les factions afghanes. Le chef intégriste Gulbuddin Hekmatyar est nommé premier ministre (2 au 6, 10, 11, 12).

8. – GRANDE-BRETAGNE : L'amendement adopté par la Chambre des communes reporte la ratification du traité de Maastricht à la fin de l'été et met pour la première fois le gouvernement de John Major en minorité (10).

9. – FRANCE-ÉTATS-UNIS : François Mitterrand effectue sa première visite officielle aux Etats-Unis depuis le mandat de Bill Clinton (28-II/1er/III, 9, 10).

9. – ÉGYPTE : Face à la recrudescence des attentats contre les touristes et à la résurgence de l'intégrisme, depuis le début de l'année, le président Hosni Moubarak durcit sa lutte contre le terrorisme. Le premier grand procès d'extrémistes musulmans depuis 1981 s'ouvre au Caire (2, 10 au 12, 16, 18, 19, 27. 1er/IV).

9. – MADAGASCAR : Le professeur Albert Zafy est proclamé président de la République avec 66,74 % des suffrages contre 33,26 % à Didier Ratsiraka le président sortant, à l'issue du second tour de l'élection présidentielle du 10 février 1993 (11, 12).

10. – INDONÉSIE : Le chef de l'Etat, M. Suharto, au pouvoir depuis 1965, est réélu pour un sixième mandat (10, 19).

10. – CAMBODGE : Le prince Norodom Sihanouk demande que le mandat des Nations unies au Cambodge (l'APRONUC, Autorité provisoire de l'ONU) ne soit pas prolongé et renonce à son projet de gouvernement de coalition. Le massacre de pêcheurs vietnamiens suivi d'une série d'attentats anti-vietnamiens perpétrés par les Khmers rouges replongent le pays dans la guerre civile (4, 6, 11, 17, 1er/IV, 2/IV).

11. – CORÉE DU NORD : Invoquant la nécessité de *« défendre ses intérêts suprêmes »*, menacés par les manœuvres conjointes sud-coréenne et américaine « Team Spirit » dans la péninsule, Pyongyang se retire du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) (13, 14-15, 16 au 19, 26, 1er/IV).

12. – INDE : Une série d'attentats à la voiture piégée à Bombay imputés à la mafia musulmane provoque la mort de plus de trois cents personnes et font plus d'un millier de blessés. Le 17, à Calcutta, l'explosion d'une bombe fait plus de soixante morts et plus de cent blessés (14-15, 16 au 19, 21-22, 23, 25).

12. – CHINE : Mort du vice-président Wang Zhen, un des ténors du communisme orthodoxe (14-15).

12. – CEE-ÉTATS-UNIS : Accusant la CEE de pratiquer des préférences de prix pour ses entreprises, les Etats-Unis rompent unilatéralement les négociations en cours avec la CEE sur l'ouverture des marchés publics et menacent d'appliquer des sanctions commerciales à l'encontre de l'Europe dès le 22 mars mais reviennent sur leur décision le 19 à l'issue des entretiens de Jacques Delors à Washington (14-15, 17, 21-22, 1er/IV).

13. – SÉNÉGAL : Le président Abdou Diouf est réélu pour un troisième mandat avec 58,4 % des suffrages contre 32,03 % à son rival Abdoulaye Wade (16, 17).

13. – ALLEMAGNE : Le gouvernement, l'opposition et les responsables régionaux entérinent à Bonn l'accord sur le « pacte de solidarité » conclu le 19 janvier 1993 (13, 16, 17).

14. – ANDORRE : Avec l'adoption de la première Constitution par référendum, la principauté devient un Etat indépendant (13, 16).

16. – PROCHE-ORIENT : Le bilan de deux journées de violences anti-israéliennes dans les territoires occupés est le plus lourd depuis le début de l'Intifada en décembre 1987. Israël envisage un retrait unilatéral de Gaza tandis que Farouk Al Chareh, ministre syrien des affaires étrangères, déclare que la Syrie est prête à examiner une paix totale avec Israël en échange d'un retrait total des territoires occupés. Itzhak Rabin écourte, le 18, sa visite officielle aux Etats-Unis commencée le 11, après avoir obtenu de Bill Clinton, le 15, de nouvelles garanties de sécurité pour Israël (12, 13, 17, 18, 20, 21-22, 23 au 25).

22. – ALGÉRIE : 10 000 Algérois manifestent contre le terrorisme après une série d'attentats depuis le 14 visant les membres du gouvernement (deux sont tués). L'attaque d'une caserne par des islamistes à Boughezoul fait 41 morts dont 18 militaires. Le 27, l'Algérie, accusant Téhéran de soutenir les islamistes, rompt ses relations diplomatiques avec l'Iran (10, 12, 16 au 19, 22 au 25, 30, 1er/IV).

24. – ISRAËL : Ezer Weizman, partisan de la paix, est élu par la Knesset à la présidence de l'Etat juif en remplacement de Haïm Herzog (25).

24. – AFRIQUE DU SUD : Le président Frederik De Klerk reconnaît officiellement que Pretoria a développé un programme nucléaire de 1974 à 1990, démantelé depuis cette date (26, 28-29).

27. – NIGER : Mahamane Ousmane, économiste représentant la gauche réformiste, remporte l'élection présidentielle avec 54 % des voix contre 46 % à Mamadou Tanja, militaire héritier de l'ancien régime (2, 25, 27, 28-29, 30, 31).

27. – CHINE : Au cours du XIVe congrès du PC (qui se déroule du 15 au 31), Jiang Zemin, secrétaire général du Parti communiste depuis 1989, succède au général Yang Shangkun à la tête de l'Etat et Li Peng est reconduit à la tête du gouvernement. Le 29, tandis que le gouvernement est remanié, *« l'économie de marché socialiste »* est inscrite dans la Constitution (28-28, 30, 31).

27. – ITALIE : Giulio Andreotti, sénateur à vie, ancien ministre, soupçonné de collusion avec la Mafia est placé sous enquête judiciaire (30, 31, 1er/IV, 2/IV).

27. – SOMALIE : Les différentes factions concluent un accord de paix à Addis-Abeba (Ethiopie) (27-28, 30).

29. – PROCHE-ORIENT : Devant la recrudescence d'attentats anti-israéliens, dont le meurtre de deux policiers près de Tel-Aviv, Israël ferme la bande de Gaza, le 29, et la Cisjordanie, le 30 (30, 31, 1/IV).

En Russie

Le coup de force de Boris Eltsine

Du 10 au 13, le Congrès des députés refuse de prolonger les pouvoirs d'exception et d'organiser le référendum réclamé par Boris Eltsine pour asseoir son autorité, contestée depuis décembre. Ce huitième Congrès entérine la défaite du président face à ses adversaires emmenés par le président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, et déclenche une grave crise politique.

Le 12, le président américain réaffirme son soutien au chef de l'Etat russe. Le 16, François Mitterrand en visite en Russie assure le président russe, Boris Eltsine, de son soutien et propose la réunion d'un sommet spécial des dirigeants des sept pays industrialisés (G7) consacré à l'aide à la Russie.

Le 20, Boris Eltsine, dans une allocution télévisée, instaure un régime présidentiel direct et un système de gouvernement par décrets jusqu'au 25 avril 1993, date à laquelle il fixe un référendum.

Le 21, le Parlement qualifie les décisions du président Eltsine *« d'attentat aux fondements de la Constitution »*. Le même jour, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la CEE, puis Bill Clinton (le 23) expriment leur soutien à Boris Eltsine.

Le 24, le Parlement convoque le Congrès des députés, seul habilité à engager une procédure de destitution du président, pour le 26. Après deux jours de débat, ce Congrès décide à une forte majorité de ne pas mettre à l'ordre du jour la destitution de M. Eltsine, qui appelle à la réconciliation générale et présente, conjointement avec Rouslan Khasboulatov, un projet de résolution prévoyant des élections présidentielle et législatives anticipées en novembre. Le 29, le neuvième Congrès se termine par un vote approuvant l'organisation le 25 avril d'un référendum en quatre questions portant sur la confiance au président et au Parlement, ainsi que sur la tenue d'élections anticipées, mais dont les résultats (décomptés par rapport au nombre des électeurs inscrits et non des suffrages exprimés) s'annoncent problématiques pour le président (5, 6, 7-8, 9, 11 au 13, 14-15, 16 au 20, 23 au 25, 26, 28-29, 30).

La guerre en Bosnie

La mission du général Morillon à Srebrenica

Le 1er, alors que les négociations de paix reprennent à New-York, les parachutages américains de vivres et de médicaments, dans le cadre de l'opération « Tenir les promesses », (Provide Promises), commencent avec l'aval de l'ONU.

Le 4, les forces serbes acceptent l'ouverture d'un corridor humanitaire pour évacuer les blessés de Cerska, tombée le 2 aux mains des Serbes.

Le 7, les négociations de New-York sont suspendues en raison de l'intransigeance des Serbes bosniaques. Elles reprendront le 17.

Le 11, à l'initiative de Cyrus Vance, le président serbe Slobodan Milosevic s'entretient à Paris avec François Mitterrand.

Le 11, le Général Philippe Morillon, commandant en chef de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), accepte de rester bloqué à Srebrenica, enclave musulmane assiegé par les Serbes, pour obtenir le libre passage de l'aide humanitaire dans cette région et l'avacuation des blessés.

Le 20, après neuf jours de blocus, le premier convoi d'aide à la population, entré à Srebrenica le 19, évacue 674 blessés de la ville.

Le 25, le président bosniaque Alija Izetbegovic (musulman) signe le plan de paix Vance-Owen déjà signé par les Croates, (en janvier) mais repoussé par les Serbes bosniaques opposés à la carte de redécoupage de la Bosnie.

Le 28, le cessez-le-feu entre en vigueur sur l'ensemble de la Bosnie ainsi que le libre passage de l'aide internationale vers Srebrenica, en application de l'accord conclu le 26 par les forces serbes et la FORPRONU.

Le 31, le Conseil de sécurité adopte la résolution 816 autorisant le recours à la force pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne au dessus de la Bosnie-Herzégovine décrétée le 9 octobre 1992 (2 au 6, 7-8, 9 au 13, 14-15, 16 au 20, 21-22, 23 au 27, 1er/IV, 2/IV).

FRANCE

1er. – Le nouveau code de procédure pénale (publié au *Journal officiel* du 4 janvier 1993) introduit la présence de l'avocat lors de la garde à vue; ôte au juge d'instruction le pouvoir de mettre en détention et renforce les droits de la défense lors de l'instruction. L'inculpation est remplacée par la « mise en examen » (1, 2, 3, 6, 9, 19, 20).

2. – Mort de Geoffroy de Montalembert (RPR), sénateur de Seine-Maritime (4, 5).

3. – Croissance économique : selon le bilan établi par Michel Sapin en conseil des ministres, la France a réalisé les meilleures performances parmi les cinq grands pays européens en 1992 avec une inflation de 2 %, une croissance de 1,8 % et un excédent commercial de 30,4 milliards de francs (5).

4.-12. – Ecoutes téléphoniques : *Libération* révèle que des écoutes illégales ont été pratiquées à l'encontre de plusieurs personnalités, dont un journaliste du *Monde*, Edwy Plenel, par la « cellule » de l'Elysée entre le 30 décembre 1985 et le 26 février 1986; époque à laquelle il enquêtait sur l'affaire des Irlandais de Vincennes et Greenpeace. Le 12, l'affaire des Irlandais de Vincennes, remontant à 1982, est relancée par l'ouverture d'une information judiciaire à Versailles (5, 6, 7-8, 9 au 11, 13, 14-15).

4. – Suez et Bull : en 1992, la Compagnie financière de Suez a enregistré une perte de plus de 1,8 milliard de francs de pertes, les premières de son histoire, dues notamment à l'immobilier. Bull annonce pour 1992 4,7 milliards de francs de pertes (5).

4. – Théologie : l'ouvrage monumental du théologien allemand Eugen Drewermann *Fonctionnaires de Dieu (Kleriker)*, condamné par la hiérarchie catholique, est publié en France (4, 12, 18, 22).

4. – Hervé Bourges, PDG de France-Télévision, dépose deux plaintes à la suite d'une démarche faite par un journaliste de TF 1 auprès du *Figaro* en vue de la publication d'un document falsifié visant à l'impliquer dans l'affaire Botton (6, 7-8, 9, 13, 14-15).

5. – Mort du Père Michel Riquet, jésuite, prédicateur, auteur de nombreux ouvrages de théologie (6, 7-8, 12).

5. – Jacques Roseau, né à Alger en 1938, porte-parole du Recours (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), devenu Recours-France en 1990, est assassiné à Montpellier à la veille d'une convention du mouvement (7-8, 9, 11, 12, 14-15, 27).

7. – RPR : lors des Assises nationales au Bourget, Jacques Chirac, réélu à l'unanimité président du RPR, affirme que la droite est prête à gouverner sans *« compromis ni compromission »* (4, 6, 9).

8. – Sida : la 13e chambre de la cour d'appel de Paris rejette la demande de mise en liberté présentée par le docteur Michel Garretta, condamné le 23 octobre 1992 à quatre ans de prison pour son rôle dans la contamination des hémophiles par le virus du sida (3, 10).

8. – Mort de Pierre Hervé, ancien député communiste et journaliste (10). **François Gautier** (CDS) est élu maire de Rouen en remplacement de Jean Lecanuet décédé en février 1993 (10).

10. – Les projets de réforme de la Constitution approuvés par le conseil des ministres reprennent les propositions du Comité consultatif présidé par Georges Vedel sur le renforcement des pouvoirs du Parlement. Le Conseil d'Etat donne un avis défavorable à l'abrogation de l'article 16 sur les pouvoirs exceptionnels du chef de l'Etat, souhaitée le 2 par François Mitterrand (4 au 6, 7-8, 9 au 12).

10. – La nomination de Pierre Joxe (remplacé à la défense par Pierre Bérégovoy) à la première présidence de la Cour des comptes, en remplacement de Pierre Arpaillange, déclenche une polémique au sein de l'opposition qui dénonce les nominations à des postes-clés dépendant du gouvernement, en prévision de la cohabitation (11 au 13, 14-15).

10. – Pierre Botton rend public un projet de *« convention de remboursement »* rédigé en avril 1989 par Michel Noir concernant leurs relations financières. Le 29, Michel Noir est mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux après le réquisitoire supplétif demandé le 12 et la mise en examen, le 15, de Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes (9, 13, 15, 16, 18, 29, 31. 1/IV, 3/IV).

12. – Renault : avec un résultat net de 5,7 milliards de francs en 1992, la firme au losange a été le constructeur automobile le plus rentable au monde (13,14-15).

12. – Sports : le navigateur lorientais Alain Gautier gagne le Vendée Globe, la course autour du monde en solitaire sans escale (13, 14-15).

15. – Mort de Sylvain Floirat, ancien président-directeur général de Breguet-Aviation, Matra et Europe 1 (16). **Indicateurs économiques :** en février, les prix ont progressé de 0,4 % et le chômage a augmenté de 1 % en un mois. Avec 3 024 000 demandeurs d'emploi en données corrigées, le nombre des chômeurs dépasse la barre des 3 millions (16, 1/IV).

15. – M. Michel Rocard estime, à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) *« qu'il y a un règlement de comptes personnels entre beaucoup de Français et le président de la République »*. Ses propos sont sévèrement critiqués par les dirigeants socialistes (17 au 19).

17. – Retraites : le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy présente en conseil des ministres son projet de constitution d'une caisse de garantie des retraites alimentée par les actifs d'entreprises publiques (18).

17. – Pêche : les « comités de survie » organisent une journée nationale de manifestations pour protester contre les importations extracommunautaires en France de poissons à des prix inférieurs aux poissons français. Le 19, le gouvernement annonce une nouvelle aide exceptionnelle pour compenser la baisse de revenus des marins-pêcheurs (7-8, 11, 18 au 20, 26).

23. – Cohabitation : après Charles Pasqua, le 18, dans un entretien au *Monde*, Jacques Chirac, à Croisilles (Pas-de-Calais), et Alain Juppé souhaitent que M. François Mitterrand, désavoué par le suffrage universel, quitte ses fonctions. Le 24, Valéry Giscard d'Estaing déclare, à Europe 1, que si la droite avait voulu rejeter la cohabitation, *« il fallait le faire avant les élections »*. François Mitterrand, au cours de la dernière réunion du gouvernement Bérégovoy, réaffirme sa détermination à aller au terme de son mandat (18, 25, 26).

25. – Sang et sida : treize responsables de la transfusion sanguine, dans une lettre ouverte aux plus hautes autorités de l'Etat, réclament un rétablissement de la *« vérité scientifique »*, tandis que des documents de la direction générale de la santé, transmis à la Chancellerie confirment, que l'autorisation d'un test de dépistage du sida, en 1985, a été retardée pour des raisons de concurrence (26, 2/IV).

28. – Pêche : la « guerre du poisson » s'envenime entre la France et la Grande-Bretagne. Au large des îles anglo-normandes, des contrôleurs de pêche britanniques sont emmenés de force à Cherbourg à bord d'un chalutier français, pêchant illégalement dans les eaux britanniques et ayant refusé d'obtempérer (30, 31).

Les élections législatives

De l'échec historique du PS au gouvernement Balladur

Résultats du premier tour : le 21, le premier tour des élections législatives (organisé le 13 en Polynésie française) est marqué par une défaite historique du PS (17,4 %). Avec moins de 20 % des suffrages exprimés, la majorité sortante perd plus de dix-sept points par rapport au premier tour de 1988. La droite, toutes tendances confondues (avec plus de 44 %), obtient 80 sièges. Le Front national avec 12,4 % progresse d'un peu plus de deux points et demi par rapport à 1988. L'Entente des écologistes (Génération Ecologie et les Verts), créditée de 7,6 %, est devancée par le PC dont le score (9,18 %) est en retrait de plus de deux points. **Résultats du second tour :** le 28, le taux d'abstention (32,44 % contre 31 % le 21) reste élevé. La victoire de la droite se confirme ainsi que la prééminence du RPR dont le groupe parlementaire compte 245 membres et 12 apparentés alors que le groupe UDF totalise 213 membres et 2 apparentés. Douze divers droite siègent parmi les non-inscrits. Les socialistes constituent un groupe de 57 membres (dont 5 apparentés). Les autres divers gauche sont au nombre de 12. Le PCF obtient 24 députés dont deux outre-mer. Les écologistes, qui n'avaient pu se maintenir que dans deux circonscriptions, n'entrent pas au Palais-Bourbon. Le FN perd le seul siège qu'il détenait.

Formation du gouvernement Balladur. Le 29, François Mitterrand accepte la démission de Pierre Bérégovoy. Le soir même, dans une allocution radiotélevisée, il affirme : *« Je veillerai à la continuité de notre politique extérieure et de notre politique de défense. »* Il charge Édouard Balladur de constituer le nouveau gouvernement. Le 29, celui-ci rend publique la composition du gouvernement : vingt-neuf membres en dehors de lui-même, sans secrétaire d'Etat. Le 31, M. Balladur, lors de la première réunion du gouvernement, annonce des mesures d'économies sur le train de vie de l'Etat (16 au 19, 21-22, 23 au 27, 28-29, 30, 31, 1er/IV et 2/IV).

CULTURE

2. – Mort de Jean Tortel, poète, Grand Prix national de poésie en 1986 (3).

5. – Jazz : Le festival « Banlieues bleues », pour sa dixième année, rend hommage à Duke Ellington avec Louis Sclavis, Michel Petrucciani, McCoy Tyner. En vedette, Sonny Rollins, le dernier géant de l'âge d'or (jusqu'au 10 avril) (4, 7-8, 20).

5. – Cyril Collard, cinéaste et écrivain, meurt du sida à l'âge de trente-cinq ans. Son unique long métrage, *les Nuits fauves*, tiré de son autobiographie, sorti le 21 octobre 1992, reçoit, le 8, quatre Césars (6, 7-8, 10, 12).

6. – Exposition Aménophis III (1391-1353 av. J-C) sur l'Egypte antique au Grand Palais, jusqu'au 31 mai (6).

10. – Cinéma : sortie de *l'Œil de Vichy*, de Claude Chabrol, composé de bandes d'actualités de l'époque du régime de Vichy (9).

12. – Théâtre : *John Gabriel Borkman*, d'Ibsen, mise en scène de Luc Bondy, à l'Odéon jusqu'au 12 mai (4).

13. – Peinture : « L'âge d'or de la peinture vénitienne » du seizième siècle, de Bellini au Tintoret. Plus de cent cinquante tableaux et autant de dessins et gravures. Au Grand Palais jusqu'au 14 juin (11).

16-22. – Salon du livre au Grand Palais : en 1992, le chiffre d'affaires de l'édition s'élève à 13,6 milliards de francs, soit une progression de 0,5 % (en francs constants) par rapport à 1991 (18, 23, 24).

19. – Mort de Jacques Madaule, essayiste, exégète de Paul Claudel, fondateur de l'Amitié judéo-chrétienne (24).

24. – Théâtre lyrique : reprise : *Wozzeck*, d'Alban Berg, mise en scène de Patrice Chereau, décors de Richard Peduzzi. Au Théâtre du Châtelet les 24, 26 et 29 mars (18).

29. – Cinéma : Les 65e Oscars de Los Angeles couronnent *Impitoyable*, de Clint Eastwood, de deux Oscars (meilleur film, meilleure réalisation), *Indochine*, du Français Régis Warnier, reçoit l'Oscar 1992 du meilleur film étranger (31).

COMMUNICATION

Afin d'accélérer son développement

L'agence CAPA ouvre son capital à Canal Plus

Quatre ans après sa fondation, l'agence de presse audiovisuelle CAPA, jusqu'à présent détenue par son PDG, Hervé Chabalier, et quelques associés, compte accélérer son développement européen en ouvrant 20 % de son capital à Canal Plus. CAPA, née avec peu de fonds propres, a d'abord grandi avec l'émission « 24 heures » de Canal Plus, dont elle a inventé le concept et qu'elle réalise. Aujourd'hui, l'agence d'images, avec ses cinquante-deux permanents et une réputation bien assise dans le secteur du documentaire d'actualité, a diversifié sa clientèle.

Son chiffre d'affaires (91 millions de francs en 1992) ne dépend plus qu'à 25 % de Canal Plus. CAPA fournit régulièrement des sujets à « Savoir plus », « Bas les masques » ou « Envoyé spécial » (France 2), « Zone interdite » (M 6), et vend à quatre-vingt-quatre télévisions dans le monde le millier de reportages qu'elle a déjà engrangés. Elle a toujours été bénéficiaire et a créé des filiales, CAPA-Entreprise pour les films institutionnels, CAPA-Barcelone qui réalise notamment, pour Canal Plus Espagne, « 24 Oras », le pendant espagnol de l'émission française.

Hervé Chabalier estime ainsi avoir prouvé que son agence peut se développer dans l'indépendance, financière et éditoriale. Tout en conservant ce cap, il souhaite accélérer le developpement international de l'entreprise (prochainement en Allemagne) en l'adossant à un grand groupe de communication. Les liens anciens et le parallélisme du développement à l'étranger conduisaient logiquement vers Canal Plus. Pour sa part, la chaîne cryptée, en marge des participations stratégiques dans la production qu'elle recentre vers l'Europe (*le Monde* du 11 mars), investit dans un secteur qu'elle connaît, pour soutenir une société qu'elle apprécie.

M. Cl.

□ **Le tribunal de commerce choisit un plan de continuation pour l'imprimerie Cino Del Duca.** – L'imprimerie Cino Del Duca de Blois, actuellement en redressement judiciaire (*le Monde* du 9 mars 1992), a été confiée par le tribunal de commerce de cette ville au conseil d'administration de la société, présidé par Dieudonné Duriez-Costes. Le plan de continuation de ce dernier prévoit *« le maintien de 370 emplois sur un total de 435 »*, et un *« étalement du remboursement du passif, qui s'élève à 240 millions de francs, sur vingt et un ans (ou neuf ans pour les créanciers ayant accepté un abattement de 40 %) »*. Le tribunal a préféré cette solution aux plans de reprise présentés, l'un, par le groupe parisien Offset Courtin, l'autre, par le groupe canadien Québécor. L'imprimerie Cino Del Duca réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 600 millions de francs. Elle appartenait au groupe Maxwell, dont la débâcle avait entraîné son placement en redressement judiciaire.

□ ***L'Humanité* supprime ses éditions régionales.** – Sous le titre « l'Humanité *vivra* », le directeur de l'organe central du PCF, Roland Leroy, dresse dans l'édition du mardi 13 avril le bilan de sa diffusion : « l'Humanité *est le seul quotidien national dont les ventes ont progressé de 7 % au premier trimestre de 1993* », écrit-il. Cette augmentation, liée au lancement d'une nouvelle formule en février dernier, ne suffit pas toutefois, affirme M. Leroy, *« à dissiper la menace qui pèse sur l'existence même »* du quotidien. Parmi de nouvelles mesures d'économie (limitation à 24 pages, réduction de coûts techniques), le directeur de *l'Humanité* annonce la *« suspension »* des pages régionales qui étaient encartées dans les éditions du Val-de-Marne, de Rhône-Alpes et de Midi-Pyrénées. M. Leroy chiffre cette économie à six millions de francs. Mais il ne dit rien du sort réservé au personnel employé par ces éditions régionales.

CARNET DU Monde

Naissances

Natacha et Franck
ROBINE-SCHREIBER

sont heureux d'annoncer la naissance de

Guillaume, Friedrich,

le 27 mars 1993.

– Cronope et Fameux *(suite).*

Après l'union,
le nourrisson !
Une question :

Laura
(19 mars 1993)

est-elle cromeux
ou fanope ?
A suivre...

WAUTHIER + TEISSEIRE,
10, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

Décès

– Mme Nicole Gengoux,
sa fille,
M. Lotsi Bessais,
M. Pascal Laurent-Gengoux,
M. Camille Laurent-Gengoux,
son petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques GENGOUX,

survenu subitement à Vimoutiers (Orne), le 5 avril 1993, à l'âge de soixante-quinze ans.

Suivant ses volontés, il a été incinéré dans l'intimité.

Après huit années passées à Stockholm, Jacques Gengoux a été professeur à la faculté des lettres au Zaïre de 1959 à 1966, à Tunis de 1966 à 1969, à Dakar de 1969 à 1973 et au Mans de 1973 à 1985. Spécialiste de Rimbaud, il a enseigné la littérature, la philologie romane, a créé des annales, la Bibliothèque nationale de Tunis ; il n'a cessé d'écrire, de traduire *(les Domaines de la phonétique*, de Malmberg) ou de faire des conférences musicales.

Sa retraite en Normandie fut calme et studieuse.

Lisores,
14140 Livarot.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– *Hélène, Elisabeth*
et Macha Gagarine,
ses filles,
Michel Tarran,
son *petit-fils*,
ont la douleur de faire part du décès de la

princesse Vladimir GAGARINE,
née Marie Belsky,

survenu le 10 avril 1993, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 avril, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Ernest-Cresson,
75014 Paris.

– Monique et Guy Hennebelle-Martineau,
ses enfants,
Isabelle et Patrick Hennebelle,
ses petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Simone MARTINEAU,
professeur honoraire
d'éducation physique,

survenu le 9 avril 1993, à Suresnes (Hauts-de-Seine), dans sa quatre-vingt-dixième année.

Elle s'en est allée en paix, entourée des siens.

La levée de corps au funérarium du Mont-Valérien, 42, chemin des Cendres, à Nanterre (Hauts-de-Seine), aura lieu le jeudi 15 avril, à 10 heures.

En raison du transport, l'offrande de fleurs n'est pas envisageable au départ du corps.

Le service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame, à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire), le même jour à 16 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Chalonnes-sur-Loire, dans le caveau de famille.

106, boulevard Saint-Denis,
pavillon 4,
92400 Courbevoie.

– Ses amis
de l'ancien CEDRASEMI
(Centre de documentation et de recherche sur l'Asie du Sud-Est et le monde insulindien),
et du Centre de recherche sur l'oralité dont il a été cofondateur,
ont le regret d'annoncer la mort de

Jacques DOURNES,
de la Société des missions étrangères de Paris,
maître de recherche à la retraite du CNRS,

survenue le 3 mars 1993.

La messe d'inhumation a été célébrée le mercredi 7 mars, à la Maison des missions étrangères de Lauris (Vaucluse).

– Yoan Thomas,
son fils,
Michael, Kristin et Daniel Thomas,
ses fils, belle-fille et petit-fils,
Hélène Thomas,
sa fille,
Ann-Charlotte Dickner,
sa sœur,
Marcelle Gohier,
sa gouvernante et amie,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Monica THOMAS,

survenu le 7 avril 1993, dans sa cinquante-septième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 14 avril, à 11 heures, en l'église suédoise de Paris, 9, rue Médéric, Paris-17e.

– Paris, le 8 avril 1993.

Le président
Et la direction d'Usinor-Sacilor,
Le président
Et la direction de Sollac,
La direction
Et le personnel de PAB (Sollac-bâtiment),
ont le regret de faire part de la disparition brutale, à l'âge de cinquante-six ans, de

André THOUVARD,
membre du comité de direction de Sollac,
président de PAB,
président du conseil de surveillance d'Europipe GmbH.

– M. et Mme Jean Prentout,
ses parents,
M. Christian Prentout
et Mme Sylviane Dufresne,
ses frère et belle-sœur,
Toute la famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Sylvain PRENTOUT,

survenu le 9 avril 1993, à l'âge de trente ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 avril, à 14 h 15, en l'église de Beauchamp, rue Pasteur (Val-d'Oise), sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière parisien de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis).

19, avenue des Peupliers,
95250 Beauchamp.

Inhumations

– Mme Annie-France Abeasis,
qui fut son épouse,
vous invite à vous souvenir de

Franck ABEASIS,

qui nous a quittés le 22 janvier 1979.

Franck rejoindra sa mère,

Mercedes,

et sa grand-mère,

Ines,

le mercredi 14 avril 1993, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière intercommunal de Clamart.

28, rue du Trosy,
92140 Clamart.

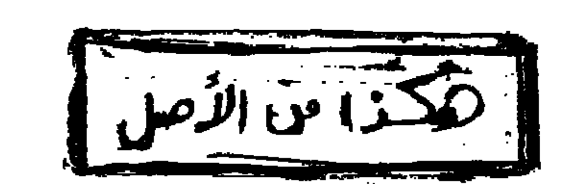
Conférences

– Conférence et débat avec déjeuner sur place. Journée du 29 avril 1993, sur bateau (port de Suffren, Paris-15e). Thèmes : « L'ex-Union soviétique après la fin de la guerre froide. Les Européens de l'Europe des Douze et le traité de Maastricht. Quel avenir pour l'Afrique (aide humanitaire ou au développement) ? »

Renseignements et inscriptions : 47-23-47-47 (heures de bureau).

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F



BILLET

Le flou social de M. Balladur

Concertation, pédagogie et prudence. Face à l'accumulation des motifs d'inquiétude dans le domaine social, la *« méthode Balladur »* repose sur ces trois piliers. Les deux *« conférences »* que le premier ministre tiendra en présence des syndicats – la première, fin avril, dressera l'inventaire des *« problèmes à résoudre à court et à moyen terme »*, et l'autre, à la fin de l'été, abordera les *« principes de l'action à long terme en faveur de l'emploi »* et l'équilibre des régimes sociaux – témoignent d'une volonté d'écoute. Pour l'heure, la contrepartie de ce souci d'ouverture est un certain flou des intentions du gouvernement.

En invitant ses partenaires à établir la liste des priorités sociales, Edouard Balladur cherche à expliquer à l'opinion que tout n'est pas possible tout de suite et qu'il ne s'agit pas de programmer quelques mesures impopulaires mais des efforts réels et durables. Nul doute que ses interlocuteurs sauront se montrer compréhensifs. La seconde étape s'annonce plus malaisée. Dès lors, deux lectures sont possibles.

La première serait le scénario de la négociation. En jouant à fond le jeu de la politique contractuelle, le gouvernement chercherait à obtenir la caution des syndicats pour mettre en œuvre certains *« sacrifices »* en échange de concessions, touchant notamment le renflouement budgétaire de l'UNEDIC ou le contrôle syndical sur la politique de l'emploi des entreprises. Ce scénario n'est pas le plus probable. Dans son discours-programme, le premier ministre a précisé qu'il s'agissait de débattre de *« principes d'action »* qui s'inscriront dans deux lois quinquennales (sur l'emploi et la protection sociale) et non de négocier des mesures précises.

Outre que les *« grand-messes »* ne sont pas forcément les instruments les mieux adaptés à la définition d'un tel compromis social, les objectifs du gouvernement seront sans doute moins ambitieux : tenter d'obtenir l'aval des partenaires sociaux ou, à défaut, leur neutralité sur certains projets (abaissement du coût du travail, assouplissement des *« contraintes pesant sur l'emploi »*, fiscalisation des prestations familiales) qu'ils contestent d'ores et déjà. Autrement dit, *« donner du temps au temps »* ...

Visiblement, la préparation de l'échéance présidentielle, la faible marge de manœuvre que lui laisse la situation économique – mais peut-être également le sentiment que l'action gouvernementale ne peut pas tout régler – n'incitent pas le nouveau gouvernement à créer un choc psychologique en recueillant sans tarder les fruits d'un éventuel état de grâce social.

JEAN-MICHEL NORMAND

□ **La Corée du Sud ouvre son marché aux fournisseurs d'équipement de télécommunications américains.** – La Corée du Sud a mis fin à un conflit commercial avec les Etats-Unis, en autorisant les firmes américaines à faire acte de candidature pour des contrats d'équipement de télécommunications. Cette décision permet au groupe American Telephone and Telegraph Co. (AT and T) de concourir pour un contrat de 2,75 milliards de francs par an, pour l'équipement du réseau téléphonique de la firme d'Etat Korea Telecom. Le gouvernement de Séoul a cédé à la suite de menaces de sanctions commerciales américaines au cas où la Corée du Sud continuerait à fermer son marché des télécommunications aux firmes américaines, malgré ses promesses faites en février 1992.

Grâce à l'accalmie sur le marché des changes

La Banque de France baisse les taux d'intérêt à court terme

La Banque de France a ramené mardi 13 avril au matin le taux des prises en pensions à cinq-dix jours de 12 % à 10 %. Cette mesure, largement anticipée par les marchés financiers, a été très bien accueillie : le franc est resté ferme et la Bourse de Paris a ouvert en hausse. Dans un communiqué, le premier ministre Edouard Balladur a déclaré que *« les marchés prennent conscience du changement intervenu dans notre pays et témoignent ainsi de leur confiance dans le nouveau gouvernement »*.

La Banque de France choisit souvent les lendemains de fête pour annoncer les bonnes surprises. Alors que les marchés attendaient presque unanimement une baisse des taux le 8 avril, l'institut d'émission est intervenu le 13 au matin. La plupart des opérateurs n'étaient même pas encore rentrés de leur long week-end pascal – les places financières ferment traditionnellement leurs portes le vendredi saint – lorsqu'ils ont appris, dès l'ouverture de la place, que le taux des prises en pension à cinq-dix jours était ramené de 12 % à 10 %. En clair, la Banque de France profite de l'accalmie des tensions sur le franc pour assouplir légèrement le crédit. Une décision très formelle, puisque les taux d'intérêt à court terme définis librement sur le marché monétaire sont déjà revenus à moins de 10 % depuis plusieurs jours, mais qui constitue un signal d'encouragement pour les entreprises.

A peine entré en fonctions, le gouvernement de M. Balladur peut ainsi se prévaloir d'une baisse des taux qui s'inscrit dans la suite logique de l'apaisement de la tourmente monétaire de l'automne. Au début de l'année, alors que le franc subissait de nouvelles attaques de la part des spéculateurs, souvent convaincus que la monnaie française était acculée à la dévaluation, la Banque de France avait brutalement relevé, le 5 janvier, le taux de ses prises en pension. Ces opérations par lesquelles la Banque centrale approvisionne les participants sur le marché monétaire en liquidités, étaient à l'époque effectuées pour des périodes de vingt-quatre heures seulement. Car, en période d'attaques spéculatives, toute banque centrale redoute avant tout de prêter des sommes à des intervenants qui les utiliseront pour spéculer contre sa propre monnaie ! La publication, le 5 janvier également, d'un communiqué commun franco-allemand réaffirmant la détermination des deux pays à maintenir le franc au sein du système monétaire européen (SME) avait quelque peu apaisé les tensions.

Mais, jusqu'aux élections, les opérateurs des marchés étaient restés méfiants et suspendus à toutes les déclarations des futurs dirigeants du pays. Les propos tenus à l'occasion par Charles Pasqua ou Philippe Séguin, tous deux partisans d'une dévaluation ou d'une sortie du SME, pesaient sur le climat.

Tout au long de cette période, les taux d'intérêt à court terme, de vingt-quatre heures à trois mois, sont restés très élevés, souvent proches de 12 %. Une situation catastrophique, alors que nombreuses entreprises, emprunteuses à court terme pour satisfaire leurs besoins de leur trésorerie, subissent déjà de plein fouet la détérioration de la conjoncture.

Le trois mois à 9 %

Depuis le scrutin électoral de mars, en revanche, le franc a retrouvé une plus grande fermeté sur les marchés des changes, provoquant une accalmie sur le front des taux. Le nouveau gouvernement, en effet, a donné de nombreux gages de sa volonté de maintenir la monnaie dans le SME à ses cours actuels. La Banque de France, donc, n'avait plus de raison de maintenir les pensions à 12 %, alors que le « JJ » (le taux au jour le jour) est repassé la semaine dernière en deçà de 10 %, et les taux à trois mois à 9 %. Reste maintenant à savoir si la décision, très technique, de mardi sera suivie par un assouplissement des principaux taux directeurs et répercutée par les banques. Tout au long de la crise, le taux d'intervention de la Banque de France (également appelé taux des appels d'offres) est resté pratiquement inchangé. Le modifier aujourd'hui reviendrait à envoyer aux marchés un signal puissant. Les autorités monétaires jugeront peut-être préférable d'attendre la mise en œuvre des nouvelles mesures budgétaires et fiscales.

Quant aux établissements bancaires, ils pourraient maintenant diminuer leur taux de base (celui accordé à leurs meilleurs clients), qui avait été relevé de 9,45 % à 10 % le 17 décembre dernier. Rien n'est sûr pour l'instant. Dès vendredi 9, le président de la Société générale, Marc Viénot, prévenait que les banques avaient suffisamment souffert de la crise de ces derniers mois et devaient aujourd'hui reconstituer leurs marges. Le gouvernement de M. Balladur est particulièrement chanceux : sa simple arrivée au pouvoir a provoqué un mouvement de confiance sur les marchés, dont il engrange aujourd'hui les bénéfices. Mais la décrue du loyer de l'argent en France ne pourra se poursuivre qu'au rythme de celle opérée par l'Allemagne. M. Balladur aura-t-il la chance de voir la Bundesbank poursuivre, dès les prochaines semaines, l'action de baisse des taux amorcée au début de l'année ?

FRANÇOISE LAZARE

Tentative de rapprochement en Amérique du Sud

Le Chili et la Bolivie ont conclu un accord économique

SANTIAGO-DU-CHILI

de notre correspondant

Après plus d'un an de négociations, le Chili et la Bolivie ont signé, mercredi 7 avril, un accord de complémentarité économique dans le cadre de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI).

L'économie est la voie choisie par les deux voisins pour se rapprocher, puisque aucune relation diplomatique n'existe plus entre eux depuis 1978. La revendication par la Bolivie de son accès à la mer – conquis par le Chili lors de la guerre du Pacifique (1879-1883) et définitivement annexé en 1904 – pèse toujours sur les relations entre les deux pays, qui ont échoué dans leurs multiples tentatives pour régler ce contentieux. *« Nous aimerions avoir des relations plus rapprochées, mais il nous faut avancer pas à pas »*, a déclaré le chancelier chilien Enrique Silva Cimma, dans la ville bolivienne de Santa-Cruz, lors de la réunion du Groupe de Rio.

La Bolivie pourrait être le principal bénéficiaire d'un accord qui devrait rééquilibrer les échanges entre les deux pays. Les exportations boliviennes vers le Chili n'ont atteint que 20 millions de dollars (près de 110 milliards de francs) en 1992 contre 140 millions pour les ventes chiliennes. A partir du 1er juillet prochain et pour dix ans, une centaine de produits se verront appliquer le « taux zéro », chaque pays accordant en plus à son nouveau partenaire un taux préférentiel non réciproque sur certains articles, pour une durée de cinq ans renouvelable.

La Bolivie pourra ainsi, notamment, exporter vers le Chili des huiles de soja et de tournesol, du soufre, des lingots d'étain et des tissus, le Chili pouvant, pour sa part, vendre à son voisin quatre-vingts articles allant du sulfate de cuivre aux produits agroalimentaires. Dans les mois à venir se négocieront un accord de complémentarité énergétique, permettant à la Bolivie d'exporter son gaz naturel vers le Chili, et un accord facilitant les investissements entre les deux pays.

L'accord signé avec la Bolivie s'inscrit dans le cadre de la stratégie dite de « réintégration » poursuivie par le gouvernement démocratique chilien, qui tente de mettre fin au relatif isolement du pays pendant la dictature du général Pinochet (1973-1990). *« En trois ans, nous avons fait plus pour les relations bilatérales que lors des cent années précédentes »*, a souligné Enrique Silva Cimma, faisant allusion aux accords de libre-échange signés par le Chili avec le Venezuela et le Mexique et aux accords de complémentarité réalisés avec l'Argentine ou prévus avec la Colombie et le Brésil.

BRUNO ADRIAN

SOCIAL

Menacés d'un transfert de leur usine en Autriche

Les salariés de Grundig vont manifester devant le siège de Philips

Plusieurs centaines de salariés de l'usine Grundig de Creutzwald (Moselle) devaient aller manifester, mardi 13 avril, à Eindhoven (Pays-Bas), devant le siège social de Philips, pour demander le maintien définitif en Moselle de cette unité de production toujours menacée d'un transfert en Autriche.

Une délégation intersyndicale de l'établissement lorrain devait être reçue, dans l'après-midi, par un membre de la direction de Philips, principal actionnaire de la société allemande Grundig.

Le 12 février, cette dernière avait indiqué que si l'unité mosellane de fabrication de téléviseurs n'était pas fermée dans l'immédiat elle se réservait toujours la possibilité d'un choix ultérieur entre Creutzwald, Nuremberg et Vienne, *« en tenant compte des droits des personnels »*.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

A la veille de la visite du premier ministre à Washington

Le gouvernement japonais approuve un ambitieux plan de relance

Le gouvernement japonais a approuvé, mardi 13 avril, un plan de stimulation économique d'un montant jusqu'à présent inégalé : 13 200 milliards de yens, soit l'équivalent de 615 milliards de francs (2,8 % du PNB). Destiné à relancer l'activité, ce plan aura pour conséquence d'accroître les importations. Il devrait être voté par le Parlement fin juin, un peu avant le sommet des chefs d'Etat des sept principaux pays industrialisés, qui doit se tenir en juillet au Japon. En forte hausse depuis plusieurs semaines, la Bourse de Tokyo a salué mardi l'annonce du plan : l'indice Nikkei a continué de progresser de 4,3 %, clôturant à 20 740,29. C'est la première fois depuis le mois de mars 1992 que l'indice Nikkei franchit la barre des 20 000 points.

TOKYO

de notre correspondant

Le plan de relance japonais intervient – ce qui n'est pas fortuit – à la veille de la visite à Washington, du 15 au 18 avril, du premier ministre Miyazawa, qui espère ainsi démontrer aux Américains sa volonté de contribuer à sortir l'économie mondiale du marasme actuel. Cela tout en réduisant l'excédent commercial nippon, qui a dépassé le seuil, politiquement peu acceptable, des 100 milliards de dollars en 1992.

Ce plan de relance arrive à un moment où l'économie japonaise continue de stagner, malgré quelques signes de reprise. Une progression très faible de l'activité à la fin de 1992 donne à penser que l'objectif d'un taux de croissance de 1,6 % pour l'ensemble de l'année budgétaire pourra difficilement être atteint. L'année dernière, le taux de croissance du produit national brut (PNB) a été le plus faible enregistré en dix-huit ans.

Impressionnant par son montant, supérieur au plan de relance du mois d'août (10 700 milliards de yens, soit environ 510 milliards de francs) mis en place tardivement et dont les effets macroéconomiques commencent seulement à se faire sentir, ce nouveau programme de dépenses est en volume cinq fois plus important que celui décidé par Washington pour stimuler l'économie américaine. Il est aussi original par l'affectation de certaines des dépenses envisagées.

Les infrastructures sociales

Outre les dépenses en faveur de la construction de logements (les prêts de la Caisse publique du logement et de la Société des caisses de retraite seront accrus de 1 800 milliards de yens), les 1 900 milliards qui seront consacrés aux PME et les crédits pour les travaux publics « classiques », qui doivent augmenter de 4 170 milliards, un nouveau poste a été créé qui constitue l'originalité de ce plan de relance : les investissements en infrastructures sociales.

Initiative du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), les équipements collectifs, auxquels seront affectés plus de 1 500 milliards de yens, bénéficieront à des secteurs industriels stratégiques, tels que les télécommunications. Les hôpitaux et la recherche sont également concernés.

Deux facteurs expliquent cette nouvelle orientation : le premier est le doute que nourrissent les pouvoirs publics quant à l'efficacité, comme instrument de relance, des investissements classiques d'infrastructure compte tenu des changements intervenus dans l'économie nippone, où les services représentent 60 % du PNB ; le second facteur est le souci des Japonais de ne pas prendre de retard par rapport aux Américains dans le domaine des télécommunications. Les récents scandales dans lesquels sont impliquées les entreprises de construction et le discrédit dont celles-ci sont l'objet constituent sans doute aussi un dernier élément qui a milité en faveur de cette réorientation.

Impressionnant par son volume, innovateur pour ce qui concerne les investissements en infrastructures sociales, le nouveau plan de relance suscite des réactions partagées sur l'effet réel que l'on peut en attendre. Rares sont les économistes qui estiment que l'objectif de croissance de 3,3 % fixé pour 1993 sera atteint.

L'une des grandes questions posées est celle du mode de financement de ce programme, qui d'une certaine façon contredit la politique d'austérité budgétaire dont ne démord pas le ministère des finances. Certains espèrent que, par le biais des investissements dans les nouvelles infrastructures, des assouplissements pourront être trouvés.

Le gouvernement a écarté l'idée d'une réduction des impôts sur le revenu demandée par l'opposition, le ministère des finances estimant que des disponibilités supplémentaires laissées aux ménages ne contribueraient pas à la relance, mais iraient grossir l'épargne. Une amputation des recettes fiscales se traduirait, en outre, par un accroissement du déficit global, qui devrait être financé par des emprunts obligataires.

Des risques de surchauffe

Les augmentations de salaires obtenues au cours de l'offensive du printemps 1993 restant modérées (de l'ordre de 4 %, soit les plus faibles depuis 1987), on ne doit guère s'attendre à une reprise par la consommation. Il reste donc à savoir quel montant d'argent frais sera réellement injecté dans l'économie.

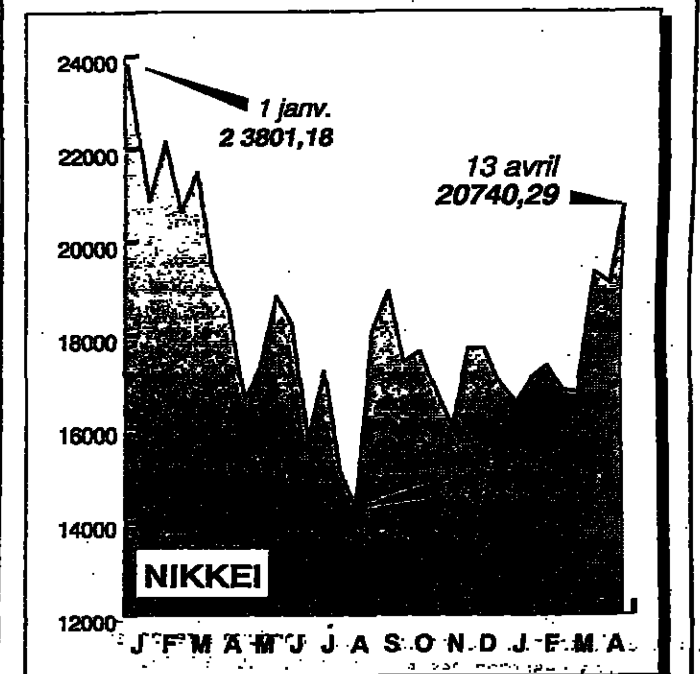
Une autre thèse est développée par certains économistes qui font valoir que ce nouveau plan de relance pourrait surtout avoir pour effet de provoquer une nouvelle surchauffe. C'est à la suite du programme de relance de 6 000 milliards de yens de mai 1987, rappellent-ils, que l'économie est entrée dans une phase de spéculation effrénée. La plupart des instituts de recherche économique et même le ministère des finances estiment que le creux de la vague récessionniste a été atteint et que l'activité devrait reprendre au cours de la seconde partie de l'année budgétaire 1993, qui a commencé le 1er avril. Une thèse non partagée par l'agence de planification qui, l'année dernière, tarda à admettre la gravité du ralentissement et fait maintenant valoir qu'il est prématuré de parler d'amorce de reprise.

Que constate-t-on finalement sinon que les investissements continuent à stagner, les consommateurs à bouder et les chefs d'entreprise à être pessimistes. En revanche, l'indice Nikkei, profitant de la valorisation du yen, s'est envolé : un regain d'intérêt des investisseurs étrangers pour la Bourse japonaise, espérant plus-values et gains de change, semble en être la principale raison.

Selon une analyse du quotidien économique *Nihon keizai*, les effets négatifs de la hausse du yen, qui affectent particulièrement les industries exportatrices, pourraient être compensés par les retombées favorables de la bonne tenue de la Bourse.

PHILIPPE PONS

La Bourse de Tokyo au plus haut depuis treize mois



L'annonce imminente d'un plan de relance de l'économie japonaise a littéralement dopé la Bourse de Tokyo mardi 13 avril. L'indice Nikkei a terminé la séance sur un gain de 858,15 points, soit 4,32 %, pour clôturer pour la première fois au-dessus de 20 000 points depuis plus d'un an (23 mars 1992), à 20 740,29 points dans un volume d'échanges important de l'ordre de 750 millions d'actions.

Le gouvernement japonais devait adopter mardi 13 avril dans la soirée les propositions du Parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir prévoyant un nouveau plan de relance budgétaire d'un montant record de 13 200 milliards de yens (615 milliards de francs).

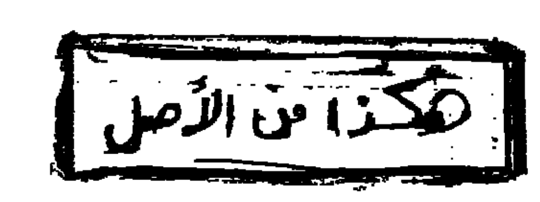
ÉNERGIE

Après un différend entre le Koweït et l'Iran

Les pays de l'OPEP s'engagent à respecter leurs quotas de production

Réunis à Mascate (golfe d'Oman) depuis le lundi 12 avril, les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se sont engagés à respecter leurs quotas de production. Une déclaration en ce sens a été faite mardi par le secrétaire général de l'organisation, le docteur Subroto. L'OPEP a par ailleurs fait savoir que les producteurs ont à peine dépassé en mars le quota de production qu'ils se sont assigné (23,582 millions de barils par jour) : le dépassement porterait sur 290 000 barils, alors que les experts occidentaux l'évaluaient à 700 000.

La réunion de Mascate a été dominée par un différend entre le Koweït et l'Iran, le premier menaçant d'augmenter sa production en riposte aux dépassements de quotas du second. « *Les cours restent au-dessous de la barre des 21 dollars depuis l'accord de l'OPEP en février* [au cours duquel l'organisation avait fixé l'actuel quota (*le Monde* du 18 février)], *et cela parce que certains membres violent les quotas* », avait déclaré lundi Ali Al Baghli, ministre koweïtien du pétrole. Pourtant, selon les statistiques diffusées par l'OPEP, seuls l'Algérie et l'Irak auraient récemment dépassé leurs quotas, l'Iran respectant scrupuleusement le sien. La réunion devait se poursuivre mardi par une discussion élargie à des pays producteurs non membres, consacrée aux projets américains et européens de taxes sur les hydrocarbures.



ÉCONOMIE

POINT DE VUE : les négociations du GATT

Sortir du psychodrame

par Ambroise Guellec

LES commentateurs les plus avisés de la vie politique française mettent au premier rang des écueils qui se présentent au gouvernement Balladur la négociation du GATT sous ses aspects agricoles, et la mise en œuvre de la réforme de la politique agricole commune (PAC).

Les proclamations martiales ont déferlé sur la campagne des législatives, en provenance d'horizons divers : c'est promis, nous entrerons en conflit avec les Etats-Unis, voire avec l'Europe, si l'on ne réforme pas sans délai la nouvelle PAC et si nous n'obtenons pas entière satisfaction sur tous les points – qui nous intéressent – du volet agricole du GATT.

Pourquoi ne pas exprimer tout haut ce que beaucoup pensent tout bas, à savoir qu'il est enfin temps de sortir de ce psychodrame à relents électoraux, et de se replacer sur une position sérieuse et responsable ?

La réforme de la PAC, intervenue le 21 mai 1992, était inévitable, car la machine performante mais folle à produire des excédents agricoles en Europe appelait d'urgence un nouveau mode de réglage. La formule retenue ne comportait pas de réelle alternative. L'erreur tragique du ministre de l'agriculture de l'époque fut de le laisser espérer, presque jusqu'au bout. Cela provoqua deux conséquences graves : l'accueil par le monde agricole français fut catastrophique psychologiquement et se traduisit par une réaction exclusive de rejet ; les nécessaires et importantes adaptations au nouveau dispositif ne furent pas préparées. Le choc fut, bien entendu, le plus rude pour les régions déjà les plus fragiles.

Une faute politique

Les manifestations agricoles plus ou moins désordonnées et incontrôlées des derniers mois trouvent leur origine dans cette faute politique majeure. Les modestes mesures correctrices prises ultérieurement n'étaient plus à la dimension des ravages causés dans les têtes et sur le terrain, et n'ont en aucune façon fait barrage aux discours démagogiques qui prospéraient dans les campagne et dans les officines politiques.

Les négociations du GATT, qui se sont poursuivies jusqu'au fameux projet de compromis de Washington en novembre 1992 (épiloguer sur la priorité calendaire à donner à la réforme de la PAC sur le GATT, ou l'inverse, ne sert naturellement plus à rien), ont souffert d'un même grave déficit de lisibilité et d'explication, et aussi, malheureusement, de la même tentation de manipulation politique.

L'imagerie, puérile, de l'ogre américain s'apprêtant à dévorer le Petit Poucet français, et traîtreusement secondé par les technocrates de Bruxelles, a fonctionné à merveille.

Qu'il y ait eu, dans cette affaire, collusion anglo-saxonne, l'Atlantique ne semble pas contestable et devait être dénoncé. Qu'en revanche l'on ait pu faire croire que deux commissaires européens ont fait le voyage de Washington sans mandat politique précis et ont signé un protocole d'accord, engageant les relations commerciales agricoles à moyen et long terme entre l'Europe et les Etats-Unis, à leur seule initiative, est proprement renversant. On reste pantois de constater que, dans notre pays, chacun l'ait cru ou ait feint de le croire.

Réclamer que soit vérifiée la compatibilité du compromis de Washington avec la réforme de la PAC semble de bons sens. A la réserve près que la vérification est impossible : elle suppose de s'appuyer non sur des faits actuels et précis, mais sur des hypothèses prévisionnelles dont le degré de variabilité est très grand. La querelle peut donc se développer sans fin.

Les visées hégémoniques des Etats-Unis dans les échanges agricoles mondiaux sont vraisemblables et nous devons nous en prémunir. Mais l'honnêteté devrait nous conduire à reconnaître que, au cours des dernières décennies, pour l'essentiel, c'est nous qui leur avons pris des parts de marché, et non l'inverse. Il serait aussi judicieux de rappeler que les limitations des aides à l'exportation, qui nous seraient appliquées, s'imposeraient dans les mêmes termes à nos concurrents américains.

Je souhaite simplement, au travers de ces observations, souligner que nous nous sommes engagés, plus ou moins, dans une logique d'affrontement (voire de rupture), dont on peut douter que nous ayons réellement les moyens, et dont le point d'aboutissement n'apparaît pas clairement.

Accrochés à l'objectif d'un « accord global et équilibré », nous avons brandi la menace d'un veto français contre le compromis américano-européen sur les oléoprotéagineux. Or il faut savoir que le dispositif prévoit une limitation en surface (un peu plus de 5 millions d'hectares) de notre production, et non en volume, comme l'exigeaient à l'origine les Américains. A quelques adaptations près, les responsables professionnels directement concernés le jugeaient bon et souhaitaient conclure. Ils n'ignorent pas que la mise en œuvre des conclusions du « panel soja », provisoirement gelée, serait autrement lourde de conséquences.

Mais la crainte d'un précédent redoutable pour les autres productions nous a figés dans une position de refus immobile, malgré la poussée de nos partenaires européens, pressés de parvenir au terme des négociations sur le GATT. La solidarité obligée avec l'Allemagne, que le gouvernement s'emploie avec raison à affermir encore, n'ira pas sans contrepartie. Un soutien accru à une politique de franc fort devra probablement se payer par une plus grande souplesse dans les négociations commerciales.

S'obstiner à le nier serait prendre le risque d'avoir à capituler ensuite en rase campagne, sans contrepartie. Une position plus réaliste, tenant compte du temps nécessaire pour adapter les esprits, permettrait de discuter les adaptations ou améliorations que nous jugeons indispensables : globalisation suffisante des produits pour l'application du taux de réduction des exportations aidées, traitement autonome du dossier oléoprotéagineux, étalement des accords dans le temps, correction des effets des désordres monétaires et des inégalités sociales, mesures anti-délocalisation des productions...

En réalité, le vrai risque ne pourrait-il pas résider dans la position de l'administration Clinton, jugée plus protectionniste que la précédente et qui, pour des raisons symétriques des nôtres, se désintéresserait du dossier pour consacrer l'essentiel de son attention sur l'espace économique nord-américain et sur la zone Pacifique ?

Compromis équitable

La conclusion s'impose : l'immobilisme est destructeur pour l'Europe des producteurs, si malmenée au cours des derniers mois, et encore plus pour nos régions rurales dépourvues de réelle alternative.

Nous devons rependre l'initiative et, sur la base d'une saine évaluation des enjeux réels, évitant les approches corporatistes trop étroites, forcer la voie d'un compromis équitable entre les deux principales puissances agricoles de la planète.

Une dernière réflexion, mais ce n'est pas la moindre : de même que le régime des quotas laitiers n'a pas été, depuis 1984, remis en cause et ne le sera pas de sitôt, la réforme de la PAC de mai 1992 est inscrite durement et durablement dans l'avenir de l'agriculture européenne. Plus tôt nous aurons eu le courage d'abandonner la chimère de l'impossible retour à l'état antérieur, mieux nous saurons tirer les conséquences, au niveau national, du grand virage communautaire. C'est ainsi qu'une renationalisation, au moins partielle, des politiques structurelles agricoles en Europe devient nécessaire. Pour des raisons évidentes d'aménagement du territoire rural, elles doivent bénéficier, dans notre pays, d'une large régionalisation, assortie des moyens publics correspondants. Le lourd dossier de l'allègement des charges réclame également des évolutions rapides ; c'est le cas, en particulier, du dossier de l'harmonisation des régimes sociaux, avec, enfin, le calcul des cotisations sociales assis sur le revenu réellement disponible.

Dissimulation et rodomontades n'ont jamais tenu lieu de vraie politique. Outrageusement utilisées au cours de la période récente, elles n'ont guère procuré de satisfaction à leurs auteurs. Nous attendons maintenant autre chose.

► Ambroise Guellec (CDS) est ancien ministre, vice-président du conseil régional de Bretagne.

ILE-DE-FRANCE

Un projet de 45 milliards de francs

Le conseil général des Hauts-de-Seine lance le réseau de transports souterrains MUSE

Feu vert pour MUSE (Maille urbaine souterraine express), le projet de construction d'un réseau souterrain de transports «auto-métro» de la taille du département piloté par le conseil général des Hauts-de-Seine : c'est avec l'aval de son président, Charles Pasqua, que le conseil général a approuvé, vendredi 9 avril, le projet du traité de concession.

Le concessionnaire de ce programme est une société anonyme, MUSE S. A., en cours de formation, dont le capital sera détenu à 66 % par les grands groupes du bâtiment et des travaux publics et à 34 % par des banques. Parmi les constructeurs, SGE et Bouygues sont majoritaires (52 %). Aucune banque n'est encore choisie, mais deux au moins sont pressenties, le Crédit lyonnais et Paribas.

Ce traité de concession va permettre au concessionnaire de concevoir, financer, réaliser et gérer ce futur réseau. La première étape consiste à rendre un avant-projet sommaire servant de base au conseil général pour consulter les collectivités et les administrations concernées. La convention fixe à soixante-dix ans la durée de la concession, à compter de la mise en service de la première tranche. Elle autorise la perception de péages sur l'ouvrage d'art routier et le versement de redevances au concessionnaire pour l'infrastructure «transport en commun», redevances destinées à l'entretien de l'infrastructure.

D'un coût total estimé à 45 milliards de francs, le projet MUSE est, comme le tunnel sous la Manche et le tunnel du Carénage à Marseille, l'un des projets d'infrastructures conçus et réalisés sous le mode de la concession privée.

DÉVELOPPEMENT

Des frais de fonctionnement supérieurs aux sommes prêtées

Le « Financial Times » publie une enquête très critique sur le fonctionnement de la BERD

Frais de voyage exorbitants, soirées luxueuses. Dans son édition du 13 avril, le *Financial Times* consacre une enquête très critique au fonctionnement de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement).

Créé en 1990, opérationnel depuis 1991, l'organisme international chargé d'épauler l'Europe centrale et orientale dans sa transition vers l'économie de marché a souvent fait l'objet de vives critiques outre-Manche et outre-Atlantique. Et son président, Jacques Attali, ancien conseiller spécial du président Mitterrand, s'est souvent trouvé en opposition avec le monde de la finance et la presse anglo-saxonne.

Avion privé et marbre de Carrare

A deux semaines de la deuxième assemblée générale annuelle de la BERD qui se tiendra du 23 au 27 avril à Londres, les journalistes du *Financial Times* ont épluché les comptes de la Banque, pour y découvrir qu'à eux seuls les frais de fonctionnement de l'organisme ont été supérieurs aux sommes effectivement prêtées aux pays d'Europe de l'Est : 1,7 milliard de francs depuis avril 1991, contre 850 millions seulement.

Depuis le début de son fonctionnement, la Banque a approuvé soixante-dix projets environ, allant de la rénovation de centraux téléphoniques à la privatisation de banques, pour un montant de 12 milliards de francs. Seule une petite fraction a été effectivement mise en œuvre, le plus souvent en raison d'obstacles techniques rencontrés à l'Est.

Les frais de déplacement du président, qui voyage très fréquemment en Europe de l'Est – pratiquement toujours en avion privé de location – ont représenté 5 millions de francs en 1992. Le coût élevé du déménagement de la Banque dans un nouvel immeuble londonien, en décembre 1992, est également mis en cause. A eux seuls, certains panneaux de marbre de Carrare auraient coûté 6,2 millions de francs! M. Attali a répliqué que ses budgets avaient toujours été approuvés par son conseil d'administration de vingt-trois directeurs qui représentent cinquante-trois pays.

VIE DES ENTREPRISES

En raison du sauvetage du Comptoir des entrepreneurs

Le Crédit foncier de France affronte une année incertaine

Engagé malgré lui dans le renflouement du Comptoir des entrepreneurs, et spécialisé également dans le financement de l'immobilier, le Crédit foncier de France (CFF) a tout de même réussi l'an dernier à rester largement bénéficiaire. Une performance appréciable compte tenu du contexte. Le bénéfice net (part du groupe) recule tout de même de 21 % et se retrouve à 411 millions de francs contre 521 millions en 1991.

Le recul des profits est lié à la fois à un alourdissement de 130 millions de francs des frais liés aux émissions et plus encore au triplement des provisions de 333 millions en 1991 à 1,035 milliard. Les engagements sur les professionnels de l'immobilier, estimés à 14 milliards de francs, en sont évidemment la cause essentielle. Ils sont couverts à environ 10 %. Le stock total de provisions progresse, lui, de 20 %, pour atteindre 6,7 milliards à la fin de 1992. *« Ce qui permet de maintenir un haut niveau de couverture des risques »*, souligne le communiqué du Crédit foncier.

Audit en cours

En tout cas, l'institution a pu continuer l'an dernier à gérer en douceur la décrue des prêts aidés et, en parallèle, la montée en puissance de la distribution de crédit du secteur concurrentiel. Les autorisations de crédits nouveaux ont diminué de 14 % à 12,7 milliards de francs pour les prêts aidés par l'Etat, et les crédits banalisés se sont accrus de 14 % à 27,3 milliards.

Si le CFF a su limiter les dégâts, les incertitudes concernant l'exercice en cours restent considérables. Elles tiennent tout autant à la crise immobilière qu'au difficile sauvetage du Comptoir des entrepreneurs (CDE). Le Crédit foncier, victime d'un statut similaire à celui du Comptoir d'institution financière spécialisée, va participer pour 300 millions de francs à sa recapitalisation de 1 milliard de francs. Le CFF se retrouve malgré lui actionnaire de référence de l'établissement en difficulté, même s'il a obtenu des assurances des pouvoirs publics d'obtenir des compensations.

Le problème est que certains actionnaires minoritaires du CDE, comme la Depfa Bank ou d'autres appartenant au secteur du BTP, traînent des pieds pour injecter des fonds. Plus grave encore, le milliard de francs de recapitalisation était déjà jugé nettement insuffisant par l'ancien président du CDE, Jean-Jacques Piette, démissionné le 26 mars *(le Monde* du 27 mars) par le ministre des finances d'alors, Michel Sapin.

Des audits sont actuellement en cours sur les comptes du Comptoir et les indiscrétions se multiplient sur la nécessité d'apporter plusieurs centaines de millions de francs supplémentaires. En attendant, les assemblées générales du CDE, initialement prévues le 26 avril, seront sans doute reportées au 20 mai. Le temps de prendre connaissance des conclusions des audits et de l'étendue exacte des dégâts.

E. L.

Numéro un français de la volaille

Bourgoin s'adapte à la crise

Surproduction de dindes, guerre des prix dans le poulet, menace d'une baisse des exportations avec le GATT, les industriels de la volaille traversent actuellement une *« conjoncture très difficile »* selon Gérard Bourgoin, président du groupe familial du même nom implanté à Chailley dans l'Yonne. Numéro un français et deuxième européen, Bourgoin a réussi l'an dernier, grâce à la vente de sa filiale Pic-Grin, à redevenir bénéficiaire de 62 millions de francs après une perte de 26 millions en 1991. Malgré une amélioration de 20 %, le résultat courant est resté négatif de 8 millions de francs, pour un chiffre d'affaires en progression de 7,41 % à 3,858 milliards de francs.

Dans ce secteur en croissance, où la consommation augmente de 2 % à 3 % par an, huit groupes (Bourgoin, Doux, LDC, France Volailles, Unicopa, Arrivé, Codéval et Fléchard) réalisent 80 % du chiffre d'affaires global estimé à 15 milliards de francs et se livrent une concurrence acharnée. Cette offensive se traduit par une chute des prix des volailles encouragée par la grande distribution. La réforme de la PAC (politique agricole commune) pourrait amplifier cette pression, en raison de la baisse du prix des céréales, aliment de base des volatiles.

Autre source d'inquiétude, les prochains accords du GATT qui devraient affecter principalement la France dans le domaine de la volaille car elle représente les trois quarts des exportations européennes. Ces accords, s'ils étaient conclus, devraient obliger les industriels à réduire de 200 000 tonnes leur production.

Dans ce contexte de baisse sur tous les fronts, Bourgoin a décidé de délaisser le poulet industriel, là où les offensives de prix sont les plus vigoureuses, pour se concentrer dans un domaine plus rentable, la volaille haut de gamme, qu'il commercialise sous la marque Duc. *« Nous faisons des produits élaborés, mais nous n'irons pas vers les plats cuisinés, car ce n'est pas notre métier »*, affirme Corine Bourgoin, directeur général. La priorité est également au développement de l'exportation, qui représente déjà 40 % du chiffre d'affaires, principalement en Europe et dans les pays du Golfe. Le groupe entend se développer désormais dans les pays de l'Est.

Au niveau des structures, afin d'améliorer la rapidité des prises de décisions Bourgoin vient de se diviser en trois pôles régionaux. Le groupe, qui emploie actuellement près de 4 000 salariés dans une quinzaine de sites en France, a décidé de réduire de moitié ses investissements cette année. L'objectif est de pouvoir dégager à l'issue de l'exercice un résultat courant positif de 10 millions de francs.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **CGIP : baisse de 19,3 % du résultat net consolidé à 542 millions de francs en 1992.** – La Compagnie générale d'industrie et de participations (CGIP) a réalisé en 1992 un résultat net consolidé de 542 millions de francs, en recul de 19,3 % par rapport à l'année précédente (672 millions de francs). Le groupe précise, dans un communiqué, que *« sans la baisse substantielle (140 millions de francs) de la contribution du groupe Sogeti, le résultat aurait été en légère progression »*. Le résultat social, à 364 millions de francs, progresse de 15 %. Le résultat courant après impôt se monte à 282 millions de francs, soit 48 francs par action. Le conseil proposera un dividende net de 32 francs par action, contre 30 francs au titre de l'exercice précédent.

□ **Aegis (Carat) au régime maigre en 1992.** – L'année 1992 a été rude pour Aegis, le holding londonien qui contrôle le principal acheteur d'espaces publicitaires européen, la société Carat de Gilbert Gross. D'un groupe mondial diversifié dans les services marketing, Aegis s'est recentré sur le service média (l'achat d'espaces), à l'échelle européenne. Il s'est séparé de plusieurs divisions ou participations, a fermé son département programmes, racheté des intérêts minoritaires, réduit drastiquement ses coûts, rapatrié à Paris les dirigeants qui ne l'ont pas quitté (et dont les principaux réduisent leur salaire). Affecté par ces restructurations massives et une conjoncture morose (sauf en Allemagne), le résultat net passe de 28,1 millions de livres de bénéfice en 1991 à 19,4 millions de pertes, sur un chiffre d'affaires en 1992 de 2,845 milliards de livres, en hausse de 35 %. La société a décidé l'arrêt des dividendes et annulé sa cotation sur les marchés de New-York et Paris.

□ **Glaverbel (verre) : bénéfice net consolidé en hausse de 27 % en 1992.** – Le groupe verrier belge Glaverbel a vu son bénéfice net consolidé croître de 27 % l'an dernier à 1,016 milliard de francs belges (167 millions de francs) contre 799 millions de francs belges en 1991. Le chiffre d'affaires net consolidé s'est élevé, l'an dernier, à 33,133 milliards de francs belges (5 milliards de francs) contre 30,765 milliards l'année précédente (+ 7,7 %). *« Au cours du second semestre 1992, la dégradation rapide de l'environnement économique en Europe occidentale et les dévaluations compétitives ont provoqué de nouvelles pressions sur les prix de vente du verre »*, précise un communiqué du groupe verrier.

□ **VIAG (énergie, emballage) : bénéfice en baisse à 370 millions de deutschemarks en 1992.** – Le conglomérat industriel allemand VIAG (énergie, chimie, aluminium, emballage) a enregistré un bénéfice net consolidé de 370 millions de deutschemarks en 1992 (1,25 milliard de francs), en baisse de 9 % par rapport à 1991 (405 millions de deutschemarks). Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 24,3 milliards de deutschemarks (82,3 milliards de francs), en hausse de 3 %. Cette progression est à attribuer essentiellement à la consolidation de la société Kuehne-Nagel International AG, détenue à 33,3 % par VIAG. Fin 1992, les sociétés du conglomérat comptaient 84 183 employés (+ 14 %). La hausse du nombre de collaborateurs étaient de 3 % seulement sans prise en compte des nouvelles consolidations.

RACHAT

□ **Grand Metropolitan acquiert 25 % d'une firme hongroise de spiritueux.** – Le groupe britannique de spiritueux et d'alimentation Grand Metropolitan (Grand Met) a annoncé avoir acquis 25 % du capital de Zwack Unicum RT, le principal producteur et distributeur de spiritueux en Hongrie. Cette prise de participation, réalisée par l'intermédiaire de sa division International Distillers and Vintners (IDV), prend place dans la stratégie de *« Grand Met de développer ses activités en Europe de l'Est »*, a indiqué M. Colin Gordon, le président d'IDV Europe.

□ **United Biscuits rachète Derwent Valley Food Group.** – Le groupe alimentaire britannique United Biscuits (biscuits, gâteaux, produits surgelés) a annoncé qu'il allait racheter le fabricant de « snacks » Derwent Valley Food Group (DVFG) pour 24 millions de livres (192 millions de francs). United Biscuits, qui possède KP, la première marque de « snacks » en Europe et en Australie, espère faire connaître Phileas Fogg, la marque vedette de DVFG. DVFG, qui est basé dans le nord de l'Angleterre, compte réaliser un bénéfice d'exploitation de 2 millions de livres pendant l'année financière close au 31 mars sur un chiffre d'affaires de 24 millions de livres.

ESCROQUERIE

□ **Omni : le financier Werner K. Rey aurait détourné 1,2 milliard de francs suisses.** – Le financier suisse Werner K. Rey, actuellement en fuite aux Bahamas, aurait détourné à son profit 1,2 milliard de francs suisses (4,5 milliards de francs), entre 1986 et 1988, alors qu'il était à la présidence du holding Omni, aujourd'hui en faillite, indique un rapport du cabinet de révision Coopers Lybrand à Zurich. Selon ce rapport, la société de révision genevoise Deloitte, Haskins Sells, qui contrôlait les comptes d'Omni et de sa filiale Inspectorate International, pourrait être mise en cause.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	2-4-93	8-4-93
Valeurs franç. à rev. variable	111,6	111,2
Valeurs industrielles	107,4	106,7
Valeurs étrangères	115,8	116,8
Pétroles-Energie	106,9	104,6
Chimie	99,9	99,4
Métallurgie, mécanique	112,5	108,8
Electricité, électronique	104,4	105,3
Bâtiment et matériaux	114,4	114,8
Ind. de consom. non alim.	114,1	112,3
Agroalimentaire	104,6	103,8
Distribution	114,5	114,7
Transports, loisirs, services	111,9	111,2
Assurances	126,7	126,7
Crédit banque	113,4	113,4
Sicomi	119	119,9
Immobilier et foncier	116,7	116,4
Investissement et portefeuille	125,2	124,5

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 414,8	4 399
Valeurs étrangères	4 006,6	4 041,3

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	637,1	634,8
Valeurs étrangères	541,7	546,4

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	2-4-93	8-4-93
Indice général	539,10	535,35
Produits de base	449,9	444,23
Construction	494,6	483,71
Biens d'équipement	284,6	287,37
Biens de consom. durables	507,5	497,45
Biens de consom. non durables	949,8	939,2
Biens de consom. alim.	873,3	869,9
Services	534,2	533,2
Sociétés financières	566,8	564,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	413,2	425,2
Valeurs industrielles	540,9	535,5

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	1er avril 1993
Total actif	616 398
dont	
Or	144 982
Disponibilités à vue à l'étranger	94 768
Ecus	50 219
Avances au Fonds de stabilisation des changes	145 525
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	51 275
Concours au Trésor public	36 030
Titres d'Etat (bons et obligations)	95 751
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	283
Effets privés	77 832
Effets en cours de recouvrement	10 002
Total passif	616 398
dont	
Billets en circulation	248 913
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	4 624
Compte du Trésor public	20 216
Reprises de liquidités	36 834
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 176
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	50 352
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	161 346

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,10 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	12 %
– Taux des avances sur titres	12 %

NEW-YORK, 12 avril ↑ Nette progression

Wall Street a fini en hausse lundi 12 avril, profitant d'une chute des taux d'intérêt sur le marché obligataire à la suite de la publication, vendredi dernier, de chiffres encourageants sur l'inflation aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la journée à 3 428,09 points, en hausse de 31,61 points, soit une progression de 0,93 %. Quelque 260 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été deux fois supérieures à celles en baisse : 1 351 contre 613, alors que 538 sont restées inchangées.

Le Département du travail avait annoncé, vendredi 9 avril, une hausse de 0,1 % seulement des prix de détail en mars aux Etats-Unis. Ce bon résultat a encouragé les détenteurs de capitaux à investir sur le marché obligataire, entraînant une forte baisse des taux d'intérêt. Les investisseurs ont effectué lundi des transferts de capitaux vers la grande Bourse new-yorkaise, qui était restée fermée pour le Vendredi saint, selon des analystes.

Pour ces derniers, Wall Street a également bénéficié d'une reprise des titres liés aux produits de consommation courante. Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché obligataire, a reculé à 6,79 % contre 6,85 % jeudi soir.

VALEURS	Cours du 8 avril	Cours du 12 avril
Alcoa	60 3/8	61 7/8
ATT	58 3/4	59 7/8
Boeing	36	35 3/4
Chase Manhattan Bank	35 3/4	36 5/8
Du Pont de Nemours	50 1/8	50
Eastman Kodak	55	55 1/8
Exxon	66	66 7/8
Ford	54 6/8	55 3/8
General Electric	92	93 1/4
General Motors	39 1/2	39 1/8
Goodyear	77 7/8	78
IBM	51	50 3/4
ITT	78 5/8	80 3/4
Mobil Oil	70 1/2	70 7/8
Pfizer	58 3/4	61 3/8
Schlumberger	64 3/4	62 7/8
Texaco	63 7/8	64 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	138 1/8	141 1/2
Union Carbide	17 7/8	18
United Tech.	47 5/8	48 3/4
Westinghouse	15 1/8	15 1/8
Xerox Corp.	79 5/8	79 7/8

TOKYO, 13 avril ↑ Au plus haut

La Bourse de Tokyo a accueilli, mardi 13 avril, le plan de relance économique proposé par le Parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir, avec une forte hausse de 4,32 %. L'indice Nikkei a bondi de 858,15 points pour finir à 20 740,29, sa première clôture au-delà des 20 000 points depuis le 25 mars 1992. Le volume a été estimé à 750 millions de titres, contre 330 millions lundi et 750 millions vendredi.

Le gouvernement devait annoncer dans la journée une version définitive du plan de soutien à l'activité économique proposé par le gouvernement (voir page 22).

VALEURS	Cours du 12 avril	Cours du 13 avril
Ajinomoto	1 340	1 380
Bridgestone	1 320	1 380
Canon	1 510	1 660
Fuji Bank	2 070	2 110
Honda Motors	1 440	1 500
Matsushita Electric	1 330	1 400
Mitsubishi Heavy	665	682
Sony Corp.	4 800	5 000
Toyota Motors	1 680	1 740

CHANGES

Dollar : 5,39 F ↓

Le dollar se repliait sur le marché parisien mardi 13 avril, s'échangeant à 5,39 francs contre 5,46 francs jeudi au cours indicatif de la Banque de France. Après la baisse du taux des prises en pension, le franc était stable, le mark s'échangeant à 3,3850 francs environ.

FRANCFORT	12 avril	13 avril
Dollar (en DM)	Clos	1,5920
TOKYO	12 avril	13 avril
Dollar (en yens)	112,95	113,33

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (13 avril)	9 5/8-9 3/4 %
New-York (12 avril)	3 1/16 %

BOURSES

	7 avril	8 avril
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	539,60	535,30
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 983,96	1 986,86

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	8 avril	12 avril
Industrielles	3 396,48	3 428,09

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	7 avril	8 avril
100 valeurs	2 822,10	2 821,80
30 valeurs	2 182,60	2 180,80
Mines d'or	130	128,70
Fonds d'Etat	97,20	97,20

FRANCFORT

	7 avril	8 avril
Dax	1 650,31	1 655,73

TOKYO

	12 avril	13 avril
Nikkei Dow Jones	19 882,14	20 740,29
Indice général	1 555,41	1 608,76

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

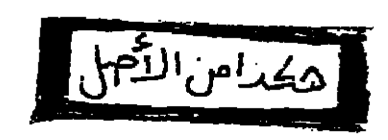
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,3900	5,3930	5,4640	5,4700
Yen (100)	4,7546	4,7607	4,8195	4,8291
Ecu	6,5944	6,5986	6,5974	6,6081
Deutschemark	3,3834	3,3839	3,3894	3,3922
Franc suisse	3,6809	3,6848	3,7139	3,7207
Lire italienne (1000)	3,4576	3,4612	3,4398	3,4458
Livre sterling	8,3363	8,3449	8,3951	8,4100
Peseta (100)	4,6741	4,6780	4,6088	4,6189

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	8 7/8	9	8 3/4	8 7/8	8 5/16	8 7/16
Deutschemark	8 1/8	8 1/4	7 3/4	7 15/16	7 3/8	7 1/2
Franc suisse	5 1/8	5 1/4	4 15/16	5 1/16	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11	11 3/8	11 1/8	11 1/2	11 1/8	11 1/2
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	14 3/8	15 3/8	14 1/8	14 5/8	13 5/8	14 1/8
Franc français	8 15/16	9 1/4	8 3/4	9 1/8	8 1/4	8 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 13 AVRIL

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 8/4

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 8/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 451	5 480	5 2	5 7
Ecu	6 580	6 585	....	....
Allemagne (100 dm)	338 600	338 380	328	348
Belgique (100 F)	16 438	16 433	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 240	301 030	291	311
Italie (1000 lires)	3 425	3 481	3 1	3 6
Danemark (100 krd)	88 140	88 090	84	92
Irlande (1 iep)	8 259	8 256	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 270	8 291	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 481	2 482	2 1	2 8
Suisse (100 f)	366 980	366 940	355	375
Suède (100 krs)	71 210	71 500	67	76
Norvège (100 k)	79 530	79 540	75	84
Autriche (100 sch)	48 116	48 080	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 724	4 708	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 645	3 625	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 322	4 340	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 785	4 831	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/4
Or fin (kilo en barre)	59150	59150
Or fin (en lingot)	59350	59500
Napoléon (20f)	339	340
Pièce Fr (10 f)	380	384
Pièce Suisse (20 f)	340	341
Pièce Latine (20 f)	335	343
Souverain	434	432
Pièce 20 dollars	2195	2095
Pièce 10 dollars	1122 50	1122 50
Pièce 5 dollars	685	655
Pièce 50 pesos	2210	2200
Pièce 10 florins	358	348

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 8 avril 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 116 278

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,90	117,92	117,68
Précédent	118	117,94	117,50

CAC 40 A TERME
Volume : 15 067

COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	1 998	2 010	2 001
Précédent	1 995	2 011	2 000

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi *(daté jeudi)*.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Hommage à Frank Borzage : Liliom (1930, v.o. intertitres anglais - traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 19 h ; Doctor's Wives (1931, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Beyrouth mille et une images : Baroud à Beyrouth (v.f.), de Manfred Kohler, 19 h ; les Enfants de la guerre (1976), de Jocelyne Saab, le Liban dans la tourmente (1975), de Jocelyne Saab et Jorg Stocklin, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Les Cinémas du Canada : A Little Phantasy on a 19th-Century Painting (1946, v.o. s.t.f.), de Norman McLaren, la Petite Aurore l'enfant martyre (1951, v.o. s.t.f.), de Jean-Yves Bigras, 14 h 30 ; la Faim (1973, v.o. s.t.f.), de Peter Foldès, les Vautours (1975, v.o. s.t.f.), de Jean-Claude Labrecque, 17 h 30 ; Zikkaron (1971, v.o. s.t.f.), de Laurent Coderre, Patricia et Jean-Baptiste (1966, v.o. s.t.f.), de Jean-Pierre Lefebvre, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Ritratti di Roma : En famille : Violence et Passion (1974), de Luchino Visconti, 16 h ; Amour assassin : la Mort (1962), de Bernardo Bertolucci, 18 h 30 ; l'Etrangère : Mignon est partie (1988), de Francesca Archibugi, 21 h.

LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE MER (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

AGAGUK (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

AGANTUK LE VISITEUR (v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES AMIES DE CŒUR (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ANTONIA & JANE (v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

ARIZONA DREAM (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

ATTACHE-MOI! (v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AVRIL ENCHANTÉ (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BAD LIEUTENANT (**) (v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

BASIC INSTINCT (**) (v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BODY (**) (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).

BODYGUARD (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CAVALE SANS ISSUE (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

CERCLE DE FEU : La Géode, 19e (40-05-80-00).

CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES COMMITMENTS (v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

COUP DE JEUNE : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LA CRISE : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

CUISINE ET DÉPENDANCES : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

DELICATESSEN : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DERNIÈRE LIMITE (**) (v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

DES HOMMES D'HONNEUR (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43).

DRACULA (*) (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DROLES D'OISEAUX! : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

EPOUSES ET CONCUBINES (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

FATALE (v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FOREVER YOUNG (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

FORTRESS (*) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

HENRY V (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HÉROS MALGRÉ LUI (v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS Nº 3 (v.o.) : Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88).

HOFFA (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

HYÈNES (v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

IMPITOYABLE (v.o.) : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

INDOCHINE : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE JEUNE WERTHER : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE JOUR DU DÉSESPOIR (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L 627 : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LIGHT SLEEPER (**) (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LIOUBOV (v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LOIN DE BERLIN (v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LUNES DE FIEL (*) (v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MALCOLM X (v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MANGANINNIE (v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

MARIS ET FEMMES (v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MENSONGE : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES NUITS FAUVES (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

L'ŒIL DE VICHY : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ORLANDO (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE PAYS DES SOURDS : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

PETER'S FRIENDS (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LE PETIT PRINCE A DIT : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES PETITS CHAMPIONS (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47).

PIÈGE EN HAUTE MER (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).

PROSPERO'S BOOKS (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

RESERVOIR DOGS (**) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RETOUR A HOWARDS END (v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

RIENS DU TOUT : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SAMBA TRAORÉ (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SANTA SANGRE (**) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA SÉVILLANE : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SISTER ACT (v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE SOUPER : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TALONS AIGUILLES (v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TANGO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE TEMPS D'UN WEEK-END (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47).

THE CRYING GAME (*) (v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THELMA ET LOUISE (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOM ET JERRY, LE FILM (v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUS LES MATINS DU MONDE : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UN COEUR EN HIVER : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN LIEU DANS LE MONDE (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE SACRÉE CHABINE (v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

VERSAILLES RIVE GAUCHE : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ADVERSAIRE. v.o. : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

BENNY'S VIDEO. v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

CŒUR DE MÉTISSE. v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DE FORCE AVEC D'AUTRES : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

JENNIFER 8. v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h.

ALPHA BRAVO (v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 18 h.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., dim. 13 h 30.

BEETHOVEN (v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim., mar. 13 h 30, sam. 17 h.

LA BELLE ET LA BÊTE : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) film mer., sam., dim., lun., mar. à 12 h.

BRAZIL (v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LES CONTES SAUVAGES : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 11 h 20.

DANS LES TÉNÈBRES (v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h, jeu. 18 h, lun. 14 h, mar. 20 h.

DIÊN BIÊN PHU : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.

FANFAN LA TULIPE : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.

LE FANTOME DE LA LIBERTÉ : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim. à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h film 5 mn après.

FIEVEL AU FAR WEST (v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, mar. 17 h, ven., sam., dim., lun. 15 h.

FLESH (**) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

LA FRACTURE DU MYOCARDE : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h 15.

GOTHIC (*) (v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 12 h 50, ven. 16 h 10, sam. 21 h 15, lun. 14 h 10.

LA GUERRE DES BOUTONS : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., ven., dim., lun., mar. 17 h.

HOOK (v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) film mer., sam., dim. à 13 h 40.

LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam., mar. 12 h 05.

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., lun. 22 h, jeu. 17 h 50, mar. 12 h.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (v.o.) : Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) séances mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 20 h, 22 h film 25 mn après. ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) séances mer., jeu., ven., sam., dim. à 14 h, 16 h, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40 film 25 mn après.

LE MIRAGE : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 12 h.

ORPHÉE : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) jeu. 12 h T.U. : mer., lun. .

LA PETITE APOCALYPSE : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 45, jeu. 17 h 20, ven., sam. 12 h, dim. 22 h, lun. 17 h 40.

PICKPOCKET : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

POISON (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

QUERELLE (**) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h.

LA RÈGLE DU JEU : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

LE SACRIFICE (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 20.

SARAFINA! (v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 21 h 40, sam. 20 h 05, dim. 17 h 40, lun. 22 h 05.

SAUVE QUI PEUT (**) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven. 12 h.

LA STRADA (v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

LE TEMPS DES GITANS (v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., jeu., ven., lun., mar. 14 h, 16 h 30.

THE LAST OF ENGLAND (v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 14 h 30, ven. 23 h, dim. 16 h.

TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim. 16 h 45.

37°2 LE MATIN (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (version courte) mer. 14 h.

WOMEN IN LOVE (v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 19 h 30, ven. 14 h, sam. 19 h 10, dim. 20 h, lun. 12 h.

ZABRISKIE POINT (v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20, sam. 15 h 30.

LE ZÈBRE : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

LES GRANDES REPRISES

AN ANGEL AT MY TABLE (v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA (v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BONNE CHANCE : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

CARAVAGGIO (v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

EDOUARD II (v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30, 36-65-70-62).

LES HAUTS DE HURLEVENT (v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

LE MÉPRIS : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

OLIVER TWIST (v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE ROI ET L'OISEAU : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROOM SERVICE (v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LA SENTINELLE : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE SPORT FAVORI DE L'HOMME (v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40, 36-65-70-63).

LA VOIE LACTÉE : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 14 AVRIL

« Le Printemps des génies », 15 heures, Bibliothèque nationale, dans le hall (D. Fleuriot).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine, exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Les passages couverts des Grands Boulevards », 11 heures, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Approche de l'art).

« Le printemps des génies », 14 h 30, Bibliothèque nationale (caisse), 58, rue de Richelieu (Approche de l'art).

« Quartier de la Nouvelle Athènes, le Tout-Paris des arts et des lettres à l'époque romantique », 15 heures, 12, rue de la Rochefoucauld (Paris et son histoire).

« Jardins et cités d'artistes de Montparnasse », 14 h 30, métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Toulouse-Lautrec à Montmartre », 14 h 30, sortie métro Blanche (Sauvegarde du Paris historique).

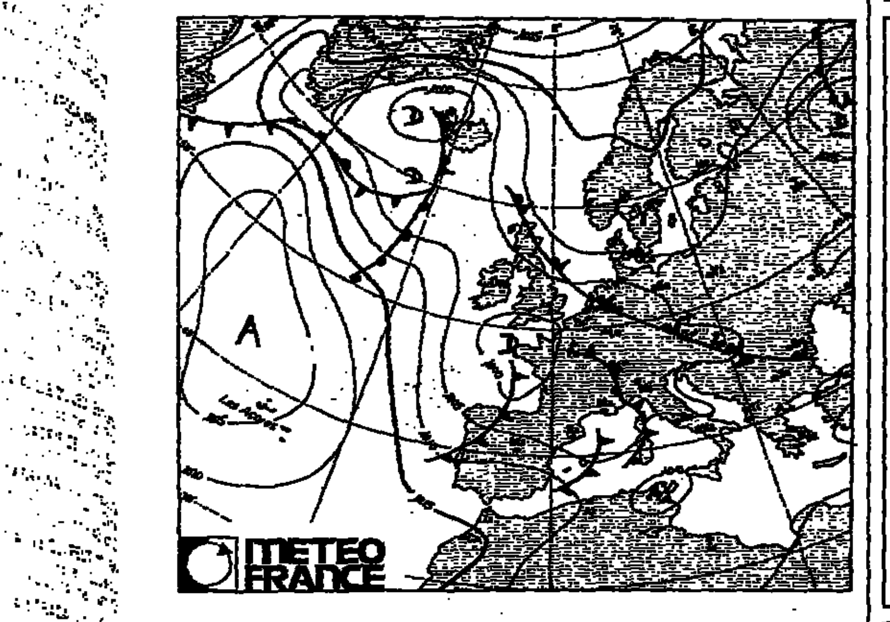
CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 heures : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

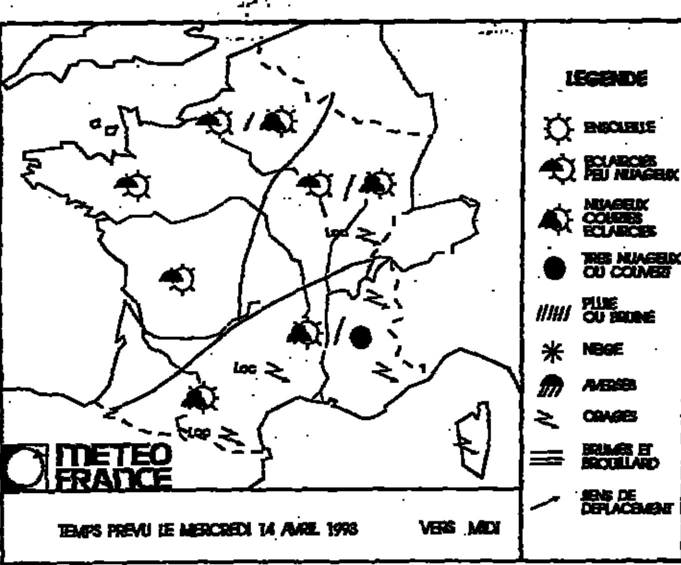
Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « Démographie, science en devenir », par H. Le Bras (Mouvement universel de la responsabilité scientifique).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 AVRIL A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 14 AVRIL 1993



Mercredi : encore des nuages et averses. Amélioration par la Bretagne. – Les régions méridionales seront les plus concernées par les nuages avec un ciel très nuageux à couvert et des averses localement orageuses. Sur les versants sud des Alpes, les précipitations seront parfois assez fortes.

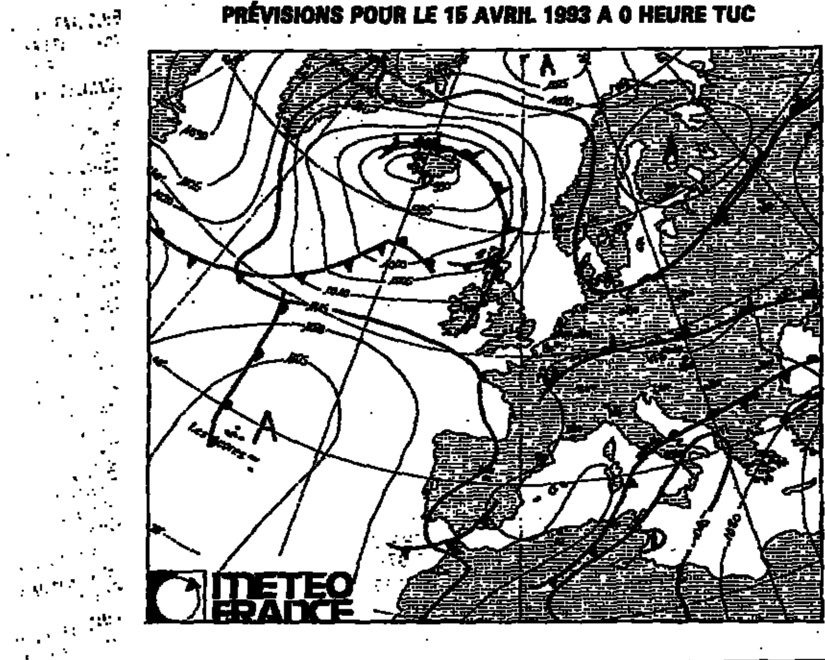
De la Bourgogne à la Lorraine et à l'Alsace, les nuages alterneront avec quelques éclaircies. Mais les averses seront encore nombreuses, avec de l'orage sur le relief.

Des Charentes à la Touraine et au nord, ainsi qu'en Normandie, des brumes ou bancs de brouillards se formeront localement dans la nuit. En matinée, on peut espérer plus d'éclaircies que mardi. Toutefois, quelques averses pourront encore se produire dans l'après-midi.

En Bretagne, le soleil sera plus présent, en particulier l'après-midi.

Les températures minimales seront de 8 à 11 degrés près de la Méditerranée, 6 à 8 degrés près des côtes de l'Atlantique, 5 à 6 degrés ailleurs. Le thermomètre montera en journée de 15 à 18 degrés du Roussillon à la Côte d'Azur et en Corse, 12 à 16 degrés sur les autres régions.

PRÉVISIONS POUR LE 15 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES *maxima - minima et temps observé* le 13-4-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-4-1993 à 18 heures TUC et le 13-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	16	11	C
BIARRITZ	17	6	C
BORDEAUX	16	5	P
BOURGES	14	3	C
BREST	11	3	B
CAEN	12	4	N
CHERBOURG	11	6	N
CLERMONT-FER.	14	1	C
DIJON	15	5	P
GRENOBLE	18	4	D
LILLE	15	6	B
LIMOGES	11	2	C
LYON	15	4	N
MARSEILLE	16	9	N
NANCY	13	1	B
NANTES	12	4	D
NICE	16	9	O
PARIS-MONTS.	15	8	P
PAU	16	3	D
PERPIGNAN	18	7	D
POINTE-A-PITRE	32	23	D
RENNES	11	3	B
ST-ETIENNE	15	2	N
STRASBOURG	12	1	B
TOULOUSE	15	3	D
TOURS	13	1	N

ÉTRANGER			
ALGER	22	11	N
AMSTERDAM	12	1	B
ATHÈNES	19	12	N
BANGKOK	36	24	P
BARCELONE	17	9	D
BELGRADE	17	3	B
BERLIN	11	1	N
BRUXELLES	15	5	B
COPENHAGUE	7	–1	D
DAKAR	26	20	N
GENÈVE	15	6	C
ISTANBUL	17	12	N
JÉRUSALEM	19	9	D
LE CAIRE	28	17	D
LISBONNE	15	9	A
LONDRES	15	6	C
LOS ANGELES	19	12	D
LUXEMBOURG	13	4	N
MADRID	14	4	N
MARRAKECH	24	14	C
MEXICO	25	12	N
MILAN	16	7	P
MONTRÉAL	3	1	C
MOSCOU	2	–2	C
NAIROBI	26	16	N
NEW-DELHI	32	19	N
NEW-YORK	13	6	C
PALMA	20	12	D
PÉKIN	17	6	D
RIO-DE-JANEIRO	29	20	D
ROME	16	12	C
ROYAL OBSER.	22	18	N
SÉVILLE	16	7	D
SINGAPOUR	30	22	O
STOCKHOLM	7	–6	D
SYDNEY	26	16	N
TOKYO	15	7	C
TUNIS	22	10	D
VARSOVIE	9	6	C
VENISE	19	7	N
VIENNE	7	5	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Balladair

FIDÈLEMENT suivi par la caméra de France 2, le premier ministre pénétra dans l'aéroport de Genève. On aperçut, au fond, un comptoir d'enregistrement : le premier ministre allait-il, pour faire valider son billet, faire la queue comme un vulgaire voyageur ? Cette image nous fut malheureusement épargnée. Sans s'arrêter – craignait-il de manquer son vol ? – le voyageur jeta au journaliste une parole modeste et édifiante, du genre « la conjoncture étant ce qu'elle est, chacun doit faire ce qu'il peut », et se dirigea vers le contrôle de police. Les dites formalités nous furent longuement montrées, mais non point celles de M. Balladur, dont on crut comprendre qu'il y avait échappé. Quelques instants d'attente dans un salon particulier de l'aéroport, et le voyageur était conduit au bas de la passerelle de ce qui était, incontestablement, l'avion de ligne promis avant le week-end par le service de presse de Matignon. Les conditions du vol en lui-même nous étant demeurées mystérieuses, nous retrouvâmes avec plaisir M. Balladur au bas d'une autre passerelle à Orly – ou était-ce à Roissy ? Sa limousine l'y attendait.

Le journaliste ne souhaitant pas avoir fait le voyage pour rien, il se livra, dans le minibus qui le conduisait de l'appareil vers l'aéroport, à un sondage express auprès d'un échantillon représentatif de quatre passagers ayant eu le privilège insigne de partager ce vol de Balladair, et qui l'apprirent d'ailleurs par la même occasion. A quelques décimales près, les résultats corroborèrent ceux de la SOFRES-*Figaro-Magazine*, un membre de l'échantillon estimant même que *« s'il était premier ministre, il ferait la même chose »*. Pour les téléspectateurs de France 2 qui, la veille, avaient déjà eu le bonheur tout simple d'accompagner le premier ministre allant communier – à pied – à l'église de Chamonix, le week-end pascal s'achevait ainsi sur une note d'harmonie. Quelques minutes plus tard, le ministre des affaires étrangères était l'invité du journal de TF 1. Quand il était dans l'opposition, voici quelques siècles, c'est Alain Juppé qui avait décoré le général Morillon du joli surnom de *« général courage »*. Alain Juppé étant devenu ministre, le *« général Courage »*, dans sa bouche, s'était transformé en *« officier général français »* dont le seul devoir consistait désormais à obéir aux ordres, et non plus à les devancer de la façon que l'on sait. On fut confirmé dans l'idée que, décidément, le nouveau gouvernement apprenait vite.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► **signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ∎ On peut voir ; ∎∎ Ne pas manquer ; ∎∎∎ Chef-d'œuvre ou classique.**

Mardi 13 avril

TF 1

20.45 Cinéma : La Cité de la violence. □ Film italo-français de Sergio Sollima (1970).
22.35 Magazine : Durand la nuit. Présenté par Guillaume Durand. La parole est aux jaloux !
0.30 Magazine : Le Club de l'enjeu.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Short Circuit. □ Film américain de John Badham (1986).
22.30 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Ils m'ont sali mon honneur. Reportages : L'Honneur perdu d'un éducateur ; L'Eternel Combat de Mis et Thiennot ; L'Exclusion d'un vétéran d'Afghanistan.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin (dernier épisode).
21.35 ► Documentaire : Planète chaude. Jésuites, les légions du pape noir. 1. Les missionnaires, de Christophe Barreyre et Guy Saguez.
22.40 Journal et Météo.
23.10 Sport : Basket-ball. Final Four à Athènes : Limoges-Real de Madrid.
0.40 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Allô ! Maman, c'est encore moi. □ Film américain d'Amy Heckerling (1990).
21.50 Flash d'informations.
21.55 Cinéma : Ma vie est un enfer. □ Film français de Josiane Balasko (1991).
23.40 Cinéma : Linguini Incident. ∎ Film américain de Richard Shepard (1990) (v.o.).
1.25 Cinéma : Le Cabinet du docteur Ramirez. ∎ Film germano-américano-français de Peter Sellars (1991).

ARTE

20.40 Soirée thématique : L'Insistance du regard. Soirée proposée par Dietmar Schings.
20.41 Documentaire : L'Insistance du regard. De Manfred Blank (v.o.).
20.55 Cinéma : Amerika, rapports de classes. ∎ Film franco-allemand de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet (1983).
22.55 Documentaire : L'Insistance du regard. De Manfred Blank (v.o.).
23.10 Documentaire : Trop tôt, trop tard. De Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.

M 6

20.45 Téléfilm : L'Eté des victoires. De Kevin Sullivan.
22.35 Série : Mission impossible. Opération cœur.
23.30 Documentaire : Le Cinéma érotique. D'André Halimi.
0.25 Informations : Six minutes première heure.
0.35 Musique : Flashback. Spécial music-hall.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Le diabète.
21.30 Débat. Les femmes bosniaques dans la guerre (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Aborigènes de la mer Tiwi, way of life. 1. Nous, le peuple.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 août 1992 lors du Festival Tibor Varga) : Sonate pour piano et alto en si bémol majeur op. 36, de Vieuxtemps ; Duo pour alto et piano en un mouvement, de Yun ; Senecio pour alto solo en un mouvement, Es ist genug variations pour alto et piano, de Denisov ; Sonate pour piano et alto nº 2 en mi bémol majeur op. 102 nº 2, de Brahms, par Nobuko Imai, alto, Friedrich-Wilhelm Schnurr, piano.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Hommage à Albert Huberty, José de Trevi et André Pernet. La Samaritaine, d'Ollone.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Sonate pour cor et piano en mi majeur, de Krufft ; Quatuor à cordes nº 13 en la mineur op. 29 D 804, de Schubert ; Prélude, thème et variations pour cor et piano en mi majeur, de Rossini.
0.33 L'Heure bleue.

Mercredi 14 avril

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 23.50).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal et Météo.
20.50 Variétés : Sacrée soirée. Spécial Johnny Hallyday. Avec Janet Jackson, Roch Voisine, l'Affaire Luis Trio.
22.45 Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Trafic d'enfants : la filière jaune.
23.55 Journal et Météo.
0.00 Série : Les Enquêtes de Remington Steele

FRANCE 2

15.25 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Magazine : Giga.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : L'argent fait le bonheur. De Roger Guediguian.
22.25 Première ligne. Les Derniers Héros, le soulèvement du ghetto de Varsovie, documentaire de Willy Lindwer.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.00 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
17.00 Les Minikeums. Le Retour de Babar.
17.30 Magazine : Fractales. Dossier : Voyage au cœur de la matière ; Invité : Marc Lachièze-Rey, astrophysicien.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Chita*, de Lafcadio Hearn.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 La Marche du siècle. Souffrances d'en France. Invités : l'abbé Pierre, Pierre Bourdieu.
22.25 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.30 Téléfilm : Poursuite en Arizona. De John Guillermin.
17.10 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux (rediff.).
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 21.00* —

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top. The Shamen.
19.15 Magazine : BVP, Baffie vérifie la pub.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Guy Bedos.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Miami Blues. □ Film américain de George Armitage (1989).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Sport : Football. Présentation de la soirée.
22.45 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 32ᵉ journée du championnat de France de D1.
23.15 Sport : Football. Autriche-Bulgarie. Match de Coupe du monde 1994, en différé.
0.55 Le Journal du hard.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
17.55 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Ingrid Caven/Thomas Harlan.
19.30 Documentaire : Chroniques de l'île du roi boiteux. De Jérôme Bouyer. 2. Les Enfants du serpent.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Musiciens du Nord. Vox Humana. Portrait du compositeur suédois Allan Pettersson, de Peter Berggren.
21.50 Concert : La 10ᵉ Symphonie. D'Allan Pettersson. Par l'Orchestre de la radio suédoise.
22.25 ► Documentaire : Rendez-vous avec le hasard. De Jochen Wolf.
23.30 Concert : Voisin en détresse Dirigé par Claudio Abbado et Sir Georg Solti. Œuvres de Schubert, Mozart, Verdi, Mahler, Wagner.

M 6

15.25 Série : L'Exilé.
16.30 Magazine : Nouba.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Le Joker.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.40).
20.45 Téléfilm : Une femme pour moi. D'Arnaud Sélignac.
22.25 Téléfilm : L'Affaire Howard Beach. De Dick Lowry.
0.00 Magazine : Vénus.
0.30 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Les voix de la discorde. Avec Elie Bedji, Jean-Luc Outers, Chantal de Grandpré, Leila Sebbar, Gérard Meda.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Mémoires magnétiques d'Hubert Reeves.
22.40 Les Nuits magnétiques. Aborigènes de la mer Tiwi, way of life. 2. Histoire d'une île.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 octobre 1992 lors des Journées de musique baroque de Monaco) : La Superbe, sonate pour deux violons et basse continue, de F. Couperin ; Ground Scocca pur pour clavecin seul, de Draghi ; Gulliver, suite pour deux violons, de Telemann ; Tombeau de Monsieur de sainte-Colombe pour basse de viole, de Sainte-Colombe ; Sonate pour violon et clavecin en ré majeur, de Haendel ; Sonate en trio nº 10 en ré majeur, de Purcell, par John Holloway, Jean Tuffet, violons, Philippe Pierlot, basse de viole, Davitt Moroney, clavecin.
21.30 Concert (donné le 11 avril au Grand Auditorium de Radio-France) : Le Miroir de Jésus ou les Mystères du rosaire, oratorio pour mezzo-soprano, chœur de femmes, cordes et harpe, de Caplet ; Axion pour saxophones et dix-huit voix de femmes, de Niculescu, par le Quatuor Parisii, l'ensemble vocal Benjamin Britten, dir. Nicole Corti-Lyant ; sol. : Elena Vassilieva, mezzo-soprano, Frédérique Cambreling, harpe, Daniel Kientzy, saxophone.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Sonate pour violoncelle et piano en sol mineur op. 5 nº 2, Variations sur un thème original pour violon, violoncelle et piano op. 44, de Beethoven.
0.33 L'Heure bleue.

Le Monde

A Abidjan

Les pourparlers de paix entre le gouvernement angolais et l'UNITA se sont ouverts dans une atmosphère détendue

Le secrétaire général des Nations unies a lancé un véritable ultimatum aux frères ennemis angolais, qui se sont enfin retrouvés, lundi 12 avril, à Abidjan. *« J'attache une importance particulière au succès de la présente réunion, qui sera l'un des principaux facteurs qui détermineront si je peux recommander au Conseil de sécurité la continuation du rôle de l'ONU dans la consolidation et le maintien de la paix en Angola »,* a fait savoir Boutros Boutros-Ghali.

ABIDJAN

correspondance

Dans un message lu par sa représentante en Angola, Mme Margaret Anstee, M. Boutros-Ghali a invité le gouvernement angolais et l'UNITA à *« aborder ces négociations avec un désir authentique de parvenir à un succès, (...) de faire preuve d'un esprit de concessions mutuelles »*. Le très difficile mandat des Nations unies en Angola s'achève à la fin du mois d'avril. M. Boutros-Ghali conditionne donc la poursuite de la mission de l'ONU à la signature d'un accord de paix.

Ces pressions s'ajoutent à celles exercées sur les belligérants par la « troïka » (les Etats-Unis, la Russie, le Portugal) chargée de superviser les accords de paix de 1991. L'attitude de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), dont l'intransigeance était à l'origine de l'échec des deux précédentes tentatives de négociations à Addis-Abeba, en janvier et février, semble maintenant plus souple. Le mouvement de Jonas Savimbi propose cette fois *« une suspension des hostilités en Angola »*.

C'est donc dans une atmosphère détendue que se sont ouverts, au vingt-troisième étage de l'hôtel Ivoire, les pourparlers de paix inter-angolais. Certains délégués de l'UNITA et du gouvernement se sont même embrassés. Etaient présents autour de Mme Anstee : le chef de la délégation gouvernementale, Faustino Munteka, un proche conseiller du président Dos Santos, le représentant de l'UNITA, Jorge Valentim, secrétaire à l'information, le ministre ivoirien des affaires étrangères, Amara Essy, le sous-secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires africaines, Jeffrey Davidow, et les ambassadeurs de Russie et du Portugal.

L'ordre du jour, présenté par les Nations unies, a été adopté sans problème. Les négociations proprement dites devaient débuter mardi avec l'examen des neuf points de l'agenda : le cessez-le-feu; le respect des accords de paix de Bicesse (signés au Portugal en mai 1991); la réconciliation nationale incluant une participation élargie de l'UNITA au niveau national, provincial et local; le rôle de l'UNAVEM (la mission de l'ONU); la libération des détenus; l'acheminement de l'aide humanitaire; la définition des pouvoirs de l'administration provinciale; les garanties de sécurité pour les personnes et les biens; la liberté de la presse.

Mme Anstee a reconnu qu'*« en réalité, ces points avaient été déjà discutés ici à Abidjan »*. Une allusion au voyage, dans la capitale ivoirienne, fin mars, de M. Davidow qui avait rencontré des représentants de l'UNITA et du gouvernement angolais.

JEAN-KARIM FALL

Au Tchad

De nombreux chefs de parti dans le gouvernement de transition

Vingt-deux nouvelles personnalités, dont de nombreux dirigeants de parti, sont membres du gouvernement de transition, dont le premier ministre, M. Fidèle Moungar, a rendu publique la composition le lundi 12 avril.

Parmi les nouveaux ministres chefs de parti, on note la présence de MM. Neatobei Bidi Valentin (intérieur), Elie Roumba (justice), Delwa Kassiré Koumakoye (communication et libertés), Wadal Abdelkader Kamougué (fonction publique et travail), Gali Gatta Ngothe (enseignement supérieur), Saleh Kebzabo (commerce et promotion industrielle).

Plusieurs personnalités de la mouvance présidentielle font également leur entrée dans ce gouvernement – notamment MM. Mahamat Ahmat Salet (agriculture), Mustapha Ali Alifei (élevage) et Mahamat Allabo (postes et télécommunications).

Quatre ministres du précédent gouvernement gardent leurs postes ministériels, parmi lesquels MM. Mahamat Ali Adoum (affaires étrangères) et Loum Hinassou Laina (défense). – *(AFP.)*

En raison du nouvel indice INSEE

Les prix de détail ont augmenté de 0,5 % en mars

Les prix de détail ont augmenté de 0,5 % en mars par rapport à février. Sur un an (mars 1993 comparé à mars 1992), la hausse est de 2,2 % contre 2,1 % un mois plus tôt. La hausse du coût de la vie mesurée par le nouvel indice de l'INSEE a été assez forte le mois dernier, nettement plus forte qu'en mars 1992, où elle n'avait été que de 0,3 %. Il faut voir là notamment les effets de la nouvelle méthode de prise en compte des variations des prix des fruits et des légumes frais. Celles-ci étaient jusqu'à la fin de l'année dernière « lissées » sur douze mois, ce qui amoindrissait les répercussions immédiates sur l'indice des fortes hausses dues par exemple à des gelées en hiver ou à une extrême sécheresse en été.

Depuis le début de l'année, l'INSEE a aligné ses méthodes sur celles de la plupart des pays étrangers, qui prennent en compte en une seule fois les variations de prix. Cette façon de faire provoquera – ce qui était prévu – de fortes hausses suivies de fortes baisses (ou l'inverse) en fonction des approvisionnements. Ainsi, en mars, les gelées du début de mois ont fait monter fortement les prix des légumes. Ces hausses ont beaucoup pesé sur l'indice d'ensemble.

L'autre facteur de hausse pour le mois de mars vient des prix de l'habillement qui avaient beaucoup baissé en janvier du fait des soldes (-2,9 % par rapport à décembre) et qui ont remonté par la suite. L'effet cumulé de la nouvelle prise en compte des variations des prix des fruits et légumes et de la fin des soldes explique environ 70 % de la forte hausse de mars. S'y ajoute l'impact de la hausse de 1,3 % des tarifs d'EDF intervenue le 20 février et qui a continué de peser sur l'indice de mars.

□ **Contrats mexicains pour la Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux.** – La Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux font partie d'un groupe de quatre sociétés choisies par la municipalité de Mexico pour assurer la distribution et la maintenance du service des eaux dans quatre districts de la ville. Le contrat de la Générale des eaux a été conclu pour dix ans et devrait représenter au bout de la deuxième année un chiffre d'affaires de 500 millions de francs par an. Celui attribué à la Lyonnaise des eaux court également sur dix ans, et concerne 2,3 millions d'habitants. Les deux autres sociétés choisies par la municipalité de Mexico sont britanniques : il s'agit de la North West (contrat de 400 millions de dollars sur dix ans) et la Severn Trent (contrat de 350 millions de dollars sur dix ans).

EN BREF

□ **Bernard d'Ormale candidat à la mairie de Saint-Tropez.** – Bernard d'Ormale, ancien chargé de mission du Front national pour les Alpes-Maritimes, a fait connaître, lundi 12 avril, son intention de conduire une liste « apolitique d'intérêt local » aux élections municipales de Saint-Tropez (Var), rendues nécessaires par la démission de plus d'un tiers des conseillers municipaux (*le Monde* des 8, 11-12 et 13 avril). Ami de Jean-Marie Le Pen, M. d'Ormale, qui est l'époux de la comédienne Brigitte Bardot, avait assuré l'organisation de la campagne du Front national à Nice aux élections régionales de 1992.

□ **Philippe Vasseur devient secrétaire général du Parti républicain.** – Gérard Longuet, président du Parti républicain, a annoncé, mardi 13 avril, un début de réaménagement des structures dirigeantes de son parti, imposé par son entrée au gouvernement, ainsi que par celle de son vice-président, Alain Madelin. Philippe Vasseur, député du Pas-de-Calais, devient secrétaire général, porte-parole du parti, et remplace Hervé Novelli, secrétaire général à l'organisation depuis novembre 1990, élu député d'Indre-et-Loire. Le poste de délégué général est confié à Yves Verwaerde, député européen et suppléant d'Alain Juppé à Paris, jusqu'alors chargé du secteur des élections. M. Vasseur compte proposer dans quelques jours d'autres nominations.

□ **Libération de deux membres d'« Equilibre » emprisonnés au Kosovo.** – Deux membres de l'organisation humanitaire française « Equilibre », Nathalie Cornuez et Pascal Grellet, condamnés le 6 avril au Kosovo (province du sud de la Serbie peuplée majoritairement d'Albanais de souche) à quinze jours de prison, ont été relâchés, lundi 12 avril, et sommés de quitter la Serbie dans les quarante-huit heures. Les passeports de ces deux ressortissants français ont été frappés d'une interdiction de séjour de deux ans en « République fédérale de Yougoslavie » (Serbie et Monténégro). Mme Cornuez et M. Grellet avaient été condamnés pour *« absence de permis de séjour »*, et pour *« brouillage des ondes de la police »*. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

Selon le nouvel organigramme

Jean-Louis Debré sera le seul secrétaire général adjoint du RPR

A la suite de l'entrée dans le gouvernement de M. Balladur, de nombreux membres de l'état-major chiraquien, le RPR est en voie de réorganisation. Selon l'organigramme rendu public mardi 13 avril, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, reste aux commandes du mouvement en sa qualité de secrétaire général. Il sera secondé par Jean-Louis Debré, nommé secrétaire général adjoint (*le Monde* du 3 avril). Ancien directeur de cabinet de M. Juppé, Patrick Stéfanini conservera ce poste auprès de M. Debré. Les trois autres anciens secrétaires généraux adjoints – Nicolas Sarkozy, ministre du budget, Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, et Robert Pandraud, candidat à la présidence de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes – ne seront pas remplacés.

Les nouveaux délégués généraux du mouvement sont les suivants : Philippe Auberger (1) (économie générale, budget, privatisations), Jean-Pierre Bazin (affaires politiques, chargé des fédérations et de l'animation), Yves Lessard (affaires politiques, chargé des élections et des parlementaires), Bruno Bourg-Broc (éducation), Richard Cazenave (affaires étrangères), Henri Cuq (petites et moyennes entreprises), Jean-Yves Chamard (affaires sociales et emplois), Guy Drut (jeunesse et sports, politique de la ville), Jacques Godfrain (équipement, transport et télécommunication, participation), Robert Grossmann (assemblées européennes), François Guillaume (coopération), Elisabeth Hubert (professions libérales), Jean-Paul Hugot (culture et patrimoine), Pierre Lellouche (défense), Gérard Léonard (sécurité et justice), Jean-François Mancel (décentralisations et élus locaux), Hervé Mécheri (jeunesse), Patrick Ollier (agriculture, aménagement du territoire et tourisme), Françoise de Panafieu (immigration et intégration), Jean-Jacques de Peretti (relations avec les groupes parlementaires), Jacques Vernier (environnement).

(1) Philippe Auberger a été élu, jeudi 8 avril, par la commission des finances de l'Assemblée nationale, rapporteur général du budget.

Les débats du PS

Julien Dray : « L'heure de la relève arrive »

Julien Dray, député de l'Essonne et l'un des animateurs de la Gauche socialiste, qui participe à la direction provisoire du PS présidée par Michel Rocard, explique, mardi 13 avril, dans *le Figaro*, que sa *« critique du bilan »* de la gauche au pouvoir *« est connue »* et qu'elle *« inclut celui de Michel Rocard »*. *« Mais,* ajoute-t-il, *tous les autres ont cherché à éviter ce débat, en le diluant dans de multiples formules dans le but de ne pas avoir à répondre sur leurs propres responsabilités. Rocard, lui, l'assume. Il dispose de la légitimité d'un vote et de la majorité du comité directeur pour le faire. »*

« Qu'une génération d'anciens ministres ait du mal à accepter la situation actuelle, je le comprends, continue Julien Dray, *mais elle doit, aussi, admettre que l'heure de la relève arrive.* (...) Interrogé sur l'hypothèse de « primaires » pour désigner le candidat du PS à l'élection présidentielle, formulée par François Hollande la semaine dernière, le député de l'Essonne déclare : *« Honnêtement, il faut, quand même, se sortir du présidentialisme ! Etre de gauche, ce n'est pas, simplement, avoir un bon candidat dans les sondages. (...). »*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté 29 à 40
Le numéro du « Monde » daté 13 avril 1993 a été tiré à 400 366 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Arts et spectacles » : le Printemps de Bourges

Pour la dix-septième fois, le Printemps revient à Bourges, avec cette fois Suzanne Vega, qui évoque les étapes de sa métamorphose, mais aussi les Wampas, rockers français, ou Baaba Maal, chanteur toucouleur du Sénégal. Et un reportage sur le tournage de *Little Buddha* que Bernardo Bertolucci vient d'achever au Népal, au Bouthan et aux Etats-Unis. Une grande fable humaniste avec Keanu Reeves.

« Education-Campus » : la révolte des enseignants britanniques

Les principaux syndicats de professeurs menacent le ministre anglais de l'éducation de boycotter les examens. C'est l'avenir de la réforme des études secondaires qui est en jeu.

Le Monde

INITIATIVES

Les divorcés de l'entreprise

Avec la récession, la réconciliation a fait long feu. Puisque les intérêts divergent, et pour longtemps, l'adhésion disparaît. Surtout chez les cadres



LACHÉ dans la conversation, le mot divorce est sans doute trop fort. Il vaudrait peut-être mieux parler d'amertume, de désillusions ou de réveil douloureux. Il n'empêche, quelque chose s'est cassé au détour des années 90 entre les entreprises et les salariés, entre les entreprises et les Français, avec les cadres – qui ne sont pas les derniers à faire part de leurs déconvenues. Plus grave, ce sentiment trouble, d'abord diffus, s'est terriblement répandu depuis l'automne et prend des allures de sévères remises en cause à partir de la fin de l'année.

Signe des temps, même les grands dirigeants sont saisis par un doute qui ressemble à s'y méprendre au désenchantement de leurs collaborateurs. Au travers du sort de leurs enfants, qui en d'autres temps auraient continué d'appartenir à un monde privilégié, ils découvrent intimement la dureté de la période. Non sans ironie, Henri Vacquin, sociologue d'entreprise volontiers provocateur, note pour sa part que, amenés à côtoyer désormais les conséquences directes des plans sociaux qu'ils mettent en œuvre, les patrons des grands groupes perdent leur moral. *«Dans un cimetière, la mort est supportable. Pas chez soi»*, résume-t-il, pour signifier que la proximité des licenciements perturbe de grands chefs hier insensibles.

D'ordinaire plus analystes qu'émotifs, bien des consultants avouent eux aussi leur perplexité face aux événements qu'ils accompagnent de leurs recommandations, cette fois attristées. Habitués à vivre de la crise, des cabinets de recrutement, et ceux d'«outplacement» notamment, s'inquiètent de la tournure prise. Ils craignent pour leur image future et, désormais, s'interrogent à voix haute sur la finalité des mécanismes à l'œuvre. *«Au train où cela va, les entreprises s'autodétruisent. Nous sommes dans une logique infernale qui peut casser la machine»*, proclament en rafale les plus lucides.

Quel décalage avec le discours et l'opinion des années 80, quand, cédant à la divine surprise, les responsables économiques découvraient que les Français s'étaient réconciliés avec l'entreprise, qui plus est sous un gouvernement socialiste... A l'époque, chacun avait voulu croire qu'un mouvement irréversible était engagé. Certains, un peu trop rapidement, en avaient conclu que l'ère de la modernité était enfin arrivée, confondant des ralliements circonstanciels avec une conversion aux principes de l'économie de marché pure et dure dont ils ne tarderont pas eux-mêmes à éprouver toute la rigueur !

S'IL y avait eu adhésion, celle-ci s'expliquait également par la nécessité de serrer les coudes autour de la seule entité dont, au-delà des discours convenus, la survie était garante d'emploi. De l'employeur aux salariés, on croyait d'autant plus à l'existence d'une cause commune que, de fait, seule l'activité engendre du travail, contrairement aux gestes politiques. Ouvriers et employés, plus certainement que les cadres alors, eurent l'impression – justifiée – de *«beaucoup donner»* pour tenir leur contrat, et, pour nombre d'entre eux, acceptèrent, ce faisant, énormément de sacrifices.

L'histoire commenca à virer au drame, et donc au jeu de dupes, quand les uns et les autres prirent conscience que l'engrenage n'aurait pas de fin. Ralenties par la reprise de la croissance, les vagues de suppressions d'emplois reprenaient de plus belle avec les années 90. En raison des exigences de la compétitivité, il devenait clair que les objectifs accrus de gains de productivité se traduiraient par des plans sociaux répétitifs, voire, ainsi que le reconnaissent des directeurs de ressources humaines (DRH), *«par des plans permanents»*. Il appairaissait que, au moins dans l'industrie, la performance immédiate et future des entreprises n'était plus synonyme d'emploi. Autrement dit, les intérêts de l'économie et de la collectivité nationale pouvaient diverger. Mais la prise de conscience de cette évolution, retardée quand ses effets ne pénalisaient que les ouvriers et les employés, prit brusquement les allures d'un phénomène de société dès que les cadres furent à leur tour atteints. Le brutale montée du chômage chez eux provoqua des réactions comparables à celles d'enfants gâtés qui ne sont plus choyés. Ils exprimèrent leur désappointement avec d'autant plus de férocité qu'ils étaient convaincus d'avoir été trompés. Ces dernières semaines, les manifestations de cette rancœur, par ailleurs compréhensible, se sont d'ailleurs multipliées.

Plus que d'autres, sans doute, les DRH sont particulièrement mal à l'aise, ne serait-ce que parce qu'ils se jugent comme les instruments de cette mécanique infernale, qui, comble de l'absurde, pourrait les broyer à leur tour. Preuve du désarroi qui s'empare des sphères dirigeantes, on ne compte plus maintenant les patrons d'entreprise qui voudraient enrayer le processus avant que l'irréparable ne soit commis. Ils affichent leurs craintes et soulignent que, si l'on continue, c'est l'équilibre de la société qui ne résistera pas.

De fait, un point de rupture est atteint. On retient son souffle. Ce n'est pas par hasard si Henri Vacquin évoque des *«grèves de la peur»* ou, pis, *«de la peur de la peur»*. A tout moment, l'incident menace, d'autant plus imprévisible que les garde-fous n'existent pratiquement plus. Dans les entreprises, l'implication du personnel et plus encore des cadres ne tient plus au partage de valeurs mais aux contraintes d'une soumission devenue exclusivement contractuelle, résume Bernard Galambaud. On travaille certes autant, si ce n'est plus, mais c'est le cœur qui n'y est plus.

Alain Lebaube

Processus interrompu

Remise en cause des fondements des logiques antérieures

S'IL y a divorce entre l'entreprise et les cadres, avec les années 90, le mouvement ne remet pas simplement en question ce qui apparaîtrait avec le recul comme une parenthèse, la réconciliation des Français avec l'économie. S'agissant des cadres, c'est un processus historique d'évolution qui se trouve en passe d'être interrompu, un ressort de l'implication qui risque d'être rompu.

Jusqu'au tournant de *1973-1974, le sentiment* d'immortalité dominait et, face à l'immuabilité de l'entreprise, les cadres pouvaient développer, au nom de la modernité, leur propre mobilité. Ils étaient à la fois les servants d'un système que rien n'amenait à critiquer, à la différence d'autres catégories sociales, et les éléments qui se chargeaient d'introduire une nouvelle dynamique. De cette époque datent les premiers clichés sur *«le jeune aux dents longues»*, l'attaché-case et autres attributs d'une fonction sociale valorisante.

Puis vint la divine surprise, bâtie sur des paradoxes, dont le premier fut d'être un produit de la gauche au pouvoir. A cause de la crise, l'opinion se rapprochait de l'entreprise et se mettait à découvrir l'intangibilité apparente des mécanismes économiques.

Myopie ou outrecuidance?

Hier contesté, le patronat était investi d'un pouvoir colossal, et les cadres avec eux. Brutalement, un nouveau raisonnement se fit jour. Puisque l'entreprise pouvait périr, et les emplois disparaître avec elle, le patronat et les salariés avaient un intérêt commun.

Tous devaient lutter ensemble car de la réussite économique et de la compétitivité dépendait le maintien des postes de travail existants ou leur développement. Selon les variantes d'un théorème attribué à Helmut Schmitt, alors chancelier allemand, *«l'investissement d'aujourd'hui assure la performance de demain qui créera les emplois d'après-demain»*.

Pendant quelques années, cette croyance s'imposa presque sans restriction et cette lune de miel dura, au moins dans les sondages. Dans le paysage social, on leur doit l'apparition de thèmes tels que *«la culture d'entreprise»*, le *«projet d'entreprise»* et les cercles de qualité. Pourtant, et tout à fait logiquement en raison des circontances, des accrocs de plus en plus nombreux furent, dans le même temps, faits au contrat moral qui semblait lier les différentes parties. Justifiées d'abord par les restructurations et donc appréciées comme un mal nécessaire, les vagues de licenciement ne cessèrent pas vraiment, puis reprirent de plus belle, après la guerre du Golfe.

Le processus d'externalisation, engagé par les grosses entreprises, eut pour effet de rendre plus vulnérable la main-d'œuvre désormais placée dans le régime de la sous-traitance. Surtout, la croissance des effectifs sous contrat à durée déterminée ou en mission d'intérim acheva d'accélérer l'inquiétante précarisation du marché du travail avec son corollaire, le chômage.

Myopie? Outrecuidance? A ce moment-là, les cadres pas plus que les chefs d'entreprise ne se rendirent compte du piège qui se refermait sur eux. Ils portaient trop d'espoirs et s'imaginaient investis d'une mission qui, par contre-coup, grandissait leur aura. Un peu abusivement pour certains d'entre eux, ne les assimilait-on pas tous à des *«managers»*? Croyant définitives les épousailles entre la France et ses entreprises, ils assénaient leurs certitudes en promenant un œil froid sur les événements. Désormais, pensaient-ils, le retour en arrière serait impossible et l'opinion publique ne reviendrait pas à l'âge de pierre de l'analyse économique. Et ils étaient d'autant plus fondés à le croire que, privilégiés ou préservés, ils s'imaginaient à l'écart des grandes manœuvres pour la réduction des effectifs. De 1987 à 1990, ils connurent même l'euphorie : via la chasse de têtes, les employeurs les courtisaient, les salaires faisaient des bonds et ils pouvaient afficher des prétentions jusqu'alors inconnues.

Patatra. Les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel, disent les boursiers. Avec l'apparition du chômage des cadres, un mal pernicieux ébranle une belle construction. Et, ironie, ce sont les anciens enfants gâtés qui se transforment en accusateurs.

Alain Lebaube

«Les grand-messes, on a donné...»

Ils ont adhéré pleinement aux objectifs «maison» Aujourd'hui, ils expriment leurs doutes

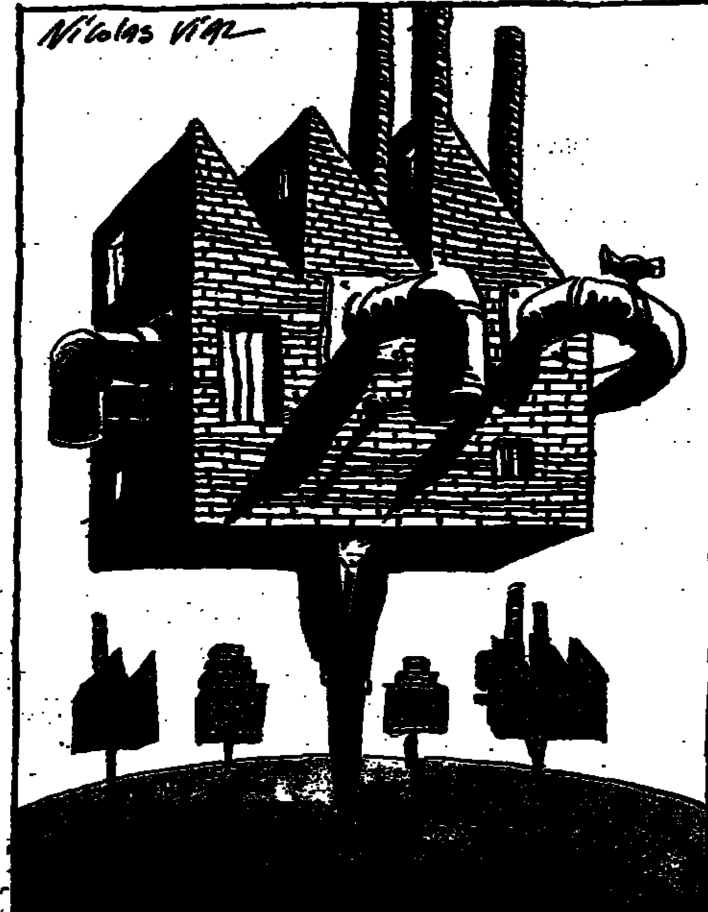
RÉUNIS autour d'une table à Paris, venus de plusieurs établissements de province, ils sont cinq employés de banque «gradés» à confronter leur expérience du moment. La quarantaine passée pour la plupart d'entre eux – qui de la BNP ou de filiales du groupe CIC, qui de la Caisse d'épargne ou du Crédit mutuel, – leurs discours sont univoques : *«Nous appartenons à la population la plus menacée du personnel bancaire, à savoir la tranche d'âge des trente-cinq à quarante-cinq ans»*, disent-ils tout en souhaitant garder l'anonymat. Les grand-messes, comme ils le disent, à la gloire du plan d'entreprise, l'époque des cercles de qualité et du zéro défaut, ils ont «donné». Ils confient avoir adhéré d'esprit et de cœur à ces démarches, persuadés qu'ils étaient lorsqu'ils sont entrés dans la banque d'y faire carrière à vie. Un long fleuve tranquille se profilait...

Pour certains – ceux de la Caisse d'épargne et du Crédit mutuel en particulier, – la banque pouvait même revêtir les habits du sacerdoce. *«J'y ai cru avec mes tripes*, dit Jean-Luc, employé en Bretagne. *J'ai pleinement vécu le développement du Crédit mutuel, où nous remplacions en zone rurale les secrétaires de mairie, les instituteurs et même les curés qui tenaient les comptes des personnes que nous n'appelions pas encore clients. Où est passée aujourd'hui notre éthique mutualiste?»*

«De fait nous nous sommes «bancarisés» au détriment de l'esprit d'origine. J'ai vu peu à peu se perdre la notion d'épargne populaire, à laquelle j'avais adhéré au départ», complète Louis, qui déplore ce qu'il nomme la *«banalisation»* des Caisses d'épargne.

Les plans sociaux en cours dans la banque – quelle que soit leur légitimité – ont à l'évidence bouleversé en profondeur et les certitudes et le degré d'adhésion que tous vouaient à des établissements dans lesquels ils firent leur entrée dans le monde du travail : *«Ce qui a été le plus mal vécu? Le fait qu'on nous ait annoncé que, somme toute, nous étions devenus trop vieux. Que des jeunes gens dotés de bac + 2 à bac + 5 étaient l'avenir. D'ailleurs, de manière insidieuse on ne nous propose plus de plan de formation.»*

Des exemples de ce qui dépasse de très loin la désaffection, la désillusion, confinant au divorce, le groupe en cite volontiers plusieurs. Ainsi, à la Lyonnaise de banque (filiale du groupe CIC), huit cents départs ont été enregistrés voici trois ans. La direction en souhaitait trois cent cinquante. Ailleurs, ce sont des



agences entières qui se sont vidées. A la Banque de Bretagne, les effectifs sont passés de 2800 à 1800 personnes en deux ans. Les incitations au départ volontaire, la seule attraction du «chèque valise» sont-elles suffisantes pour expliquer ces hémorragies. *«C'est la perte de confiance dans les établissements qui a prévalu»*, répond de concert le groupe d'employés. *«Quand je regarde en arrière...»* Telle est – déjà – l'expression de Philippe, trente-six ans, métreur dans le bâtiment. Cet ETAM (employé, technicien, agent de maîtrise) a fait toute sa carrière dans diverses PME de la région parisienne. Formé sur le tas, il a connu les jours fastes du bâtiment, ses périodes sombres aussi, mais jamais une récession d'une telle ampleur. Il y a peu, alors qu'il travaillait dans un bureau d'études, il a fait partie d'une «charrette» qui a conduit 240 personnes sur 340 au chômage économique.

Philippe, visiblement, ne se perd pas en conjectures sur les raisons du marasme. D'ailleurs dans son environnement désyndicalisé, personne n'est là pour apporter la moindre bribe d'explication. Son attachement à l'entreprise s'est toujours inscrit en termes d'appartenance à un milieu professionnel spécifique, à la fois viril et dur, paternaliste et intransigeant sur les qualités humaines, dans lequel le patron joue un rôle-clé. Philippe dit avoir connu la *«boîte idéale»* : *«Au milieu des années 80, je suis entré comme métreur dans une entreprise en pleine expansion implantée à Jouy-en-Josas (Yvelines). Elle était dirigée par un homme qu'il l'avait créée à partir de rien, à la force du poignet. D'emblée, il m'a fait confiance, ce qui, pour moi, dans le rapport que j'ai avec le travail, est capital. Cet homme du métier, je l'admirais!»*

Philippe ne ménage pas alors ses efforts : *«Je téléphonais fréquemment à ma femme afin de lui dire de dîner seule parce que je restais tard au bureau. J'étais alors fier de rendre une étude à l'heure et le jour dit.»*

Il dit encore tout le plaisir qu'il avait à se rendre auprès de la clientèle – *«Je venais défendre mon prix»* – et sa fierté d'appartenir à une *«boîte qui piquait des chantiers aux autres»*. Une manière pour lui de montrer que l'entreprise dans laquelle il était avait des «super-métreurs» et qu'il fallait bien le prouver à la concurrence. Des aléas personnels, un déménagement en province, font que Philippe quitte son entreprise idéale.

Le contre-exemple des Yvelines, il l'a trouvé dans sa dernière entreprise, celle qui le licencia. En quelques phrases il résume : *«On me fit cruellement ressentir que je n'étais pas cadre. Lorsque je voulais savoir si tel chantier avait été décroché ou pas, on me tenait dans une ignorance distante. Parmi l'encadrement, tout le monde s'espionnait. A la fin, je faisais mes quarante-trois heures et pas une minute de plus.»*

Désenchanté du monde de l'entreprise, Philippe? Aucunement. Simplement, pour lui *«il y a les bonnes et les mauvaises»*, celles auxquelles on adhère pleinement parce que les qualités humaines y sont denses et riches et celles que l'on rejette parce que le climat ambiant y est détestable. Les raisons de la récession, les aléas politiques, les responsabilités «du haut», tout cela est, à ses yeux, *«secondaire, voire incompréhensible. De toute manière, le bâtiment reprendra. Alors ....»*.

Jean Menanteau

Du patron au gestionnaire

Une trahison insupportable pour les cadres

«*LA classe dirigeante ne peut pas supporter de voir une partie de ses enfants partir à la dérive...*» Professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, où il dirige le programme «management social et organisations», Bernard Galambaud en est convaincu. Le «désamour» de plus en plus grand que suscite aujourd'hui le monde de l'entreprise provient de ce que, pour la première fois, les cadres sont touchés par la récession économique. *«Les licenciements massifs d'ouvriers étaient*, affirme-t-il, *considérés par l'encadrement comme des phénomènes naturels, de même que ceux des employés. En revanche, le chômage d'une partie des leurs s'apparente à une trahison insupportable!»*

Distinguant deux grands modèles d'entreprise – *«la communauté organisée d'individus et le lieu d'échanges contractuels»*, – le professeur de l'ESCP estime que ce divorce entre salariés et dirigeants de société vient du fait que *«les patrons sont actuellement en train de nier la dimension communautaire de l'entreprise pour se cantonner de plus en plus dans une logique de relations contractuelles»*. Plus précisément, ajoute Bernard Galambaud, *«les dirigeants réservent de plus en plus les avantages de la communauté aux seuls salariés relevant des métiers et fonctions qu'ils jugent stratégiques pour l'entreprise»*. Unies par des liens contractuels de plus en plus lâches à ce noyau stable, les autres catégories de travailleurs se voient, pour leur part, rejetés dans une précarité grandissante. Qu'ils soient salariés de filiales ou de sous-traitants, et *a fortiori* travailleurs sous statut précaire, *«ceux-là appartiennent désormais à des cercles concentriques gravitant de plus en plus loin de ce noyau stable et qui jamais ne le rejoignent...»* Or, précise le spécialiste en «management social et organisations», *«cette logique de cercles concentriques ne respecte plus la hiérarchie sociale traditionnelle, les cadres figurant dans tous les cercles allant de l'exclusion à l'intégration»*.

Une crise de sens

Cette conception restrictive de la communauté de salariés se situe, de surcroît, en rupture brutale par rapport à l'attitude adoptée par ces mêmes dirigeants tout au long des années quatre-vingt. *«Jamais les appels de la direction à l'engagement des salariés, et notamment des cadres, dans le projet de l'entreprise n'ont été aussi forts que dans cette période»*, rappelle le professeur de l'ESCP.

Mais cet appel à l'implication des personnels dans les valeurs de l'entreprise, présentée alors comme une véritable communauté de salariés, constituait déjà, pour Bernard Galambaud, *«un leurre»* dans la mesure où, parallèlement, les forces tendant au morcellement de l'entreprise et à l'externalisation des tâches étaient déjà à l'œuvre.

Sous le coup de la mondialisation de l'économie et de l'explosion des échanges commerciaux et surtout financiers – *«les masses financières sont les premiers produits échangés au monde»*, observe l'enseignant, – les dirigeants charismatiques de société ont progressivement cédé la place aux gestionnaires. *«Les premiers donnaient un sens à leur entreprise; les seconds sont seulement au service d'une optimisation des ressources»*, distingue Bernard Galambaud, qui estime que *«cette crise de sens»* n'est pas l'un des moindres maux dont souffre l'entreprise. *«Pourquoi dès lors adhérer à une entreprise qui privilégie l'hyperrentabilité au détriment de ses hommes?»*

Reste que ce divorce témoigne de ce que *«l'emprise de l'entreprise sur la société aura toujours ses limites»*. Ne serait-ce que parce que la vie en temps réel de l'entreprise d'aujourd'hui paraît de plus en plus en décalage par rapport au fonctionnement à long terme des sociétés humaines.

Valérie Devillechabrolle

Amertumes syndicales

L'entreprise peut être une maîtresse mais pas une épouse

«*DEPUIS qu'ils sont à leur tour lourdement touchés par le chômage et les licenciements, les cadres se sentent trahis. Et s'il y a divorce, il est à prononcer aux seuls torts de l'entreprise»*, expliquent avec une belle unanimité les différents syndicats de l'encadrement. On sent bien, au travers de leurs analyses, que les cadres seraient prêts à passer l'éponge sur cette «infidélité» si l'entreprise acceptait de faire amende honorable. *«Il y a incontestablement, de la part des cadres, la volonté de s'investir dans le développement de l'entreprise, mais il y a aussi le poids de la réalité : les licenciements, la réduction du potentiel industriel, la stratégie de développement des entreprises qui est passée de l'investissement à la financiarisation»*, explique ainsi Maïté Demons, secrétaire générale de l'UGICT-CGT.

De tout temps les cadres ont été attachés à l'entreprise, *«même si on a eu l'impression de le redécouvrir dans les années 80»* souligne Marie-Odile Paulet, secrétaire générale de l'UCC-CFDT.

On a alors vécu une grande période de discours euphoriques sur l'engagement, l'investissement personnel, l'épanouissement professionnel. Quelques concepts nouveaux sont apparus comme le «management participatif».

Ce discours moderniste a été relativement bien accepté, même si certains syndicats ont tenu à émettre des réserves : *«On s'est quand même interrogé sur les limites de l'investissement»*, explique Chantal Cumunel, secrétaire générale de la CFE-CGC, qui redoutait que l'on passe *«de l'exploitation de l'homme par la force musculaire à la domination de l'homme par l'emprise psychologique»*. *«On est pour l'implication des cadres, mais pour une implication lucide et éclairée»*, indique de son côté Hubert Bouchet, secrétaire général de l'UCI-FO, dénonçant au passage les initiatives fantaisistes telles que les «sautages» hors limites et autres sauts à l'élastique en vogue au début des années 90.

Moins réceptifs

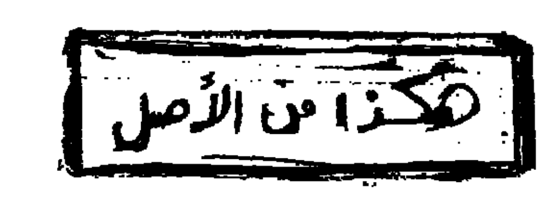
Bref, malgré quelques petits ratés, les cadres se sentaient reconnus et, à partir du moment où ils obtenaient des contreparties en termes de rémunération et de sécurité de l'emploi, ils étaient prêts à s'investir totalement dans l'entreprise. Bon nombre l'ont d'ailleurs chèrement payé qui ont *«divorcé de leur conjoint avant de se trouver confrontés aujourd'hui au divorce d'avec l'entreprise»*, souligne Hubert Bouchet sans une trace d'humour.

Désormais, si l'entreprise continue son discours de mobilisation, il faut bien reconnaître que les cadres ne sont plus aussi réceptifs. Même si, comme l'observe Marie-Odile Paulet, *«ils n'ont jamais autant travaillé qu'aujourd'hui : quarante-cinq heures hebdomadaires en entreprises (contre quarante-quatre il y a quelques années), plus le travail à domicile facilité par le développement des portables et des fax»*. Chaque syndicat constate que la parole des cadres est devenue amère. Les doutes s'expriment tout haut. Alors, certes, ils travaillent, et même beaucoup, mais le cœur n'y est pas ou plutôt n'y est plus.

Irons-nous, comme le pense Chantal Cumunel, vers une *«grève du zèle des cadres»*? Difficile à dire et, en tout cas, objectivement dangereux pour ceux qui s'y risqueraient. Hubert Bouchet espère, quant à lui, que les cadres qui supportent de moins en moins que, *«côté jardin, on leur demande d'être créatifs, productifs, responsables... tandis que, côté cour, on les teste, on les évalue, on les conditionne et on les jette»*. Saurons-nous tirer les leçons de l'histoire? Peut-être qu'ils comprendront enfin que *«l'entreprise peut être une maîtresse, pas une épouse»* et réapprendront à s'occuper eux-mêmes de leur carrière sans tout attendre de l'entreprise.

Catherine Leroy





Former ou licencier

Le salarié serait-il désormais de trop dans le cycle de production ?

« *ON a trop tendance, ces derniers temps, à considérer le personnel des entreprises comme un coût plutôt que comme une ressource, comme une charge dont il faudrait se débarrasser plutôt que comme un facteur de développement : le point de vue des financiers, centré sur le très court terme, devient dominant !* » Membre du comité directeur de l'Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP), Jean Catherine ne mâche pas ses mots. Même s'il tient à souligner que ses observations ne concernent pas toutes les entreprises. « *Tableau à l'appui, les financiers expliquent que réduire les effectifs signifie économiser, donc augmenter le résultat. Je me souviens avoir demandé un jour à l'un d'eux comment il pourrait encore faire des bénéfices quand, ayant joué plusieurs fois à ce petit jeu, il n'aurait plus de personnel du tout. Il y a des limites à un raisonnement pareil !* »

La décennie 80 avait commencé à ancrer dans la pratique des entreprises l'idée que ceux qui y travaillent constituent la principale richesse. Les chefs du personnel avaient cédé la place à des directeurs de ressources humaines (DRH) dotés d'un rôle beaucoup plus important. Et voilà que la tendance semble s'inverser, sous la double pression de l'internationalisation des économies et d'une certaine américanisation des modes de gestion : de restructuration en restructuration, on se débarrasse des hommes « *presque comme d'un bétail* ». Face à cette évolution nombre de DRH s'interrogent : leur ambition d'« *influencer les comités de direction pour que les problèmes sociaux soient pris en compte dans les décisions* » est-elle encore d'actualité ?

Comme le dit l'un d'eux « *celui qui décide se trouve peut-être dans une salle des marchés de New-York ou d'Australie* » et le dirigeant qu'il côtoie est lui-même « *soumis à la performance, sans pérennité, vulnérable comme tout le monde l'est devenu* ». Ils font le constat quotidien que la « *ressource humaine* » vit mal cette « *perte de considération* ». « *La recherche excessive de la productivité finit par détruire ce qui fait qu'on se plaît dans une entreprise*, souligne Gérard Pfeiffer, DRH de la Générale sucrière. *On supprime les secrétaires, on centralise tous les standards téléphoniques, etc. et on finit par tuer la relation entre les hommes après l'avoir vidée de toute substance.* »

Un désenchantement particulièrement net

C'est vrai pour tous les salariés. Mais les cadres laissent transparaître un désenchantement particulièrement net. Les grands changement intervenus en matière d'organisation ont profondément transformé leur rôle, le rendant à la fois plus complexe, plus exigeant et moins prestigieux : « *L'autorité ne leur est plus donnée comme naguère* souligne Roland Weisman, DRH de Fiat France ; *ils doivent la conquérir jour après jour, en se montrant capables d'animer des groupes de projet.* » Mais cette difficulté pourrait être considérée comme stimulante si ne s'y ajoutaient de graves déceptions : mobilisés presque à outrance pendant des années et l'acceptant sur la foi d'un discours qui faisait d'eux les « relais de la direction », les cadres se sont découvert récemment aussi peu protégés contre les départs forcés que n'importe quel autre salarié. Pire : ils s'aperçoivent qu'on a fait d'eux les acteurs de leur propre éviction. Les DRH comme les autres : « *Celui qui réalise cinq restructurations réussies*, note l'un d'eux, *réduit chaque année son champ d'action. J'ai ainsi diminué le mien de 40 % ! A la limite, plus je suis efficace moins on a besoin de moi.* » Et la menace n'est pas imaginaire : quelques entreprises ont supprimé le poste. La paie est sous-traitée, le recrutement réparti entre les services et le reste disparaît.

Partout où c'est possible, les DRH s'efforcent de faire face à la situation en développant des réponses individuelles aux inquiétudes des uns et des autres : « *On ne parle plus aujourd'hui des projets d'entreprise, des grands plans destinés à motiver tout le monde. On essaie d'inventer du « sur mesures » pour chacun* », dit Roland Weisman. Tandis qu'Alain Piveteau, DRH de Sony France – optimiste contre vents et marées – ajoute : « *Je continue à développer les carrières, à investir dans la formation, à réaliser des entretiens annuels, à identifier les potentiels...* »

Marie-Claude Betbeder

La grève de la peur

L'angoisse du licenciement peut conduire à des réactions impulsives

« *LA grève est un outil de régulation : elle agit comme un moment de libération de la parole. Mais que se passe-t-il quand les gens ont peur de parler de ce qui leur arrive ?* » La notion de peur est au centre de la thèse développée par Henri Vaquin, sociologue d'entreprise et directeur de la revue *Stratégies du management*, pour caractériser le climat social actuel. Car si la crainte et l'inquiétude sévissent aujourd'hui à grande échelle, entretenues par l'infernale logique des vagues de licenciements, elles se développent dans l'ombre d'une « fracture » : celle qui dissocie de plus en plus ouvertement l'intérêt des salariés de la logique de l'entreprise.

Avantages en peau de chagrin

Résultat ? « *Il existe aujourd'hui une perte de sens doublée du sentiment de ne plus avoir le pouvoir d'arrêter le grand horloger* », explique Henri Vaquin. Il est vrai que les anciens repères se sont usés les uns après les autres. Ceux d'abord qui accompagnaient l'époque où l'entreprise était jugée « éternelle » : période de plein emploi pendant laquelle « *les grèves traditionnelles se fixaient pour objectif des gains de pouvoir d'achat* ». Mais cette combativité a peu à peu fléchi devant des discours qui accréditaient de plus en plus la légitimité de la crise. « *Les entreprises ont découvert qu'elles étaient mortelles et les patrons ont été portés au pinacle. Considérés jusqu'ici comme des profiteurs, ils ont été investis – par la gauche, notamment – de la mission d'être les garants de la survie de l'emploi.* »

On s'habitue aux sacrifices, dans l'intérêt commun, d'autant que l'on croit alors qu'il s'agit d'une brève « traversée du tunnel ». Mais la période dure, s'installe : les restructurations et la course aux gains de productivité s'engagent inexorablement. Les premiers grands plans de licenciements marquent cependant une rupture : on assiste alors à des « *grèves de l'emploi, fortes et dures, qui ont duré tant qu'on a pensé pouvoir inverser le processus* ». Par la suite, le désespoir s'est installé, avec son cortège d'acceptations.

D'autant que les syndicats jouent le jeu de la négociation. « *La colère s'est alors transformée en angoisse*, poursuit Henri Vaquin, *puis elle s'est tournée vers l'« achat » du licenciement : on s'est adapté en négociant les avantages des plans sociaux.* » En somme, les « mesures d'âge », le FNE et l'UNEDIC sont pour ainsi dire devenus de véritables acquis sociaux. Reste que ces « avantages » se transforment à leur tour en peau de chagrin. Alors que reste-t-il ? « *Il existe un seuil d'angoisse au-dessus duquel l'agressivité se tourne vers l'intérieur. L'inquiétude face à l'emploi se transforme aujourd'hui en stress. Mais plus on va au fond d'un non-dit, plus forte est la réaction le jour de l'explosion.* »

Désabusés à la fois du « pouvoir » patronal et du « contre-pouvoir » syndical, les salariés sont face à un fait accompli : « *La logique du licenciement n'épargne personne et semble ne jamais finir.* » Le vieil antagonisme entre le capital et le travail refait surface à l'heure des inquiétudes enfouies, des craintes non partagées. « *Les effets d'une telle situation sont tout à fait inattendus, y compris pour les acteurs eux-mêmes*, souligne Henri Vaquin. *Cette psychose de l'emploi peut conduire à une nouvelle forme de réaction : la grève de la peur.* » Et cette peur est loin d'être sectorielle : chacun la vit dans sa famille, auprès de ses amis ; elle touche « *l'ensemble de la cité* », s'attaque indifféremment à toutes les catégories sociales.

Briser les barrières du corporatisme

Autant dire qu'elle dépasse de loin le seul cadre de l'entreprise. « *Il y a quelques années, le patronat craignait une cristallisation des luttes, alors que la négociation par secteur fonctionnait encore. Aujourd'hui, la peur parle tous azimuts. Exprimée, chacun pourrait s'y reconnaître. Car, qui peut penser qu'il ne va pas perdre son emploi ?* » Partie de lents mouvements larvés, impulsifs, la « grève de la peur » pourrait donc « *transcender le bastion des entreprises* », briser les barrières du corporatisme. Née de l'individualisation des craintes, nourrie par le repliement sur soi et le désespoir, elle pourrait se transformer en son contraire : « *Le grand coup d'exutoire pour la peur.* »

Olivier Piot

Orphelins de grandes familles

Le poids des déceptions pèse lourd dans les relations quotidiennes

« *SOYEZ gentille, faites en sorte qu'on ne me reconnaisse pas. Il n'est pas nécessaire que mon patron et mes collègues voient écrit noir sur blanc ce que je pense de la boîte.* » Même le vocabulaire est lourd de reproches. Il y a encore peu d'années, François H. appelait l'entreprise la « maison ». Sous le poids des déceptions, c'est devenu la « boîte ». Il reconnaît très honnêtement que, « *à notre époque, c'est déjà bien d'avoir un travail. Beaucoup d'amis ont été dirigés vers la sortie. Nos plans sociaux ont défrayé la chronique. Qui pouvait sérieusement croire qu'un des grands de l'informatique mondiale allait ainsi licencier ?* »

L'itinéraire de François H. est on ne peut plus classique. Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, il est entré voilà dix-sept ans dans une société prestigieuse comme on pénètre dans une grande famille. « *J'étais fier d'être choisi. C'était une entreprise où l'on faisait toute sa carrière ; elle avait la réputation de garder les gens jusqu'à leur retraite, de soigner leur évolution, d'accorder une grande place à l'humain. On m'avait dit en me recrutant :* « Vous ne vous ennuierez jamais chez nous. » *Et c'est vrai, je ne me suis jamais ennuyé.* » Stages à l'étranger, passage de la production aux études, puis retour à la production ; François a grimpé peu à peu les échelons et s'occupe à présent de formation interne. Mais une fissure s'est creusée insidieusement un peu plus chaque jour, presque sans s'en apercevoir, comme une rivière creuse son sillon, comme une passion qui se délite tout doucement sans drame. Un matin, on se réveille côte à côte et on n'a plus rien à se dire.

« *Les résultats sont devenus mauvais. On a commencé à se regarder les uns les autres d'un œil torve, comme si le voisin était responsable de cette situation. Le côté grande famille chaleureuse tournait au nœud de vipères.* » Un collègue de François renchérit : « *Une entreprise qui a des problèmes n'est pas encourageante. On se défonce pendant des années. On emporte des dossiers en week-end. On a l'impression de faire le maximum, et le résultat est là : les copains sont virés à cinquante-cinq ans parce qu'on enregistre des pertes. Je ressens un sentiment d'échec. Suis-je, sommes-nous si mauvais que nous n'ayons pas réussi sinon à faire progresser l'entreprise, au moins à la maintenir ? Nous nous culpabilisons. Sur l'essentiel, c'est-à-dire la conjoncture et les évolutions technologiques, nous n'avons finalement aucune prise.* »

Jean-Pierre fait écho à cette désillusion. Jeune cadre de trente-quatre ans, diplômé d'une école de gestion et licencié en droit, il est entré dans la vie professionnelle voilà huit ans. Il a déjà changé deux fois d'employeur. Le troisième est-il enfin le bon ou bien un pis-aller ?

J'ai besoin d'être aimé

Difficile à savoir. « *Il faut bien manger tous les jours et se loger* », dit Jean-Pierre d'un air désabusé. Au sortir de l'école, il est entré dans une société de bâtiment de moyenne importance. Le secteur n'a pas le vent en poupe, c'est le moins que l'on puisse dire. Dévorée par une plus grosse société, l'entreprise où Jean-Pierre faisait ses premières armes a vu rapidement tout l'état-major décimé. « *Charrette après charrette, tous mes amis sont partis. Nous avions une culture forte et chaleureuse. C'était une vieille entreprise familiale. Tout le monde se connaissait. Voir ces gens que j'admirais, à qui je rêvais de ressembler un jour, désarmés devant la mauvaise foi de leurs acquéreurs et déstabilisés par leur lâchage, ça me rendait malade.* »

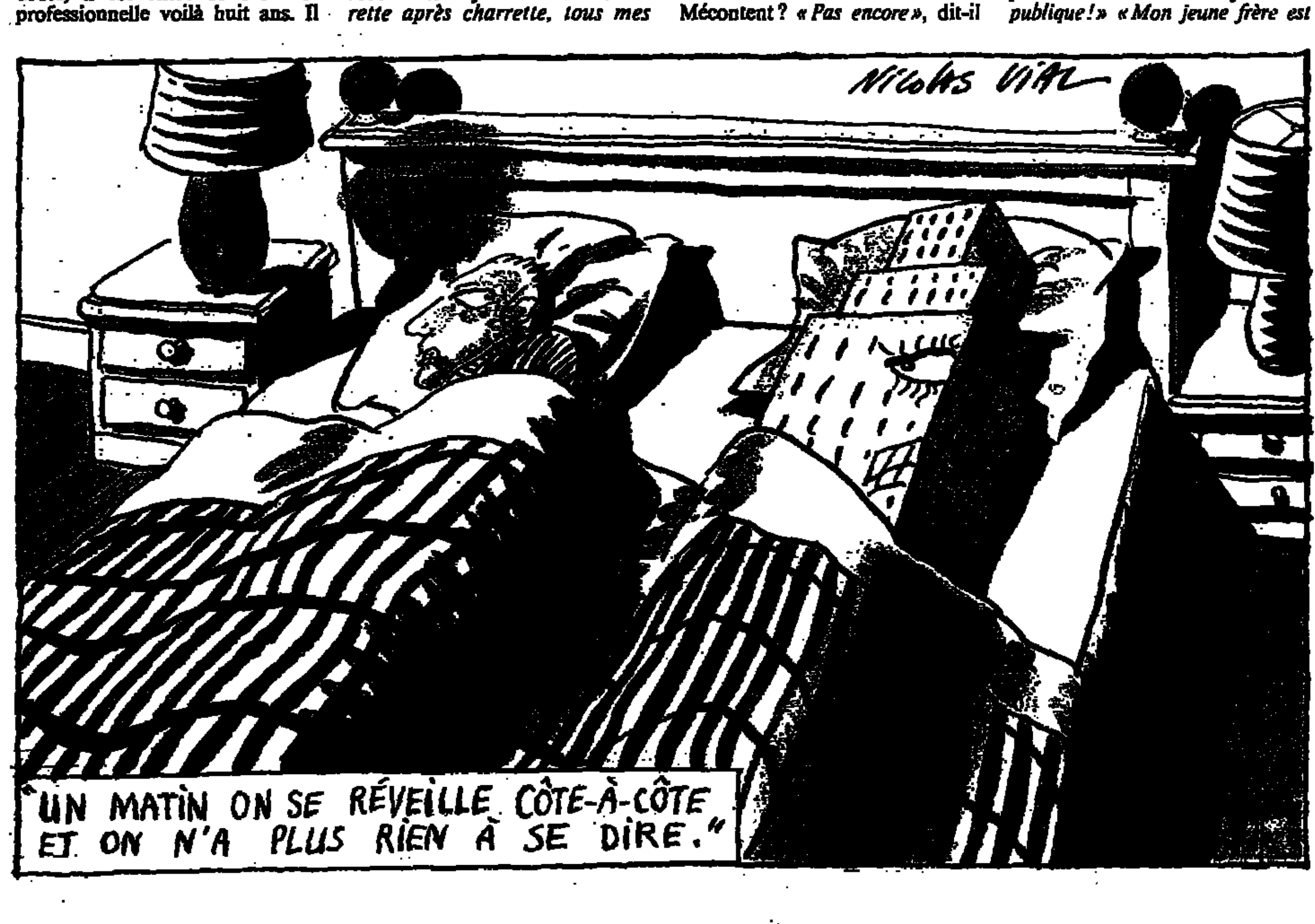
Jean-Pierre a retrouvé assez vite un emploi à la direction financière d'une société de cosmétiques. Il y est resté six mois. « *Je ne me plaisais pas du tout. L'atmosphère était glaciale et même plutôt féroce. Pour bien travailler, moi je suis comme les enfants, j'ai besoin d'être aimé. En plus, le produit ne me motivait guère.* » Il est alors entré dans une société de conseils. Mécontent ? « *Pas encore* », dit-il en riant. Mais il a gardé la nostalgie de son premier emploi. « *C'est un peu comme la première fille qu'on a connue. On lui conserve longtemps de la tendresse. On a beau en avoir d'autres, ce n'est pas la même chose.* » Il avoue avoir pris du recul vis-à-vis de l'entreprise. Et de la vie professionnelle en général ; pas seulement à cause de son expérience personnelle.

« *L'atmosphère n'est exaltante nulle part. Ça ne dissuade pourtant pas les cadres de travailler autant qu'avant, et même plus, crainte de ne pas être à la hauteur, de se faire doubler. Mais au fond de chacun, on sent un grand désinvestissement. On rencontre même depuis peu des cadres du privé envieux de la fonction publique !* » « *Mon jeune frère est prof de maths*, dit encore Jean-Pierre. *Oh ! bien sûr, ce n'est pas le Pérou, mais personne n'est sur son dos et quand on tombe sur des élèves sympas, c'est plutôt agréable ; on se sent valorisé, important, voire admiré, surtout en maths.* »

Les difficultés ont aigri les gens

Christine, elle, avoue avec amertume qu'elle a tout faux. Elle s'est longtemps prise pour une *career woman* aux dents longues : son héros préféré était Rastignac. Prof d'anglais à l'origine, elle a voulu connaître « *les luttes sans merci du privé, les golden boys et un salaire plus motivant que les augmentations indiciaires laborieusement procurées par le succès au CAPES* ». Christine est entrée dans un cabinet de chasseurs de têtes qui souhaitait se développer vers les pays anglo-saxons. « *Au début j'étais ravie, j'y croyais très fort. Les rendez-vous se succédaient sans relâche. Le stress plus ou moins indispensable était savamment entretenu ; l'impression d'avoir en face de soi des enjeux importants me grisait. Et puis j'ai vu un tel cynisme de la part des entreprises que j'ai été refroidie. L'atmosphère est devenue complètement délétère. Les difficultés ont aigri les gens, les ont rendus amers et méfiants. Les premiers dégoûtés sont les directeurs des ressources humaines. Quand on tremble pour sa peau, on n'a pas tendance à jouer la convivialité.* » Elle-même s'est heurtée à des problèmes graves. Les missions de son cabinet de recrutement ont été divisées par deux. Plus question de viser le marché international. C'est plutôt la saison d'un repli frileux. Menacée, inquiète, Christine se demande si elle ne va pas essayer d'une façon ou d'une autre de retourner à l'enseignement. Cette fois-ci en montant une entreprise de cours de langues pour adultes.

Liliane Delwasse



RECONVERSION

Profession : garde-gestionnaire du littoral

Le garde-chasse n'est plus. La protection des espaces naturels requiert de plus en plus des techniciens

« AVEZ-vous l'impression de vous trouver à quelques tours de roue de l'une des principales concentrations industrielles de France ? » Christophe Lefebvre n'est pas peu fier de son effet. Sur ce sentier de découverte balisé de la côte d'Opale, non loin du terminal du tunnel sous la Manche, c'est un paysage de dunes plantées d'espèces typiques qu'il aime à faire découvrir. Délégué Manche-mer du Nord du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, cet homme dans la force de l'âge, né à Boulogne-sur-Mer, titulaire d'un doctorat de géographie, ne se qualifie pas d'écologiste. Mieux, il s'en défend : *« Il y a dix ans, lorsque le Conservatoire poursuivait sa politique d'acquisitions, j'aurais eu du mal à convaincre les maires des communes avec un discours écolo. L'argument qui a prévalu ? L'aspect d'appropriation par la collectivité de grands espaces fonciers autrefois terrains de chasse de la bourgeoisie industrielle de Nord-Pas-de-Calais. »*

Ces terrains acquis par l'établissement public étaient enclos. Ils étaient surveillés par des gardes-chasse traditionnels, formés à traquer les braconniers selon le rituel ancestral qui mettait aux prises les Raboliot de tout crin.

Depuis vingt ans, les choses ont bien changé. Si un « vague » uniforme existe toujours, si un garde du Conservatoire est encore à même de vous dresser procès verbal, ce n'est plus, loin s'en faut, sa fonction essentielle. *« C'est d'un nouveau métier qu'il s'agit,* affirme Christophe Lefebvre, *lequel requiert une formation qui sera de plus en plus complète. Mais au départ, ce sont les qualités individuelles qui prévalent. Pas d'exercice de ce métier sans une solide motivation pour la nature en général. »*

Entre le cap Blanc-Nez et le cap Gris-Nez, qui bordent la baie de Wissant, un *« joyau »* que le Conservatoire aime à montrer, Olivier Beaulieu, l'un des quatorze gardes de l'établissement, ne manque pas de cette dernière qualité. Sans qualification précise, chômeur embauché par le maire d'une commune, il a été la cheville ouvrière d'un site acquis dans un état de dégradation *« catastrophique »*. Non fixées, les dunes menaçaient un lotissement et les marais, ce milieu humide si fragile, les cabanons sauvages proliféraient. En l'espace d'un mois, 20 hectares ont été ensemencés de plantes dunaires. Des animaux rustiques, vaches et poneys importés d'Ecosse, ont été mis en pâturage dans le marais après qu'il ait été recreusé. Une pépinière d'oyats, plante adaptée aux dunes, a été créée. Et, récemment, des experts de la lagune de Venise, intéressés, sont venus la visiter.

Tirer par le haut

« Tout ceci a formidablement motivé Olivier Beaulieu, commente le délégué. *Nous l'avons envoyé en stage en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, formé grâce à l'Atelier littoral, formation, animation (ALFA), association que nous avons mise en place à Boulogne. »*

Olivier Beaulieu appartient à la première génération des gardes du Conservatoire ainsi formés sur le terrain. Aujourd'hui, lui et ses camarades exercent des fonctions largement diversifiées sur le site. Ils ont appris à animer des visites guidées de différents publics qui vont de l'accueil des scolaires à celui des personnes âgées. Ils aménagent le site par des travaux d'entretien, de métrages, de suivis des travaux, de plantations, de débroussaillement, mais aussi de cartographie. Ils assurent, scientifiques ou naturalistes, grâce à la photographie, le suivi de la faune et de la flore, celui du milieu général, mesurent si besoin est la salinité, le niveau des eaux, les facteurs météo. Ils « gardent », bien sûr, en effectuant des tournées de surveillance générale, jouant ainsi un rôle préventif. Et, à l'occasion, de répression ; avec deux millions et demi de visiteurs annuels, la « pression » touristique est loin d'être négligeable sur le littoral. Ils jouent un rôle, en outre, de « mémoire » du site en synthétisant les informations recueillies. Enfin, les gardes encadrent.

« Nous avons pris en charge sur les sites des deux caps vingt-huit personnes en contrats emploi-solidarité, que nous avons divisées en deux équipes afin de les faire participer aux tâches et les sensibiliser à notre travail de conservation », explique au pied de la dune de la Slack Gérard Fontaine, garde-gestionnaire : *« Pour l'heure, ces personnes dont l'âge varie entre vingt et cinquante ans sont employées à l'arrachage des argousiers, une plante épineuse proliférante empêchant la nidification des oiseaux, et à l'entretien des mares. »*

« Le Conservatoire a joué le jeu en répondant présent, souligne Christophe Lefebvre. *A l'échelle nationale, cinq cents CES ont été recrutés. Je ne nie pas que, dans le fond, ces contrats relèvent d'une mesure excellente, surtout s'ils peuvent favoriser le retour à l'emploi. Mais notre structure est-elle adaptée à cette tâche ? Notre objectif est de tirer les qualifications de nos gardes par le haut »*, ajoute-t-il sans fard. *« Il ne faudrait pas accréditer l'idée que le travail des gardes consiste à effectuer de simples travaux d'entretien et de gardiennage »*, précise de son côté Philippe Sauvage, biologiste de formation, l'un des responsables de l'Espace naturel régional (ENR), association partenaire du Conservatoire : *« Le garde est un maillon essentiel de la gestion de l'espace naturel, gestion qui requiert une très grande technicité. »*

Une formation complète

De fait, et quoique le discours ambiant soit porteur – mais ne se paie-t-on pas de mots ?, – tout n'est pas idyllique dans ce milieu intéressant l'environnement. Sur le terrain, cent gardes exercent leurs fonctions le long des 5 500 kilomètres de littoral – 10 % sont protégés par le Conservatoire – que compte la France. A entendre Christophe Lefebvre, cet effectif devrait être de cinq cents.

En Grande-Bretagne, pays qui pratique une politique de protection depuis plus d'un siècle, aux Pays-Bas, où les choses ont commencé dans les années 20, les gestionnaires d'espaces naturels sont dix fois plus nombreux. Autre motif d'inquiétude : les diplômés de l'enseignement supérieur se détournent d'une vocation que beaucoup souhaiteraient embrasser : *« A titre d'exemple, nous manquons d'entomologistes et de biologistes,* déplore le délégué du Conservatoire. *Encore faudrait-il leur offrir un statut convenable. »* On pourrait ajouter : et une rémunération décente.

De surcroît, outre sa tâche première d'agence foncière, la réhabilitation des sites après le transfert de propriété, la prise en charge des gros travaux initiaux, le Conservatoire forme entièrement les gardes employés. Il le fait par le biais de la formation continue et la tenue de nombreux stages techniques à thèmes nationaux et régionaux ayant pour objet l'amélioration des compétences professionnelles des gardes.

Des outils techniques de formation – y compris à l'usage des parcs nationaux – ont été mis au point, dont le fameux « plan de gestion ». Véritable bible, ce document planifie toutes les interventions sur le milieu naturel protégé, lesquelles cadrent le travail au quotidien. Action qui ne peut être que le fruit du travail d'une équipe diversifiée, faisant appel à des compétences écologiques mais aussi juridiques et économiques.

Trois niveaux de qualification

Mais, s'il forme son personnel depuis 1982, le Conservatoire ne dispose d'aucun crédit pour le rémunérer. De même qu'il n'a pas faculté de recruter. C'est la raison pour laquelle, il s'est rapproché des départements – lesquels disposent de la taxe des espaces naturels sensibles – par voie de convention. Une approche de longue haleine qui a nécessité – et nécessite toujours – un solide travail de pédagogie et de conviction vis-à-vis des élus locaux : *« Aujourd'hui, les élus ont bien changé,* se réjouit un délégué. *Ici, les notions de patrimoine naturel et d'évaluation écologique sont bien intégrées. Au reste, la moitié de notre budget est apporté par les collectivités. Somme toute,* ajoute-t-il, *nous leur faisons payer une ambition nationale. »*

Pour l'heure, les délégués de l'établissement public s'efforcent de convaincre les élus des communes du littoral de la nécessité de pourvoir à des embauches d'un niveau plus élevé. Gérer la nature, disent-ils, ne s'improvise pas. En Manche et en mer du Nord, on estime qu'un minimum de trois gardes est nécessaire sur chaque site là où un garde-chasse suffisait autrefois. On est persuadé encore qu'au moins trois niveaux de qualification sont indispensables : agent d'entretien, garde-gestionnaire, conservateur.

Et que l'on devrait tendre vers un niveau d'agent de maîtrise qualifié. Pour ces postes, issus de la fonction publique territoriale, se pose encore le problème d'un statut spécifique : *« Si l'on veut valoriser ces nouveaux métiers, il faut les reconnaître »*, plaide Christophe Lefebvre. Des démarches ont été entamées dans ce sens auprès du ministère de l'environnement.

Il reste que, pour l'heure, nanti d'une secrétaire, le délégué est seul à gérer l'ensemble du site Manche-mer du Nord.

Jean Menanteau



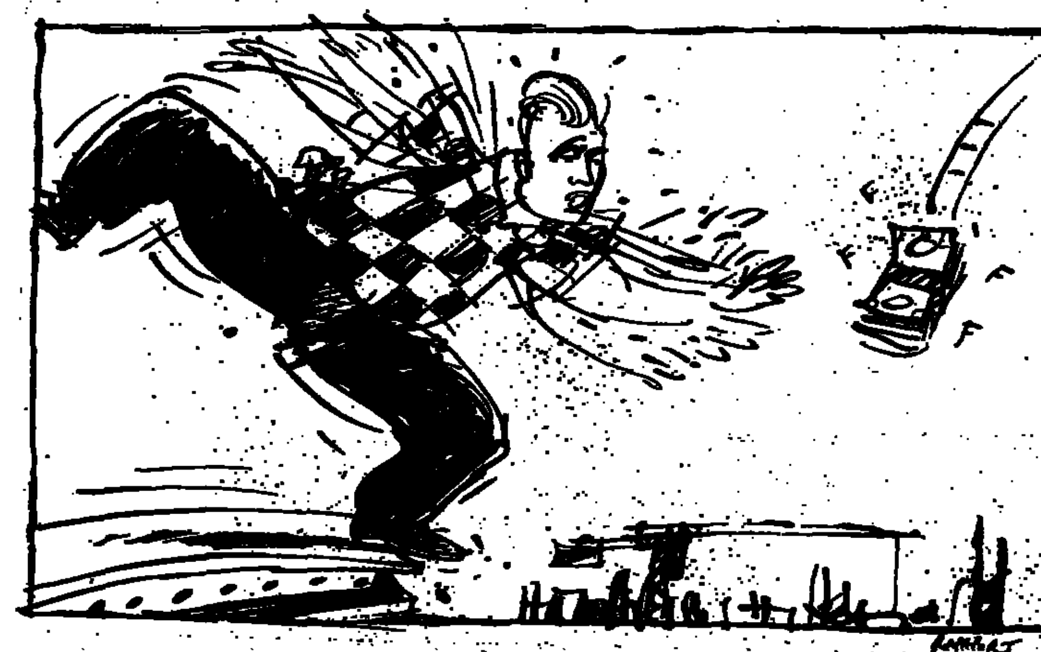
PRÉVENTION

Obtenir plus de sécurité dans les PME

Les subventions de la Caisse nationale d'assurance-maladie seront plus sélectives

DEPUIS 1988, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) distribue des subventions pour inciter les petites et moyennes entreprises à investir dans la prévention des maladies et des accidents du travail. Alors que les crédits dont bénéficie ce dispositif ont été, pour la première fois, cette année, sensiblement augmentés (de 175 à 262 millions de francs) (1), les responsables de la CNAM cherchent aujourd'hui à améliorer l'efficacité d'un système jugé globalement positif par les dirigeants et les salariés des entreprises bénéficiaires. Mais avant de recadrer, d'ici au mois de juin, les axes de cette politique de prévention, les responsables de la CNAM ont tenté, *jeudi* 25 mars, d'en dresser un premier bilan quantitatif et qualitatif.

En l'espace de quatre ans, la totalité des 825 millions de francs de crédits affectés à ce dispositif ont été distribués aux quelque 4 400 établissements de moins de 300 salariés, signataires d'un contrat d'objectifs. Ce qui, compte tenu de la part restant à la charge de ces entreprises, représente un investissement total de près de 4,2 milliards de francs. Les secteurs de la métallurgie, du bâtiment et des travaux publics apparaissent comme les principaux bénéficiaires de ces subventions, avec respectivement 2 331 et 772 contrats signés. A l'inverse, la signature d'une convention avec la branche du vêtement n'a intéressé que trois établissements. Relais naturels de la CNAM auprès des entreprises, les branches professionnelles ont en effet été associées à cette politique avec la signature de près de 150 conventions nationales et régionales. L'essentiel des subventions se sont réparties entre la prévention des risques liés à la manutention (24 % des fonds engagés) et la lutte contre les nuisances chimiques (28 %) et physiques (17 %). En revanche, seuls 6,8 % des fonds de la CNAM ont permis de financer des formations de salariés à la sécurité.



Sous-estimation générale des risques

Si les entreprises signataires de la métallurgie ont très bien su profiter de ces subventions pour notamment acheter des équipements onéreux (cabines à peinture), les PME du BTP intéressées au dispositif ne représentent encore qu'une goutte d'eau parmi les milliers de PME de cette branche à risques. *« Nous souhaitons réserver de plus en plus nos subventions aux sociétés qui en ont réellement besoin et non plus seulement à celles qui nous demandent de les aider »*, affirme Jean-Luc Marié, directeur de la prévention de la CNAM.

A charge pour les techniciens des caisses régionales d'assurance-maladie d'atteindre ces nombreuses entreprises encore peu sensibles à la notion de risques professionnels. Il ressort, en effet, d'une enquête réalisée par la SOFRES (2) que 65 % des salariés et 73 % des dirigeants d'entreprise n'ayant pas formulé de demande de contrat estiment *« n'être peu ou pas du tout exposés »* aux risques d'accidents du travail. De la même façon, 96 % de ces dirigeants et 92 % de ces salariés ne se considèrent pas concernés par les risques de maladies professionnelles.

Outre cette sous-estimation générale des risques, les responsables de ce dispositif de prévention doivent aussi composer avec la mauvaise conjoncture économique. Non seulement les PME sont plus fragiles en cette période, mais leurs investissements en matière d'amélioration des conditions de travail ont tendance à se comprimer. Or, jusqu'à présent, seule une dizaine de PME, victimes d'un dépôt de bilan, n'avaient pu honorer leur contrat...

Valérie Devillechabrolle

(1) Le prélèvement obligatoire qui alimente ce dispositif a été porté en janvier de 0,4 % à 0,6 % des cotisations patronales de la branche accidents du travail de la CNAM.

(2) A la demande de la CNAM, cette enquête a été réalisée, en décembre, auprès d'un échantillon représentatif de 953 dirigeants et salariés d'entreprises concernées par le dispositif, qu'elles aient ou non signé un contrat de prévention.



INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

Les avantages du temps partiel

par Max Bir

NOTRE métier de «chasseurs de têtes» nous amène à être au contact de dirigeants d'entreprise et de cadres de haut niveau, que ce soit en tant que clients ou en tant que candidats. Cela constitue un observatoire intéressant quant aux réactions de ces agents économiques face au problème du chômage et à certains moyens susceptibles de le réduire.

Cette expérience conduit à une première remarque : en ce qui concerne le chômage des cadres, la réduction du coût du travail est, certes, un bon point dans la perspective de création d'emplois, mais largement insuffisant. L'essentiel est que les entreprises aient un besoin réel. A la limite, même si le coût du travail (salaire + charges sociales) était ramené à zéro, aucun poste ne serait créé si aucun besoin réel n'est à satisfaire.

Une seconde remarque doit être faite quant à l'emploi en général et à celui des cadres en particulier : il ne suffit pas que les chefs d'entreprise ressentent un besoin, il faut :

– d'une part, que le rapport coût/utilité soit positif. Cette contrainte peut être levée par un abaissement du coût du travail;

– d'autre part, que le volume de travail utile corresponde au temps de présence dans l'entreprise. En d'autres termes, il faut que le volume de travail nécessaire pour satisfaire le besoin corresponde au temps de présence dans l'entreprise. Les chefs d'entreprise sont, en effet, parfaitement conscients des inconvénients que représente pour l'atmosphère de l'entreprise la présence d'un cadre sous-employé.

La dernière remarque concerne surtout les PME-PMI. Ces entreprises ont les mêmes besoins d'expertise que les grandes, mais pas à plein temps. C'est dans cette catégorie d'entreprises qu'existe un gisement inexploité d'emplois de cadres, pas à plein temps mais à temps partiel. Il s'agit de postes à créer et pas de simples aménagements du temps de travail. La question qui se pose alors est simple : pourquoi n'y recourent-elles encore que très peu? Nous pouvons faire trois réponses simples à cette question :

– elles ne sont pas toujours conscientes de leurs besoins mais, beaucoup plus souvent, elles ignorent simplement la possibilité de recourir au temps partiel pour les satisfaire;

– elles ont une idée fausse ou même une mauvaise image du travail à temps partiel;

– elles en méconnaissent les avantages.

Il est donc important d'agir sur l'image du travail à temps partiel en montrant aux responsables de PME-PMI que c'est un moyen pour eux d'améliorer leur compétitivité.

LA campagne menée actuellement autour de notions proches du temps partiel amène beaucoup de confusion dans l'esprit des chefs d'entreprise. Il s'agit du «temps partagé», du «partage du temps de travail», du «travail à temps choisi» ou encore du «travail à temps réduit». Ces concepts sont présentés comme des moyens de réduire le chômage, d'améliorer la situation des chômeurs. Mais, dans la mesure où le seul véritable moyen d'atteindre ce but est d'inciter les chefs d'entreprise à embaucher, il serait beaucoup plus efficace de leur adresser les messages et de leur démontrer les avantages du temps partiel. Ce concept correspond, en effet, le plus à leur perception.

Le plus évident des avantages du temps partiel est qu'il permet aux entreprises, quelle que soit leur taille, d'accéder à l'expertise dont elles ont besoin dans tous les domaines, fonctionnel aussi bien qu'opérationnel. Le second, moins évident, est d'ordre psychologique : l'arrivée d'un cadre de «haut niveau» peut inquiéter les gens en place dans les PME-PMI, y compris parfois certains dirigeants eux-mêmes. Le fait qu'il travaille à temps partiel est un moyen de mieux le faire accepter dans l'entreprise.

Enfin, en ce qui concerne les entreprises situées en province, et surtout dans des régions à réputation peu attractive, c'est aussi un moyen d'attirer des cadres domiciliés ailleurs, en particulier en région parisienne, qui refuseraient de venir pour un poste à temps plein mais accepteraient un emploi à temps partiel.

► **Max Bir est consultant au cabinet J. Friisberg and Partners.**

LIBRAIRIE

Le management clandestin

■ Sociologue et consultant, Michel Moullet nous invite à un voyage dans les *«structures profondes»* de l'entreprise. Loin de proposer de nouvelles méthodes de management, ou de nouveaux modèles «clés en main», l'auteur analyse les dynamiques qui donnent naissance à des *«forces puissantes»* au sein de l'entreprise, celles qui échappent au regard, à la volonté méthodique des dirigeants, s'opposent souvent à la hiérarchie officielle et définissent, en somme, un véritable *«management clandestin»*.

«Il se développe dans la vie quotidienne des entreprises, il détourne les règles, les méthodes et les plans», précise Michel Moullet. Mais il permet aussi à l'entreprise *«sans qu'elle s'en rende compte, de s'adapter, plus ou moins bien (...), avec des conséquences plus ou moins néfastes»*. Jeux internes de concurrence, rivalité des savoir-faire, inquiétudes collectives, conflits de générations, sans oublier la *«fonction stratégique»* du bouc émissaire : c'est toute une société parallèle qui s'organise, au cœur même de l'entreprise, et dont l'auteur analyse les ressorts.

► ***Le Management clandestin*, de Michel Moullet. InterEditions : 7, rue de l'Estrapade, 75005 Paris. 235 pages, 135 francs.**

Chômeurs de longue durée

QUI sont les chômeurs de longue durée (CLD)? Pourquoi une telle progression de leur nombre dans la plupart des pays de la CEE? La dernière publication de l'Observatoire du changement social en Europe occidentale – créé en 1990 au Futuroscope de Poitiers – réunit différents articles de spécialistes européens sur le thème «Chômeurs de longue durée».

«Dès 1975, les proportions de chômeurs de plus d'un an (12 à 34 %) étaient déjà très supérieures en Europe occidentale à celles du Canada, des Etats-Unis et de la Suède (1,3 à 6,2 %)», souligne Odile Benoît-Guilbot, directeur de recherche au CNRS, dans son article introductif intitulé «Pourquoi tant de chômeurs de longue durée dans la CEE?». *«A partir de 1983*, poursuit l'auteur, *et jusqu'en 1989, les taux de chômage ont commencé à baisser quelque peu, mais ils n'ont pas entraîné avec eux de baisse du chômage de longue durée à quelques exceptions près (...).»*

Après avoir brièvement passé en revue les diverses formes et structures du CLD selon les pays, Odile Benoît-Guilbot conclut que *«le chômage long est un phénomène lié mais distinct du chômage court; il n'en est pas la simple prolongation et doit être en conséquence étudié comme tel»*. Institutions politiques, formes de la négociation salariale, système de formation, pratique de la division du travail, rôle et poids de l'Etat, division en classes sociales sont autant d'éléments qui *«doivent être analysés et mis en rapport les uns avec les autres pour parvenir à comprendre, dans chaque pays, la stabilité du CLD.»*

L'ouvrage propose donc plusieurs monographies nationales – ou régionales : «Cumul du chômage dans les couples» aux Pays-Bas, «Désarroi psychologique et pauvreté» en Irlande, «Changement et diversité» en Allemagne, «Modernisation du chômage» en Espagne, sans oublier des analyses consacrées à la France, à l'Italie et à la Grande-Bretagne. Chacun des articles se présente à la fois comme une description et une tentative d'explication du phénomène. Reste à les comparer pour *«tester les interprétations et obtenir des résultats généralisables»*.

► ***Chômeurs de longue durée*, sous la direction d'Odile Benoît-Guilbot et Duncan Gallie. Editions Actes Sud, collection «Changement social en Europe occidentale» : le Méjan, 13200 Arles. 231 pages, 138 F.**

ÉCHOS

Renault mise sur la qualité totale

■ Dans ses relations avec les organismes de formation, le groupe Renault innove. Il souhaite établir des relations de partenariat et, là comme ailleurs, vise à une *«démarche de qualité totale»* pour optimiser leur intervention. Une rencontre, en janvier, avec ces *«fournisseurs»* a permis d'établir de nouvelles règles. Alors que la part de la masse salariale consacrée à la formation par le constructeur automobile est passée de 3 % en 1987 à 4,5 % en 1992, le rôle des organismes de formation n'a cessé de grandir. Hors rémunération des stagiaires, cette sous-traitance représente 50 % des dépenses de formation en 1992, soit 140 millions de francs, contre 20 % en 1987. A 80 %, les sommes consacrées à la formation le sont avec 20 % des organismes.

Désormais, il s'agit de mettre de l'ordre dans ce domaine. Progressivement, déjà, au nom de l'efficacité, Renault est passée d'une organisation très centralisée à des dispositifs délocalisés. Parallèlement, le poids des fameux stages sur catalogue a diminué au profit de stages plus intégrés et, déclare la direction, *«plus flexibles»*. Maintenant, il faut maîtriser un système devenu complexe, donner de la cohérence au dispositif, amener les entreprises à parler un même langage, améliorer le rapport coût-efficacité de la prestation et aboutir à une meilleure relation avec les prestataires, *«sur la base d'une productivité partagée»*. De nouvelles règles ont été définies, à partir d'une politique d'achat. Le responsable de formation sera le seul acheteur, mais il le sera sur la base d'outils communs à toute l'entreprise. Systématiquement, il se référera à un cahier des charges et, dans le cas des opérations lourdes, procédera à une mise en concurrence par le biais d'appels d'offres. Plus important encore, les modalités de suivi du contrat pédagogique et d'évaluation de la formation seront fixées. Renault entend ensuite définir les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires, sa propre satisfaction, et l'utilisation de la formation dans des situations de travail.

Les dix ans du congé individuel de formation

■ Mis en place le 21 septembre 1982 par les partenaires sociaux, le congé individuel de formation vient officiellement de fêter ses dix ans... Ce dispositif, qui est alimenté par une contribution des entreprises, fixée à 0,15 % de la masse salariale, et passée à 0,20 % au 1er janvier 1993, est géré par des organismes paritaires agréés par le COPACIF (Coordination des organismes paritaires pour le congé individuel de formation). Il permet à tout salarié de suivre, à son initiative et à titre individuel, des actions longues de formation rémunérées dont la durée moyenne s'établit à 1 000 heures.

Lent à se développer, le congé individuel a été relancé par le crédit de formation individualisé en 1990, puis par l'accord interprofessionnel de juillet 1991. L'aide de l'État s'est accentuée, puisqu'elle sera de 648 millions de francs en 1993, alors que l'ensemble des ressources du COPACIF s'élevait à 2,4 milliards en 1991.

Au total, fin 1991, 146 000 salariés avaient été pris en charge depuis le début du CIF, dont presque 23 000 au cours de l'année. Progressivement, ce sont les salariés les moins qualifiés qui ont le plus profité de ce développement puisque la part de ceux préparant une formation de niveau CAP est passée de 32 % à 38 % entre 1984 et 1991. Mais, globalement, ce sont les salariés les mieux formés qui ont le plus utilisé ce moyen personnel d'améliorer leur qualification.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE. Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20. STAG'ETUD 12, av. Raspail, 94257 Gentilly Cedex, tél. : 49-08-99-99.

PRODUCTION

□ Lieu : Lesquin (59). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac +4/5, ingénieur textile, avec convention de stage. Mission : étude de faisabilité d'achat de machines à imprimer des étiquettes, analyse de la situation actuelle de la production, étude des coûts, réalisation du cahier des charges pour un grand distributeur. 04521.

GESTION

□ Lieu : Mérignac (33). Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, MSG. Ecole de commerce et gestion, connaissance d'Excel appréciée avec convention de stage. Mission : contrôle de gestion et analyse financière dans un organisme de tourisme. Tirer des états de gestion. Travail sur un logiciel concept de comptabilité et de gestion. 04514.

□ Lieu : Garches (92). Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, HEC, ESSEC, Sup de Co., connaissances en finances, marketing, informatique avec convention de stage. Mission : au sein d'un société de conseil : réaliser des études d'évaluation d'entreprises, des dossiers de présentation d'entreprises et définir des stratégies de développement. 04512.

□ Lieu : Argenteuil/Paris. Date : mai. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac +4, Ecole de commerce, connaissance du milieu bancaire et/ou des instituts financiers, de la gestion financière, du milieu de l'entreprise. Mission : Au sein d'une société d'ingénierie : assurer le montage financier d'une activité nouvelle relevant des marchés publics. 04384.

COMPTABILITÉ

□ Lieu : Astaffort (47). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac +2 BTS comptabilité/gestion, avec convention de stage. Mission : analyse et pointage des comptes clients au sein du service comptable pour le compte d'une société agroalimentaire. 04506.

MARKETING

□ Lieu : Vendenheim (67). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : non rémunéré. Profil : bac + 2, marketing, connaissance de la vente et des articles de pêche souhaitée, avec convention de stage. Mission : pour le compte d'un groupe de distribution effectuer une étude de marché sur la pêche, sur les clubs et associations de pêche. 04492.

□ Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 3 mois. Ind. : 1 700 F. Profil : bac + 2 marketing, connaissance d'Excel et de Word, avec convention de stage. Mission : dans le domaine de l'édition : réaliser des études commerciales ainsi qu'un plan marketing, assurer le suivi administratif et les contacts avec les libraires au sein du service commercial. 04503.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 marketing, connaissances informatique, avec convention de stage. Mission : effectuer une étude de marché sur un produit informatique (logiciel) pour le compte d'une SSII. 04511.

□ Lieu : Limoges (87). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : fixe + prime. Profil : bac + 2, marketing, commerce, expérience de la vente. Mission : prise de rendez-vous au sein d'une société de marketing direct : vous serez chargé de faire la prospection auprès d'organismes financiers, concessionnaires auto... 04507.

□ Lieu : Versailles (78). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Profil : bac + 2, marketing, avec convention de stage. Mission : au sein d'une agence de conseil en marketing, effectuer un contrôle de la qualité, des études de marché. Assurer le suivi des opération en entreprise. 04518.

VENTE

□ Lieu : Lyon (69). Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : commissions. Profil : bac + 1. Mission : vendre du matériel de bureautique et d'électronique auprès d'une clientèle professionnelle. 04487.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 700 F/mois. Profil : bac + 2, école de commerce option marketing ou finances, avec convention de stage. Mission : participer à l'action de développement commercial : marketing direct, contacts avec les prospects, accueil et relance téléphonique pour le compte d'une SCPI. 04501

□ Lieu : Bourg-la-Reine (92). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 726 F/mois. Profil : Bac + 4, Sup de Co. gestion, administration, connaissances en marketing de l'informatique : PC Windows, maîtrise de l'anglais, avec convention de stage. Mission : participer aux opérations de marketing : bus mailing, dans les supports informatique, réalisation de brochures commerciales, organisation de séminaires et en assurer le suivi commercial.

□ Lieu : Gentilly (94). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F/mois + commissions + primes. Profil : BTS action commerciale ou bac + 3 école de commerce, maîtrise parfaite du téléphone, avec convention de stage. Mission : vous aurez au téléphone à développer notre portefeuille de clients. Véritable consultant, dans le domaine de l'emploi et des stages, vos interlocuteurs seront de haut niveau (DRH, Dircom...) 03559.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois (possibilité de contrat de qualification. Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 2, expérience du marketing téléphonique, avec convention du stage. Mission : au sein de la direction marketing, votre mission consistera à développer par téléphone un portefeuille de clientèle (constructeurs, fabricants de biens d'équipement). 04318.

PERSONNEL

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, psychologie, connaissances en graphologie appréciées, avec convention de stage. Mission : en collaboration avec le directeur des ressources humaines, vous participerez à la correction des tests de recrutement, ainsi qu'au tri des candidatures dans un grand groupe d'assurances. 04513.

□ Lieu : Suresnes (92). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 2 500 F + %. Profil : bac + 6, commerce, ressources humaines, avoir déjà effectué un stage dans le domaine des ressources humaines, gestion des carrières, conseil, avec convention de stage. Mission : réactualiser une étude faite en 1992 sur l'intégration des jeunes diplômés. La vendre aux grands groupes et associations patronales ou proposer une méthodologie. 04230.

INFORMATIQUE

□ Lieu : Issy-les-Moulineaux (92). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 5 000 F + prime de 0/1 000 F. Profil : bac + 3, informatique, économétrie, connaissances en statistiques et micro-informatique (tableurs Excel), avec convention de stage. Mission : élaboration et édition de tableaux statistiques et de graphiques sur Excel au sein d'un bureau d'études et de conseil. 04504.

□ Lieu : Bourg-la-Reine (92). Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Informatique, commerce, connaissances en bases de données relationnelles, développements sous windows, maîtrise de l'anglais, avec convention de stage. Mission : support technique sur les produits, démonstration auprès de la clientèle, conseil et études d'architecture, installation de logiciels pour le compte d'une SSII. 04508.

INTERPRÉTARIAT

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : 2 500 F. Profil : bac + 3 langues étrangères, connaissance de Word 5 sur Macintosh ou PC, bilingue anglais + autre langue si possible, avec convention de stage. Mission : au sein d'une société d'interprétariat : traduire et corriger, sur traitement de textes, divers documents (techniques, médicaux...), aider aux travaux administratifs. 04519.

COMMUNICATION

□ Lieu : Mérignac (33). Date : octobre. Durée : 2 mois. Ind. : non prévue. Profil : bac + 2, ISIC, communication, connaissances en TTX (Word 5), avec convention de stage. Mission : assister le responsable communication pour la campagne 1994 dans le cadre d'une activité à caractère culturel. 04522.

ÉLECTRONIQUE

□ Lieu : Pau (64). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : non rémunéré. Profil : bac + 1/2, BTS électronique, électrotechnique, convention de stage. Mission : dans un groupe d'installation de systèmes de sécurité, vous collaborerez avec un technicien à la mise en place de systèmes d'alarme. 04490.

ŒNOLOGIE

□ Lieu : Sauveterre-de-Guyenne (33). Date : septembre. Durée : 2 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 2, BTS, connaissances en œnologie, convention de stage. Mission : travail et traitement du vin : seconder le maître de chai pendant la période des vendanges. 04491.

SECRÉTARIAT

□ Lieu : Saint-Priest (69). Date : mai. Durée : 2 mois. Ind. : gratification. Profil : bac + 2, secrétariat de direction, connaissance en bureautique, avec convention de stage. Mission : assister la secrétaire de direction, gestion des dossiers des directions : générale, administrative et financière pour une société céréalière. 04495.

□ Lieu : Rueil (92). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac professionnel, secrétariat avec convention de stage. Mission : dans le cadre du développement du département marketing, vous participerez à l'organisation d'un mailing d'envergure. 04520.

LES DIRIGEANTS

Direction Générale - Direction Générale Adjointe - Secrétariat Général

Coopérative agro-alimentaire bien implantée en France et en Europe (CA consolidé 300 MF, 4 filiales étrangères), nous sommes aujourd'hui le leader de notre secteur d'activité. Nous recherchons notre nouveau :

DIRECTEUR GENERAL

Basé à Angers ***env. 600 KF +***

A qui nous confierons la gestion quotidienne et opérationnelle de nos activités en France. Travaillant en étroite collaboration avec notre Président et le Conseil d'Administration, vous serez associé à la vie du Groupe et pourrez ainsi élargir progressivement vos responsabilités, une fois maîtrisées les diverses spécificités de notre environnement.

Environ 40 ans, votre expérience de Direction Générale ou d'un centre de profit vous a permis de bien maîtriser les différentes facettes d'une telle mission. Vos qualités de gestionnaire, votre goût du travail en équipe et votre sens de la communication feront votre réussite. L'anglais est indispensable et la connaissance du secteur agricole serait un "plus" apprécié.

Merci d'adresser votre candidature : lettre et CV, sous réf.C379M à Ernst & Young Conseil, 51 rue Louis Blanc, Cedex 75, 92037 Paris la Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

OKC CONTESSE

ERNST & YOUNG
CONSEIL

BANQUE FRANÇAISE BASEE A PARIS, CONTROLEE PAR D'IMPORTANTS ACTIONNAIRES, RECHERCHE POUR SA DIRECTION GENERALE :

DIRIGEANT

◆ Agé(e) de 40/50 ans, vous devrez posséder une expérience à un niveau supérieur de la gestion et de l'exploitation bancaire.

◆ *Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (CV, photo, lettre manuscrite et prétentions) sous référence 078471 à PREMIER CONTACT 38 rue de Villiers 92532 LEVALLOIS cedex ou tapez 3615 code Pcontact, qui transmettra en toute confidentialité.*

LTA*AMP

PLASTURGIE

Notre groupe a acquis une forte notoriété dans l'industrie de la plasturgie.
Nous dispensons une large gamme de prestations dans les domaines de la formation, de la recherche appliquée et du transfert de technologie.

[redacted]

Vous prenez la responsabilité du développement et de l'exploitation des équipements de production et de formation. Vous assurez l'encadrement des services techniques, informatiques et maintenance et vous gérez les budgets correspondants.

Ingénieur diplômé, vous possédez une expérience la plus complète possible de l'industrie des matières plastiques dans des postes opérationnels de niveau équivalent.

Une fonction dynamique au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée d'ingénieurs, enseignants chercheurs et professionnels plasturgistes vous motive. Poste situé en Normandie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature + photo et rémunération actuelle sous référence DT.MI/0493 à notre conseil SYNTHESE ACTION - Marie Béatrice LEVAUX - 91, rue du Fg St Honoré - 75370 PARIS Cedex 08. Infos : 16. 33 82 06 06.



synthèse action

LTA*AMP

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

Joignez un cabinet de conseil prestigieux en Pharmacie et Santé

Arthur D. Little est l'un des plus prestigieux cabinets de conseil en stratégie et technologie dans le monde, notamment en Pharmacie et Santé.

Nous apportons des solutions innovantes appréciées par nos clients et des carrières enrichissantes à nos consultants.

Nous aidons les dirigeants d'entreprises, les organismes publics et les gouvernements à faire face aux défis managériaux qui se posent dans le domaine de la Santé.

Nos activités de conseil en Pharmacie et Santé en Europe sont en pleine expansion, ce qui nous conduit à rechercher plusieurs collaborateurs de haut niveau pour nos bureaux de Paris et Bruxelles.

Arthur D Little

Votre formation est de premier ordre, probablement scientifique complétée par un diplôme en management.

Vous possédez des capacités d'analyse hors pair et une expérience industrielle et/ou de conseil , de 5 à 10 ans, acquise au sein d'entreprises de premier ordre. Vous êtes à l'aise au sein d'une équipe de haut niveau.

Vous souhaitez travailler dans un environnement international stimulant et participer à un large éventail de projets stratégiques et technologiques.

Nous vous offrons une rémunération à la hauteur de vos compétences et une atmosphère riche de challenges.

Écrivez-nous :

Jean-Luc Fallou, Directeur Général France
Arthur D. Little International
230, rue du Faubourg-Saint-Honoré
F-75008 Paris, France

Frederik van Oene
Directeur Département Chimie/Pharmacie, Benelux
Arthur D. Little International
Boulevard de la Woluwe 2
B-1150 Bruxelles, Belgique



EUROSEPT ASSOCIES
Conseil en Gestion
Organisation et Systèmes d'information

recherche pour activités en
AFRIQUE , ASIE et EUROPE de l'EST

Manager pour Département systèmes d'information

- Réalisation de schémas directeurs organisationnels et informatiques,
- Conduite de projets,
- Animation d'une équipe de consultants confirmés.

Profil :

- 10 ans d'expérience en tant que Manager ou Responsable d'études en systèmes d'information et de gestion,
- Connaissance approfondie de l'export, notamment en Afrique,
- Meneur d' hommes,
- Grande mobilité.

Adresser votre CV à Brigitte JEANSON EUREXCEL ASSOCIES - 98 Route de la Reine - 92513 Boulogne cedex.



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines - Juridique



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

CONSEILLERS JURIDIQUES REGIONAUX
Banque
Bordeaux - Grenoble - Rouen

Un des tout premiers groupes bancaires internationaux recherche, pour trois de ses directions régionales, un conseiller juridique. Placés sous l'autorité hiérarchique du directeur régional et rattachés fonctionnellement à la direction juridique centrale, ces collaborateurs auront une double mission. Ils devront, d'une part, assurer la tutelle fonctionnelle de l'activité juridique et contentieuse exercée dans les services juridiques locaux. D'autre part, ils auront un rôle de conseil juridique du directeur régional pour l'ensemble des activités de la direction. Dans le cadre de leur fonction, ils devront saisir de manière appropriée les services juridiques centraux pour les dossiers les plus complexes. Ces postes s'adressent à des candidats âgés d'au moins 32 ans, possédant une bonne formation juridique supérieure et ayant acquis une expérience de 6 années minimum dans une banque leur ayant permis de bien maîtriser les questions juridiques liées au droit bancaire (contrats, garanties, procédures judiciaires...). Ecrire à Hugues CELERIER, en précisant la ville choisie et la référence R/0440M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage



SENIOR DE LA FORMATION

GOÛT PRONONCÉ POUR L'OPÉRATIONNEL
PARIS 8e

Mission: • en liaison étroite avec la Direction, vous concevez et développez des actions de formation auprès des clients de l'AFPOLS (organismes d'HLM, collectivités territoriales, acteurs de la Ville...) • vous intervenez en particulier comme conseil dans les stratégies et les plans de formation • vous participez à la réflexion interne sur l'accompagnement des changements dans l'Entreprise.

Profil : • vous êtes un professionnel confirmé de la Formation • vous avez environ 40 ans, une formation supérieure (BAC + 5) et une expérience d'au moins 5 ans, acquise en entreprise ou en cabinet • vous avez le goût de l'opérationnel et du travail en équipe • ce poste exige une grande disponibilité.

Nous vous proposons : • un métier passionnant au carrefour du social, de l'économique et de l'urbain • un poste autonome et à responsabilités • de réelles perspectives d'évolution au sein d'un groupe d'envergure, dans un secteur en plein développement.

Merci d'adresser CV, photo, lettre en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor-Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex, sous la référence 73.0149/LM (portée sur lettre et enveloppe).

Mercuri Urval



Importante Société Française, proche de Montpellier, faisant partie d'un Groupe International, recherche l' ADJOINT DU DIRECTEUR FINANCIER

Mission
- Assister le Directeur Financier.
- Etre l'interface entre le Groupe International et le Directeur Financier en ce qui concerne :
  - le reporting interne et anglo-saxon vers la Division et le Groupe (hebdomadaire, mensuel, trimestriel, annuel),
  - l'établissement et le suivi des budgets (**version anglaise et française**) avec analyse de gestion (réalisé-écarts),
  - le contrôle de gestion,
  - la mise en place de systèmes de gestion : • coûts standard et prix de revient • Activity Based Costing • gestion par centres de profit.

Profil
- De formation supérieure BAC + 3, BAC + 4, vous justifiez d'une expérience professionnelle probante de 10 ans environ. Vous avez une très bonne connaissance de la gestion/ comptabilité anglo-saxonne due à une expérience de quelques années dans une entreprise industrielle anglaise ou américaine, ou dans un Groupe International.
Vous maîtrisez donc parfaitement l'anglais.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. ADF à **Marie May Consultants** 8 place de la Comédie - 34000 MONTPELLIER.*

Marie May Consultants
Conseil en recrutement

ORC CONTESSE



Comme nous, vous avez démontré que la réussite reposait avant tout sur la qualité et la motivation des Hommes. Rattaché à la Direction Générale, vous devrez **bâtir** la stratégie des ressources humaines, particulièrement le recrutement et la formation, pour lesquels vous êtes reconnu.

Véritable patron d'équipe, vous construirez les méthodes de travail et les budgets en contrôlant étroitement l'organisation, la définition des besoins de l'entreprise et surtout vous apporterez conseil et assistance aux dirigeants, au siège et aux agences (plus de 1 500 personnes).

Expert de la fonction, vous disposez à 35 ans environ d'une expérience de 10 ans dans des groupes **fortement décentralisés** de distribution ou de services et êtes porteur d'une culture **commerciale** innovante et forte. Doté d'une ..., vous saurez **bâtir** une politique des ressources humaines **combative**, efficace et transparente.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous la référence DRH LM, à H.K. Consultants, ... Colisée, 75008 Paris. Tél. ...
Fax 40.76.93.60

HK CONSULTANTS

BERNARD KRIEF CONSULTING GROUP
recherche pour son département international

Assistant(e) de direction

Trilingue anglais, russe, français (langue maternelle)
Sciences Po apprécié

Mission : Assimiler les dossiers des clients pour assurer un suivi efficace des affaires avec des correspondants parlant anglais, français ou russe. Assurer le secrétariat (organisation des voyages, classement, fichiers, etc.). Assurer la dactylographie de la correspondance de la direction dans ces trois langues (traitement de texte).
Il faut : Une bonne culture générale du monde des affaires. Une connaissance des circuits administratifs français. Savoir rédiger rapidement et avec aisance. Une grande capacité d'autonomie, compte tenu des voyages fréquents de son directeur.
Merci d'envoyer votre candidature, sous la référence CMA/BK, à Bernard Krief Consulting Group, 115, rue du Bac, 75007 Paris.



BERNARD KRIEF CONSULTING GROUP
Washington Moscou Bruxelles Paris

S.A. d'H.L.M. de la Région Centre recrute

RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER

35 ans minimum

Vous avez une formation comptable et financière, et une expérience confirmée dans un poste similaire. Relevant du Directeur Général, vous animerez et superviserez une équipe en place et vous serez chargé de diriger l'ensemble du service comptable et financier et d'actualiser les procédures d'organisation par la mise en place de tableaux de bord. Vous serez Responsable de la comptabilité générale jusqu'au bilan analytique, de l'élaboration du budget annuel, de la gestion prévisionnelle, du tableau de bord de la trésorerie et vous participerez activement au montage et au suivi du financement des opérations.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée de votre C.V., d'une photo et de vos prétentions à Havas Domiciliations n° 5376 B.P. 169 - 41005 BLOIS Cedex, qui transmettra.



BROSSARD FRANCE, (CA : 1 000 MF, 1 000 Pers) filiale du groupe GRAND METROPOLITAN recherche pour participer à son expansion, son

Marketing Controller

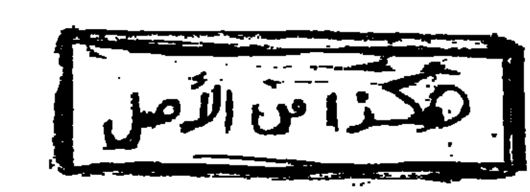
Bièvres/Vélizy — 280/330 KF

Rattaché à la direction financière, vous prenez en charge le contrôle financier des budgets de marketing et de promotion des ventes. Vous analysez l'efficacité des opérations promotionnelles, développez les comptes d'exploitation par famille de produit et par enseigne.
Agé de 28 à 33 ans et diplômé d'une ESC, vous justifiez d'une expérience minimum de 4 ans comme Contrôleur de Gestion Commercial au sein d'un groupe fabricant des produits pour la grande distribution. Une expérience acquise dans le secteur agro-alimentaire au sein d'un groupe international serait un plus. Vous maîtrisez les outils informatiques, votre anglais est opérationnel.

Contacter **Hubert de Préval** au (1) 47.57.24.24. ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance** au 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret cedex sous réf. HDP8707MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

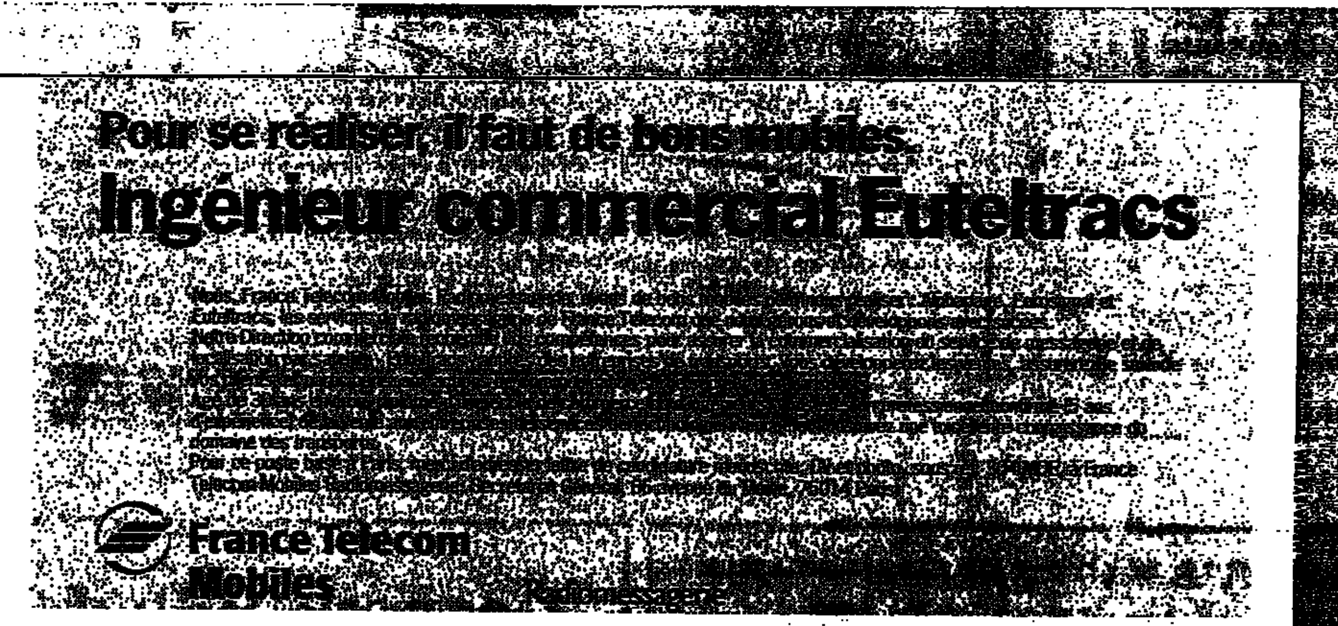


SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités Territoriales - Ministères - Associations

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial



Directeur Commercial et Marketing

Région parisienne 450 KF +

Notre société, 600 personnes, fabricant de produits de grande consommation est leader sur son marché.

Fort d'une expérience de management, vous justifiez d'une très bonne connaissance des différents circuits de distribution de produits de grande consommation (traditionnels et modernes). Vous êtes un homme de grande fiabilité, organisé, méthodique, qui allie la rigueur à l'intuition, la théorie à la capacité de mise en œuvre sur le terrain. Cette expérience est incontournable. Responsable de l'ensemble des activités de vente, de trade-marketing, promotion publicitaire, vous animez une équipe de 40 personnes.

Merci d'adresser votre candidature à Média-System, 55 place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra. (Référence 832 sur l'enveloppe). Confidentialité assurée.



Responsable commercial

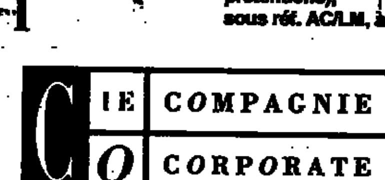
Le Groupe COMPAGNIE CORPORATE recherche pour son Département Objets de Relations Publiques, 15 personnes, 600 références de produits actifs, 45 MF de CA en 92, son RESPONSABLE COMMERCIAL H/F.

Véritable professionnel de notre secteur, vous avez personnellement contribué, au cours de votre expérience, au développement d'un portefeuille de clients et vous avez pu ainsi affirmer votre talent commercial. En intégrant le département, vous organisez son développement commercial, vous mettez en œuvre les actions et les moyens nécessaires à une prospection qualifiée et vous supervisez l'ensemble de l'équipe.

Au-delà de votre bonne maîtrise des filières Import (notamment avec les pays d'Asie), vous êtes parfaitement bilingue anglais et vous êtes doté d'un fort tempérament relationnel.

hf

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. AC/LM, à



MEDIA PA
50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX,
qui transmettra.



La 1re bourse d'échanges internationale de résidences en time-share, crée le poste de

Business and Development Manager H/F

Votre mission : Développer les affiliations de résidences sur le marché français, dans les Dom/Tom et en Afrique francophone ; vendre la formule de "time sharing" à une cible de promoteurs immobiliers, de chaînes d'immobilier de loisirs ou de chaînes hôtelières ; mettre en place un réseau de prescripteurs à même de développer le volume de résidences à affilier ; animer une équipe opérationnelle et motivée.

Votre profil : 30/35 ans, de formation supérieure commerciale ou hôtelière, anglais courant, expérience réussie de 3 à 5 ans dans une fonction commerciale terrain, ou de développeur dans une chaîne d'immobilier de loisirs, ou une chaîne hôtelière de prestige.

La connaissance du "time-share" serait un plus.

Votre ouverture d'esprit internationale, votre capacité à négocier à haut niveau et à gérer des dossiers avec rigueur, alliées à vos bonnes capacités d'écoute, vous permettront d'intégrer une équipe jeune et motivée dans une entreprise leader sur un marché en forte croissance européenne.

Mobile, vous reporterez au Directeur Général et participerez au Comité de Direction. Poste basé au Siège à Paris.

Si ce challenge vous intéresse, merci d'adresser votre CV détaillé + lettre manuscrite avec salaire actuel et photo, sous référence BDM1, à notre Conseil *Professions Tourisme/Hôtellerie/Restauration, 55 avenue Bugeaud 75116 Paris, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.*

Professions



Une des premières sociétés françaises de produits et de services oenologiques recrute pour EPERNAY (51) :

Directeur Commercial France et Export

Mission : bras droit du PDG, il élabore la politique commerciale d'une société de 46 personnes ayant une forte notoriété et commercialisant en France et à l'étranger des produits nécessaires à l'élaboration des vins. Il crée des outils de gestion commerciale, anime une douzaine de commerciaux (surtout des oenologues) et est responsable de la nouvelle politique de communication.

Profil: ESC ou équivalent, parlant anglais couramment, il connaît le milieu viti-vinicole. Véritable manager commercial, il crée, innove, impulse. C'est un organisateur enthousiaste. Homme de challenge, il a une formidable envie de réussir.

Rémunération: 300 KF la première année.

Les entretiens auront lieu à Paris et/ou à Montpellier.

Adressez CV et photo, sous la réf. LR493G, au Florian Mantione Institut, 1 place Paul-Bec, BP 9227, 34043 Montpellier Cedex 01, ou consultez la définition de fonction sur Minitel 3615 code SOFTEL.

Florian Mantione Institut
Réseau International de Conseil en Ressources Humaines

Dans le cadre de son développement, la filiale française de l'un des tout premiers groupes d'assurance européens renforce son équipe Marketing.

RESPONSABLE PRODUITS

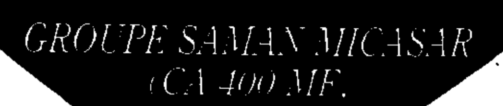
Rattaché(e) au Directeur du Marketing, vous avez pour mission de :
- réaliser les analyses de marché,
- observer le marché et la concurrence,
- analyser les ventes de la Compagnie par produit, par marché et par réseau,
- proposer des concepts produits,
- participer à la fabrication des produits retenus (au plan du packaging),
- mettre en place tous les documents commerciaux nécessaires à l'appui des réseaux pour la distribution de ces produits.

A 28 ans environ, de formation supérieure commerciale-marketing (type ESC), vous justifiez d'une première expérience réussie dans le domaine de la banque-assurance.

Ce poste évolutif est basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. RP, en précisant votre rémunération actuelle, à :

SM Conseil 3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS



M A R S E I L L E

N° 1 en France dans notre activité et filiale du groupe international agro-alimentaire DOLE, nous recherchons, dans le cadre de nos projets de croissance un

Directeur commercial 300 KF +

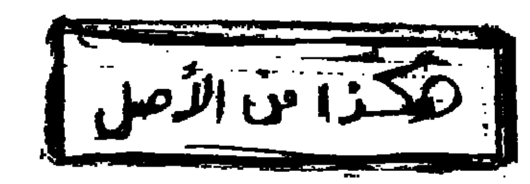
ESSEC/ESC DE HAUT POTENTIEL

En relation permanente avec le P.-D.G. et intégré à l'équipe de direction, il aura essentiellement un rôle d'accompagnement des évolutions structurelles commerciales, sur différents plans : • stratégique, à partir d'une vigilance permanente quant aux exigences d'adaptation à l'environnement • fonctionnel, de définition de politiques adaptées à nos objectifs et nos contraintes • opérationnel, d'animation, organisation, formation des acteurs commerciaux.

Agé d'environ 30 ans, vous disposez déjà d'une expérience confirmée du commercial de produits de grande consommation, vous permettant d'évoluer vers des rôles plus conceptuels de la fonction.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, photo et prétentions à Daniel DOUX Conseil, 34 rue Breteuil, 13006 Marseille.

Daniel Doux



SECTEURS DE POINTE

DES RESPONSABILITÉS INTERNATIONALES POUR UN INGÉNIEUR MANUTENTION / LOGISTIQUE

KIMBERLY CLARK Europe met en œuvre d'importants moyens techniques et de gestion en matière de Manutention / Logistique.

Basé à Saint-Cloud et rattaché à la Direction Logistique Europe, le Responsable que nous recherchons dans ce cadre interviendra auprès de nos dépôts et de nos usines en France, en Allemagne, au Bénélux et en Grande Bretagne, pour prendre en charge l'optimisation et le développement de nos moyens de manutention (approvisionnement, palettisation, stockage, identification, adaptation aux différents types de transports, systèmes de gestion informatisés...).
Ouvert aux impératifs de nos distributeurs et clients aussi bien qu'aux exigences de nos services internes (Production, Qualité...), il analysera les systèmes existants dans nos différentes implantations, et proposera des solutions techniques, financières et humaines.

Ingénieur de formation, vous avez acquis une première expérience dans le domaine de la manutention et vous avez, si possible, des connaissances en Logistique.
Ces responsabilités, qui nécessitent de réelles qualités de communication et une bonne maîtrise de l'anglais, vous ouvriront de larges perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence LM/0493 à Monsieur François Robert

Sopalin · Freedom · Kleenex · BREVIA · Kleenex VELVET

Kimberly-Clark Sopalin Bureaux de la colline 92213 Saint-Cloud Cedex.

ADVCOM



PPG Glass Group Europe

CA : 3,8 milliards de francs, 3 300 personnes, 3 usines en France, 3 usines en Italie, 15 filiales en Europe. Nous sommes rattachés à un Groupe International, 37 000 personnes, leader mondial dans les domaines du verre, de la chimie et de la peinture. Nous souhaitons intégrer un :

▶ JEUNE INGENIEUR PRODUCTION ◀

AM, IDN, HEI, ENSEM...

Disposant d'une première expérience industrielle en production pour prendre des responsabilités importantes au sein d'une unité de production de verre trempé automobile située à MAUBEUGE (400 personnes) où il sera chargé :

- d'animer et de développer un potentiel humain de 80 personnes avec le souci de s'inscrire dans les objectifs globaux du Groupe en matière de sécurité et de qualité
- de participer à l'amélioration et au développement des process.

Son ouverture aux nouvelles technologies (automatisme, informatique industrielle), ses qualités de contact et son dynamisme lui permettront d'avoir un rôle moteur tant sur le plan technique et organisation que sur le plan social où il devra être un interlocuteur reconnu et fiable.

Ce poste implique un bon potentiel et la maîtrise de la langue anglaise pour une évolution ultérieure dans l'unité ou sur d'autres sites européens du Groupe.

Publiponsel

Ecrire sous réf. 15B 2523 3M Discrétion absolue.



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Ingénieur d'Affaires Confirmé "TERRE"
Ingénieur d'Affaires Junior "AIR"

pour VENDRE les ETUDES et nos Produits en France, puis en Europe.

ETIENNE LACROIX

Le Département ARMEMENT du Groupe LACROIX assure la recherche, le développement, la fabrication de Produits issus du SAVOIR-FAIRE PYROTECHNIQUE de l'Entreprise, commercialisés auprès des Etats-Majors et Services techniques des Forces Armées ou d'Industriels Coopérants.

Ces 2 Ingénieurs d'Affaires sont basés à Paris. Rattachés au Directeur du Marketing Ventes, ils prospectent, recueillent les besoins auprès des Utilisateurs et des Prescripteurs.
Ils élaborent les propositions et les devis pour obtenir les commandes d'ETUDES et de SERIES. Ils opèrent en synergie avec les ingénieurs du BE, de la Fabrication, les cadres et techniciens des divers services.
Ils négocient les contrats avec leurs Clients, et restent "leur interlocuteur", s'assurant du bon déroulement des actions de commercialisation qu'ils ont initiées.

Responsables des objectifs de Chiffre d'Affaires et de la rentabilité des Etudes et Produits, ils en contrôlent les coûts, la tenue des délais. Ils suivent les performances techniques et qualitatives.
Diplômés d'une Ecole d'Ingénieurs Civile ou Militaire, d'Université, vous devrez donc aller chercher des Commandes et affronter les exigences et contraintes de la VENTE.

- L' Ingénieur Commercial Junior, 26/30 ans, a une première expérience de chef de projets ou de vente et, si possible, une connaissance du milieu "AIR".
- L'Ingénieur d'Affaires Senior "TERRE" - 35/40 ans - fait la preuve d'une expérience commerciale réussie, ou d'une bonne approche des Produits "TERRE" en tant qu'Opérationnel.

Implication personnelle, attrait marqué pour la technique, inventivité, talents de négociateur sont autant de qualités nécessaires pour bien atteindre vos objectifs. " Evidemment, la pratique de l'ANGLAIS des AFFAIRES est requise.

Merci d'adresser : lettre manuscrite, CV parlant et détaillé (photo), rémunération annuelle brute souhaitée - sous la référence choisie M113 AIR ou M304 TERRE (sur l'enveloppe) - à notre Conseil en Recrutement Marie-Françoise LAUTREC LEPY, 35 rue des Couteliers, 31000 TOULOUSE qui traitera confidentiellement et rapidement votre candidature.

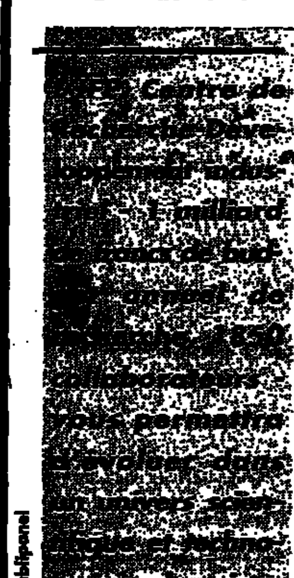
Les premiers entretiens auront lieu à PARIS.

Marie-Françoise Lautrec Lepy



INSTITUT FRANÇAIS DU PETROLE

GENIE CATALYTIQUE
RECHERCHE APPLIQUEE



Publiponsel

Ingénieur titulaire d'une formation doctorale, vous avez de réelles compétences en chimie minérale, en physico-chimie des milieux liquide-solide alliées à des connaissances en catalyse et génie chimique. Votre sens du travail en équipe et vos qualités de créativité sont des atouts indispensables.

Au sein de notre Centre d'Etudes et Développement Industriels de Solaize près de Lyon (69), vous participerez au développement de procédés de fabrication de catalyseurs et/ou phases actives, dans le cadre de projets pluridisciplinaires menés en collaboration avec nos partenaires scientifiques et industriels français et internationaux.

Afin d'examiner votre candidature et les perspectives de carrière envisageables, adressez-nous CV et photo sous réf. GC à l'Institut Français du Pétrole BP 3 - 69390 Vernaison.

LA RECHERCHE - DEVELOPPEMENT INDUSTRIELLE





BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG

Notre activité implique des **échanges de données** entre nos systèmes d'informations (comptabilité OPC, ordres de bourses...) et ceux de nos partenaires (autres banques, gestionnaires, distributeurs...).
Dans le cadre d'un fort développement de ces échanges, nous souhaitons renforcer nos équipes et recherchons un :

CHEF DE PROJET "BANQUE/FINANCE"

En contact avec de nombreux services dans la Banque et à l'extérieur, vous saurez définir avec chacun d'entre eux, leurs besoins en matière d'**échanges de données** et mettre en oeuvre les moyens pour assurer ces communications.
Votre participation à des projets variés vous aura permis d'acquérir une **culture large** sur les métiers de la finance au sein de la banque. Votre esprit de service et votre sens de la communication seront appréciés. Un bon niveau d'**anglais** est indispensable.

Vous êtes intéressé par ce poste basé à **LUXEMBOURG** : nous vous remercions de bien vouloir faire parvenir votre dossier de candidature sous référence LM2 à : **IDG Conseils** - 2 rue Marie Benoist 75012 PARIS.

ORC



BANQUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG

Notre Banque occupe un des tous premiers rangs parmi les Banques Luxembourgeoises actives auprès de tiers comme dépositaires et agents administratifs d'OPC.

Afin d'accélérer nos développements dans ce domaine, nous souhaitons regrouper sous une même responsabilité l'ensemble de nos réalisateurs spécialisés en OPC, ce qui nous conduit à rechercher un :

CHEF DE PROJET "OPC"

Vous avez acquis au cours d'une précédente expérience une bonne connaissance de la gestion des **valeurs mobilières**.

Votre pratique des environnements avec **Base de Données** et **L4G** ainsi qu'une réelle expérience du management vous permettront de mener à bien vos missions.

Un bon niveau d'**anglais** sera apprécié.

Vous êtes intéressé par ce poste basé à **LUXEMBOURG** : nous vous remercions de bien vouloir faire parvenir votre dossier de candidature sous référence LM1 à : **IDG Conseils** - 2 rue Marie Benoist 75012 PARIS.

ORC

Notre Groupe, mondialement implanté (7 Mds US$ de CA, 55000 personnes), bénéficie aujourd'hui d'une renommée internationale dans le secteur des produits de Grande Consommation. La construction d'une informatique européenne nous assure d'atteindre un niveau exceptionnel de performance et de productivité.

Dans cette perspective, nous sollicitons une nouvelle compétence

PARIS

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE LOGISTIQUE

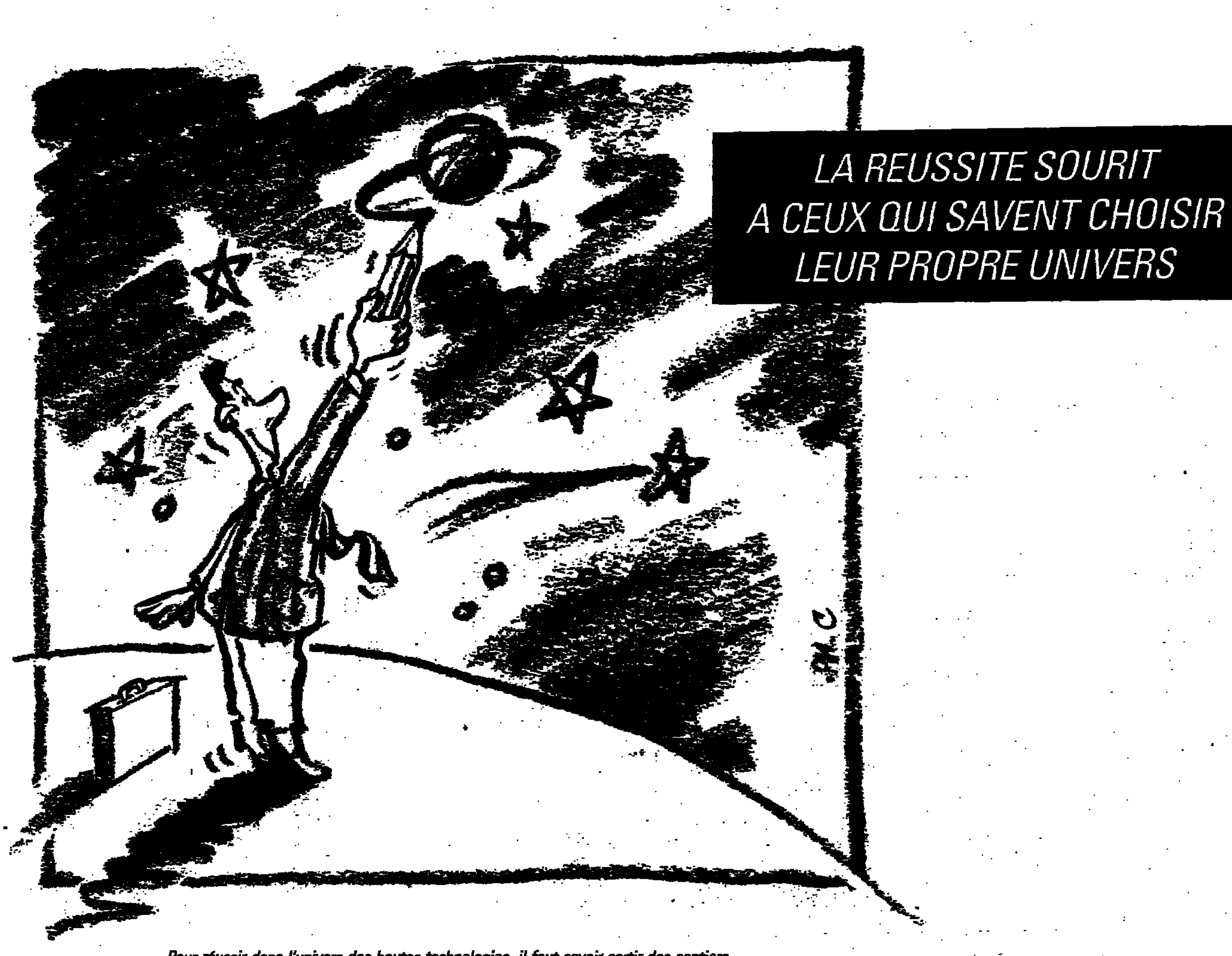
Il est chargé de conseiller les utilisateurs dans la mise en place et l'emploi d'un système logistique européen très performant, et de réaliser les adaptations nécessaires

Pour réussir, le candidat (27/32 ans), de formation supérieure possède une expérience similaire d'informaticien de préférence dans un environnement AS 400 ou VAX. La connaissance parfaite de l'anglais et éventuellement d'une autre langue européenne lui permet d'être une force de proposition convaincante.

Nous souhaitons examiner les candidatures de personnes de valeur et à fort potentiel, capables de porter un projet ambitieux. Si vous vous reconnaissez dans ce profil, nous vous remercions d'envoyer votre dossier complet (CV, lettre manuscrite, niveau de rémunération) s/réf. 1833M à notre conseil : PLEIN CADRE, 160 av. de Versailles, 75016 PARIS.

PLEIN CADRE
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

SECTEURS DE POINTE



Pour réussir dans l'univers des hautes-technologies, il faut savoir sortir des sentiers battus, créer sa propre voie. Hewlett-Packard a bâti sa réussite sur des hommes et des femmes capables d'anticiper les évolutions... en toute créativité. Avec eux, H-P poursuit sa croissance ininterrompue depuis plus de 50 ans et continue à innover dans tous ces domaines clés : R&D, production, qualité...

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS, INFORMATICIENS ET GÉNÉRALISTES, DÉBUTANTS ET PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Vous possédez une solide formation (grande école d'ingénieurs spécialisée en électronique, informatique ou généraliste) complétée éventuellement par une première expérience et vous maîtrisez l'anglais. Venez bâtir votre propre univers et partager notre réussite.

- ***Ingénieurs R&D**, vous prendrez en charge le développement des modules software ou hardware de nos nouvelles gammes de produits.*
- ***Ingénieurs produits**, vous assurerez l'industrialisation de nouveaux produits PC ainsi que leur évolution.*
- ***Ingénieurs qualité**, vous serez chargés de la définition et de la mise en œuvre des outils qualité adaptés à nos nouveaux produits afin de leur assurer fiabilité, compatibilité et performance.*

Pour ces postes basés à Grenoble, merci d'adresser votre candidature à Eliane VIDIL, Service Recrutement, Hewlett-Packard - 38053 Grenoble Cedex 09.

- ***Ingénieur composant, spécialité emballage**, vous serez responsable au niveau mondial de la conception et de l'industrialisation des emballages pour PC.*

Pour ce poste basé à Lyon-Isle d'Abeau, merci d'envoyer votre candidature à Béatrice Jouanneau, Service Recrutement, Hewlett-Packard, boulevard Steve Biko 38090 Villefontaine.



